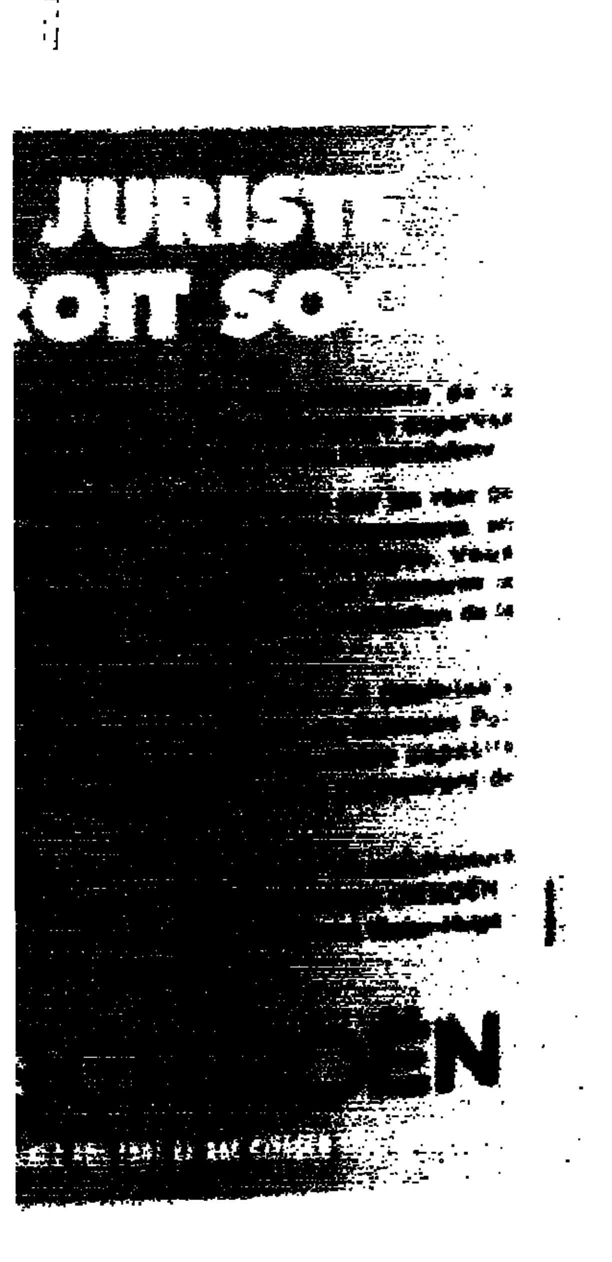


Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15665 7 F JEUDI 8 JUIN 1995 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Deux Français assassinés à Alger

Deux Français, un homme âgé de soixante-cinq ans et son épouse, soixante et un ans, qui possédaient une entreprise d'import-export, ont été assassinés, mercredi 7 juin, dans le quartier résidentiel d'El Biar, à Alger. Ce double assassinat porte à 86, dont 31 Français, le nombre d'étrangers tués en Algérie depuis septembre 1993 dans des attentats attribués aux groupes islamistes armés.

Rapprochement du groupe Pinault et de Suez

Après avoir refusé une fusion avec la BNP et l'UAP, la Compagnie de Suez cherche à se donner une stratégie et à modifier son tour de table en s'alliant au groupe Pinault-Printemps-La Redoute. Les deux groupes ont confirmé, mercredi 7 juin, l'existence de *« contacts préliminaires entre les deux présidents »*. p. 18

Nice et l'héritage de Jacques Médecin

Dans une ville abandonnée il y a près de cinq ans par son maire, le RPR livre une bataille difficile contre Jacques Peyrat, l'ancien dirigeant local du Front national, qui a rompu en 1994 avec Jean-Marie Le Pen. p. 7

Les grandes villes dans la campagne municipale

Les grandes villes françaises s'estiment mal aimées et mal comprises. Si l'aggravation de leur situation financière n'est pas au centre de la campagne, elle est au cœur des préoccupations de leurs maires. p. 6

L'Afrique de Souleymane Cissé



Grand absent du palmarès du Festival de Cannes, *Waati*, le dernier film du cinéaste malien Souleymane Cissé raconte, à travers l'odyssée d'un jeune Sud-Africain, l'histoire du continent africain. p. 12 et 26

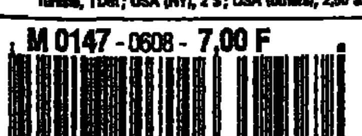
Regards nouveaux sur Picasso

Deux expositions, l'une à Avignon, l'autre à Nîmes, donnent du peintre des images neuves. p. 25

Les éditoriaux du « Monde »

Sagesse à Pretoria ; La méthode Juppé. p. 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0608 - 7,00 F

La libération d'une centaine de « casques bleus » ne remet pas en cause la Force de réaction rapide

Les Occidentaux réaffirment leur refus de négocier avec les Serbes de Bosnie

HERVÉ DE CHARETTE, ministre des affaires étrangères, s'est déclaré *« plutôt optimiste »*, mercredi 7 juin, sur RTL, après la libération dans la nuit d'un nouveau groupe d'otages par les Serbes de Bosnie. Les milices sécessionnistes ont relâché 108 « casques bleus », parmi lesquels 58 Ukrainiens, 32 Français, 17 Britanniques et un Espagnol (observateur militaire de l'ONU). Comme les 120 premiers otages élargis la semaine dernière, ces hommes ont d'abord été regroupés dans l'est de la Bosnie, avant d'être convoyés en bus en République de Serbie. Ils devaient être transférés dans la journée à Belgrade, puis à Zagreb, en Croatie, qui abrite le quartier général de la Forpronu, avant de retourner à leurs postes en Bosnie.



Les Serbes ont indiqué à l'officier espagnol qu'il avait été fait prisonnier *« parce que des avions espagnols ont participé aux raids aériens de l'OTAN contre Pale »*, le fief des milices serbes bosniaques. En échange de la libération des quelque 150 « casques bleus » qu'elles retiennent encore en otage, les milices exigent toujours que les Occidentaux s'engagent à renoncer définitivement aux frappes aériennes. Une hypothèse exclue par M. de Charette, qui a réaffirmé, mercredi, son exigence *« d'une libération immédiate et sans condition »* des « casques bleus » encore aux mains des Serbes.

Ces nouvelles libérations ne peuvent que conforter les Occidentaux dans leur stratégie de pressions militaires et politiques. De fait, chaque avancée dans la mise sur pied d'une Force de réaction rapide (FRR), destinée à venir épauler la Forpronu, a correspondu avec l'élargissement d'un groupe d'otages – comme si les milices craignaient le renfort du dispositif occidental en Bosnie. Si les Serbes comptaient sur un éventuel veto russe pour empêcher la constitution de la FRR – qui comptera un minimum de 10 000 hommes, essentiellement Britanniques, Français et Néerlandais –, ils semblent s'être trompés. Après s'être entretenu à Londres avec le secrétaire au Foreign office, Douglas Hurd, le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, a en effet laissé entendre, mardi, que son pays ne s'opposerait pas à la création de la FRR, pour peu qu'elle ne *« provoque pas une aggravation de la guerre »* ou ne soit pas *« l'occasion d'un glissement vers une sorte d'opération punitive ou de représailles »*.

Lire page 2 et le point de vue de Paul Garde page 13

Mise en garde néo-zélandaise contre les essais nucléaires français

LE PREMIER MINISTRE de Nouvelle-Zélande, Jim Bolger, a déclaré, mardi 6 juin, que son pays *« répondrait fermement et de manière appropriée à la France »* si Paris décidait de reprendre les essais nucléaires dans le Pacifique. Dans la lettre de mission qu'il a adressée au ministre de la défense, mardi, Alain Juppé demande à Charles Millon de fournir *« sans délai »* à Jacques Chirac *« des éléments d'appréciation »* pour l'aider à prendre sa décision à propos d'une reprise, ou non, des essais nucléaires français, à l'issue d'un moratoire qui remonte à 1992. A l'Elysée, on indique que le chef de l'Etat, avant d'arrêter son choix, procédera à une série de consultations. Outre l'avis des experts militaires, il entend sans doute prendre aussi en compte les réactions internationales, relayées par celles de l'opposition de gauche. Depuis deux ans, un comité, présidé par le chef d'état-major des armées, réclame la conduite d'une série inférieure à dix expériences à Mururoa. Le mouvement Greenpeace a d'ores et déjà décidé de déployer, dans les parages de l'atoll, un navire rebaptisé *Rainbow Warrior*, du nom de celui coulé par la DGSE en 1985.

Lire page 3

A Cuba, la « Vérité » vaut sept à dix ans de prison

LA HAVANE
de notre envoyée spéciale

Elle est arrivée tremblante d'émotion, craignant de ne pas trouver les mots pour susciter l'intérêt. Le verbe défaillant, elle s'est contentée de montrer les attendus des sentences prononcées contre son mari, José Angel Carrasco Velar, ancien haut fonctionnaire, ex-membre du comité central de planification, et contre l'un des amis, Angel Prieto Mendez.

Leur crime ? Avoir produit, en 1991, un bulletin clandestin sur les ordinateurs et les imprimantes du gouvernement contenant les données économiques (catastrophiques) auxquelles ils avaient accès. Les auteurs de cette lettre d'information, baptisée *Vérité*, en avaient profité pour dénoncer le *« recours au mensonge et à la désinformation »* du gouvernement cubain et son *« incompétence face aux difficultés »* de la *« période spéciale en temps de paix »*, qui a suivi l'interruption de l'aide et du commerce de l'ancien bloc soviétique. Mais il n'est pas permis à Cuba de *« remettre en question la capacité de la direction suprême de l'Etat à gérer le développement du pays »*, selon les termes du tribunal.

La justice leur a aussi explicitement reproché d'avoir eu une conversation, en novembre 1991, avec l'envoyé spécial du *Monde* à Cuba, Bertrand de la Grange. Arrêtés le 10 mars 1992, ils ont été jugés coupables de *« délit de propagande ennemie »* et *« insulte au chef de l'Etat »*, Fidel Castro. M. Carrasco Velar a été condamné en janvier 1993 à sept ans de prison et M. Prieto Mendez à dix ans de réclusion. Ce dernier avait fondé un petit groupe, l'AMOR (Association Marti d'opposition au régime), inspiré par José Marti, le héros de la guerre d'indépendance cubaine. Ses membres étaient sous surveillance policière discrète dès l'automne 1991. Pour faire bonne mesure, le jugement évoque rapidement les *« appels à la grève générale »* et au *« sabotage »* qu'auraient lancés les accusés – mais dont on ne trouve pas trace dans leur bulletin, dont ils ne publièrent que quatre numéros.

Les attendus du jugement le notent : Yndamiro Restano, l'un des six dissidents dont la libération a été récemment obtenue par une mission à dominante française, était familier du groupe AMOR.

Fondateur de l'Association des journalistes indépendants de Cuba (APIC) en 1988, il se préparait à éditer le premier numéro d'un journal clandestin, *La Opinion*, lorsqu'il a été arrêté et condamné, en mai 1992, à dix ans de prison pour *« incitation à la désobéissance civile »*, *« association illégale »*, *« propagande ennemie »* et *« incitation à la rébellion »*. Dans son cas, la rapidité d'action de la police et de la justice a été à la mesure de sa relative notoriété, à La Havane et à l'étranger, de journaliste et de poète.

Mais personne ne se serait outre mesure ému du sort de MM. Carrasco Velar et Prieto Mendez – et de celui de combien d'autres ? – si, fin mai, une petite dame tremblante n'avait osé vaincre sa peur.

Martine Jacot



Le Japon malade de son passé

TOKYO
de notre correspondant

A la veille du cinquantième anniversaire de sa reddition, le 15 août, le Japon va-t-il finalement trancher la question de la nature de la guerre qu'il mena ? Une guerre qui culmina dans le conflit avec les Etats-Unis et les puissances occidentales de 1941 à 1945, mais qui avait commencé dix ans auparavant avec l'invasion du nord-est de la Chine et s'étendit à l'ensemble de la région. Une guerre de quinze ans qui fit vingt millions de morts.

Après d'âpres débats qui ont divisé la majorité comme l'opposition et auraient pu entraîner une crise politique majeure, la coalition gouvernementale (libéraux démocrates, socialistes et Parti pionnier) est parvenue, mardi 6 juin, à un compromis dans la formulation d'une résolution qui sera soumise à la Diète, par laquelle le Japon reconnaît son agression. Intitulé *« Résolution de renouvellement de notre engagement pacifique fondé sur les leçons de l'Histoire »*, le texte précise : *« Nous penchant sur les innombrables cas de domination coloniale et d'agressions de l'histoire moderne, nous reconnaissons avoir commis de tels actes et infligé des souffrances aux peuples d'autres nations, en particulier en Asie, et nous leur exprimons nos profonds regrets. »*

L'enjeu de cette résolution est plus que symbolique : elle vise à affirmer solennellement que le Japon est différent de ce qu'il fut et qu'il reconnaît ses errements passés. Attendu comme l'expression du remords, ce texte allusif, qui replace l'agression nippone dans le cadre des impérialismes de l'époque, sera-t-il jugé assez explicite ? Une prise en compte officielle du passé par le Japon est une condition de l'acceptation de l'archipel dans une région où les souvenirs de son agression sont encore à vif, en dépit d'une intégration économique croissante. Les vives réactions de Séoul – où les étudiants ont attaqué mardi le centre culturel japonais – aux déclarations de l'ex-premier ministre Michio Watanabe, selon lequel la domination japonaise sur la péninsule coréenne (1910-1945) fut une *« fusion pacifique »*, *« conforme au droit international »*, témoignent de l'hypersensibilité de certains pays de la région.

Philippe Pons

Lire la suite page 15

Homme de cinéma et citoyen



WIM WENDERS

DEPUIS le début des années 70, Wim Wenders est l'un des cinéastes qui a le mieux exprimé la situation et les interrogations d'une génération. Son cinéma n'a cessé d'évoquer son propre rapport à l'histoire – né à Düsseldorf en 1945, il a étudié en France et vit à Berlin –, à l'Amérique – où il a également filmé –, à la musique, aux images, etc. Son triomphe grâce à *Paris, Texas*, Palme d'or à Cannes en 1984, et la « starisation » dont il fut l'objet, faisant de lui l'archétype de l'« auteur », ont coïncidé avec la dissolution des grands systèmes de repères en usage dans les décennies précédentes, que ses propres films avaient contribué à annoncer.

Dès lors, le réalisateur a, peu à peu, été entraîné dans une apesanteur mal vécue, dont témoignaient aussi bien ses films (*Jusqu'au bout du monde*, 1990 ; *Si loin si proche*, 1992) que sa propension, sans cesse sollicitée, à discourir sur le cinéma.

Avec *Lisbonne Story*, film souriant et volontairement modeste, Wim Wenders cherche – et, presque toujours, trouve – des possibilités de reprendre pied sur terre, comme citoyen et comme homme de cinéma. Au détour de ces retrouvailles, on croise quelques hypothèses optimistes : par exemple que l'Europe pourrait tout de même finir par prendre un sens.

Lire page 26

DIPLOMATIE Les Serbes de Bosnie ont libéré, dans la nuit du mardi 6 au mercredi 7 juin, cent huit nouveaux otages, dont trente-deux Français. Ils ont été conduits en République de Serbie, d'où ils devraient regagner la Bosnie-Herzégovine. ● LE NOUVEAU médiateur de l'Union européenne pressenti pour l'ex-Yougoslavie devrait être l'ancien premier ministre conservateur suédois Carl Bildt, un spécialiste des relations internationales. La France souhaiterait qu'il exerce aussi les fonctions de porte-parole du groupe de contact. ● DEVANT UN HÉMICYCLE presque désert, Alain Juppé a présenté, mardi, les grandes lignes de la politique française pour l'ex-Yougoslavie. Le premier ministre, soutenu sur les bancs de la majorité comme sur ceux de l'opposition, a demandé un moratoire complet sur tous les combats, afin que puisse reprendre une négociation politique.

Les libérations d'otages n'entament pas la fermeté des Occidentaux en Bosnie

Trente-deux Français figurent parmi les cent huit hommes de l'ONU relâchés, mardi, par les Serbes. La Russie ne semble pas devoir s'opposer au projet des Européens de renforcer la Forpronu

LES SERBES de Bosnie continuent à céder à la pression qu'exercent les Occidentaux. Alors que ceux-ci poursuivent la mise sur pied de la Force de réaction rapide (FRR) destinée à épauler la Forpronu, les chefs des milices sécessionnistes serbes ont libéré, dans la nuit de mardi 6 au mercredi 7 juin, un nouveau groupe d'otages : 107 « casques bleus » – Britanniques, Français, Ukrainiens – et un observateur militaire de l'ONU espagnol ont été élargis.

Ils ont suivi le même chemin que leurs 120 camarades libérés vendredi 2 juin. D'abord regroupés dans l'est de la Bosnie, à Zvornik, installés à bord de deux autobus, ils ont ensuite traversé un pont sur la rivère Drina, frontière naturelle entre la Bosnie et la République de Serbie, avant de gagner la bourgade serbe de Mali Zvornik. De là, ils devaient poursuivre leur route en direction de Novi Sad, escortés de voitures de police de la République de Serbie. A la sortie du pont, de l'autre côté de la frontière, ils ont – comme les premiers libérés – été accueillis par le chef de la sécurité d'Etat de Belgrade, Jovica Stanisic.

Chargé de l'opération d'évacuation, et de manifester ainsi le rôle de médiation et les pressions exercées par Belgrade dans cette affaire, M. Stanisic a assuré que d'autres otages devaient être élargis *« dans les prochains jours »*. Quelque 150 « casques bleus » et observateurs militaires de l'ONU restent aux mains des Serbes de Bosnie, qui exigent toujours d'obtenir un arrêt définitif des raids aériens de l'OTAN en contrepartie de leur libération. Interrogé sur ce que les Serbes bosniaques auraient obtenu pour avoir relâché un deuxième groupe d'otages, M. Stanisic a déclaré : *« Je ne peux répondre* (...). *Le rôle de la Serbie est d'aider à dénouer la crise des otages. »*

La remise en liberté de ce deuxième groupe d'otages intervient au lendemain des démarches effectuées par les ministres grecs des affaires étrangères et de la défense, Carolos Papoulias et Gérassimos Arsénis. Exploitant le crédit que leur vaut la position pro-serbe adoptée par Athènes, les deux hommes ont fait pression sur les dirigeants de Pale (le fief des sécessionnistes serbes de Bosnie) et sur ceux de Belgrade pour mettre fin à la crise des otages. Les Européens – c'est-à-dire essentiellement les Britanniques, les Français et les Neerlandais – n'en poursuivent pas moins la mise en route de la FRR. Tout se passe comme si, pour Londres et Paris, la libération des otages ne changeait rien au fait que la Forpronu devait être renforcée, musclée, regroupée et appuyée dans l'exercice de sa mission, sauf à être obligée de quitter la Bosnie.

LÉGALITÉ

Outre les préparatifs militaires, la mise sur pied de la Force de réaction rapide – quelque 10 000 hommes – pose un problème juridico-politique : faut-il ou non une nouvelle résolution du Conseil de sécurité de l'ONU pour fonder la légalité internationale de son action ? A en croire le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, la réponse est oui, catégoriquement. Déjà passablement mécontent de voir se créer une force qui échappera, en partie, à la lourde machinerie onusienne, M. Boutros-Ghali veut, selon, son porte-parole, *« que la décision finale appartienne au Conseil de sécurité »* et *« que la FRR soit sous commandement de l'ONU »*.

En l'état actuel des explications données à Londres et à Paris, la FRR sera sous le *« commandement opérationnel »* des seuls généraux Bernard Janvier et Rupert Smith, respectivement chef des forces de l'ONU pour l'ex-Yougoslavie et patron de la Forpronu en Bosnie. Mais le secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd, qui recevait, mardi, son homologue russe Andrei Kozyrev, est, lui aussi, d'avis que la création de la FRR suppose une résolution du Conseil. *« Nous n'avons pas besoin de changer le mandat,* a affirmé le chef de la diplomatie britannique, *mais nous aurons probablement besoin d'une nouvelle résolution du Conseil de sécurité de l'ONU pour accroître les plafonds »* du nombre de soldats autorisés à intervenir en Bosnie.

Même opinion à Paris, où le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, qui se rendait mercredi à Londres, estimait que la mise sur pied de la FRR devra être soumise au Conseil de sécurité dans les prochains jours. Comme M. Hurd, M. de Charrette juge que l'augmentation des soldats amenés à opérer en Bosnie doit faire l'objet d'un vote.

Contrairement à ce que certaines informations alarmistes avaient pu faire croire mardi, la Russie ne semble aucunement disposée à utiliser son droit de veto lors d'un tel vote. M. Kozyrev s'est déclaré rassuré par ses entretiens de Londres et a laissé entendre que la Russie pourrait se ranger au projet des Européens.

Un général français commandera la Force de réaction rapide

SELON UN PROTOCOLE intervenu entre la France et la Grande-Bretagne, le commandement de la Force de réaction rapide (FRR) en Bosnie-Herzégovine sera attribué à un officier général français, lequel disposera d'un adjoint qui sera de nationalité britannique. Charles Millon, ministre de la défense, l'a annoncé, mardi 6 juin, aux députés de la commission de la défense à l'Assemblée. Il a précisé qu'un groupe de travail des chefs d'état-major impliqués – France, Grande-Bretagne et Pays-Bas – devra maintenant fixer les modalités pratiques d'installation de cette force d'intervention et son équipement. La FRR est *« une force de paix »* qui fonctionnera sous le contrôle opérationnel des commandants locaux de la Forpronu, à Zagreb et à Sarajevo. Mais elle pourra mener *« des actions de combat »* sous uniforme national *« et non en tant que force de l'ONU »*.

« La FRR, a précisé M. Millon, *comprendra une brigade aéromobile britannique et une brigade multinationale, composée de 2 000 Français, 1 200 Britanniques et 250 Néerlandais. L'effectif total s'élèvera dans un premier temps à 4 500 hommes, mais pourrait être porté à 10 000. »*

En réponse à des questions des députés, le ministre de la défense a estimé à 60 millions de francs par mois le coût supplémentaire de la participation française à la FRR. Cette dépense devrait être prise en charge par le prochain « collectif » budgétaire soumis au Parlement.

Pour la première fois, M. Millon a donné des détails sur deux points précis. D'abord, l'embargo décrété par l'ONU *« est difficile à contrôler et son respect nécessiterait un renforcement de près de 4 000 hommes »*, un objectif d'autant plus discutable que *« rendre les frontières étanches suppose également une dispersion des unités »*. Ensuite, *« l'application du plan 40-104* [qui prévoit un retrait de la Forpronu sous commandement de l'OTAN et avec une contribution américaine] *exigerait la mise en place d'un contingent de 40 000 hommes »*. Le ministre de la défense a précisé, à cette occasion, qu'*« il n'entre pas dans les intentions du gouvernement de privilégier la thèse du retrait des « casques bleus »*.

Enfin, M. Millon a annoncé que, pour le renfort des moyens d'action des troupes déjà sur place, *« une batterie française de mortiers va être incessamment débarquée à Split »*, en Croatie, pour gagner la Bosnie.

Carl Bildt pourrait être nommé médiateur de l'UE en Bosnie

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

Helmut Kohl voit en Carl Bildt, le successeur pressenti de lord Owen au poste de médiateur de l'Union européenne en Bosnie, un brillant représentant de la nouvelle génération de conservateurs « sociaux » ; François Mitterrand aimait, dit-on, parler avec ce Suédois dégingandé des grands dossiers de politique étrangère et de défense, le trouvant moins candide que d'autres Nordiques attirés par les idées de *« sécurité commune »*. M. Bildt, qui devait rencontrer Jacques Chirac, mercredi à Paris, avait eu l'audace, au début des années 80, de contester la politique étrangère menée par Olof Palme, trop complaisante à ses yeux à l'égard de l'Union soviétique. Le premier ministre social-démocrate, assassiné en février 1986, avait trouvé en ce *« jeune homme bien élevé »* le seul politicien suédois capable de se mesurer à lui, sans complexes, sur son terrain favori : les affaires internationales. Carl Bildt n'avait alors qu'une trentaine d'années mais connaissait ses dossiers par cœur et le *« fort en thème »*, l'éternel *« premier de la classe »* – les qualificatifs varient – a accompli jusqu'à présent la carrière politique que beaucoup lui promettaient.

Député depuis 1979, il succède en 1986 à Ulf Adelsohn à la tête du Parti conservateur – deuxième formation politique du pays. Cinq ans plus tard, il devient premier ministre et dirige jusqu'en 1994 un gouvernement « bourgeois ». Une coalition fragile dont le principal mérite, durant une période de sévère récession économique, aura été de préparer la Suède à l'entrée dans l'Union européenne.

Le retour des sociaux-démocrates au pouvoir à Stockholm, en septembre 1994, renvoie Carl Bildt dans l'opposition. A quarante-cinq ans, il en est le chef, mais ce rôle ne semble pas le satisfaire. Certes, il continue depuis la tribune du Parlement à taquiner la gauche, qui n'ose pas, à son avis, ouvrir une discussion sur l'avenir de la politique de neutralité, les rapports futurs avec l'OTAN ou les questions liées à l'approfondissement de la coopération européenne et la défense commune.

S'il est la « bête noire » des sociaux-démocrates, ceux-ci prendront leur revanche en exploitant la récente affaire des mystérieux sous-marins étrangers narguant les côtes suédoises en Baltique. La défense nationale suédoise a dû admettre en effet qu'il ne s'agissait pas, dans certains cas, de submersibles mais de... visons nageurs émettant sensiblement les mêmes échos. Premier ministre à l'époque des « incursions », Carl Bildt, s'appuyant sur les rapports de ses services militaires, avait écrit personnellement à Boris Eltsine pour le prier de mettre fin à ces opérations dans les eaux territoriales suédoises. *« Grave erreur politique ! »*, se sont empressés de dire les sociaux-démocrates, et le dirigeant conservateur s'est fait tancer, en mai, par le comité constitutionnel du Parlement pour ne pas avoir averti les autres partis de l'envoi de cette fameuse lettre...

Les Russes affirment que l'affaire est classée et qu'elle ne laissera aucune séquelle dans les relations bilatérales. Quant aux sociaux-démocrates, ils ne paraissent pas mécontents de voir l'*« arrogant »* Carl Bildt quitter, un temps, la scène politique intérieure suédoise. Le gouvernement d'Ingvar Carlsson l'a assuré de son *« plein soutien »* s'il est nommé médiateur de l'UE. *« C'est un honneur pour notre pays »*, pouvait-on lire dans plusieurs journaux suédois, ces derniers jours, qui rappelaient quelques médiations confiées antérieurement à un Scandinave : Dag Hammarskjöld au Congo et Olof Palme dans le conflit Iran-Irak. Mais on estime à Stockholm que l'ex-Yougoslavie est un dossier autrement plus épineux. Comme pour toutes les affaires internationales, *Carl Bildt* l'a suivi de près. Il n'a jamais eu de point de vue arrêté sur cette guerre mais est hostile, en tout cas, à un retrait des « casques bleus » de Bosnie.

Alain Debove

Les regrets de Lord Owen

Lord Owen, médiateur démissionnaire de l'Union européenne en Bosnie, estime dans un entretien au *Figaro*, mardi 6 juin, que les blocages du processus de paix incombent essentiellement aux Etats-Unis. *« J'ai tenté tout ce qui était humainement possible. Il vient un moment où force est de constater qu'il est impossible de faire davantage. » « L'Union européenne,* ajoute-t-il, *m'a soutenu tout au long de ces trois ans. Nous avons eu des divergences. Tout ce que j'ai proposé n'a pas été accepté. » « Mon style peut aussi être discuté. Mais l'Union a appuyé loyalement le plan Vance-Owen. Elle a commis une erreur : accepter un compromis avec les Américains dans l'espoir qu'ils coopéreraient plus étroitement. Le plan a été bloqué. Les responsables de ce blocage portent une lourde responsabilité dans la situation actuelle »*.

Le débat sur l'ex-Yougoslavie à l'Assemblée nationale a eu lieu devant un hémicycle presque vide

LE SPECTACLE offert, mardi 6 juin, au Palais-Bourbon était surprenant, pour ne pas dire désolant. Au moment où le président de la République comme celui de l'Assemblée nationale plaident pour un renforcement des pouvoirs de contrôle du Parlement, les députés avaient jugé plus opportun de batailler sur le terrain des élections municipales plutôt que de participer au débat, annoncé depuis le 31 mai, sur la situation en ex-Yougoslavie. Si quatre-vingts d'entre eux étaient présents, en début de séance, pour écouter les interventions du premier ministre, Alain Juppé, puis des ministres des affaires étrangères, Hervé de Charette, et de la défense, Charles Millon, ils n'étaient guère plus d'une quinzaine, deux heures plus tard, au terme d'un débat sans grand relief. Quant au président de la commission des affaires étrangères, Valéry Giscard d'Estaing, il n'avait pas même estimé nécessaire d'être présent.

Pourtant, il aurait pu entendre le premier ministre définir, à nouveau, les deux axes de la politique française. D'une part *« la relance de la négociation entre les belligérants »*, qui suppose, notamment, *« un moratoire complet des activités militaires en Bosnie comme en Croatie pendant un délai suffisant »*. D'autre part, la nécessité de *« renforcer la Forpronu »*, en particulier en *« regroupant ses moyens sur le terrain, autant que faire se peut, notamment en obtenant la fermeture des sites de regroupement d'armes lourdes entreposées dans la zone de Sarajevo »*. Charles Millon a précisé la *« spécificité »* de la brigade multinationale de réaction rapide qui sera placée *« sous le contrôle opérationnel des commandants des forces des Nations unies en ex-Yougoslavie, donc du général Janvier »*, autrement dit, *« d'une chaîne de commandement claire »*. *« Sans doute, n'avons-nous pas atteint notre objectif, notre seul objectif, qui est la paix. Au moins avons-nous évité que la guerre n'embrase toute la région »*, a conclu M. Juppé.

« ÉLÉMENT POSITIF »

Sur les grandes orientations de l'attitude française, le gouvernement bénéficie manifestement d'un consensus assez large de la part de la majorité et de l'opposition. Ainsi, Henri Emmanuelli, premier secrétaire du PS, a qualifié d'*« élément positif »* la création de la force de réaction rapide, en espérant la voir *« se concrétiser définitivement »*. Il a également approuvé la *« voie moyenne »*, *« combinant l'action diplomatique à la pression militaire »*, suivie par la France, tout en rappelant que c'était *« la solution prônée par tous les gouvernements de François Mitterrand »*. De même, Jean-François Deniau, député du Cher et orateur du groupe UDF, s'est réjoui, non sans quelque amère ironie, de constater la volonté du gouvernement de *« passer des résolutions aux actes, après un enchaînement, pendant quatre ans, de résolutions qui ont été violées en permanence »*. François Guillaume, député de Meurthe-et-Moselle et porte-parole du groupe RPR, a assuré le gouvernement de son *« soutien indéfectible »*. Georges Hage, lui-même, au nom du groupe communiste a apporté ses encouragements au gouvernement qui a su *« raison garder face à la dialectique infernale des provocations et des ripostes »*.

Toutefois, les interrogations n'ont pas manqué, notamment sur les bancs de la majorité. Ainsi, Jean-François Deniau a regretté que *« nous n'ayons pas, durant les quatre années passées, été suffisamment clairs en ce qui concerne la voix de la France et celle de l'Europe »* en Bosnie et appelé à *« changer de méthode »* et à *« changer le mandat des Nations unies »*. François Guillaume, très critique à l'égard de l'ONU, s'est interrogé : l'opération de regroupement des unités de la Forpronu *« n'est-elle pas la première étape d'un retrait définitif ? »*. Charles Millon s'en est défendu, soulignant que l'objectif du gouvernement était *« inverse »*. *« Il va de soi,* a-t-il ajouté, *que si nos gouvernements étaient acculés* (...) *à prendre la décision dramatique et ultime de retirer de Bosnie les soldats qui œuvrent inlassablement pour la paix, alors, bien sûr, cette force devrait être utilisée dans la manœuvre générale, lourde et dangereuse, qui s'imposerait. »*

Jean-Baptiste de Montvalon et Gérard Courtois

Bernard-Henri Lévy estime, lors d'une manifestation à Paris, que « le fond du ridicule et du déshonneur » a été atteint

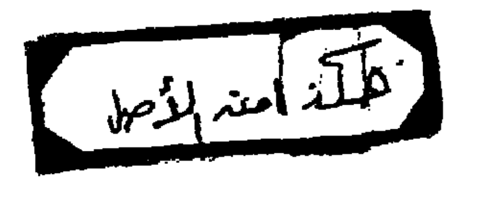
CINQ CENTS personnes ont manifesté, mardi 6 juin à Paris, pour réclamer un durcissement de la politique française en ex-Yougoslavie. Commencé sur la place du Panthéon à 18 h 30, le rassemblement s'est terminé à proximité de l'Assemblée nationale à 21 h 30. Entre-temps, les marcheurs ont traversé les quartiers de l'Odéon et de Saint-Germain-des-Prés en égrenant la liste des noms des soixante-dix victimes tuées dans le bombardement du 25 mai à Tuzla. Les communautés bosniaque et croate de France avaient appelé à la manifestation ainsi que les comités contre la purification ethnique et une vingtaine d'intellectuels. Les organisateurs, qui espéraient qu'une délégation pourrait être reçue à l'Assemblée, n'ont pas obtenu satisfaction.

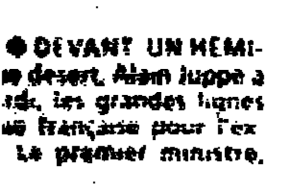
Parmi les orateurs, le professeur Schwartzenberg a fait remarquer qu'un *« changement de langage »* était intervenu dans la politique française en Bosnie et il s'est félicité de ce que la diplomatie ose enfin appeller *« terroristes »* ceux qu'elle considérait hier encore comme des interlocuteurs. Le philosophe André Glucksmann a fait la même constatation, ajoutant que de plus en plus de Français commençaient à partager le point de vue que les comités de soutien à la Bosnie défendaient depuis trois ans sur la nature de l'agression.

Au nom du comité Vukovar-Sarajevo, créé il y a exactement trois ans lors d'une manifestation similaire, Alain Finkielkraut a appelé à s'arrêter sur le massacre de Tuzla avant que *« les images des morts »*, déroulées devant une opinion blasée par les horreurs du XXe siècle, ne continuent à *« ensevelir les morts »*. Il a dénoncé l'esprit humanitaire qui *« parle de crime quand on touche aux siens et de belligérance quand ce sont les victimes de sa compassion qui sont visés sur Sniper Alley »* (le boulevard de Sarajevo où les francs-tireurs tirent sur les civils). Il a aussi regretté que les politiciens prennent *« leur absence d'émotion pour une preuve de liberté d'esprit et de clairvoyance »*.

Enfin, Bernard-Henri Lévy a estimé que le *« fond du ridicule et du déshonneur »* était atteint. *« Ces militaires qui se sont mis en position d'otages ne le sont que parce que leur mandat est absurde »*, a-t-il dit. Mais s'estimant moins seul, désormais, à voir dans les dirigeants serbes de Bosnie des « terroristes » ou des *« psychopathes dangereux »*, il a ajouté qu'il était permis *« d'espérer un peu »*. Il s'est placé dans la perspective d'une libération par la force *« non pas seulement des « casques bleus » mais des 300 000 otages de Sarajevo »*. Et, lorsque ce jour arriverait, il apparaîtrait aux yeux de l'opinion que les Serbes n'étaient que *« de mauvais soldats et des maîtres-chanteurs pitoyables »* et qu'ils *« n'étaient forts que de notre faiblesse »*.

Corine Lesnes





es Occidentaux en Bosnie

Yougoslavie à l'Assemblée nationale
ant un hémicycle presque vide

M. Chirac consulte des experts avant d'arrêter sa décision sur une reprise des essais nucléaires

La France va accélérer son programme de simulation en laboratoire

Avant de prendre sa décision sur la reprise, ou non, par la France de ses essais nucléaires, Jacques Chirac a commencé de consulter des experts. Le premier ministre a demandé à Charles Millon d'accélérer le programme, dit Palen, de simulation des expériences en laboratoire. Le coût de ce programme est évalué à 10,5 milliards de francs, sur une durée de huit ans.

DANS LA LETTRE de mission que le premier ministre lui a adressée, mardi 6 juin, Alain Juppé demande au ministre de la défense de *« préparer sans délai »* à l'intention du chef de l'Etat *« tous les éléments d'appréciation nécessaires sur la question des essais nucléaires »*. Il demande aussi à M. Millon d'*« accélérer le programme de simulation des essais »*, censé se substituer aux tirs en vraie grandeur, et de *« préparer les décisions à prendre en 1996 pour le renouvellement des composantes »* de l'arsenal nucléaire, basé sur trois systèmes d'armes.

C'est en avril 1992 que la France, sur une initiative personnelle de François Mitterrand, a suspendu ses expériences nucléaires à Mururoa, en Polynésie. Depuis, les Etats-Unis (et la Grande-Bretagne, qui réalise ses essais sur le sol américain) et la Russie se sont engagés sur la même voie. Seule, la Chine a pratiqué six expérimentations à ce jour.

Durant la campagne présidentielle, Jacques Chirac avait indiqué que de nombreux experts estimaient que la France a besoin de réaliser encore quelques essais pour la crédibilité de ses armes avant de passer à la simulation en laboratoire au siècle prochain. *« Si tel était bien le cas*, avait-il ajouté, *il faudra prendre cette décision rapidement. »*

Le futur chef de l'Etat faisait allusion à un rapport rédigé, à la demande du premier ministre de l'époque, Edouard Balladur, par un comité d'experts présidé par le chef d'état-major des armées, l'amiral Jacques Lanxade, et composé de représentants des états-majors et du Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Ce rapport n'a pas été rendu public. Mais on a su assez vite qu'il concluait à deux points majeurs. D'abord, la crédibilité de l'arsenal nucléaire, en son état actuel, n'est pas entamée jusqu'en 2010, sauf imprévu. Ensuite, la modernisation de cet armement requiert d'organiser un peu moins d'une dizaine de tirs en vraie grandeur, avant que la simulation – grâce à un laser mégajoule qui sera installé près de Bordeaux, à des ordinateurs puissants et à des matériels de spectrographie – puisse, après 2002, rendre les mêmes services que des essais. Cette simulation coûtera 10,5 milliards de francs en huit ans.



UNE RÉFLEXION GLOBALE

Au moins quatre raisons militent pour une reprise des expériences à Mururoa, selon ces experts. La première est qu'il faut tester et calibrer les instruments de simulation eux-mêmes. La deuxième est que la France a besoin de réaliser encore des progrès dans la miniaturisation et la *« furtivité »* des armes. La troisième raison est qu'il faut pouvoir déployer des armes disposant de sécurités suffisantes et qu'elles n'explosent que sur commande. La quatrième raison, enfin, est liée au fait que la France aura probablement, au siècle prochain, des systèmes porteurs (avions Rafale) ou des lanceurs (missiles embarqués sur sous-marins ou missiles sol-sol) dont les charges nucléaires devront avoir des performances opérationnelles nouvelles et exigeant, donc, des essais en vraie grandeur.

C'est pourquoi, dans sa lettre de mission à M. Millon, le premier ministre associe deux prioités : la plus urgente, qui est relative à la continuation – ou non – des essais à Mururoa, et l'autre qui peut attendre une décision en 1996 et qui a trait au renouvellement de l'une ou de l'autre des *« composantes »* actuelles.

De même qu'il a été communiqué en son temps à M. Mitterrand, le rapport de l'amiral Lanxade est aujourd'hui à l'Elysée, à la disposition du nouveau chef de l'Etat, chef des armées selon la Constitution. M. Millon vient d'être chargé par M. Juppé de réunir *« sans délai »* tous les éléments qui permettront à M. Chirac d'appprécier cette question des essais, le président de la République ne s'interdisant pas de solliciter, par ailleurs, l'avis de spécialistes de son choix. En effet, une règle établie par le général de Gaulle à partir de 1960, date des premières explosions françaises au Sahara, et strictement appliquée par ses successeurs, veut que la préparation de chaque essai et celle de l'expérience elle-même soient autorisées par le chef de l'Etat. C'est un domaine qui relève d'une initiative souveraine du président de la République, un acte communément dit *« régalien »* par lequel il peut s'affranchir des avis, des conseils ou des suggestions qu'il a recueillis.

Cette pratique s'explique par l'importance des répercussions nationales et internationales de réprobation que peut avoir un essai nucléaire. Elle peut aussi justifier le fait que M. Chirac examine la question à la lumière des entretiens qu'il aura, le 14 juin prochain, à Washington, avec Bill Clinton. Les Etats-Unis sont dans un cas comparable à celui de la France, puisqu'ils ont suspendu leurs expériences, au détail près qu'ils sont plus avancés qu'elle dans la conception des instruments nécessaires à la simulation en laboratoire.

Le moratoire – qui dure depuis 1992 et que, seule des puissances nucléaires, la Chine n'observe pas – pèsera fortement dans la décision de M. Chirac. S'il rompt ce moratoire, le chef de l'Etat devra agir par étapes. Il devra commencer par ordonner de remettre en état de fonctionner les sites de Polynésie, mis en veilleuse. Il devra ensuite invoquer publiquement, comme le lui suggère le rapport de l'amiral Lanxade, des impératifs absolus de sécurité nationale pour justifier la reprise des essais. Il devra enfin promettre de s'en tenir à une série d'explosions plus courte que ne le suggèrent les experts et, surtout, limitée dans le temps et dans la gamme des puissances engagées. Il devra également convaincre le contribuable français que ces essais sont indispensables à l'heure où l'Etat – armées incluses – doit réduire son train de vie. Dans sa lettre de mission, M. Juppé rappelle à M. Millon que le ministère de la défense, dont les crédits ont déjà été amputés de 7 milliards de francs pour 1995, n'est pas davantage épargné par *« la politique globale de réduction des déficits publics »*.

Jacques Isnard

La mise en garde de M. Jospin...

PLUSIEURS responsables politiques, notamment du Parti socialiste, se sont élevés, mardi 6 juin, contre l'éventualité d'une reprise des essais nucléaires par la France, après que le ministre de la défense, Charles Millon, eut confirmé qu'un rapport officiel concluait à la nécessité d'une nouvelle série de tirs dans le Pacifique sud.

Lionel Jospin, qui s'exprimait lors d'une réunion publique à Saint-Etienne, mardi soir, a *« mis solennellement en garde »* le président de la République contre une reprise des essais, qui serait *« une décision prise à contre-temps de l'évolution historique »*. Pour l'ancien candidat socialiste à l'élection présidentielle, *« si M. Chirac prend la responsabilité de renouer avec les essais nucléaires dans le Pacifique, il commettra une erreur sur le plan politique et sur le plan diplomatique »*, a ajouté M. Jospin. Jean Glavany, porte-parole du PS, a indiqué qu'*« il faut savoir résister à la pression des experts et des technocrates »* et qu'*« être un chef d'Etat, c'est aussi savoir dire « non » à des experts qui poussent toujours dans le mauvais sens »*. Jean-Michel Boucheron, député (PS) d'Ille-et-Vilaine, ancien président de la commission de la défense nationale de l'Assemblée nationale, a affirmé que de nouveaux essais *« seraient inutiles à notre force de dissuasion, crédible pour au moins vingt ans »*, et *« inutiles face à des défenses antimissiles dont la modernisation est stoppée »*.

... et de la Nouvelle-Zélande

AUCKLAND
de notre correspondante

Réagissant au rapport Lanxade récemment transmis à M. Chirac (*Le Monde* du 7 juin), la Nouvelle-Zélande a une nouvelle fois mis en garde la France contre toute tentation de reprendre les essais nucléaires à Mururoa. Au Parlement, le premier ministre conservateur Jim Bolger a annoncé que *« la Nouvelle-Zélande répondrait fermement et de manière appropriée à la France »* sans plus de précisions. M. Bolger a rappelé qu'il avait lui-même averti Jacques Chirac, lors d'une rencontre, à Paris, le 8 mai, qu'une reprise des essais *« serait mal ressentie dans la région »*. *« Mon espoir, partagé par tous les Néo-Zélandais est que le nouveau président français ne recommencera pas les essais »*, a indiqué le premier ministre néo-zélandais.

Le débat sur les essais français s'est télescopé avec une discussion sur l'engagement néo-zélandais en Bosnie. Répondant à un député de l'opposition travailliste qui s'inquiétait des incidences d'une rupture des relations militaires avec Paris sur les modalités de la présence de Wellington au sein de la Forpronu, M. Bolger s'est interrogé : *« Faut-il punir le peuple de Bosnie qui souffre d'une façon si atroce en ce moment à cause d'une décision que prendrait le gouvernement français et qui concerne le Pacifique ? »*

Florence de Changy

Greenpeace dépêche un nouveau « Rainbow-Warrior » à Mururoa

LE 10 JUILLET 1985, le navire du mouvement Greenpeace *Rainbow-Warrior* coulait dans le port d'Auckland (Nouvelle-Zélande), atteint par deux charges explosives. Sur ordre du gouvernement français, les agents secrets français avaient ainsi mis un terme à l'expédition que les écologistes devaient mener sur le site de Mururoa, afin d'alerter le monde sur le danger des essais nucléaires. L'attaque du *Rainbow-Warrior*, qui entraîna la mort d'un photographe de Greenpeace, fit vaciller le gouvernement français, débouchant sur les démissions du ministre de la défense, Charles Hernu, et du directeur général de la DGSE de l'époque, l'amiral Pierre Lacoste.

Dix ans plus tard, le 13 juin 1995, un nouveau *Rainbow-Warrior* (lancé à Hambourg le 10 juillet 1986) va quitter le port d'Auckland pour croiser dans les parages de Mururoa. Avec le même objectif : tenter de peser sur le gouvernement français pour qu'il renonce définitivement aux essais souterrains menés dans ses atolls du Pacifique sud.

TROIS FRANÇAIS A BORD

Cette fois, pourtant, le contexte a changé. Par la volonté du président François Mitterrand en 1992, la France a interrompu ses essais nucléaires, comme l'ont fait après coup les Etats-Unis, la Russie et la Grande-Bretagne. Greenpeace craint cependant que, avec l'arrivée d'un nouveau président de la République, la France ne soit tentée de renouer avec les essais en vraie grandeur. Le rapport remis à l'Elysée par l'amiral Lanxade (*Le Monde* du 7 juin) ne peut que confirmer le mouvement pacifiste dans ses craintes. C'est pourquoi les militants de la *« paix verte »* ont décidé de remettre symboliquement en ligne le successeur homonyme du navire détruit. Avant même la rencontre à Washington, le 14 juin, entre les présidents Clinton et Chirac. *« Greenpeace ne mène pas le combat contre la France, mais contre tous les essais nucléaires depuis 1971 »*, a précisé Pénélope Komitès, directrice de Greenpeace France, au cours d'une conférence de presse le 6 juin à Paris. *« Tout essai est un acte proliférateur »*, a pour sa part souligné Ben Cramer, chargé du nucléaire militaire. Pour lui, la France porte la responsabilité d'avoir brisé en 1960 le moratoire accepté en 1958 par les Etats-Unis et l'URSS.

« Quoi qu'en disent les experts, la décision de reprendre les essais est avant tout politique », a insisté Jean-Luc Thierry, chargé du nucléaire civil. *« On peut d'ailleurs fort bien mettre au point une bombe sans essais, comme l'ont montré les Israéliens. »* La décision est donc irrévocable, au moins tant que la France ne confirmera pas sa renonciation aux essais. Le *Rainbow-Warrior* va cingler vers l'atoll de Mururoa, avec à son bord au moins trois Français, dont l'incontournable Mgr Gaillot, et l'indépendantiste tahitien Oscar Temaru. *« Si Chirac annonce la suspension définitive, le bateau fera demi-tour »*, a précisé Pénélope Komitès. *« En partant le 13 juin, avant la rencontre de Washington, nous prenons le risque de la dissuasion »*, a conclu d'un clin d'œil Ben Cramer.

Roger Cans

Chili : réduction de peine accordée au général Contreras

SANTIAGO. La plus haute instance juridique du Chili a accepté, mardi 6 juin, une demande de réduction de peine de quinze mois présentée par les avocats du général Manuel Contreras, condamné le 30 mai à sept années de détention pour son rôle dans l'assassinat, en 1976 à Washington, de l'ancien ministre des affaires étrangères Orlando Letelier. Le général Contreras, chef de la police politique sous la dictature du général Pinochet, avait été placé en détention à l'hopital militaire de Santiago en 1978, pendant l'examen par le Chili d'une demande américaine d'extradition. La Cour suprême a accepté à l'unanimité de décompter cette période de sa peine. Un autre recours demandant l'annulation pure et simple de la condamnation a été rejeté. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **UNION EUROPÉENNE : Jacques Chirac a longuement reçu** Jacques Santer, président de la Commission européenne, mardi 6 juin à l'Elysée, pour préparer les prochaines échéances européennes et internationales, notamment le sommet européen qui clôturera les 26 et 27 juin, à Cannes, l'actuelle présidence française de l'Union. Jacques Santer doit prendre part, vendredi, à Paris, au dîner auquel le nouveau président français a convié les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze. – *(AFP.)*

■ **ROUMANIE : les grévistes du secteur énergétique** ont, dans la nuit de lundi 5 à mardi 6 juin, mis fin à leur mouvement après avoir obtenu une hausse de 5 % de leurs salaires. La production d'électricité avait chuté de 20 % depuis le début de cette grève. – *(AFP.)*

■ **HONGRIE : le Parlement devra élire** le président de la République le 19 juin a annoncé, mardi 6 juin, le président de l'Assemblée. Les deux partis gouvernementaux, le Parti socialiste et l'Alliance des démocrates libres, ont récemment déclaré qu'ils soutenaient la réélection du président sortant, Arpad Göncz. L'opposition n'a pas encore présenté de candidat. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : quinze maquisards** du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et un soldat turc ont été tués lors d'accrochages dans la région d'Alanduz, ce qui porte à trente-trois le nombre de maquisards du PKK tués en une semaine dans cette région, à la frontière avec l'Iran et l'Irak. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **COLOMBIE : trois actions de guérilleros** d'extrême gauche ont fait huit morts et quatre blessés, mardi 6 juin, dans différentes localités du département d'Antioquia (nord-ouest). Par ailleurs, l'Armée nationale de libération a décidé de suspendre tout contact avec le gouvernement, après la décision de ce dernier d'offrir des récompenses pour la capture des principaux chefs des mouvements de guérilla. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **UNION EUROPÉENNE : la Commission de Bruxelles a averti la France**, une nouvelle fois, mardi 6 juin, qu'elle entamerait une action devant la Cour européenne de justice si le gouvernement ne prenait pas des mesures pour assurer la libre circulation des produits agricoles espagnols en France. La semaine dernière, près de Nîmes, des agriculteurs du Midi avaient de nouveau attaqué des transporteurs routiers venant d'Espagne. La Commission européenne a regretté que *« les autorités françaises n'aient pas démontré leur capacité à prévenir de telles agressions »*. – *(AFP.)*

■ **FMI : un document prévoyant de renforcer** les pouvoirs du Fonds monétaire international dans les cas d'urgence aurait déja été préparé comme partie du communiqué final du sommet des Sept (G7) qui doit se tenir à Halifax au Canada du 15 au 17 juin. Ce document de onze pages, rapporte le *Herald Tribune*, prévoirait un mécanisme financier d'urgence dans les cas de crise du type de celle que vient de connaître le Mexique. Le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin, a redit de son côté que le FMI devait *« développer une plus grande capacité de surveillance »*.

■ **POLOGNE : un plan anti-inflation** a été adopté par le gouvernement, mardi 6 juin. Des contrôles de prix alimentaires, des quotas d'importation sans droits de douane sont en particulier prévus pour tenter de ramener la hausse des prix en 1995 à environ 20 %, contre 32 % en rythme annuel au mois d'avril.

L'armée burundaise encercle les quartiers hutus de Bujumbura

Les militaires s'apprêtent à donner l'assaut

Après les affrontements qui ont fait plusieurs dizaines de morts, habitants et miliciens ont évacué Kamenge et Kinama, deux quartiers de la capitale burundaise que l'armée – en majorité tutsie – veut « nettoyer ». Un vaste cordon de sécurité a été établi, mercredi 7 juin, autour de ces quartiers.

NAIROBI
de notre correspondant

Le premier ministre burundais, Antoine Nduwayo, a annoncé, dans un discours radiodiffusé, lundi 5 juin, une prochaine intervention de l'armée à Kamenge et à Kinama, les derniers quartiers de Bujumbura habités par des Hutus. Ces déclarations ont déclenché une nouvelle vague de départs. Ceux qui s'accrochaient à leur maison, pour *« éviter qu'elle ne soit pillée par les soldats »*, se sont décidés à fuir pour se mettre à l'abri dans la campagne. Selon certaines informations, des rebelles auraient aussi abandonné les quartiers avec leurs armes, estimant sans doute qu'ils ne pourront tenir tête à un assaut en règle de l'armée. Kamenge et Kinama, qui donnent sur les collines de l'arrière-pays, ne sont pas totalement encerclés.

Voilà trois jours que la capitale burundaise s'attend à un *« assaut imminent »*. Cependant, l'armée prend son temps pour mettre la dernière main, en concertation avec le gouvernement, à un *« plan d'intervention »* dans ces deux bastions des groupes rebelles hutus, avec lesquels elle semble déterminée à en finir. *« On leur laisse une chance de partir »*, a déclaré le colonel Jean Bikomagu, chef d'état-major de l'armée, en précisant qu'*« on ne sera pas trop brutal, car ce sont nos concitoyens »*.

A Kamenge, les chefs rebelles se disent prêts à résister à tout prix : *« Si nous partons, les militaires détruiront nos maisons et empêcheront les Hutus de revenir. »* Interrogé sur ses moyens de résistance, le major Clément, des Forces de défense de la démocratie (FDD), l'opposition hutue armée, a répondu que *« lorsqu'on est animé d'un esprit libérateur, tout moyen est bon : une pierre, un couteau, une lance... »*.

La commission mixte, qui réunit officiers et membres du gouvernement, a aussi évoqué la question d'un *« retour contrôlé »* des populations civiles qui ont fui. Quelque trente mille personnes originaires de Kinama et Kamenge se sont dispersées, depuis le début des troubles, dans les collines surplombant la capitale, qui logeant chez l'habitant, qui dormant dans les champs.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) leur distribue des vivres fournis par le Programme alimentaire mondial (PAM). Ces gens, qui disent n'avoir aucune confiance dans leur armée à majorité tutsie, affirment se sentir plus en sécurité sous la protection des rebelles – hutus comme eux. Pour prévenir toute incursion des forces régulières, ces derniers ont déjà creusé des tranchées en travers des pistes qui montent dans les collines.

Il n'y a toujours aucun bilan officiel des affrontements de ces derniers jours, mais les habitants de Kamenge parlent d'*« une trentaine de tués et d'une vingtaine de blessés »*. Les combats ont eu lieu jusqu'à maintenant à l'arme légère, mais on s'attend à ce que l'armée bombarde le quartier avant de l'investir, comme les fois précédentes. La dernière opération des forces de l'ordre remonte à septembre 1994. Les soldats étaient entrés dans un quartier déserté par ses habitants et ses rebelles, et avaient fouillé chaque maison avant de se retirer quelques semaines plus tard.

« TUTSIFICATION »

Selon une source diplomatique, il est possible que ce même schéma se reproduise. Mais, pour d'autres, l'état-major est décidé à empêcher les *« bandes armées »* de se réinstaller à Kamenge en profitant du retour des civils. Depuis le début de la *guérilla*, en 1994, les maquisards des FDD se sont aguerris et représentent une plus grande menace pour l'armée, qui sera tentée de les contenir à l'extérieur de la capitale.

Avec l'apparition de ce groupe armé, tout Hutu est désormais considéré comme un rebelle potentiel, et, pour repousser le danger, les extrémistes tutsis envisageraient de chasser l'ensemble des Hutus de la capitale. Le processus de « tutsification » de Bujumbura, commencé en février 1994, a continué jusqu'à aujourd'hui, au prix de centaines de morts civils, principalement hutus. Il pourrait bien s'achever avec l'assaut sur Kamengue.

Jean Hélène

Un nouveau mandat pour l'ONU au Rwanda ?

A deux jours de l'expiration du mandat de la Mission des Nations unies au Rwanda (MINUAR), d'importantes divergences subsistent entre le secrétaire général de l'ONU et les autorités de Kigali. Boutros Boutros-Ghali a proposé de ramener les effectifs des « casques bleus » de 5 500 à 23 330 hommes et de modifier, dans un sens restrictif, leur mandat. Mais le Front patriotique rwandais (FRPR) ne veut pas entendre parler, pour le moment, d'une force de plus de 1 800 hommes dont le mandat, prolongé jusqu'au 9 décembre 1995, ne serait pas renouvelable. M. Boutros-Ghali estime que cet effectif serait insuffisant pour l'accomplissement d'un mandat, fût-il limité à la protection des installations des Nations unies et à l'instauration de *« la confiance et d'un climat de stabilité favorable au retour des réfugiés et des déplacés »*. – *(AFP.)*

Les services spéciaux italiens démantèlent un réseau terroriste islamique

Douze ressortissants algériens et marocains ont été arrêtés

ROME
de notre correspondant

Les carabiniers des services spéciaux qui les surveillent depuis plus d'un an en sont convaincus : les douze ressortissants algériens et marocains qui ont fait l'objet d'un mandat d'arrêt, mardi 6 juin, sur l'ordre du parquet de Naples, faisaient partie d'un réseau terroriste islamique qui préparait des attentats en Europe. Les charges retenues contre eux vont de l'association subversive à finalité terroriste au trafic et détention d'armes illégale, en passant par la falsification de documents.

Selon les enquêteurs qui ont passé les menottes, à Naples, Rome, Milan et Pavie, le réseau avait un rôle de première importance en Europe, où il était chargé d'assurer les liaisons avec les groupes armés algériens et préparait de faux papiers pour protéger les terroristes recherchés dans d'autres pays. L'organisation fournissait aussi un appui logistique aux exilés de l'ex-Front islamique du salut (FIS) et du Groupe islamique armé (GIA). Il faisait également œuvre de prosélytisme pour recruter des hommes et les envoyer en Algérie et en Bosnie.

Les carabiniers sont arrivés à ce résultat grâce à des écoutes qui ont permis d'intercepter des conversations ayant trait au trafic d'armes, en direction de l'Algérie et des pays de l'Est *via* l'Italie, et à des préparatifs en vue d'attentats à commettre en Europe. Le réseau pourrait ausi avoir joué un rôle dans la tuerie perpétrée à bord du cargo *Luciana*, en juillet 1994, quand sept marins italiens avaient été égorgés dans le port algérien de Djendjen.

Selon la police algérienne, le chef présumé du réseau, Djamel Lounici, serait un membre de la « brigade du serment », une branche du GIA. Il est soupçonné d'avoir participé, en août 1992, à l'attentat de l'aéroport d'Alger, et, deux ans plus tard, à l'assassinat de deux touristes espagnols, dans un hôtel de Marrakech. Lounici avait été plusieurs fois arrêté en Italie mais avait été relaxé jusqu'à sa dernière interpellation, le 10 mai, à la demande du tribunal de grande instance de Paris, au titre d'une enquête sur des attentats contre des ressortissants français. Son arrestation a eu un grand écho en Italie, où l'on craint que *« l'Internationale islamique du terrorisme »*, dont le réseau démantelé pourrait être un premier anneau, puisse choisir comme base la péninsule en raison de sa position géographique.

Salvatore Aloise

La rage de vivre des jeunes Algériens

*« **NOUS SOMMES** les enragés de. l'espoir, les enragés de la vie, les enragés de la paix ! »* Hakim Addad, secrétaire national du Rassemblement Actions Jeunesse (RAJ), a l'enthousiasme communicatif et la certitude solidement ancrée que lui et les siens ne se battent pas contre des moulins à vent. Spontanéité, mépris des obstacles, activisme militant leur servent d'exutoire et brouillent les repères d'une vision par trop manichéiste que les Algériens ont de leur propre jeunesse, *« vouée à la désespérance morbide et incapable de se prendre en charge »*.

Les difficultés ne manquent pas cependant : réserves et suspicion des autorités, qui voient d'un mauvais œil une association de jeunes échapper à leur contrôle et mettre en doute leurs certitudes du *« socialement correct »*, absence de moyens financiers et de locaux, boycottage par les médias publics de leurs activités. Le secrétaire général du RAJ, la trentaine, semble balayer tous ces obstacles. *« Nous avons plus de dettes que d'argent et plus d'espoirs que de dettes. Contre 10 000 dinars de dettes, nous possédons 10 millions d'espoirs »*, affirme-t-il. Et cela marche, apparemment. Le RAJ a lancé, il y a quelques mois, une pétition nationale, intitulée *« Paix aujourd'hui, droit pour toujours »*, qui visait à rassembler quelque cinq mille signatures. *« La paix doit nous être restituée, MAINTENANT. L'avenir n'est pas à prévoir, mais à permettre »*, déclarait le manifeste. Appel entendu puisque les *« enragés »* ont récolté plus de vingt mille signatures aux quatre coins du pays.

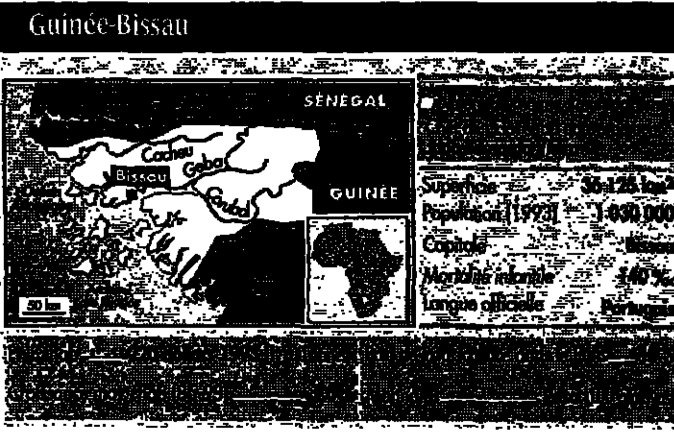
Pour couronner le tout, le RAJ a réussi l'exploit de faire danser et rire une dizaine de milliers de jeunes Algériens et Algériennes, dans un gala non-stop – du jeudi après-midi 1er au vendredi 2 juin à l'aube – au complexe La Coupole, sur les hauts de la capitale. Pendant près de seize heures, garçons, filles en hidjab ou en jeans, familles aussi, bloqués par le couvre-feu, se sont donné le plaisir un peu fou d'oublier leur rude quotidien.

Ali Habib

La Guinée-Bissau érige la débrouillardise en politique

BISSAU
de notre envoyé spécial

Libération éclair d'un otage aux mains de malfrats, exercice de tir, neutralisation d'un groupe de truands surpris au volant de leur véhicule... Treillis noir, visage masqué, matraque américaine à la ceinture, les premiers CRS de la Guinée-Bissau ont impressionné la brochette d'invités venus assister à leur entraînement dans un vaste hangar de l'aéroport de Bissau, la capitale, où finissent de mourir deux antiques appareils russes – ce qui reste de l'aviation militaire du pays.



Parmi les cent cinquante membres de la brigade rapide d'intervention (BRI) – de robustes gaillards recrutés dans les villages de brousse en respectant la diversité ethnique du pays –, quinze ont eu droit à une formation de choc pour en faire des « superflics », une sorte de GIGN aux couleurs de la Guinée-Bissau, capable d'intervenir en cas de prises d'otages. Mais celles-ci sont inexistantes dans ce pays, où les manifestations de rue continueront sans doute d'être traitées selon les méthodes traditionnelles.

La vocation inavouée de la BRI est d'être placée sous la bannière des Nations unies pour remplir des tâches de police internationale. *« Avec cette brigade, la Guinée-Bissau dispose d'une police conforme aux standards internationaux. Le pays va y gagner quelques devises »*, dit un diplomate occidental. En attendant d'aller se couvrir de gloire à l'étranger, les hommes de la brigade – dont une femme galonnée – rencontrent les mêmes problèmes que les autres fonctionnaires du pays : le non-versement des salaires par un État désargenté. Le gouvernement s'était engagé à leur fournir un demi-sac de riz chaque mois. Il ne leur en a pas encore donné le premier grain. Alors, certains membres de l'unité d'élite ont transgressé la loi. Ils ont dû démissionner. D'autres gagnent un peu d'argent en nettoyant les vitres du nouveau centre culturel français, installé dans la capitale.

La débrouillardise est une vertu nationale. L'État sait donner l'exemple lorsqu'il s'agit de monnayer sa voix sur la scène internationale. Pour prix de son soutien à l'« autre Chine », celle de Taïwan, Bissau a obtenu un nouvel aéroport, en cours de construction, un hôpital, naguère pris en charge par Pékin, et plusieurs centaines de logements neufs dans la capitale. Les pays de l'Union européenne (UE) ne sont pas moins généreux. Leurs dons dépassent – de loin – les recettes fiscales encaissées par l'État. Et lorsqu'un diplomate de l'UE demande à Bissau de soutenir Renato Ruggiero, candidat européen à la direction de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), il est entendu.

NOIX DE CAJOU

A peine plus grande que la Belgique, peuplée d'un million d'habitants, la Guinée-Bissau n'a pas véritablement le choix. Saignée à blanc par le colonialisme portugais, quinze ans de guerre d'indépendance et autant d'expérience marxiste, le pays est l'un des plus démunis d'Afrique. L'espérance de vie à la naissance n'excède pas trente-neuf ans (soixante-dix-sept ans en France). Le paludisme est endémique, et une épidémie de choléra a fait, en 1994, plusieurs centaines de morts.

Le principal produit d'exportation est la noix de cajou. L'industrie est inexistante. Le pays n'a ni raffinerie de pétrole ni chemin de fer. Le réseau routier est médiocre. L'aéroport international de Bissau ne possède aucun dépôt de kérosène. La première université reste à construire. Le nombre annuel de touristes ne dépasse pas deux mille. La presse est embryonnaire – aucun quotidien, une radio, trois heures de programmes de télévision par jour – et le peso ne vaut pas grand-chose.

Le tableau est sombre mais pas désespéré. La Guinée-Bissau n'est pas le Zaïre ou le Tchad. Les députés ont été élus le plus démocratiquement du monde. L'opposition au président Joao Bernardo Vieira dispose de trente-huit sièges sur cent au Parlement. Il n'y a plus de prisonniers politiques. En l'absence d'une classe de parvenus, la cohésion sociale est forte. L'économie se redresse, même si *« le rythme est lent »*, regrette Manuel Santos, un ancien guérillero, célèbre pour avoir abattu un avion portuguais avec un missile sol-air, reconverti dans les affaires avec l'ancienne puissance coloniale. Les eaux du pays comptent parmi les plus poissonneuses du continent noir. Les gisements de bauxite ne demandent qu'à être exploités, tout comme l'agriculture ou les ressources touristiques.

En attendant ces lendemains qui chantent, le pays vit, depuis 1994, sous un régime classique d'*« ajustement structurel élargi »*, imposé par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Les élites du pays approuvent les sacrifices qu'il implique sans états d'âme. Plaisantant à moitié, le premier ministre, Manuel Saturnino da Costa, avertit : *« Dans ma poche, j'ai un un papier avec le nombre de fonctionnaires. Nous en avons 21 549. Avec 6 000 à 8 000, nous en aurions assez. Faire grève chez nous est irréaliste. »*

Pays de tradition lusophone, la Guinée-Bissau lorgne de plus en plus en direction de la France. Le rêve du premier ministre est que son pays soit admis au sein de la zone franc. Les deux premières tentatives ont échoué. En dépit de la dévaluation de 50 % du franc CFA, Bissau n'a pas renoncé.

Jean-Pierre Tuquoi

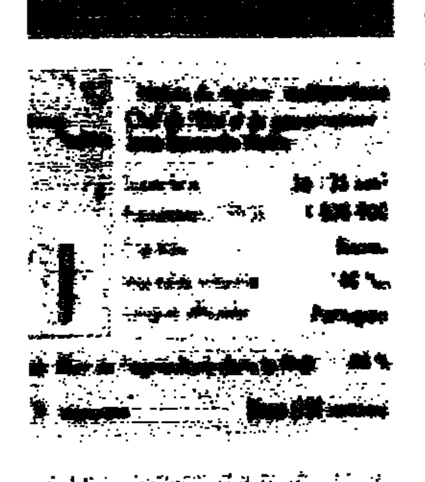
Les révélations de réfugiés casamançais

Les parents des quatre Français portés disparus en Casamance, au sud du Sénégal, depuis deux mois, ont rencontré, mardi 6 juin, à Dakar, les ministres sénégalais de l'intérieur et de la communication, avant leur retour en France. *« Le bilan des recherches n'est pas positif et, à l'exception de la découverte du véhicule, aucun fait matériel tangible n'existe »*, a déclaré Maxime Gélifier, beau-frère de l'un des disparus. Avec d'autres membres de la famille, il avait auparavant séjourné en Guinée-Bissau pour y visiter des camps de réfugiés casamançais, le long de la frontière avec le Sénégal. Ce sont trois de ces réfugiés qui avaient révélé où le véhicule des deux couples français avait été dissimulé. – *(AFP.)*

...ices spéciaux italiens ...ntèlent un réseau ...oriste islamique

...nts algériens et marocains ont été arrêtés

...de vivre des jeunes Algériens



...ébrouillardise en politique

L'opposition israélienne est affaiblie par une scission au sein du Likoud

La querelle de chefs au sein du principal parti de droite ravit les travaillistes au pouvoir

A seize mois des élections générales en Israël, le principal parti d'opposition de droite, le Likoud, se trouve très affaibli par le conflit qui oppose ses deux principaux chefs, Benyamin Netanyahou et David Levy. Ce dernier devrait quitter le parti, le 18 juin, pour créer sa propre formation. Si elle se confirme, cette rupture rendra un service inespéré aux travaillistes, donnés battus par les sondages.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Ils n'y sont strictement pour rien, mais les travaillistes se frottent les mains. Sauf coup de théâtre – qu'on ne peut exclure dans l'arène politique survoltée –, le Likoud, le principal parti d'opposition, qui occupe, à la Knesset, 32 sièges sur 120, devrait connaître une scission d'excellent aloi pour l'équipe au pouvoir.

Le semeur de troubles s'appelle David Lévy, ancien vice-premier ministre et chef de la diplomatie dans le gouvernement d'Itzhak Shamir. Célèbre, jusqu'à la dérision, pour la très haute opinion qu'il a de lui-même, cet homme, né, il y a cinquante-huit ans, au Maroc, a émigré en Israël vingt ans plus tard. Il est le grand spécialiste d'une technique très en vogue chez les politiques et qui peut se résumer en une formule : *« Arrêtez-moi ou je fais un malheur ! »*

La grande différence avec les faux départs précédemment annoncés par l'intéressé est qu'aujourd'hui les politologues le prennent au sérieux. Une de tous les journaux, émissions spéciales à la télévision, longs commentaires sur les ondes depuis une semaine : la *« saga Lévy »*, parce qu'elle ressuscite périodiquement la difficile *« question ethnique »* israélienne, fait recette.

CHANTAGE À L'ADULTÈRE

« Il n'y a plus d'alternative, a annoncé, mardi 6 juin, son frère, Maxime, lui-même écarté, la veille, de la présidence du comité central du Likoud. *David quittera le parti, le 18 juin, pour fonder sa propre formation. »* Clientèle visée : les quatre cent mille *« Marocains »* du pays, plus généralement, les Juifs sépharades originaires des pays arabes, qui représentent environ la moitié d'une population, largement dominée dans tous les secteurs du pouvoir socio-économique et politique par les ashkénazes, originaires d'Europe, d'Amérique ou de l'ex-URSS.

Entrepris, depuis deux ans, par la nouvelle direction, le virage très à droite du parti n'est pour rien dans la rupture. Le Likoud s'apprête à lancer une campagne de mobilisation nationale et internationale en direction des diasporas de France et d'Amérique, contre le retrait éventuel du Golan et de la Cisjordanie. En dépit de sa réputation de « faucon modéré » dans un parti de « durs », le seul reproche politique qu'ait adressé M. Lévy à la direction de sa formation, est de n'avoir pas soutenu, en mai, le premier ministre Itzhak Rabin lorsque celui-ci avait voulu confisquer des terres arabes supplémentaires, dans la partie orientale de Jérusalem.

Le motif du divorce est plus prosaïque : officiellement, c'est l'*« attitude dictatoriale et méprisante »* de Benyamin Netanyahou, dit *« Bibi »*, jeune et fringant héritier du vieux Shamir à la tête du grand parti de la droite nationaliste, qui en est la cause. En réalité, entre « Bibi l'Américain » et « David le Marocain », cela n'a jamais marché. Depuis l'époque où le premier, vice-ministre des affaires étrangères, séduisait les caméras de CNN avec son anglais parfait, tandis que l'autre, à l'époque son patron, massacrait la langue de Molière pour quelques médias francophones, les deux hommes se haïssent.

Il y a deux ans, alors que « Bibi » menait une campagne victorieuse auprès des militants, pour emporter le siège laissé vacant par M. Shamir, il avait carrément accusé le « camp Lévy » d'avoir monté contre lui une opération de chantage à l'adultère, cassette douteuse à l'appui. Cette fois, « Bibi » a refusé de garantir, dans la liste des candidats aux prochaines élections, le nombre de places sûres auxquelles M. Lévy et ses amis estiment avoir droit.

Le système des « primaires », qui permettra aux quelque 250 000 militants du Likoud, de choisir 80 % de leurs futurs candidats à la députation, a été approuvé, lundi, par plus de 60 % des membres du comité central. Nouvelle victoire pour « l'Américain », et cruelle défaite pour « « le Marocain », qui cherche, depuis vingt ans, à prendre le contrôle de son parti. Les sondages publiés, cette semaine, en prévision de la scission annoncée, donnent à M. Lévy, dans le meilleur des cas, cinq sièges à la Knesset. Pas assez pour devenir premier ministre, mais suffisamment pour empêcher « l'Américain » de l'être...

Patrice Claude

Les dirigeants de Pékin font face à la réapparition de la dissidence

PÉKIN
de notre correspondant

La tension politique est montée d'un cran en Chine. Le successeur de Deng Xiaoping, Jiang Zemin, qui avait commencé à s'emparer du pouvoir en éliminant plusieurs adversaires, doit faire face à une recrudescence de la contestation pro-démocratique sur laquelle ses deux prédécesseurs, le défunt Hu Yaobang puis Zhao Ziyang, s'étaient cassé les dents. Pour la troisième fois au cours du règne de Deng, la partie se joue de nouveau en présence d'un joueur que le régime n'est pas prêt à traiter sur un pied d'égalité : la dissidence.

On la croyait brisée depuis la répression sanglante de Tiananmen en 1989. On la savait désorganisée à l'intérieur du pays. On la voyait désunie à l'étranger. La voilà pourtant revenue. Sur une échelle encore modeste, certes, mais significative. A preuve la densité des forces de police que le régime a dû déployer pour empêcher que l'anniversaire du 4 juin 1989 soit commémoré, d'une manière ou d'une autre, à Pékin. A preuve, aussi, la réaction tendue des autorités à la campagne de pétitions organisée, cette année, par les dissidents.

Et, s'il est impossible d'apporter des preuves tangibles d'une désinformation systématique à la manière du KGB du temps de l'ex-URSS, du moins relève-t-on que le gouvernement s'est inspiré de ses méthodes pour utiliser à son profit les actions plus ou moins téléguidées d'individus peu scrupuleux se posant en dissidents.

Ainsi, ce n'est plus sur une seule mais sur deux des quelque huit pétitions adressées peut-être de Hongkong – le plus souvent par télécopie non identifiée – aux correspondants de la presse étrangère, que les autorités ont réussi à entretenir le doute. Après l'appel, apparemment faux, d'un étudiant à manifester à la mémoire des victimes de 1989 au sein de l'Université de Pékin, la pétition de l'instituteur Yu Zhijian, qui avait souillé le portrait de Mao Zedong, pendant le « printemps de Pékin », place Tiananmen, a aussi été dénoncée par le régime comme un faux.

INFORMATION NON OFFICIELLE

Cette *« fausse lettre »*, a souligné l'agence Chine nouvelle, est un *« mensonge politique »*, destiné, comme le précédent faux, à *« saper la stabilité de la Chine et son développement rapide »*. Manipulation à l'encontre de la presse étrangère ? Les autorités pourront s'appuyer sur ces affirmations pour en déduire – abusivement – que la campagne de pétitions était encouragée par l'étranger.

Pourtant, si le gouvernement a marqué un point, la dissidence a aussi remporté une petite victoire : des savants respectés, jusqu'alors muets dans le débat politique, se sont joints aux militants. Des contestataires qui étaient légalement astreints au silence, comme Chen Ziming, un ancien collaborateur de Zhao Ziyang, ont aussi refait parler d'eux.

M. Jiang, le chef de l'Etat, est ainsi placé devant un dilemme : réprimer sur-le-champ ou se laisser porter par un bouillonnement qu'il réprouve mais qui peut lui être tactiquement utile. Il s'était, dans l'immédiat après-Tiananmen, illustré par des déclarations peu amènes à l'égard de la réprobation internationale provoquée par la répression militaire. Les choses, pourtant, semblent avoir évolué. M. Jiang peut aussi se souvenir que M. Deng lui-même avait cyniquement utilisé l'agitation pro-démocratique, en 1978, pour s'asseoir sur le trône communiste – et ordonner ensuite une première vague de répression.

L'épisode de cet anniversaire met en lumière les circuits de l'information non officielle en Chine, derrière la vitrine opaque de la langue de bois du pouvoir. Malgré quelques brouillages symboliques, de nombreux Chinois sont à l'écoute des radios étrangères qui émettent en direction de leur pays et dans leur langue. Ces stations rendent, au reste, assez inutile le projet financé par le Congrès américain d'installer dans la région une « Radio Free Asia » sur le modèle de l'ancienne Radio Free Europe. Non sans quelque raison, les autorités y voient une provocation.

D'autant que le vrai problème de M. Jiang est ailleurs : en Chine même, avec un mouvement revendicatif resurgi de ses cendres. *« La pensée démocratique sera toujours là »*, proclamait, un jour de mai 1989, une banderole d'étudiants. En effet.

Francis Deron

L'improbable réunification chinoise

EN THÉORIE, l'idéal est chéri avec la même ferveur des deux côtés du détroit de Formose : la réunification de la nation chinoise, séparée par les aléas de l'histoire. En pratique, la distance entre Pékin et Taïpeh ne s'est pas rétrécie d'un mile. Bien au contraire. Car le resserrement des liens économiques et humains, depuis la fin des années 80, ne doit pas faire illusion : Taïwan a entamé une quête identitaire qui ébrèche chaque jour d'avantage l'utopie d'*« une seule Chine »*.



BIBLIOGRAPHIE

Qu'il s'agisse de la démocratisation d'un régime jadis bâti sur le modèle léniniste, de la montée en puissance de la communauté taïwanaise de souche – au détriment des *« continentaux »* débarqués en 1949 avec Tchang Kai-chek – ou de la campagne visant à réintégrer l'ONU, Taïpeh flirte quotidiennement avec l'hérésie. Dans ce contexte, le scénario de la réunification *« paraît improbable »*, soutient le sinologue Jean-Pierre Cabestan dans son livre *Taïwan, Chine populaire : la réunification impossible.*

Tout le mérite du travail de l'auteur, qui dirige l'antenne de Taïpeh du Centre d'études français sur la Chine contemporaine, est d'éviter le piège d'une conception déterministe de l'Histoire où les deux Chines seraient sommées d'épouser le destin des deux anciennes Allemagnes. S'il écarte toute réunification *« dans un avenir prévisible »*, s'il retient même, à plus long terme, l'hypothèse d'une puissance taïwanaise tenant en respect Pékin, il ne sous-estime pas pour autant les fragilités de cette île que l'on appelait naguère *« nationaliste »*. Et c'est bien là l'intérêt de la démonstration.

M. Cabestan reprend à son compte un concept qui avait fait florès en Europe au temps de la guerre froide : la finlandisation. Bien plus grave qu'une menace militaire – à laquelle l'auteur ne croit pas *« à moyen terme »* – le danger pour Taïwan réside dans une intégration économique au continent qui finirait par lui lier les mains. Une forme d'*« enlacement progressif »*, dit l'auteur.

Plus sournoise encore, la dépendance des esprits pourrait achever celle des capitaux. La thèse de M. Cabestan est que l'opinion taïwanaise fait preuve d'*« une sensibilité croissante aux faits et gestes de la Chine »* derrière laquelle point le risque d'*« une finlandisation psychologique »*. Si l'on y ajoute la perspective de la rétrocession, en 1997, de Hongkong à Pékin, qui va *« restreindre la marge de manœuvre de Taïwan »*, on comprend aisément le *« sentiment d'insécurité croissant »* qui taraude certains secteurs de la société insulaire.

Vulnérable Taïwan, donc. Sans aller jusqu'à se faire phagocyter, l'île pourrait ainsi se voir contrainte de redéfinir ses liens avec Pékin selon des conditions jusque-là considérées comme inacceptables en se résignant par exemple à nouer des *« relations directes »* aujourd'hui proscrites. C'est le scénario d'*« une normalisation sans réunification »* qui a les faveurs de l'auteur pour *« demain »*.

Frédéric Bobin

★ *Taïwan, Chine populaire : l'impossible réunification*, de Jean-Pierre Cabestan. IFRI-Dunod. 187 p. 129 F.

M. Mandela soutient les salariés sud-africains

JOHANNESBURG. Quelque 50 000 salariés sud-africains ont défilé, mardi 6 juin, dans le centre de Johannesburg, pour obtenir du patronat des concessions sur la future loi du travail, actuellement en discussion. La marche, organisée par le Congrès des syndicats sud-africains (COSATU), est la première action d'une campagne de masse qui doit être notamment marquée, le 19 juin, par une grève d'une demi-journée. Les manifestants ont reçu un appui inattendu du président Nelson Mandela qui s'est rendu sur place pour les soutenir. *« Je sentais qu'il était important de vous assurer de ma solidarité »*, a déclaré le chef de l'Etat à la foule. La COSATU, confédération syndicale, demande des négociations salariales générales, le droit de grève, et l'interdiction du recours à des « briseurs de grève ». – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ETHIOPIE : le Front national de libération de l'Ogaden** a finalement décidé de participer aux premières élections générales multipartites, a-t-on annoncé mardi 6 juin. Ce scrutin, qui a déjà eu lieu le 7 mai dans le reste du pays, avait été annulé à deux reprises en Ogaden et dans la région Afar en raison d'un appel de l'opposition au boycottage. Il est prévu pour le 18 juin. – *(AFP.)*

■ **LIBÉRIA : Charles Taylor a rencontré le président Compaoré**, mardi 6 juin, à Ouagadougou. A l'issue de sa rencontre avec le chef de l'État burkinabé, le dirigeant du Front patriotique de libération nationale (NPFL, la principale faction armée libérienne) a souhaité l'organisation rapide d'une nouvelle rencontre inter-libérienne à Abuja, la capitale du Nigéria. M. Taylor n'avait pas participé au précédent sommet d'Abuja, organisé en mai, qui s'était conclu sur un échec. Depuis, M. Taylor a rencontré le président nigérian, Sani Abacha. – *(AFP.)*

■ **RWANDA : la première session du tribunal international**, chargé de juger les auteurs du génocide, aura lieu le 26 juin à la Haye. Les onze magistrats prêteront alors serment et établiront leurs règles de procédure. Une fois opérationnel, le tribunal siègera à Arusha, en Tanzanie. – *(Reuter.)*

■ **CONGO : le Fonds monétaire international a démenti**, mardi 6 juin, à Washington, avoir suspendu son programme d'ajustement structurel au Congo. *« Le crédit stand-by du Congo, qui avait été octroyé pour une période d'un an, a expiré le 26 mai 1995 »*, a expliqué un des responsables de l'organisation, mais il a ajouté que les discussions sur un nouveau programme économique *« sont bien avancées »*. A Brazzaville, une source diplomatique occidentale avait affirmé que le FMI avait suspendu son aide au Congo en raison de la faiblesse des performances économiques de ce pays. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : le poète palestinien, Mahmoud Darwiche,** a été autorisé par le gouvernement d'Itzhak Rabin, à se rendre en Israël et dans les territoires palestiniens autonomes, a annoncé, mardi 6 juin, Ahmad Tibi, conseiller de Yasser Arafat. Selon lui, M. Darwich, après un exil de vingt-quatre ans, pourrait effectuer prochainement une visite de *« quelques semaines »*. – *(AFP.)*

■ **LIBAN : l'aviation israélienne a bombardé**, mardi 6 juin, la région de l'Iqlim el Toufah, au Liban-sud. Ce raid aérien, le douzième depuis le début de l'année, a eu lieu à la veille de l'arrivée au Proche-Orient du secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher. – *(AFP.)*

■ **ARABIE SAOUDITE : le premier sommet entre le Yemen et l'Arabie saoudite**, depuis la guerre du Golfe, a eu lieu lundi 5 juin, à Djeddah. Le roi Fahd et le président Ali Abdallah Saleh, ont affirmé leur souci de normaliser les relations entre les deux pays, après cinq années de tension, consécutives au soutien apporté en 1990 par Sanaa à l'Irak, lors de l'invasion du Koweït. – *(AFP.)*

ASIE

■ **PHILIPPINES : vingt rebelles musulmans et sept soldats ont été tués,** au cours de combats sur l'île de Basilan, dans le sud des Philippines, a-t-on annoncé de sources militaires, mercredi 7 juin. Les rebelles appartiennent au mouvement Abou Sayaf, qui est soupçonné d'avoir tué 53 civils en avril à Ipil, sur l'île de Mindanao. – *(Reuter).*



MUNICIPALES **Quelle que soit la couleur politique de leur maire, les grandes villes françaises s'estiment mal aimées et mal comprises. ● PENDANT la campagne électorale, les maires évitent de mettre en avant leurs soucis financiers. Mais l'endettement de nombre de grandes villes est alarmant. ● DOMINIQUE BAUDIS, le maire UDF-CDS de Toulouse, a pris la tête de la révolte de ses pairs, face aux charges financières que leur impose le rôle de « ville-centre ». La loi Pasqua sur l'aménagement du territoire n'est pas très appréciée par ces élus, qui espèrent qu'elle sera mise en sommeil. ● EN GRANDE-BRETAGNE, à la différence de Paris, Londres accepte de partager ses recettes avec les grandes villes du royaume, au point que la capitale se considère comme la « vache à lait » des autres cités.**

Les grandes villes exigent des moyens à la mesure de leur rôle

La situation financière des métropoles est inquiétante. Mais, pour appuyer leurs revendications, les maires comptent moins sur leurs électeurs que sur le récent changement de gouvernement et... l'élection probable d'Alain Juppé à Bordeaux

A L'INSTAR du maire de Toulouse, Dominique Baudis, les maires des grandes villes, les yeux tournés vers Bordeaux, retiennent leur souffle. Certes, qu'Alain Juppé y succède à Jacques Chaban-Delmas ne résoudra pas tous leurs problèmes. Au moins pourront-ils interpréter l'élection du chef du gouvernement comme un signe encourageant, voire un premier grain de sable dans un engrenage funeste. D'autant – c'est désormais de notoriété publique – que le premier ministre - inspecteur des finances devrait trouver dans la capitale de l'Aquitaine un exemple criant de cité en proie à de graves soucis de gestion.

De Jean-Pierre Sueur (PS) à Orléans à Dominique Baudis (UDF-CDS), tous les maires le répètent avec une unanimité troublante : un vent mauvais souffle sur les grandes villes. Mais, bien que leur endettement, jugé alarmant par les banques, fasse régulièrement les gros titres de la presse économique, l'aggravation de leur situation financière ne constitue pas un thème de la campagne municipale en cours. Au contraire : chacun s'employant, ces jours-ci, à convaincre ses administrés de la qualité de sa gestion municipale, la bagarre ne reprendra probablement qu'après le 18 juin. En effet, comment évoquer, sans risquer d'étourdir les électeurs, la baisse du taux de remboursement de la TVA en 1994, la brutale « surcompensation » de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales début 1995 – la tristement célèbre affaire de la CNRACL – ou les contingents d'aide sociale obligatoire ?

Ce dernier dispositif aboutit à ce que, plus une municipalité accueille de pauvres, plus son département lui réclame une contribution importante, en sus de ce qu'elle consacre elle-même déjà à la solidarité sur son territoire. Pour parachever ce système pervers, les conseils généraux ont tendance à répartir la note de façon nettement inéquitable, puisque les grandes villes versent en moyenne 238 francs par habitant, les autres communes 154 francs. Le dialogue entre agglomérations et conseils généraux étant ce qu'il est – chargé d'une copieuse méfiance réciproque –, l'Association des présidents de conseils généraux déclare ne pas souhaiter commenter les griefs qui lui sont faits.

« RURALISME FLATTEUR »

De son côté, l'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF) propose de créer des agglomérations élues au suffrage universel, qui seraient autorisées à se passer totalement de l'intervention des départements. Chacune prendrait à sa charge l'ensemble des compétences, mais prélèverait la totalité de l'impôt sur son territoire, y compris la part revenant au conseil général. Elle se contenterait de reverser à celui-ci un surplus destiné à équiper l'espace rural, en témoignage de solidarité. L'idée a beau être présentée comme expérimentale, elle relève du *casus belli* caractérisé. *« De toute façon, les conseils généraux ne s'occupent pas de nous, alors laissons le milieu urbain se gérer lui-même »*, assume Dominique Baudis.

Dans le combat mené par les métropoles, le round précédent avait eu lieu lors de la préparation de la loi d'orientation sur l'aménagement du territoire, qui porte la griffe de l'ancien ministre de l'intérieur, Charles Pasqua. Peut-être désireux de tenter un jour, à nouveau, la conquête de la présidence du Sénat, ce dernier avait multiplié les ouvertures en direction du monde rural. *« Pseudo-ruraliste »*, corrige Jean-Pierre Sueur. Afin de ne pas passer pour un ennemi des campagnes, l'ancien secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales énumère tout ce que les socialistes avaient, en leur temps, engagé comme réformes. Toutes, il est vrai, étaient assorties de fortes incitations au regroupement intercommunal.

Le maire d'Orléans déplore que les nouvelles dispositions se traduisent par un système de saupoudrage général, symptôme d'un *« ruralisme flatteur »*. Or la concurrence est grande : d'après le recensement général de 1990, la France compte 36 763 communes. 69 % d'entre elles abritent moins de 700 personnes. 2,4 % en comptent plus de 10 000, soit la moitié des 58,1 millions de Français. Seules 38 villes ont plus de 100 000 habitants, et les cinq agglomérations qui dépassent le seuil de 300 000 personnes accueillent à elles seules 7 % de la population. De nombreuses mesures décidées ces deux dernières années illustrent, selon M. Sueur, cette pente hostile aux citadins. Il souligne ainsi que la transformation de l'ancien fonds national de péréquation de la taxe professionnelle aboutit à en écarter des cités comme Marseille et Roubaix.

LE POIDS DES PARISIENS

« Avec ce gouvernement-ci, on ne retrouvera pas le projet intégral de Pasqua », glisse, non sans soulagement, René Escalle, directeur de l'AMGVF. La mobilisation de cinquante-six maires ou présidents de communautés urbaines de ce cercle s'était manifestée, l'an dernier, par une campagne nationale d'affichage et un livre-manifeste : *Mon pays c'est la ville* (éditions Grasset), ainsi que par une rencontre officielle avec le premier ministre, Edouard Balladur. Mais les résultats de cette activité soutenue n'avaient été que modérés. Peut-être l'actualité politico-judiciaire à Grenoble, Lyon, Nice, la santé déclinante de Jacques Chaban-Delmas à Bordeaux et le poids impressionnant des présidents de conseils généraux au sein du gouvernement (pas moins de douze ministres) n'ont-ils pas aidé les élus locaux, même ceux de droite, à se faire bien entendre...

Pourtant, le rapport du conseiller-maître à la Cour des comptes François Delafosse a permis de montrer à quel point les citadins paient un lourd tribut à leurs cités *(voir le graphique ci-contre)*. Le problème est connu : les contribuables d'une ville-centre, grande ou pas, sont amenés à financer des équipements dont bénéficie l'ensemble de leurs voisins, ce qui n'est pas le cas d'une grosse et riche banlieue comme Neuilly, par exemple. Seulement, il était de bon ton de prétendre jusque-là qu'ils en avaient les moyens. Malgré l'explosion du nombre de RMIstes et de chômeurs dans les agglomérations, cette réputation est toujours de mise, entretenue sans doute par la situation très particulière de Paris.

Les citadins paient un plus lourd tribut

population comprise entre :	en pourcentage du revenu des ménages
[illegible]	1,79
[illegible]	2,03
[illegible]	2,34
[illegible]	2,66
[illegible]	2,92
[illegible]	3,28
[illegible]	3,44
[illegible]	3,74
[illegible]	3,89
[illegible]	4,2
[illegible]	4,17
[illegible]	3,75
[illegible]	4,26
[illegible]	4,47
[illegible]	4,67
[illegible]	1,75

Ce graphique, extrait du rapport Delafosse remis en juin 1994 à Edouard Balladur, est basé sur les valeurs de 1992. Depuis, Paris a augmenté sa pression fiscale, qui reste néanmoins en deçà de celle des autres métropoles.

Reflet trompeur. Car, même si elle a été contrainte d'augmenter brusquement sa pression fiscale ces deux dernières années, la situation de Paris, portée par la prospérité de ses habitants et de ses entreprises ainsi que par l'ensemble de la collectivité nationale, n'a rien de commun avec celle des autres métropoles françaises. Pis, l'agglomération la plus importante d'Europe se développe toujours au détriment de ces dernières. C'est ce que conclut l'ouvrage *La France en villes* (édité par la Datar à la Documentation française). L'auteur, Félix Damette, souligne que *« la spécificité* [de l'Hexagone] *tient au fait que la capitale à elle seule pèse autant que toutes les autres régions urbaines réunies »*. Il montre que le nombre de cadres y a augmenté de trois points entre 1982 et 1990, tandis qu'il baissait de cinq dans les grandes villes. Et tous les indicateurs évoluent dans le même sens.

« Les grandes villes ne constituent aucunement un niveau de transition entre Paris et le reste de la France ; elles se situent clairement du côté provincial », en conclut M. Damette. C'est à se demander si les élus des grandes villes, comme ceux du monde rural, ne se trompent pas tous d'adversaire, les premiers dans leur lutte pour faire face aux difficultés quotidiennes croissantes, les seconds dans leur bataille pour leur survie. D'autant que, si la composition du gouvernement reste un baromètre pour les membres de l'AMGVF, ils n'auront pas manqué de remarquer le poids des Parisiens (une demi-douzaine de ministres et un secrétaire d'Etat) dans l'équipe du probable futur « Bordelais » Alain Juppé.

M. V.

Les structures des finances locales

Les finances des communes sont structurées autour de quatre impôts directs, appelés les « quatre vieilles » :

● **la taxe d'habitation** est acquittée par tous les ménages occupant un appartement, une maison ou un garage, qu'ils soient propriétaires, locataires ou logés à titre gratuit, sauf exonération décidée par le conseil municipal. Cette taxe est assise sur la valeur locative cadastrale des logements et de leurs dépendances. Elle a rapporté 31,2 milliards de francs en 1993.

● **la taxe sur le foncier non bâti** frappe les propriétaires de terrains. Des dispositions législatives récentes prévoient d'en exonérer les agriculteurs, à certaines conditions. Elle a rapporté 4,5 milliards.

● **la taxe sur le foncier bâti** touche les propriétaires d'appartements, de maisons, de locaux industriels, commerciaux ou de bureaux. Son produit a rapporté 36,2 milliards de francs.

● **la taxe professionnelle**, régulièrement critiquée par les milieux patronaux, est acquittée par les entreprises et les commerces établis sur le territoire de la commune. Cet impôt est la principale source de recettes fiscales des communes puisqu'il a rapporté 67,2 milliards.

Les communes déterminent librement les taux de leurs quatre taxes : il y a donc autant de taux que de communes. Mais, pour éviter des choix trop politiques de la part des maires, la loi prévoit que toute hausse ou baisse importante d'une taxe locale entraînera automatiquement celle des trois autres taxes. Les autres ressources des communes sont les impôts indirects, les dotations de l'Etat et les emprunts. Pour faciliter la coopération intercommunale, les élus ont la possibilité de décider une taxe professionnelle spécifique propre au groupement de communes et distincte de celle que perçoit chaque municipalité.

Londres, « vache à lait » des villes de province britanniques ?

LONDRES
Correspondance

Les municipalités britanniques disposent de deux principales sources de revenus. La *council tax* – ou l'impôt local qui a remplacé l'injuste *poll tax* en 1993 –, basée sur la valeur de chaque habitation, constitue 20 % des recettes des autorités des bourgs. Ces derniers tirent 80 % de leurs revenus de la taxe commerciale, dont le montant est toutefois reversé dans sa totalité au gouvernement central. Ce dernier procède ensuite à une péréquation en la rétrocédant selon des critères de répartition défavorables à la capitale. Chef-lieu des affaires, fief de la City financière, nichée au cœur du Sud-Est, la région la plus riche du pays, Londres, à l'inverse de Paris, verse plus qu'elle ne reçoit. Le manque à gagner s'élèverait à 8 milliards de livres par an. La politique régionale est la première cause de ces transferts d'impôts locaux inégalitaires. Pour tenter de désamorcer les tendances autonomistes en Ecosse et au pays de Galles, le gouvernement conservateur, adepte d'un fort centralisme mais à géométrie variable, n'a eu de cesse de favoriser ces deux régions, où existent de nombreuses poches de pauvreté.

ZONES À PROBLÈMES

Par ailleurs, en raison de la guerre civile qui a sévi pendant plus de vingt-cinq ans, l'Ulster, qui possède également l'un des taux de chômage les plus élevés du Royaume-Uni, est largement bénéficiaire du processus de redistribution.

En Angleterre même, les grandes agglomérations du Nord et des Midlands, deux zones à problèmes, sont également des bénéficiaires nets, *via* une politique de grands travaux soutenue par l'administration de Whitehall. La création d'un vaste centre d'exposition dans la banlieue de Birmingham, la rénovation de Glasgow, la modernisation des docks de Liverpool et de Cardiff, la mise en place d'une ligne de tramway à Manchester l'attestent. Enfin, les communes rurales, contrôlées par les tories au pouvoir depuis 1979, perçoivent, de surcroît, leur part du gâteau.

« Si, au début des années 90, la fiscalité locale était un sujet brûlant – Margaret Thatcher avait dû abandonner le pouvoir à la suite d'une révolte populaire provoquée par la poll tax *–, il existe aujourd'hui un consensus pour maintenir en place le dispositif »*, note Tony Travels, professeur à la London School of Economics. Le Labour, qui caracole en tête des sondages, s'est engagé à ne pas modifier l'impôt local (s'il devait remporter les élections générales qui doivent avoir lieu au plus tard à la mi-1997), sauf par l'introduction d'un peu de progressivité. L'abolition du Conseil du Grand Londres et la répartition de ses fonctions entre trente-deux bourgs, la tradition d'autonomie locale qui reste forte malgré la politique de centralisation suivie par la droite, ainsi que la balkanisation des intérêts des différents groupes ethniques londoniens, réduisent d'autant l'efficacité du lobby de la capitale, loin d'avoir le pouvoir que l'on prête au lobby parisien.

Marc Roche

Dominique Baudis, maire de Toulouse

« On nous étrangle dans l'indifférence générale »

« Comment expliquez-vous que les grandes villes en soient arrivées à une situation que vous déplorez souvent ?

– Cette situation résulte d'un singulier paradoxe. Quand la politique d'aménagement du territoire a été lancée, dans les années 50, les grandes villes en ont été les véritables piliers. L'idée était de consolider des *« métropoles d'équilibre »* afin de sortir notre pays du dualisme Paris-province. On devait pouvoir trouver dans une série d'agglomérations des équipements que toutes les communes de France ne peuvent pas avoir (hôpital régional, scène lyrique, école des beaux-arts, stade de football, etc.). Ces structures ne sont pas destinées seulement aux citadins, mais à toute la population environnante, voire à toute la région.

» Les villes ont donc fait un énorme effort pour l'ensemble de la collectivité nationale. Pourtant, depuis quelques années, un procès leur est intenté. On les dit : *« riches, suréquipées »*, on martèle : *« Il faut développer la péréquation et répartir tout cela ! »* On les accuse d'être hypertrophiées, c'est faux : Paris est effectivement la plus importante métropole européenne, mais ensuite il faut descendre au trentième rang pour trouver Lille, Lyon et Marseille, puis au cinquantième pour que figurent Toulouse et Bordeaux.

– A quoi attribuez-vous cette hostilité ?

– D'abord, la France reste un pays centralisé. Les fonctionnaires, les journalistes vivent à Paris et ont une très mauvaise connaissance des charges qui pèsent sur nos collectivités locales. Ensuite, la crise des milieux agricoles s'est traduite par un discours anti-urbain. Or, le monde rural est surreprésenté dans l'organisation politique nationale. Nous ne sommes qu'une cinquantaine de représentants d'agglomération sur les 36 000 adhérents de la puissante Association des maires de France.

» Autre exemple : parmi les membres titulaires de la délégation française au Comité européen des régions, le maire de la commune la plus importante est celui de... Mont-de-Marsan [28 300 habitants]. Il siège à côté d'élus de villes comme Barcelone ! Même remarque pour le Sénat, où le monde rural occupe la place que l'on sait, et pour les conseils généraux. Dans mon département de Haute-Garonne, certains cantons ruraux abritent 4 000 à 5 000 habitants, tandis qu'un gros canton urbain en compte dix fois plus. Les conseillers généraux, les sénateurs arguent qu'ils représentent aussi l'espace. Certes, mais quand les écarts de représentation entre citadins et villageois vont de un à quinze, c'est inéquitable.

– Vous êtes des mal-aimés ?

– Il y a une conjonction d'intérêts des jacobins, des départementalistes et des ruraux, cela finit par faire beaucoup de monde et par représenter une force terrible. Ils ont deux ennemis communs : les métropoles et les régions, et trouvent avantage à conserver la toute-puissance de Paris sans contrepoids. C'est ainsi qu'on nous étrangle dans l'indifférence générale.

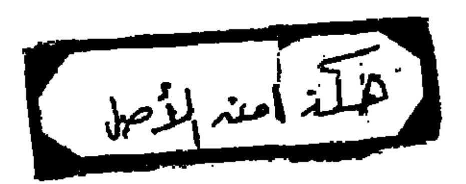
» Et puis, les présidents de conseils généraux ont, eux, le temps de faire de la politique à Paris. Ils étaient douze dans l'équipe d'Edouard Balladur : un tiers du gouvernement. Très sollicités par une population exigeante, les maires des grandes villes ne peuvent pas en faire autant. Ainsi, au début des années 80, Pierre Mauroy, de Lille, Gaston Defferre, de Marseille, Edmond Hervé, de Rennes, ont participé aux gouvernements socialistes. Dix ans plus tard, il n'y en avait plus aucun.

– Comment percevez-vous l'annonce faite par le premier ministre, dans son discours de politique générale, d'une loi de décentralisation et d'un « pacte » assurant aux collectivités locales la stabilité de leurs relations financières avec l'Etat ?

– Je m'en réjouis. J'ai souvent dénoncé, avec les autres membres de l'Association des maires des grandes villes de France, la trop grande variation des règles du jeu. Chaque année, au moment du vote du budget, les maires en général, et ceux des grandes agglomérations en particulier, tremblent. Ils savent qu'ils peuvent perdre brusquement l'équivalent de deux ou trois points de fiscalité locale, en un quart d'heure, par un obscur amendement adopté à la fin d'une séance de nuit à l'Assemblée nationale.

» On ne connaît pas encore le contenu de la prochaine loi sur la décentralisation. Il faut rééquilibrer, dans la durée, les relations avec l'Etat et celles des collectivités locales entre elles. De toute façon, je me sentirai mieux protégé quand Alain Juppé aura pris la municipalité de Bordeaux. Le premier ministre devrait vite comprendre les difficultés faites aux grandes villes ! »

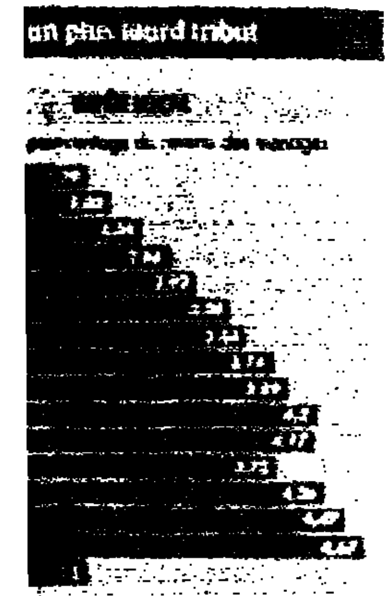
Propos recueillis par Martine Valo



nesure de leur rôle

r leurs revendications,

... l'élection probable d'Alain Juppé à Bordeaux



ovince britanniques ?

érence générale »

Le RPR livre une bataille difficile à Nice face à l'ancien dirigeant local du Front national

La classe politique niçoise aux prises avec l'héritage de Jacques Médecin

Les premières élections municipales organisées à Nice après la démission de l'ancien maire, Jacques Médecin, condamné le 16 mai à deux ans de prison ferme pour abus de confiance, mettent face à face son deuxième successeur, Jean-Paul Barety, député (RPR), et l'ancien chef de file local du Front national, Jacques Peyrat, qui a rompu officiellement avec Jean-Marie Le Pen en août 1994. Pour le RPR, qui a envoyé en deuxième de liste le directeur adjoint du cabinet d'Alain Juppé, Patrick Stefanini, la bataille de Nice s'annonce difficile.

NICE
de notre correspondant régional

Quatre ans et huit mois après la fuite de leur ancien maire, Jacques Médecin (CNI), les électeurs niçois vont enfin avoir la parole pour dire à qui ils souhaitent confier la gestion de leur ville. Depuis septembre 1990, ils ont eu droit à deux intérims décidés par les états-majors politiques : celui qu'a assuré Honoré Bailet, sénateur (RPR), jusqu'en novembre 1993, puis celui qui est revenu à un autre ancien colistier de M. Médecin, Jean-Paul Barety, également RPR, devenu, par la suite, député.

La compétition électorale est dominée par l'affrontement entre le maire sortant, un avocat de soixante-sept ans, qui conduit la liste de la majorité RPR-UDF-CNI, et l'ancien député du Front national, Jacques Peyrat, avocat lui aussi, âgé de soixante-trois ans, conseiller municipal, général et régional.

En dix-huit mois de mandat dans des conditions ingrates, M. Barety n'a pas vraiment séduit les Niçois, mais il a reçu, pour les élections, un renfort de poids en la personne de Patrick Stefanini, directeur adjoint du cabinet du premier ministre, Alain Juppé. Numéro deux de sa liste, cet ancien élève de l'ENA, âgé de quarante et un ans, sera, en cas de victoire, le premier adjoint au maire et sans doute, à terme, celui qui prendra les rênes de la mairie.

M. Peyrat est persuadé, lui, après bien des combats incertains, que le pouvoir municipal est cette fois à sa portée. Comprenant que son étiquette lepéniste lui interdirait à jamais de conquérir la mairie, l'ancien député avait quitté le Front national en août 1994, tout en précisant qu'il continuait à partager *« l'essentiel des valeurs politiques nationales »* de son ancien parti.

L'objectif de M. Peyrat était clair. Or, au lieu de s'organiser pour lui faire échec, la droite niçoise s'est empêtrée dans d'interminables querelles de personnes. M. Barety ayant eu la mauvaise idée de se rallier à la candidature d'Edouard Balladur à l'élection présidentielle, l'appareil chiraquien le lui a fait payer en ne lui accordant son investiture qu'au dernier moment et... par défaut. Il a fallu, ensuite, mettre d'accord les « petits marquis » de la droite niçoise, plus exigeants les uns que les autres et menaçant, à tout moment, de prendre la tangente, sinon de rejoindre M. Peyrat, avec lequel certains d'entre eux ont eu des discussions avancées.

L'UDF MÉCONTENTE

Le 31 mai, à onze jours du premier tour de scrutin, la liste Barety sortait enfin des limbes, sans Christian Estrosi, ancien député (RPR), écarté au dernier moment pour cause de mauvaise image, ni les autres « bébés Médecin » : Rudy Salles, député (UDF-PR), qui présente une liste dissidente, et Martine Daugreilh, ancien député (RPR).

La liste de M. Barety, dite de « rassemblement », est placée en fait sous l'emprise du RPR (vingt-huit candidats sur cinquante en position « éligible »). L'UDF, avec onze candidats éligibles seulement, est d'autant plus mécontente du sort qui lui est fait qu'elle compte à peu près autant d'élus, à Nice, que le RPR. L'attitude du RPR a fait le jeu de M. Peyrat, auquel se sont ralliés de nombreux « décideurs » économiques niçois, à commencer par l'ancien président de la chambre de commerce des Alpes-Maritimes, Gilbert Stellardo, ancien conseiller municipal (RPR), imité par plusieurs responsables de grandes associations professionnelles et par des représentants patentés de toutes les communautés de la ville, y compris la communauté juive.

L'ancien député du Front national a obtenu, ainsi, la caution d'honorabilité qu'il recherchait et il ne peut plus guère être « diabolisé » par ses adversaires. Soucieux de récupérer l'électorat des nostalgiques de M. Médecin, il a aussi enrôlé la fille cadette de l'ancien maire de Nice.

Sans l'appui apporté par M. Stefanini à la liste Barety, l'ancien député d'extrême droite paraissait en mesure de l'emporter dans une ville qui a, massivement, accordé sa confiance à Jacques Chirac (plus de 64 % des voix). L'engagement dans la compétition du directeur du cabinet de M. Juppé, synonyme de subventions gouvernementales, a freiné ses ambitions.

A l'inverse, la prégnance du mouvement néo-gaulliste dans la vie politique niçoise fournit des armes à M. Peyrat. *« Nice,* proclame-t-il dans ses réunions, *n'accepte pas d'être mise sous tutelle par le RPR. »* Le chef de file de la liste d'union PS-PCF-Verts-AREV, Paul Cuturello, un chercheur en sociologie urbaine de quarante-quatre ans, conseiller municipal et patron du PS des Alpes-Maritimes, raille, lui aussi, le *« maire de paille »* que serait M. Barety.

La gauche niçoise nourrit l'espoir d'une « quadrangulaire » à suspense au second tour : si la liste du Front national, conduite par le secrétaire départemental du parti lepéniste, Jean-Pierre Gost, est en mesure de se maintenir au second tour, et si les listes Peyrat et Barety venaient à se neutraliser, la liste Cuturello pourrait avoir une petite chance de se faufiler vers la mairie...

Guy Porte

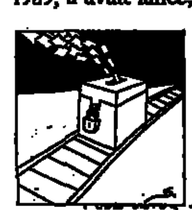
■ **LYON : Henry Chabert (CDS),** chef de file de la liste des fidèles de Michel Noir, sera *« un maire à part entière »* et exercera ce mandat jusqu'à son terme, a-t-il déclaré mardi 6 juin. M. Chabert tente ainsi de couper court aux critiques de ses adversaires, comme Raymond Barre qui, à plusieurs reprises, a dénoncé l'*« ambiguïté »* de sa situation.

■ **MEAUX : balladuriens et chiraquiens** continuent de se déchirer pour la conquête de la mairie de Meaux (Seine-et-Marne), actuellement détenue par Jean Lion (PS). Le député, conseiller général et conseiller municipal de Meaux, Pierre Quillet (RPR balladurien) avait obtenu l'investiture du RPR et de l'UDF. Mais un jeune rival, Jean-François Copée (RPR chiraquien), suppléant du député et maire de Coulommiers Guy Drut (RPR) devenu ministre, s'est empressé de lui contester cette légitimité. Devenu député, Jean-François Copée conduira une liste « dissidente » contre l'équipe RPR-UDF de Pierre Quillet.

■ **PARIS : douze listes Paris Ecologie Solidarité Citoyenneté,** soutenues par l'Alternative Rouge et Verte, la Convention pour une Alternative Progressiste, les Verts Paris Ecologie seront présentes dans douze arrondissements de la capitale : 1er, 3e, 4e, 5e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 18e, 19e, 20e. Leur campagne porte sur le manque de transparence, la corruption, la politique sociale et le manque de logements. En matière d'urbanisme, ils réclament notamment l'abandon des ZAC. La liste du 19e est conduite par Jean-François Blet, président de la Coordination et liaison des associations de quartier (CLAQ).

C'était il y a six ans

IL Y A SIX ANS, Michel Rocard était premier ministre. A quelques jours des élections municipales de 1989, il avait lancé, de Vienne, un appel appuyé aux maires de France. *« Il faut à la tête de nos communes des maires et des équipes municipales qui soient à l'unisson avec le gouvernement et le président de la République »,* indiquait-il. Aujourd'hui, Michel Rocard est modeste député européen. A six jours du premier tour, il alerte les citoyens contre le *« système de pouvoir terrifiant »* dont dispose, selon lui, le RPR, et affirme que *« voter à gauche aux municipales, c'est prendre une assurance-vie démocratique pour la France ».* Et, accessoirement, en souscrire une pour les socialistes.



Il y a six ans, même une partie de la droite était à gauche. A Metz, comme à Auxerre, on tentait une expérience prometteuse, baptisée « ouverture ». Des socialistes étaient conviés à figurer, en bonne place, sur la liste des maires sortants anciens membres de l'UDF, Jean-Marie Rausch et Jean-Pierre Soisson. Aujourd'hui, fini, terminé, les portes sont fermées, les fenêtres aussi. A Auxerre, après le ralliement du maire à M. Chirac pour l'élection présidentielle, les socialistes sont rentrés chez eux et ont décidé de conduire leur propre liste aux municipales. M. Soisson s'en est consolé en les remplaçant aussitôt par des candidats RPR. A Metz, M. Rausch a été moins chanceux. La droite ne lui a pas pardonné ses errements politiques et se présente contre lui. Le PS aussi. Les divers gauche, l'extrême-gauche et le Front national également.

Il y a six ans, Henri Nallet était ministre de l'agriculture et de la forêt. Pas mal, pour faire une campagne municipale en Bourgogne. Aujourd'hui, M. Nallet est conseiller d'État, maire sortant et humble. *« Je passe chez tous les habitants, on bavarde, on critique, on explique. »* L'ancien ministre n'a pas souhaité coller d'étiquette politique à sa liste, du moins pas celle, encombrante, d'union de la gauche. Mais il a pris soin de la baptiser « Agir pour Tonnerre », en référence explicite au mouvement de Martine Aubry, qui s'est prêtée de bonne grâce au rôle de marraine.

Il y a six ans, Pierre Pasquini et François d'Aubert étaient députés de l'opposition. Le premier retrouvait son fauteuil de maire de l'Ile Rousse dès le premier tour. Le second se désintéressait des municipales. Aujourd'hui, tous deux sont ministres et candidats. A l'Ile-Rousse, une liste dissidente a l'effronterie de se présenter contre le ministre des anciens combattants, menacé, pour la première fois, d'être mis en ballottage. M. d'Aubert avait décidé de tenter sa chance à Laval. Le 8 mai, il avait adressé aux électeurs de la ville, une lettre ouverte dans laquelle il leur promettait de se consacrer *« pleinement à cette mission d'intérêt général et de service public ». « J'entends être maire à plein temps et de plein exercice »,* écrivait-il. *« Je consacrerai en moyenne cinq jours sur sept à la mairie, aux dossiers, aux contacts et au travail sur le terrain »,* affirmait celui qui, quelques jours plus tard, était nommé secrétaire d'Etat au budget. M. d'Aubert pourra méditer ce constat de l'ancien ministre socialiste de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn qui, candidat à Sarcelles, après avoir été battu aux législatives en 1993, a justifié ainsi son échec : *« C'est de ma faute, j'ai exercé des responsabilités ministérielles à plein temps et je n'ai pas été suffisamment présent sur la circonscription ».*

Il y a six ans, Martine Hernu faisait campagne pour son mari, Charles, ancien ministre socialiste de la défense, réélu triomphalement dès le premier tour à Villeurbanne. Aujourd'hui veuve, Martine Hernu soutient, aux municipales, le député RPR Marc Fraysse contre le maire sortant socialiste Gilbert Chabroux, à la surprise des électeurs de gauche. La campagne en réserve bien d'autres. A Bar-Le-Duc et à Saint-Chamond, des candidats ont découvert, stupéfaits, qu'ils figuraient sur une liste étiquetée Front national. L'une des « victimes » de Bar-Le-Duc explique : la tête de liste *« que je ne connaissais absolument pas, est venue me demander de rejoindre une liste ayant comme thèmes le budget de la ville, l'amélioration de la qualité de la vie dans les HLM et une meilleure politique des jeunes (...) Ce n'est qu'en lisant le journal que j'ai découvert que nous étions avec le FN alors que nous ne partageons pas les thèses de ce parti ».* Ces infortunés ont juré, mais un peu tard – les listes électorales étant closes – qu'on ne les y reprendrait plus. Même embarras à Saint-Brieuc, où les militants du Parti des travailleurs (PT), rangé à l'extrême-gauche, ont eu tellement de difficultés pour constituer leur liste, qu'ils ont enrôlé, par erreur, un ancien candidat du Front national aux élections législatives et cantonales.

Il y a six ans, Jean-Paul Huchon était directeur de cabinet de Michel Rocard à Matignon. Aujourd'hui, il est maire de Conflans-Sainte-Honorine, où il a succédé à son mentor en 1994. M. Huchon aura, face à lui, une liste composée de quelques personnalités de la gauche locale, protestant contre la présence de représentants de la droite dans l'équipe du maire sortant. L'ouverture, c'était plus chic il y a six ans.

Récit de nos correspondants

M. Balladur repart à la conquête des électeurs du 15e arrondissement de Paris

BAL-LA-DUR ! BAL-LA-DUR ! On se serait cru au plus fort de la campagne présidentielle, lorsque le premier ministre-candidat tentait de refaire le chemin perdu sur son concurrent Jacques Chirac. Mardi 6 juin, neuf cents personnes entassées à l'hôtel Nikko, dans le 15e arrondissement de Paris, scandaient son nom. Entouré par ses lieutenants RPR, Philippe Goujon, député de Paris, René Galy-Dejean, maire de l'arrondissement, Jean Chérioux, sénateur de Paris, il remontait les travées en savourant visiblement ce bain de foule. Edouard Balladur faisait sa rentrée politique à l'occasion des municipales.

La salle avait été sans doute peuplée avec soin car, dans son propre fief du 15e, M. Balladur n'avait pris qu'une très modeste troisième place au premier tour de l'élection présidentielle, loin derrière M. Chirac, et recueillant 711 suffrages de moins que Lionel Jospin. Cette sortie était en fait celle d'un convalescent assuré de sa guérison. Depuis l'accord avec M. Chirac, il a été entendu que M. Balladur reprendrait la tête de la liste du 15e puis, une fois élu au conseil de Paris, retrouverait sa place de député de la 12e circonscription à la faveur d'une élection partielle. Philippe Goujon, son suppléant, qui avait pris sa place à l'Assemblée en avril 1993, démissionnera en juillet et le scrutin aura lieu en septembre.

M. Balladur a participé au meeting de l'hôtel Nikko en pensant à cette élection partielle de la rentrée. Le maire de Paris, Jean Tiberi, a exposé le programme des listes RPR-UDF-CNI, puis s'est éclipsé. Après s'être accordé un petit satisfecit – *« Au printemps 1995, la France va mieux qu'au printemps 1993 »* –, l'ex-premier ministre a évoqué la question européenne, la Bosnie et l'avenir des banlieues. Puis il a exhorté ses partisans à assurer à sa liste une large victoire, solide et durable : *« Il s'agit d'amplifier le succès de 1993, celui de mai 1995 et de préparer les échéances parlementaires de 1998 »*. Pour souligner *« l'importance de l'enjeu »*, on a cru bon de lui faire entonner une *Marseillaise* qui donnait à cette réunion fort bourgeoise un parfum d'héroïsme cocasse.

RANGS CLAIRSEMÉS

M. Balladur a besoin de cet encouragement, car, autour de lui, les rangs des élus se sont clairsemés. A Paris, avant le 23 avril, les conseillers balladuriens ne devaient guère dépasser la douzaine. Ils sont aujourd'hui encore moins nombreux. M. Balladur a sauvé ses trois compagnons du 15e (MM. Galy-Dejean, Goujon et Chérioux) mais, dans les autres arrondissements, des personnalités ont été rayées des listes, comme le professeur Jean Loygue, UDF-PR du 12e, adjoint chargé de l'Assistance publique, que ses soixante-dix-huit ans rendaient particulièrement vulnérable, ou Gisèle Favre, soixante-quatorze ans, UDF-CDS du 6e, dont le franc-parler n'a pas dû arranger les choses. Dans le 15e, on ne retrouve plus l'architecte Jean Connehaye, UDF-PR, âgé de soixante et onze ans.

Si les uns et les autres semblent avoir accepté leur sort avec stoïcisme, Bernard Lehideux, cinquante et un ans, président du groupe UDF au conseil régional d'Ile-de-France et conseiller du 14e, n'a pas apprécié, accusant, dans un communiqué, Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Dominati et Bernard Plasait de l'avoir éliminé. *« Je ne serai jamais un godillot,* assure-t-il. *Les listes parisiennes du RPR et de la petite UDF locale ont été établies selon les règles du népotisme et du copinage en vigueur dans les Républiques bananières. »* Mais, sans rancune, il souhaite bonne chance à M. Tiberi pour *« réussir le grand chelem »*. Les victimes semblent avoir été plus nombreuses chez les balladuriens de l'UDF que chez leurs camarades du RPR. M. Dominati aurait été ainsi plus intransigeant avec ses troupes que M. Chirac ne l'a été avec les siennes.

Marc Ambroise-Rendu

Alain Juppé adresse aux membres du gouvernement des « lettres de mission » pour la période 1995-1998

Le premier ministre réaffirme la priorité donnée à la lutte pour l'emploi

Le chef du gouvernement, Alain Juppé, a fait *parvenir, mardi 6 juin, leurs lettres de mission* à vingt-six ministres de plein exercice, deux ministres délégués et deux secrétaires d'Etat *rattachés au premier ministre*. Ces « feuilles de route » fixent le cadre, parfois très général, de l'action gouvernementale jusqu'à la fin de la législature, en 1998. Comme le président de la République l'avait déjà annoncé à plusieurs reprises, M. Juppé rappelle, une nouvelle fois, que la priorité du gouvernement est la lutte pour l'emploi.

IL NE SERA PAS DIT que le nouveau pouvoir n'aura pas affiché avec force sa volonté de lutter contre le chômage et de créer des emplois. De la campagne électorale présidentielle de Jacques Chirac, *mettant en évidence les ravages de la « fracture sociale »*, aux lettres de mission remises, mardi 6 juin, par Alain Juppé à ses ministres, en passant par la déclaration d'investiture du nouveau président de la République, son message au Parlement et la déclaration de politique générale du *chef du gouververnement*, une seule préoccupation occupe l'espace de communication de ceux qui détiennent maintenant les rênes de l'Etat : annoncer sous toutes les formes que la bataille pour l'emploi est la « mère des batailles ».

L'exercice a donc été renouvelé avec l'*élaboration par l'Hôtel* Matignon de trente lettres de mission aux vingt-six ministres de plein exercice, aux deux ministres délégués et à deux secrétaires d'Etat auprès du premier ministre, Xavier Emmanuelli (action humanitaire d'urgence) et Anne-Marie Couderc (emploi).

« SOUCI CONSTANT DE RIGUEUR »

Dans un premier temps, dès après la première intervention de M. Juppé devant le Parlement, les ministres avaient été invités à rédiger une lettre exposant leur vision de l'action gouvernementale dans leur secteur. Ils pouvaient s'inspirer de la déclaration de politique générale du premier ministre. De l'avis d'un conseiller de M. Juppé, les textes qui sont parvenus sont *« de qualité inégale »*. En termes moins diplomatiques, les collaborateurs du chef du gouvernement ont déjà pu porter une première appréciation sur le professionnalisme de quelques cabinets ministériels...

Une séance de travail a ensuite été consacrée à ces lettres de mission. Les 1er et 2 juin, M. Juppé a reçu, en trois groupes, les membres de son équipe concernés par ces missives. Celles-ci ont pour vocation de définir les grandes *lignes, secteur par secteur, de l'ac*tion du gouvernement jusqu'à la fin prévue de la législature, soit 1998. Chacune d'entre elles rappelle, d'abord, que *« la relance de l'emploi »* est la priorité du gouvernement. Quelques-unes ajoutent une seconde priorité : *« la restauration du pacte républicain »*. *M. Juppé* engage chacun de ses ministres à prendre *« pleinement part à cette tâche »* et il les enjoint à gérer les budgets placés sous leur autorité *« avec un souci constant de rigueur, d'économie et d'efficacité »*.

Après ces recommandations, communes à l'ensemble des ministres pourvus d'une lettre de mission, *M. Juppé* donne des instructions spécifiques qui, à quelques exceptions près, restent dans le domaine du général. Cependant, des missions très précises sont fixées, par exemple au ministre de l'intérieur (diminution de 5 % de la délinquance et de la criminalité en 1996), au ministre de l'outre-mer (strict respect des accords de Matignon sur la Nouvelle-Calédonie), au ministre des technologies de l'information (ouverture à la concurrence du secteur des télécommunications en respectant les statuts existants) ou au ministre du logement (transparence dans l'attribution des logements HLM).

RÉFORMER LES ADMINISTRATIONS

Ces lettres soulignent que le premier des ministres attend de ses collègues *« une disponibilité constante à l'égard du Parlement, un respect sans faille des engagements communautaires de la France, une attitude ouverte au dialogue et à la coopération vis-à-vis des collectivités territoriales et des partenaires sociaux »*. En conclusion, elles mettent en évidence le fait que chaque ministre est *« responsable d'une administration »* et que, à ce titre, il se doit *« non seulement de la diriger, mais encore d'en réformer les structures et les procédures »*.

Pourvus de cette feuille de route, les ministres peuvent se mettre au travail. Il est probable, cependant, qu'ils devront attendre l'examen du « collectif » budgétaire, qui sera approuvé par le conseil des ministres le 28 juin, avant d'être voté pendant la session extraordinaire du Parlement, en juillet.

Olivier Biffaud

La « feuille de route » des ministères

● **Economie et finances :** M. Madelin est *chargé de préparer la loi de finances rectificative « sans peser sur l'exécution budgétaire »*. Il devra trouver *« les économies nécessaires »* pour *« limiter le recours éventuel à l'augmentation des prélèvements obligatoires »*. Dans le cadre du budget de 1996, la priorité doit être donnée *« à la réforme des prélèvements directs portant sur le revenu des personnes physiques »*. M. Madelin doit *« préparer l'échéance de la monnaie unique européenne, dans les conditions prévues par le traité de l'Union européenne »*.

● **Education nationale :** M. Bayrou devra proposer, *« en concertation avec tous les acteurs »*, des solutions à l'aménagement des rythmes scolaires, à la réforme des premiers cycles de l'enseignement supérieur et au développement des filières technologiques et professionnelles, solutions qui *« seront soumises à référendum »*.

● **Aménagement du territoire :** M. Pons veillera à *« l'adaptation des opérateurs de transport au nouveau contexte de concurrence résultant de notre engagement communautaire ». « A cette fin, il faudra mettre fin aux situations déficitaires de certaines entreprises publiques du secteur. »*

● **Défense :** M. Millon poursuivra *« les travaux d'approfondissement du Livre blanc »*, dont il engagera *« l'actualisation en 1996 »*. Il doit fournir, *« sans délai »*, au chef de l'Etat *« tous les éléments d'appréciation necéssaires sur la question des essais nucléaires »*.

● **Intérieur :** M. Debré a pour *« objectif d'obtenir, dès l'an prochain, une réduction de 5 % des faits de délinquance et de criminalité »*.

● **Travail :** M. Barrot devra encourager, *« le cas échéant, par l'aménagement du code du travail »*, les *« efforts novateurs »* des partenaires sociaux.

● **Réforme de l'Etat :** M. Goasguen devra *« donner un nouvel élan à la déconcentration »*, ce qui donnera matière *« à une nouvelle politique de délocalisation »*. Avec Mme Ameline, il fera progresser *« la décentralisation »* en clarifiant les compétences des administrations territoriales.

● **Santé publique et assurance-maladie :** Mme Hubert devra *« améliorer l'organisation du système de soins pour endiguer la dérive des comptes de l'assurance-maladie »*, réformer l'hôpital et instaurer *« dès 1996 »* un partage entre assurance et solidarité dans les dépenses d'assurance-maladie.

● **Solidarité entre les générations :** Mme Codaccioni devra élaborer une *« loi-cadre »* sur la famille, *« distinguer plus clairement actions familiales et actions sociales, simplifier le régime actuel des prestations familiales »*.

● **Intégration et lutte contre l'exclusion :** M. Raoult assurera la coordination interministérielle *« des projets globaux de restructuration urbaine »*, notamment pour la définition d'un régime fiscal *« plus favorable »*, et les premières réflexions sur *« un projet de loi-cadre de lutte contre l'exclusion. »*

● **Industrie :** M. Galland devra faire évoluer les relations entre l'Etat et les entreprises *« vers une pratique plus contractuelle »* et porter notamment une attention soutenue à la situation des PME.

● **Logement :** M. Périssol devra *« redéfinir les missions de service public du mouvement HLM en matière de logement des personnes en difficulté »* et veiller *« à la transparence des politiques d'attribution »*.

● **Technologie de l'information et poste :** M. Fillon devra préparer *« l'ouverture à la concurrence du secteur des télécommunications »* sans porter *« atteinte au principe d'universalité du secteur public »*. Ainsi France Télécoms sera préparé à la *« compétition internationale »* sans *« remise en cause »* de son statut.

● **Outre-mer :** l'action de M. Peretti en Nouvelle-Calédonie se fera *« dans le strict respect et le prolongement des accords de Matignon »*.

● **Anciens combattants :** M. Pasquini devra rechercher *« une date propre à célébrer la fin des combats en Algérie »*.

Demande de levée de l'immunité parlementaire du député du Var Philippe de Canson

TOULON
de notre correspondant

Le ministre de la justice, Jacques Toubon, a transmis, mardi 6 juin, au président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, une requête du procureur général près la cour d'appel d'Aix-en-Provence demandant la levée de l'immunité parlementaire de Philippe de Canson, député (RPR) du Var, afin d'autoriser, *« en tant que de besoin, son arrestation »* et sa mise en examen dans le cadre d'une affaire d'abus de biens sociaux impliquant sa femme et son fils.

Philippe de Canson, maire de La Londe-les-Maures (Var) et conseiller général, était le suppléant de Yann Piat, assassinée le 25 février 1994, et lui avait succédé au poste de député. La demande de levée de son immunité parlementaire fait suite à une requête de Jean-Luc Tournier, doyen des juges d'instruction du tribunal de grande instance de Toulon, qui, le 30 mars, avait mis en examen Jeanie de Canson, l'épouse du parlementaire, ainsi que son fils François, pour abus de biens sociaux, complicité de recel, faux et usage de faux, extorsion de fonds et prise illégale d'intérêt.

Tous deux avaient été placés sous contrôle judiciaire après s'être acquittés d'une caution de 1 million de francs chacun. Cette mise en examen, comme la demande de levée d'immunité de M. de Canson. est liée à l'affaire de la maison de retraite Bellisa, construite sur un terrain appartenant à la famille de Canson et dont celle-ci assure la direction et la gestion.

Les inspecteurs de la police judiciaire de Toulon ont mis au jour, en premier lieu, de curieuses pratiques ayant cours au sein de cet établissement d'une cinquantaine de lits. Le personnel paramédical doit notamment rétrocéder 10 % de ses revenus aux responsables de l'établissement. Les enquêteurs ont ensuite découvert que cette maison de retraite a pu être construite sur une ancienne zone agricole grâce à une opportune modification du plan d'occupation des sols, signée par M. de Canson alors que ce dernier était déjà maire de La Londe-les-Maures.

Le parlementaire varois est, en outre, membre de la commission des affaires sociales du conseil général qui a accordé une subvention de 1 million de francs à cette même maison de retraite, avant de lui en offrir une seconde de 600 000 francs destinée à l'achat d'une cuisine utilisée aujourd'hui par Eurest, une société privée (filiale d'une grande société distributrice d'eau), pour la réalisation de repas du comité communal d'action sociale et de la caserne des sapeurs-pompiers.

Cette affaire, la mise en examen de ses proches et la demande de levée de son immunité parlementaire pèseront inévitablement sur les élections municipales à La Londe-les-Maures, pour lesquelles M. de Canson a obtenu l'investiture UDF-RPR. Elle jette aussi, une nouvelle fois, le trouble dans un département particulièrement touché par les « affaires ». Après Maurice Arreckx, sénateur, en juillet 1994, M. de Canson est le deuxième parlementaire varois dont la levée d'immunité parlementaire est demandée en moins d'un an, tandis qu'un autre, Yann Piat, a été assassiné.

José Lenzini

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jacques Cheminade

*A la suite de la publication des résultats du premier tour de l'élection présidentielle (*Le Monde *du 25 avril), Jacques Cheminade (0,28 % des suffrages exprimés) nous a adressé la lettre suivante :*

Je viens de prendre connaissance de votre encart intitulé « M. Cheminade mauvais perdant », paru dans *Le Monde* du 25 avril, page 5. Me trouvant mis ainsi en cause, je vous prie de bien vouloir insérer, en vertu de mon droit de réponse, le texte ci-après :

Traité de *« mauvais perdant »* dans un article de votre journal publié le mardi 25 avril, car je m'en prendrais abusivement à *« l'attitude des médias »*, je tiens simplement à vous signaler trois avis allant tout à fait dans mon sens. Tout d'abord, la commission nationale de contrôle de la campagne pour l'élection du président de la République, par sa lettre du 20 avril 1995 : *« Après voir vu et entendu les programmes d'information de TF 1, de France 2 et de Radio-France que vous* [Jacques Cheminade] *mettez en cause, (...) la commission a estimé que le traitement équilibré de la présentation des candidats, de leurs commentaires et de leurs déclarations (...) n'y était pas pleinement respecté. »* Ensuite, le Conseil supérieur de l'audiovisuel, dans son rapport du 24 avril 1995, juge que *« sur les chaînes de télévision, (...) les temps de parole* (...), *pour la période du 7 au 21 avril, sont proches de l'égalité absolue, à l'exception de M. Cheminade »*. Enfin M. Michel Polac, dans *Libération* du 22 avril, affirme : *« Si l'offre était cette année plus grande, la qualité du débat a sérieusement régressé. On sentait la mainmise du pouvoir et la prudence carriériste des professionnels de la télévision. Le meilleur exemple est ce déchaînement dont le candidat Cheminade a fait les frais lors de son passage à TF 1. »* Voilà qui remet les choses au point, sans que j'aie besoin moi-même d'en dire davantage.

Dix-huit maires de grande ville ne se représentent pas

SELON LES CHIFFRES fournis par le ministère de l'intérieur, quatre-vingt-huit maires de commune abritant de 9 000 à 30 000 habitants ne se représentent pas comme tête de liste aux élections municipales. Ils étaient soixante-dix-sept en 1989. En revanche, dans les villes de plus 30 000 habitants, dix-huit maires ne sollicitent pas les électeurs à la tête d'une nouvelle équipe, soit deux fois plus qu'en 1989. A voir ces premiers chiffres, il apparaît que, souvent, la *« lassitude »* des élus évoquée pendant la campagne doit beaucoup à l'âge ou à l'usure physique. Ces maires espèrent passer la main à quelqu'un de leur camp. A Bordeaux avec M. Chaban-Delmas (RPR), ou à Troyes avec M. Galley (RPR), l'âge suffit à expliquer le retrait. C'est le vent des affaires judiciaires qui est la cause des renoncements de M. Noir (ex-RPR) à Lyon ou de M. Carignon (RPR) à Grenoble.

Le ministère de l'intérieur ne centralise pas ces données pour les villes de moins de 9 000 habitants. Or, c'est surtout dans les petites communes que le découragement des maires sortants semblait important. Le chiffre de 40 % de maires renonçant à se représenter était souvent avancé. Il restera invérifiable.

DÉPÊCHES

■ **FRAUDE :** vice-président du conseil général des Hautes-Pyrénées et maire de Vielle-Aure, Jean Mouniq (app. Rad.) a été condamné, mardi 6 juin, par le tribunal de grande instance (TGI) de Tarbes, à neuf mois de prison avec sursis, cinq ans d'inégibilité et 50 000 francs d'amende pour fraude électorale au second tour des législatives de mars 1993. Le tribunal a considéré que M. Mouniq avait organisé un *« bourrage d'urnes »*, portant sur une quarantaine de bulletins avec faux émargements. Ce dernier a jusqu'au 16 juin pour interjeter appel, ce qui permettrait une suspension de la condamnation.

■ **EMPLOI :** environ 52 000 créations nettes d'emplois (+ 0,4 %) ont été réalisées dans les secteurs marchands non agricoles au cours du premier trimestre 1995, confirmant ainsi la tendance observée depuis le début de l'année 1994, indique l'enquête trimestrielle (Dares-Acemo, Unedic, Insee) publiée, mercredi 7 juin, par le ministère du travail, du dialogue social et de la participation. La reprise dans l'industrie (hors bâtiment) se confirme puisque l'emploi y a augmenté de 0,2 % au cours des trois premiers mois de l'année. Le tertiaire marchand est toujours le secteur le plus porteur (+ 0,5 %). En revanche, le bâtiment reste durement touché (– 0,3 %). *« La situation de l'emploi au premier trimestre 1995 est légèrement plus favorable que celle du quatrième trimestre 1994 »*, note le ministère du travail.

SOCIÉTÉ
LE MONDE / JEUDI 8 JUIN 1995

JUSTICE Le procès d'Henri Jacomet, qui comparaît devant la cour d'assises de la Haute-Garonne pour répondre des meurtres de son épouse et de sa belle-sœur et de l'assassinat de son beau-frère commis il y a sept ans, s'est ouvert, mardi 6 juin, à Toulouse. L'affaire Jacomet restera dans les annales au chapitre des dysfonctionnements de la chambre d'accusation. ● CAS D'ÉCOLE, ce procès rappelle la nécessité de voir s'installer en France, comme l'exige la Convention européenne des droits de l'homme, une procédure d'appel des décisions rendues en matière criminelle. ● TANDIS QUE les projets du garde des sceaux, Jacques Toubon, sont bien accueillis par les associations de magistrats, les propos de Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, sur l'« *impunité* » dont bénéficieraient les jeunes délinquants risquent de relancer le débat sur la volonté répressive du gouvernement.

Sept ans après, les mystères de l'affaire Jacomet restent entiers

Henri Jacomet comparaît devant la cour d'assises de la Haute-Garonne accusé de deux meurtres et d'un assassinat. Les jurés devront trancher au terme d'une enquête bâclée et de dysfonctionnements judiciaires qui ont multiplié les points d'interrogation

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Quelle que soit l'issue de ce procès, l'affaire Jacomet fait partie de celles qui resteront dans les annales. Elle y figurera aux côtés de l'affaire Grégory et de bien d'autres à la rubrique des enquêtes bâclées dans les premiers jours, ce qui a pour principal effet de corrompre définitivement le dossier judiciaire.

L'inexorable pourrissement de la procédure conduit à d'étranges situations : ainsi, dans cette affaire, Henri Jacomet, en liberté depuis quatre ans, comparaît devant la cour d'assises de la Haute-Garonne depuis mardi 6 juin pour répondre des meurtres de son épouse et de sa belle-sœur et de l'assassinat de son beau-frère commis il y a sept ans. Une fois de plus, le dysfonctionnement judiciaire se situe aussi dans le mécanisme de la chambre d'accusation, juridiction chargée de vérifier s'il y a des charges suffisantes pour saisir la cour d'assises. Souvent, quand l'instruction a été trop longue, quand chacun est convaincu qu'un supplément d'information n'apportera plus rien, la chambre d'accusation décide de « faire juger ». Et ce sont les jurés qui ont la lourde charge de trancher dans un dossier boiteux.

Quand le crime fut découvert, le 13 juillet 1988, à Huos (Haute-Garonne), tout paraissait clair. Fabienne Jacomet, âgée de vingt et un ans, gît presque décapitée dans la cuisine du pavillon de ses parents. Elle a été tuée à coups de hache et porte une blessure à la hanche résultant d'un coup de fusil de chasse. Dans le salon, sa sœur, Joëlle Rodrigues, âgée de trente ans, est étendue dans une flaque de sang. Son corps présente les traces de seize coups portés avec un sabre, laissé à proximité, et sur sa tête une blessure évoque un enfoncement pratiqué par la martelette de la hache.

NOUVEAU DOSSIER

Enfin, dans le cellier, se trouve le corps de Fernando, âgé de trente-deux ans, époux de Joëlle, défiguré par un coup de fusil de chasse. L'arme est sous son poignet et la conclusion s'impose aux gendarmes qui procèdent aux constatations : c'est lui qui a tué son épouse et sa belle-sœur, et il s'est ensuite fait justice. Selon l'arrêt de renvoi lu à l'audience, c'est la « *conviction* » résultant des « *lieux apparents, de la disposition des corps et des armes* ». Cette certitude est telle que le juge d'instruction – qui doit changer d'affectation – est prêt à clore l'enquête par un non-lieu. Pourtant, dès le 4 août 1988, les parents de Fernando ont déposé, devant le doyen des juges d'instruction de Saint-Gaudens (Haute-Garonne), une plainte contre X pour le meurtre de leur fils. Plainte bientôt suivie par celle d'Henri Jacomet puis par celle des familles de son épouse et de sa sœur. Il faudra cependant attendre le 26 août 1989 pour qu'un nouveau juge d'instruction soit saisi. Malgré les inévitables déperditions des preuves, les gendarmes parviendront à construire un nouveau dossier qui, cette fois, met en cause Henri Jacomet, le désignant comme responsable de la tuerie.

L'audience examinera chaque détail d'une théorie sans preuves qui a cependant des aspects troublants. Mais la faiblesse du dossier est apparue dès l'ouverture des débats, avec l'examen de la personnalité d'Henri Jacomet. C'est un homme ordinaire. L'avocat général et les avocats des parties civiles seront contraints d'exploiter chaque mot d'un expert-psychiatre, chaque hésitation d'un témoin pour conforter une thèse fondée sur une multitude d'éléments rassemblés pour asseoir la conviction de l'accusation. Malgré la vigilance du président, Maurice Zavarro, les experts-psychiatres seront souvent entraînés sur le terrain des supputations hasardeuses. Quant aux amis de l'accusé, c'est en vain qu'on tentera de leur faire dire que la mésentente régnait dans le ménage d'Henri Jacomet.

LIAISON PLATONIQUE

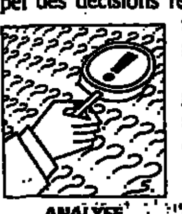
Selon l'accusation, c'est là que se trouve la clé de l'affaire. Il semble établi que Fabienne ait éprouvé des sentiments profonds pour l'oncle de son mari, qui vit aux Etats-Unis. Cette liaison, toute platonique, serait le mobile : Henri Jacomet aurait appris que son épouse voulait s'installer en Amérique du Nord avec son oncle. Il aurait, selon l'arrêt de renvoi, tué « *l'infidèle et ses complices* ».

Pour l'heure, l'accusé raconte sa vie. Responsable du secteur « surgelé » d'une société agroalimentaire qui l'a embauché, en 1991, en connaissant sa situation judiciaire, il a longtemps pratiqué le football. Les témoins ont vu en lui « *un homme gentil et serviable* ». Pour les experts-psychiatres, Henri Jacomet présente un profil normal, serait « *flegmatique* » pour les uns, « *émotif* » pour les autres. En entendant l'évocation minutieuse des faits, la région se passionne pour ce procès. Et *La Dépêche du Midi* publie « *le plan de la maison du drame* », tel qu'il figure habituellement dans les romans anglais.

M. P.

Les exigences et les nécessités de la réforme des cours d'assises

AU RISQUE DE DÉPLAIRE à certains de ses amis, Jacques Toubon n'a jamais caché son désir de voir s'installer une procédure d'appel des décisions rendues en matière criminelle.



ANALYSE

Désormais garde des sceaux, il faut espérer qu'il disposera des appuis politiques et des moyens financiers pour mettre en place la réforme qu'il a annoncée, lundi 5 juin, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* » (*Le Monde* du 7 juin). M. Toubon voudrait remplacer les cours d'assises actuelles par un tribunal criminel départemental composé de magistrats et de citoyens, la cour d'assises et son jury n'intervenant que pour statuer en appel. S'il s'agit de mettre la France en conformité avec la Convention européenne des droits de l'homme, qui exige la présence d'un deuxième degré de juridiction, la réforme atteint son but.

La juridiction criminelle actuelle est accusée d'être une « *loterie* » avec des décisions variant considérablement selon les régions et selon les présidents. Ce travers s'observe aussi dans les tribunaux correctionnels, même si l'échelle des peines est plus étroite. Il est à craindre que le tribunal criminel départemental n'en soit pas préservé ; la motivation de la décision n'y changera rien si elle n'est pas encadrée par une procédure contraignante qui interdise les motivations passe-partout.

La critique la plus sévère envers la cour d'assises actuelle vise son incapacité à gérer les procès difficiles, où l'enquête n'est pas parvenue à constituer un dossier permettant de se faire une conviction réelle mais seulement une vague impression qui conduira cependant à un verdict. Une bonne réforme obligerait à s'interroger sur le rôle des chambres d'accusation, juridictions discrètes qui ont trop souvent tendance à se décharger sur les jurés en leur imposant des choix impossibles. Enfin, une bonne réforme voudrait que la rigueur soit absolue pendant l'enquête, notamment dans la rédaction des procès-verbaux d'interrogatoire car, devant les juges, chaque mot a son importance et il est anormal que les questions posées par les officiers de police judiciaire n'y figurent pas toujours intégralement.

Si le projet de M. Toubon aboutit, l'intime conviction disparaîtra en première instance. Les juridictions criminelles perdront de leur magie et de leur mystère en rendant des décisions plus rationnelles. A condition de s'en donner les moyens : faute de magistrats, l'accusé sera-t-il assuré d'avoir un procès aussi approfondi qu'il l'est actuellement ou faudra-t-il qu'il attende d'avoir fait appel pour que la cour d'assises se penche longuement sur son cas ? C'est dans cette sordide question d'effectifs qu'il faut sans doute voir l'explication de l'apparition des juges citoyens qui assisteraient les magistrats professionnels dans les tribunaux criminels. Seront-ils une trace symbolique de l'ancien jury, de véritables échevins ou des magistrats intérimaires ?

La magie, le mystère et l'intime conviction reviendront en appel. La cour d'assises, sublimée par son rôle de juridiction supérieure, gardera ainsi son côté irrationnel. Faut-il en rester là ou tenter de rationaliser ses décisions ? La question mérite d'être examinée car la conséquence de l'instauration d'une procédure d'appel, c'est aussi de permettre au parquet de faire appel d'un acquittement.

Maurice Peyrot



M. Debré dénonce l'« impunité » dont « bénéficient » les jeunes délinquants

LE GOUVERNEMENT souffle le chaud et le froid sur le front des libertés publiques. Après les mesures proposées par le ministre de la justice, Jacques Toubon – globalement bien accueillies par les organisations de magistrats –, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, s'en est pris à la situation des mineurs délinquants qui, selon lui, « *bénéficient aujourd'hui d'une véritable impunité* » judiciaire.

« *Il faut modifier la législation* », a déclaré le ministre de l'intérieur au cours d'une réunion publique tenue à Lyon, mardi 6 juin, en présence de Raymond Barre. Rappelant que la délinquance des mineurs représente un tiers des délits commis sur la voie publique, le ministre a estimé que « *le droit et la pratique se conjuguent pour que les mineurs soient en situation de récidive* ». La législation actuelle « *ne sert pas les intérêts des mineurs* », a-t-il ajouté, en précisant qu'il est favorable à des peines « *de travaux d'intérêt général ou collectif* ». « *Quoi de plus normal que le mineur répare les dégradations qu'il a commises et, par exemple, efface les tags qu'il a inscrits* », s'est-il demandé. Le ministre de l'intérieur a en outre insisté sur « *la mise en œuvre effective par les tribunaux de l'interdiction de séjour des étrangers* ». « *Il faut créer une peine complémentaire d'interdiction du territoire français pour tous les trafiquants étrangers* », et « *les expulser* », a-t-il dit. « *Toute faiblesse en ce domaine sera considérée comme un laisser-aller et un renoncement.* »

M. Debré a par ailleurs affirmé, mardi soir, à Paris, lors d'une visite dans les XIX[e] et XX[e] arrondissements avec le maire de la capitale, Jean Tiberi, « *qu'il ne peut plus y avoir des zones de non-droit* ». « *Il est important, dans la lutte contre la criminalité, que la police puisse aller partout dans le cadre de la loi républicaine* », a-t-il précisé. Là encore, la législation devrait être modifiée pour permettre à la police d'entrer dans certains immeubles privés. Parallèlement, le ministre de l'intérieur entend développer l'îlotage car, a-t-il dit, « *il est important que les services de police soient présents dans les quartiers* ». De son côté, Jean Tiberi a souhaité que des opérations antidrogue soient menées « *conjointement avec la police dans plusieurs arrondissements* ».

Les zones d'ombre de la tuerie de Saint-Andéol-le-Château

SAINT-ANDÉOL-LE-CHÂTEAU (Rhône)
de notre envoyé spécial

Saint-Andéol a enterré les Bébien à la manière des villages d'antan, d'un pas lent et noir, de l'église au cimetière. Les ruelles étaient désertes, la boulangerie était fermée, il y avait foule derrière les fourgons mortuaires : la famille, les voisins, les amis, venus par centaines se recueillir devant les quatre cercueils. Puis on a rangé les bancs de bois, alignés sur la petite place de l'église. Les journalistes sont repartis vers Lyon. Les gendarmes ont rendu la rue principale à la circulation. Et Saint-Andéol-le-Château, village sous le vent rhodanien, s'est retrouvé seul avec son énigme de cendres et de sang : qui a assassiné les époux Bébien et leurs enfants, mardi 30 mai, avant de mettre le feu à leur maison ?

Ce pavillon sans prétention est situé juste derrière le cimetière, dans une rue paisible. Les Bébien y habitaient depuis vingt ans. Du toit, il reste quelques tuiles et des poutrelles, accrochées aux murs noircis. Devant l'entrée, les enquêteurs ont regroupé des débris de vie, des morceaux de tout et de rien qu'ils ont entassés pêle-mêle, comme on vide un grenier : des vêtements en lambeaux, une chaise, des cahiers d'écolier… L'endroit paraît figé dans son horreur. Un gendarme en interdit l'accès. La grille a été placée sous scellés.

Une semaine après le drame, l'affaire a pris toutes les apparences de ces mystères qui n'en finissent plus de miner un village et de nourrir la rumeur. Tout est réuni pour qu'il en soit ainsi. Le lieu, d'abord : un bourg anodin, 1 200 habitants et quatre commerçants, soudain propulsé sur le devant de la scène. Le « décor », aussi : la rue si tranquille, le jardin si bien entretenu, la maison calcinée. Les personnages, enfin : une « *famille sans histoires* », à ce qu'on raconte au pays.

UNE SEULE ARME

La mère, Odette, était infirmière de nuit à l'hôpital de Givors. Elle devait prendre sa retraite le 8 juin. Le père, Vincent, venait d'obtenir un emploi temporaire dans une entreprise locale. Le fils, Vincent-Salvatore, travaillait dans une grande surface des environs. La fille, Aline, était en troisième dans un établissement professionnel. « *Elle était très vivante, un peu garçon manqué* », confie une amie (*Le Monde* daté 4-5 juin). Ils auraient été abattus l'un après l'autre, d'une ou de plusieurs balles, à mesure qu'ils rentraient chez eux. Le ou les meurtriers seraient restés quatre ou cinq heures dans le pavillon à guetter le retour de chacun, ce qui exclut a priori la thèse d'un cambriolage qui aurait mal tourné. Vers 18 h 30, la maison a été incendiée afin de détruire d'éventuels indices. Des traces d'essence ont été relevées dans les décombres, mais aucun système de mise à feu n'a été découvert. Quant à l'arme, de calibre 22 long rifle, elle a disparu, ne laissant sur place que des douilles. Les enquêteurs sont désormais convaincus qu'une seule arme a été utilisée.

Depuis une semaine, ils s'emploient surtout à faire la part du vrai et du faux, du crédible et du farfelu. Comme souvent dans ce genre d'affaire, les voies sans issue n'ont pas manqué. Il a été question d'un sac à double fond, qui aurait pu contenir de la drogue : une fausse information vite démentie. Puis on a parlé d'une enveloppe, retrouvée dans un champ, avec le mot « fille » écrit en lettres capitales : sans intérêt, semble-t-il. Il a même été suggéré qu'Odette Bébien appartenait à l'Ordre du temple solaire, la secte dont quarante-huit membres étaient morts, en 1994, en Suisse et au Canada, dans des circonstances plus ou moins similaires. Les enquêteurs jugent l'hypothèse « *ridicule* ». C'est probablement ailleurs, dans les zones d'ombre de ces vies ordinaires, qu'ils chercheront la clef de l'énigme.

Les premiers éléments de portrait indiquent que les Bébien n'avaient pas d'ennemis connus. Pas d'ennemis et beaucoup d'amis. De la famille, aussi, si nombreuse qu'elle a dû louer un car pour se rendre à la cérémonie : neuf frères et sœurs du côté d'Odette Bébien, née Paez ; douze du côté de son mari. Tous devraient être entendus par les gendarmes. Les enquêteurs cherchent à savoir si le couple était endetté, s'il n'était pas en conflit avec tel ou tel parent.

UNE JEUNE FILLE DE SATOLAS

Une autre piste a, jusqu'ici, alimenté les discussions et dopé la rumeur, celle d'un Tunisien qu'ils avaient hébergé pendant une semaine, l'hiver dernier. Il serait employé dans un centre de vacances français à Monastir (Tunisie). Les Bébien l'avaient connu lors d'un séjour dans ce club. Ils avaient sympathisé, au point de l'inviter à Saint-Andéol. Rien indique qu'il ait quoi que ce soit à se reprocher mais, une fois localisé dans son pays, il devrait être entendu en tant que témoin.

L'entourage des enfants Bébien fait également l'objet d'investigations. Il semble en effet que Vincent-Salvatore, le fils, avait fréquenté pendant sept mois une jeune fille originaire de Satolas. Celle-ci avait ensuite donné naissance à une petite fille. Or cette paternité inattendue aurait provoqué une crise au sein des deux familles. C'est Christophe, le meilleur ami du jeune homme, qui a raconté la « *sale histoire* » aux gendarmes. Il a été entendu pendant six heures, vendredi 2 juin, avant de sortir libre de la gendarmerie de Givors. Le jour du drame, il s'était rendu à deux reprises au pavillon, pour chercher son copain d'enfance. Il avait sonné, mais personne n'était venu lui ouvrir. Depuis, cet adolescent aux allures de nounours blond, fait figure de témoin principal, pour ne pas dire « suspect principal » aux yeux de certains. « *Au village, on le regarde d'un drôle d'air* », regrette l'un de ses proches. Les enquêteurs sont persuadés qu'il n'est en rien dans la tuerie.

Christophe et Vincent-Salvatore étaient inséparables. Ils sortaient ensemble au Titan, une discothèque où l'on écoute de la musique techno. Surtout, ils étaient très actifs au sein des Bad Gones, un groupe de jeunes supporteurs de l'Olympique lyonnais (OL). Ils avaient même réussi à enrôler Aline, la sœur « garçon manqué ». Vincent-Salvatore tenait cette passion de son père, qui avait ses habitudes en tribune Jean-Bouin, celle des spectateurs tranquilles. Le fils, lui, préférait le virage nord, celui où le cheveu se porte court.

Il suivait souvent l'OL en déplacement, avec les Bad Gones. Il lui arrivait même de faire le coup de poing, mais sans jamais être interpellé. Au stade Gerland, il s'emparait parfois d'un mégaphone pour exhorter les autres à entonner le slogan « *Bleu-blanc-rouge, la France aux Français !* » Certains lui reprochait d'être « *trop politique* ». Comme la plupart de ses compagnons de gradins, il s'affichait « *nationaliste* » et « *raciste* ». Selon ses amis, il avait la carte du Front national. « *Depuis leurs voyages en Tunisie, il s'était calmé, il avait pris du recul* », tempère l'un d'eux. Aux dernières élections, c'est avec son copain Christophe qu'il avait voté pour Jean-Marie Le Pen. Et mardi, jour des obsèques, quelques dizaines de supporteurs, garçons et filles, ont rallié Saint-Andéol. Certains ont déposé des roses rouges devant le pavillon dévasté, dans la rue si paisible, juste derrière le cimetière.

Philippe Broussard (avec Sandrine Blanchard)

es du gouvernement
a période 1995-1998

à la lutte pour l'emploi

te » des ministères

Dix-huit maires de grande ville ne se représentent pas

Les syndicats d'enseignants manifestent pour l'emploi dans l'éducation

Une première épreuve de force est engagée avec le ministre François Bayrou

Treize syndicats d'enseignants et de personnels d'éducation liés à la FEN, la FSU, la FAEN, la CGT et la CFDT, ont appelé à une journée nationale d'action « Tous pour l'emploi » dans l'éducation, mercredi 7 juin. Une quarantaine de manifestations étaient organisées dans toute la France, dont une à Paris. Il s'agit de la troisième journée d'action dans la fonction publique depuis la mise en place du nouveau gouvernement.

S'IL EST FRÉQUENT que les ministres de l'éducation nationale aient à assumer une rentrée préparée par leur prédécesseur, ce n'est pas le cas de François Bayrou, sauf dans le domaine de l'enseignement supérieur. Les syndicats entendent donc engager d'emblée une épreuve de force avec celui qui a longuement négocié avec eux le « nouveau contrat pour l'école » et défendu le budget 1995. L'ensemble des syndicats constatent, au moment où se prépare justement la rentrée dans les établissements, que *« les besoins en postes ne sont pas satisfaits, les enseignements pas assurés, la nouvelle classe de sixième non financée »*.

Alors que le gouvernement et le chef de l'Etat ont défini l'emploi comme la priorité des priorités, l'éducation nationale est la championne des emplois précaires, soulignent les organisations, en raison des menaces de chômage qui pèsent sur les maîtres auxiliaires, de l'utilisation massive des CES (contrats emploi solidarité) et des heures supplémentaires. L'ensemble des syndicats demandent donc, tandis que se prépare le collectif budgétaire annoncé par le gouvernement, que ce dernier prenne en compte les besoins de la rentrée, qu'une partie des 800 000 heures supplémentaires utilisées dans le second degré soient transformées en postes, et que le réemploi des maîtres auxiliaires soit garanti. Ils font valoir que *« les tâches effectuées par les 70 000 CES répondent à de vrais besoins. Les emplois correspondants doivent être créés »*.

Les tensions dans la préparation de la rentrée dans l'enseignement supérieur, dont François Bayrou a désormais la charge, ont également été évoquées par les organisations syndicales. *« Il n'y a pas de loi de programmation dans l'enseignement supérieur alors que les universités craquent de partout »*, ont-elles souligné, ajoutant que 20 000 emplois pourraient être créés par la transformation des heures complémentaires.

Les syndicats ont rappelé que la loi de programmation, dont le premier ministre a promis le vote prochainement, ne répondait pas aux besoins réels et, pour certains, qu'elle *« se contentait de mettre en œuvre le « nouveau contrat pour l'école », dont les comités de suivi ne se réunissent même plus »*. A propos du référendum et de la consultation qui doit le précéder, les syndicats ont affiché des positions allant de l'*« extrême réserve »* à la *« franche hostilité »*.

La plupart d'entre eux soulignent l'inadaptation d'un tel moyen à une réforme de l'éducation et entendent définir bientôt une position commune, après une concertation avec la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) et les étudiants de l'UNEF et de l'UNEF-ID.

Béatrice Gurrey

M. Barre revendique pour Lyon le transfert de l'Ecole normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud

L'ÉCOLE normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud, la « sœur cadette » de la rue d'Ulm, sera-t-elle transférée à Lyon dans un proche avenir ? Cette hypothèse n'a pas encore provoqué de vagues chez les « cloutiers » qui, jusqu'à présent, avaient peu de raisons de se passionner pour les élections municipales lyonnaises. Mais figurant au programme électoral de Raymond Barre, candidat contre le maire sortant Michel Noir, cette proposition risque de raviver une polémique vieille de vingt ans sur la *« délocalisation »* complète de cet établissement créé en 1882.

Bien que ce projet ne soit encore qu'une *« promesse de campagne »*, assure le ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur qui n'a pas été saisi officiellement de cette « candidature », cette annonce n'est pas totalement infondée. Second pôle de lettres et de sciences sociales « derrière » la rue d'Ulm, l'Ecole normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud est, depuis 1990, à la recherche d'une nouvelle implantation. Elle lui permettrait de regrouper ses quatre sites actuels où sont dispersés un peu plus de 400 étudiants, futurs agrégés ou doctorants, des laboratoires de recherche sur la diffusion du français et la production audiovisuelle, un centre de formation continue pour des stagiaires français et étrangers, soit, avec une centaine d'enseignants, près d'un millier d'emplois.

Cette situation résulte de la réorganisation engagée dès 1975. Elle avait commencé, en 1981, avec la fusion de l'école des filles de Fontenay-aux-Roses avec celle de garçons de Saint-Cloud, *et s'était poursuivie, en 1987, avec le départ du* pôle scientifique dans la nouvelle Ecole normale supérieure de Lyon. Présenté par Michel Coquery au début des années 90, le projet de création d'un nouveau centre dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, évalué entre 350 à 400 millions de francs, avait été avalisé par un comité interministériel d'aménagement du territoire. Mais il s'était rapidement heurté au refus des enseignants puis à l'opposition, pour des raisons financières, de François Fillon dès son arrivée au ministère de l'enseignement supérieur en 1993.

ACHÈVEMENT D'UN PROCESSUS

L'hypothèse qui resurgit aujourd'hui porte la marque de Christian Philip, numéro deux de la liste Barre et jusqu'à ces dernières semaines directeur de cabinet de M. Fillon. En premier lieu, il invoque la décision du comité des délocalisations qui interdit toute restructuration d'un établissement public en région parisienne. Au passage, M. Philip rappelle le rôle actif de M. Barre, alors premier ministre en 1979, dans le transfert du pôle scientifique de Saint-Cloud à Lyon, conformément à la décision prise par Jacques Chirac en 1975. A l'époque, l'annonce de cette première « délocalisation » avait provoqué un tollé chez les universitaires. La réunification des sciences et des lettres ne serait donc que l'achèvement du processus initial pour constituer *« le second pôle national des écoles normales supérieures »*.

Comme en 1975, le « lobby lyonnais » a commencé à se mobiliser sur ce projet. Gérard Collomb, le candidat socialiste, l'a repris dans sa plate-forme électorale. Pour financer cette installation programmée à proximité immédiate de l'actuelle ENS, le soutien du conseil régional présidé par Charles Millon, actuel ministre de la défense, paraît acquis.

« Les enseignants, qui ont sabordé le transfert en région parisienne, risquent fort de devoir accepter un éloignement bien plus important », note déjà un professeur. De son côté, M. Coquery persiste à croire indispensable *« l'immersion »* des étudiants dans les sources documentaires des grandes bibliothèques nationales. Non loin de Paris, le centre culturel des Fontaines, propriété des jésuites à côté de Chantilly (Oise), dispose d'une bibliothèque de 600 000 volumes auxquels s'ajouteraient les 250 000 de l'ENS. Cette solution alternative intéresse d'ores et déjà le conseil régional de Picardie. De toute évidence, cette réorganisation sera la première mission du nouveau directeur que devrait nommer prochainement François Bayrou, le ministre de l'éducation.

Michel Delberghe

Jean-Paul Schimpf libéré après un « loupé » judiciaire

L'HOMME D'AFFAIRES Jean-Paul Schimpf, proche de Didier Schuller conseiller général RPR des Hauts-de-Seine, a été mis en liberté, mardi 6 juin à midi, par les juges d'instruction Serge Portelli et Philippe Vandingenen, chargés de l'enquête sur un réseau de commissions occultes mis en place autour de l'office HLM des Hauts-de-Seine. A la suite de l'interpellation de M. Schimpf, le 1er février, au moment où il se faisait remettre une enveloppe d'argent liquide, l'enquête s'était orientée vers M. Schuller et sa compagne, Christel Delaval (*Le Monde* des 15 février et 1er mars). Mis en examen pour *« trafic d'influence »*, Jean-Paul Schimpf était détenu à la maison d'arrêt de Fresnes depuis le 2 février. Ayant constaté que le délai légal de quatre mois était écoulé et que les juges avaient négligé d'ordonner la prolongation de sa détention, les avocats de l'homme d'affaires, Mes Thierry Herzog et Francine Ruellan, ont fait constater mardi qu'il était détenu *« sans titre »* et ils ont obtenu sa libération. Interrogés par *Le Monde*, ils n'ont pas souhaité commenter ce rebondissement. De source judiciaire, on indiquait, mercredi matin, que les deux juges pourraient atténuer les effets de ce *« loupé »* en notifiant à M. Schimpf, qui devrait être entendu dans les jours à venir, un contrôle judiciaire rigoureux.

Le juge Halphen a mis en examen un responsable des travaux à l'OPAC

LE JUGE D'INSTRUCTION Eric Halphen, chargé de l'enquête sur l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) de la ville de Paris, a mis en examen, mercredi 31 mai, pour *« trafic d'influence »*, deux dirigeants actuels de cet établissement qui assure la gestion des HLM parisiens. Dans ses éditions datées 4-5 juin, *Le Monde* avait indiqué que l'une de ces deux personnes était Jean-Louis Grapin, sous-directeur chargé de la gestion du patrimoine. Nous avions, à tort, présenté Michel Clisson, sous-directeur chargé de l'aménagement, comme le second de ces mis en examen. Il s'agissait, en réalité, de Roger Roy, adjoint à la sous-direction de la construction et des travaux neufs.

Le nom de M. Roy – que nous n'avons pas pu contacter mercredi matin 7 juin – apparaît à de nombreuses reprises, de même que celui de M. Grapin, dans les agendas de Jean-Claude Méry, promoteur proche du RPR mis en examen au mois de septembre 1994 par le juge Halphen, et présenté comme l'homme-clé d'un réseau de fausses facturations mis en place autour des HLM parisiens.

DÉPÊCHES

■ **FOULARD ISLAMIQUE : quatorze nouvelles exclusions de** collégiennes et de lycéennes voilées ont été examinées, mardi 6 juin, par le tribunal administratif de Strasbourg, qui en avait annulé dix-huit au début de ce mois. Les exclusions prononcées par les conseils de discipline avaient toutes été confirmées par le recteur d'académie, Jean-Paul de Gaudemar. Le commissaire du gouvernement, José Martinez, a de nouveau estimé que le seul port, même *« ostentatoire »*, du foulard, ne suffirait pas à justifier l'exclusion s'il ne s'accompagne pas d'un comportement spécifique et démontré et dénoncé les *« les décisions stéréotypées »* du rectorat. Ces décisions ont été mises en délibéré. On ignore si le jugement sera rendu avant la fin de l'année scolaire. *(Corresp.)*

■ **JEUX : le député RPR de Moselle et maire d'Amnéville, Jean** Kiffer, a écrit, mardi 6 juin, au ministre de la justice, pour lui demander d'*« inciter le procureur de la République à entreprendre des poursuites judiciaires pour dénonciation calomnieuse »* contre Georges Tranchant, conseiller général RPR des Hauts-de-Seine et ancien concessionnaire du casino de la ville. M. Kiffer accuse l'ancien député de multiplier les dépôts de plaintes contre lui dans le seul but de lui nuire en pleine campagne municipale. Le casino d'Amnéville a fermé ses portes jeudi 1er juin, après le refus du ministère de l'intérieur de renouveler son autorisation.

■ **CONDAMNATION : Eric Petetin, opposant au tunnel transpyrénéen du Somport**, a été condamné, mardi 6 juin, à trois mois de prison ferme par le tribunal correctionnel de Pau pour *« entrave à la circulation »*, *« opposition à l'exécution de travaux publics »* et *« dégradation de biens appartenant à autrui »* (*Le Monde* du 6 juin).

Le choix d'un prénom varie selon les milieux sociaux

Les élites préfèrent Pierre ou Marie, les autres les consonances anglo-saxonnes ou latines

CYRIL GRANGE et Philippe Besnard, deux chercheurs du CNRS, se sont penchés sur la façon dont les différents milieux sociaux choisissent les prénoms de leurs enfants. Pour mettre au jour leurs préférences et comprendre leurs origines, les deux sociologues se sont livrés à un travail original et méticuleux : ils ont épluché les éditions du *Bottin mondain* de 1903 à 1991 et ont constitué un échantillon de 3 914 familles à travers cet ouvrage prestigieux, dont l'édition 1995 recense plus de 200 000 personnes, adultes et enfants. Après avoir établi les choix des élus du *Bottin*, ils les ont comparés au hit-parade des prénoms en vigueur dans l'ensemble de la population.

Cette mise en parallèle a permis de mettre en évidence la fonction d'avant-garde jouée par les « élites ». Traditionnellement, un prénom est à la mode chez les « mondains » avant de devenir populaire. Par exemple, Georges et Henri ont atteint un pic dans les éditions 1870 et 1871 du *Bottin mondain*, mais n'ont respectivement enregistré un grand succès au plan national que trente-sept et trente-huit années plus tard. Chez les femmes, Marguerite et Yvonne, prénoms très chics en 1874 et 1888, ne deviendront populaires qu'un quart de siècle plus tard.

Pourtant, ce mode de diffusion s'est progressivement modifié. *« En un siècle, la réduction progressive de l'avance de l'élite sur le vulgum a été divisée par cinq pour les prénoms féminins comme pour les prénoms masculins »*, observent les deux sociologues. Michel comme Nicole, très en cours dans le *Bottin* en 1924, ne mettront que vingt ans pour conquérir l'ensemble des Français. Le délai nécessaire pour passer du « sommet mondain » au hit-parade national n'aura été que de dix-sept ans pour Philippe (1945 à 1962) et Brigitte (1942 à 1959), de neuf ans pour Frédéric (1964 à 1973) ou Sylvie (1955 à 1964), de trois ans pour Stéphanie (1972-1975) et d'un an seulement pour Nicolas (1980 à 1981). *« Que cette avance ne soit plus que de quelques années signifie bien que les choix de l'élite précèdent moins qu'autrefois ceux du reste de la population »*, soulignent les auteurs de l'étude.

Cette diffusion plus rapide des prénoms – qui fait écho à *« l'accélération continue du cycle de la mode ou du cycle de vie des produits de toute sorte »* – est la marque *« d'une diversification sociale croissante des goûts dans la société française contemporaine »*. Les deux chercheurs ont observé qu'aucun des dix prénoms féminins les plus fréquemment choisis de 1985 à 1989 n'ont connu, à quelque moment que ce soit, un engouement particulier chez les « mondains ». Seuls *Nicolas, Guillaume* et *Mathieu* (on préfère écrire Matthieu dans les milieux huppés) ont eu quelque écho dans le *Bottin*. Enfin, les grands succès des années 80 (Julien – champion de France catégorie garçons de 1983 à 1988, détrôné depuis par Kevin –, Anthony, Mickaël, Romain, Thomas, Julie, Marine, Laura) ont été superbement ignorés dans les pages du *Bottin*.

Pour les sociologues, qui considèrent que *« chaque groupe éprouve de plus en plus de dégoût pour les préférences des autres »*, deux grands pôles d'attraction – l'un mondain, l'autre populaire – déterminent désormais les phénomènes de mode qui traversent l'état civil.

Le premier pôle, celui des élites, n'accepte que difficilement la nouveauté. Le *Bottin mondain*, qui a banni les Josette, Ginette, Paulette comme les Josiane, puis Liliane, Annie et Michèle, éprouve aujourd'hui les mêmes réticences à l'encontre de Christelle, Amandine, Audrey, Nathalie, Valérie. Roger et, dans une moindre mesure, Marcel n'ont pas davantage fait recette (comme Daniel, David et Benjamin, *« probablement en raison de l'usage traditionnel chez les juifs »*, estiment les auteurs de l'étude). Chez les « mondains », un prénom doit être traditionnel, stable dans le temps et peu répandu. A cette aune, on préférera Pierre, Edouard (en regain, ces dernières années) ou Antoine pour un garçon ; Marie, Alix, Astrid, Charlotte (Isaure, Ombeline, Quitterie ou Sixtine sont en hausse) pour une filles. Pour ce qui les concerne, les nobles porteront leur choix *« sur les prénoms les plus typiques des mondains »* tels que Anne, Bernadette, Arnaud ou Amaury. Les prénoms composés tels que Charles-Edouard restent l'apanage des catégories bourgeoises.

Dans les milieux populaires, le changement de décor est complet : il faut du neuf ! Les chercheurs n'expliquent pas autrement l'essor de *« l'exotisme anglo-américain »* pour les prénoms masculins (Anthony, Grégory, Kevin, Christopher, Mickaël, Jonathan) et les consonances latines (Vanessa, Laura...) chez les filles. Faut-il voir derrière cet engouement l'ombre des séries télévisées, notamment américaines ? La réponse de Philippe Besnard, directeur de recherche au CNRS et coauteur aux éditions Balland de *La Cote des prénoms*, est nuancée. *« Un prénom à succès comme Kevin ne correspond à aucun personnage notable figurant dans une série télévisée. Hormis quelques cas récents – Dylan, Cassandra, Brandon –, qu'il faut, semble-t-il, rapprocher de certains feuilletons, on n'observe pas d'emprunts direct à la télévision. Sans doute faut-il plutôt expliquer cette tendance par une sorte d'imprégnation sonore, une accoutumance auditive. Francisée grâce au doublage, la langue anglo-américaine a été rendue accessible. »*

Jean-Michel Normand

L'indétrônable Kevin...

Selon les dernières estimations, les prénoms féminins les plus en cours sont Camille, suivi d'Anaïs, Laura, Manon et Pauline. Mélanie et Elodie ont perdu du terrain au profit de Melissa et Alison. Chez les garçons, Kevin occupe solidement la tête du classement depuis 1989 – près d'un nouveau-né masculin sur trente – devant Alexandre, Maxime, Jordan et Nicolas. Jeremy et Anthony sont bien placés, mais ils ont régressé au profit, notamment, d'Alexis et de Lucas.

Pour les filles, le choix est plus large : avec les dix prénoms les plus usités, on ne regroupe qu'une Française sur sept (on recense 382 000 Marie, 371 000 Monique et 357 000 Nathalie) contre un Français sur cinq (685 000 Michel, 611 000 Jean, 553 000 Pierre).

DISPARITIONS

Bernard Chenot

Un gaulliste partisan de l'équilibre des pouvoirs

BERNARD CHENOT, ancien ministre du général de Gaulle et ancien vice-président du Conseil d'Etat, est mort lundi 5 juin à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Tout au long d'une vie entièrement consacrée au service de l'Etat, il fut tour à tour homme de gestion, homme de décision, homme de pouvoir, homme de réflexion, c'est-à-dire un « politique » au vrai sens du terme. Ce juriste qui, à sa sortie de l'Ecole des sciences politiques, passa, en 1932, le concours d'entrée au Conseil d'Etat, fut très vite attiré par l'action gouvernementale. Il participa ainsi à de nombreux cabinets ministériels jusqu'en 1940, puis fut pendant deux ans délégué général au tourisme du gouvernement de Vichy. A la Libération, il fit une première expérience de gestion d'entreprise en devenant secrétaire général des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais. Mais très vite il devint secrétaire général du Conseil économique.

Ami de Michel Debré, c'est sous la Vᵉ République que sa carrière prit toute son ampleur. Ministre de la santé publique et de la population dans le gouvernement du général de Gaulle, il conserva ce même poste dans celui de Michel Debré avant d'être d'août 1961 à avril 1962 ministre de la justice. L'arrivée de Georges Pompidou à Matignon le fit quitter le gouvernement, mais il remplaça le nouveau premier ministre au Conseil constitutionnel, jusqu'à sa nomination, en 1964, à la présidence de la Compagnie des assurances générales qui devint sous son autorité les AGF. En 1971, Georges Pompidou en fit le successeur d'Alexandre Parodi à la vice-présidence du Conseil d'Etat.

Premier des fonctionnaires de France, il ne cessa de plaider pour un Etat fort, n'hésitant pas, en présentant les vœux des corps constitués à Valéry Giscard d'Estaing, à refuser la dichotomie entre Etat et nation pour laquelle plaidait le président de la République. Son indépendance d'esprit, sa rapidité de décision, son intelligence vive et concrète en firent un vice-président apprécié par ses pairs.

La réflexion ne fut jamais, pour lui, séparée de l'action. En 1967, dans un livre, *Etre ministre* (Plon), il avait plaidé pour la prééminence du président de la République appuyé sur des ministres affranchis des servitudes électorales et parlementaires, vanté les mérites d'une *« technocratie tempérée »*, et redouté une dérive partisane des institutions gaulliennes. A partir de 1969, au sein d'un comité qu'il avait créé, il s'est battu pour un recours plus fréquent au référendum. Il a même souhaité que le gouvernement en organise un pour s'opposer plus efficacement aux groupes de pression et renforcer la lutte contre la prostitution, la drogue, la pollution et l'alcoolisme. Président de la première commission informatique et libertés, il publia, en 1975, un rapport soulignant les dangers que faisait courir le développement de l'informatique, redoutant même qu'il ne mette en cause *« les équilibres voulus par la Constitution »*.

Une telle carrière lui permit, en 1976, d'être élu à l'Académie des sciences morales et politiques et, deux ans plus tard, d'en devenir le secrétaire perpétuel. C'est à ce titre qu'en décembre 1980, il prononça une allocution dans laquelle il réclammait une réforme institutionnelle permettant de *« ramener notre système dans les voies démocratiques »*. Se voulant fidèle à l'esprit d'origine de la Vᵉ République, il ne préconisait pas de réduire les pouvoirs du chef de l'Etat, même s'il souhaitait une réduction de la durée de son mandat, mais de renforcer ceux du Parlement par le retour du droit d'interpellation, une plus grande liberté dans la fixation de son ordre du jour. Une telle analyse l'amena à soutenir François Mitterrand, avant le second tour de l'élection de 1981, car il pensait qu'il était le plus à même de rétablir un équilibre dans la pratique institutionnelle.

Depuis, Bernard Chenot était resté hors du champ politique, poursuivant sa réflexion sur Platon et Montesquieu. Car ce défenseur d'un Etat ayant les moyens d'agir, donc d'un pouvoir exécutif fort, a toujours aussi fait sienne cette formule de l'inventeur de la séparation des pouvoirs : *« Pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir »*, ne cachant pas que la France n'avait toujours pas atteint cet équilibre.

Thierry Bréhier

■ **ERNEST BORNEMAN**, sexologue autrichien, s'est suicidé dimanche 4 juin dans sa maison de Scharten, à 150 kilomètres de Vienne. Il était âgé de quatre-vingts ans. Selon la police, c'est une liaison malheureuse avec une jeune femme médecin allemande qui l'aurait conduit à ce geste. Né en 1915 à Berlin, hostile au nazisme, Ernest Borneman choisit, en 1933, de s'exiler en Grande-Bretagne, où il entreprend des études, notamment d'anthropologie et de psychanalyse. Avant la guerre, il mène une carrière de scénariste et d'écrivain et publie plusieurs romans. C'est au début des années 60 qu'il commence à s'intéresser aux recherches sur la sexualité. Esprit encyclopédique, plus proche de Wilhelm Reich et de Geza Roheim que de Freud, séduit par le marxisme, Borneman est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages. Installé en Autriche en 1970, il reçoit à Berlin, en 1990, la médaille Magnus Hirschfeld lors d'un congrès international de sexologie. Deux de ses essais, *Psychanalyse de l'argent* et *Le Patriarcat*, ont été traduits en 1978 et 1979 aux PUF.

■ **MARCEL BOULANGÉ**, ancien sénateur du Territoire de Belfort, est mort le 29 mai à La Croix-Valmer, dans le Var, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Né le 23 novembre 1913 à Gugney-aux-Aulx (Vosges), il était entré en 1945, comme chef de bureau, à la préfecture de Belfort. Elu sénateur (SFIO) du Territoire de Belfort en 1949, siège qu'il avait conservé jusqu'en 1971, Marcel Boulangé avait été conseiller municipal de Belfort de 1953 à 1971.

■ **FRANTZ PRIOLLET**, animateur à Radio-France, spécialiste de jazz, est décédé dimanche 5 juin. Né le 8 novembre 1936 à Châlons-sur-Marne, ancien animateur à Radio-Monte-Carlo (RMC), Frantz Priollet est entré à France-Inter en 1977. Il a animé et produit « Au cœur de la nuit » et « Tempo », deux émissions consacrées au jazz. Depuis deux ans, il était l'un des présentateurs d'« Urgences », la nouvelle radio de solidarité destinée aux exclus proposée par Radio-France.

■ **LA DUCHESSE DE MAILLÉ**, née Anne-Marie Radziwill, est décédée le 1ᵉʳ juin, à Paris. Née le 2 octobre 1907 à Balice, en Pologne, descendante de la famille princière polono-lituanienne Radziwill, alliée aux grandes familles d'Europe et aux Kennedy, la duchesse de Maillé s'était retirée à Paris en 1977. Elle avait été décorée dans l'ordre de la Légion d'honneur pour avoir caché des personnes en fuite lors de la deuxième guerre mondiale.

AU CARNET DU MONDE

Adoptions

– **Michel FRIEH**
et **Anémone BERÈS**,
ont la grande joie d'annoncer la venue dans leur famille de

Anh-Tessa Louise,

née au Vietnam le 25 mars 1995.

110, avenue Denfert-Rochereau,
75014 Paris.

Anniversaires de naissance

– Heureux anniversaire pour tes dix-huit ans,

Julien.

« Ton avenir est une aventure, ose-la ! »

Laurence, Gwendolina,
les copains,
Familles
Genest, Tessier, Stinnett.

– Joyeux anniversaire,

Laurence.

Jean-Louis.

Décès

– La supérieure générale
et les religieuses de Sainte-Clotilde,
La famille de Bouët du Portal,
font part de l'entrée dans la paix du Seigneur de

Sœur Monique
de BOUËT du PORTAL,
en religion
sœur Marie Saint-Ignace,

à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

La célébration eucharistique aura lieu le jeudi 8 juin 1995, à 16 heures, en la chapelle de la communauté, 8, rue Mère-Marie-Pia, à Quincy-sous-Sénart (Essonne).

– Mᵐᵉ Arlette Bourgenot-Golaz,
son épouse,
Jean-Sylvain, Pierre et Bertrand Bourgenot,
ses fils, leurs épouses et leurs enfants,
Ernest, Charles et Andrée Bourgenot,
ses oncles et tante,
Claire Marchal, Simone et Paul Cottalorda,
ses sœurs et beau-frère,
Les familles Bourgenot, Becker, Mouhot,
Et ses nombreux neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Louis BOURGENOT,
X35,
ancien combattant Rhin et Danube,
ingénieur général du génie rural,
des eaux et des forêts,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
chevalier de la Légion d'honneur,
membre émérite
de l'Académie d'agriculture,

survenu à Paris, le 5 mai 1995, dans sa quatre-vingtième année.

Un service funèbre aura lieu le vendredi 9 juin, à 14 h 30, au temple de Besançon (Doubs).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Roches-les-Blamont (Doubs), le 9 juin, à 17 heures.

Un culte d'action de grâces sera célébré au temple de Pentemont (106, rue de Grenelle, Paris-7ᵉ), le samedi 17 juin, à 10 heures.

« Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés fils de Dieu ».
Matthieu V, 9.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Ulrika Dubos,
son épouse,
Anna et Alain Bosser,
Isabelle et Thierry André,
ses enfants,
Max et Jules,
ses petits-fils,
Et ses amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Jean-Michel DUBOS,

survenu le 22 mai 1995, à l'âge de soixante ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Jean-Marie Fauvinet,
son époux,
André Sabalat,
Marguerite et Michel Bailly,
son frère, sa sœur et son beau-frère,
Ses filleuls,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Janine FAUVINET,
née Sabalat,

survenu le 5 juin 1995, à Boulogne (Hauts-de-Seine).

La cérémonie religieuse sera célébrée, le vendredi 9 juin 1995, à 15 h 30, en l'église Sainte-Cécile, 44, rue de l'Est, à Boulogne (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu au cimetière nouveau de Boulogne, dans le caveau de famille.

23 *bis*, rue Denfert-Rochereau,
92100 Boulogne.

– Mᵐᵉ Robert Job,
M. et Mᵐᵉ Jacques Greilsamer,
M. et Mᵐᵉ Guy Job,
M. et Mᵐᵉ Jean-Michel Herin,
M. et Mᵐᵉ Pascal Greilsamer,
M. Luc Job,
Mˡˡᵉ Léa Job,
Sarah Greilsamer,
Samantha Herin,
Son épouse, ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès survenu à Strasbourg, le 5 juin 1995, dans sa quatre-vingt-huitième année, de

M. Robert JOB,
vice-président d'honneur de l'OSE
(Œuvre de secours aux enfants),
président d'honneur de la synagogue
de Chasseloup-Laubat,
commandant de réserve,
chevalier de la Légion d'honneur
à titre militaire,
croix de guerre 1939-1945,
commandeur du Mérite militaire,
officier du Mérite national,
croix du combattant,
chevalier des Palmes académiques.

Les obsèques ont eu lieu à Sarrebourg dans l'intimité.

Fondation ELISA,
12, route de Lyon,
67118 Geispolsheim.

– Le docteur Roland M. Lantier,
son époux,
Ses enfants, petits-enfants, frère, sœur et toute la famille,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mᵐᵉ Hélène LANTIER,
née Ode-Viala,

survenu le 3 juin 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 9 juin, à 9 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, à Paris-5ᵉ.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Le général d'armée Simon, chancelier de l'Ordre de la libération, président de l'Association des Français libres,
L'Association des anciens des forces navales françaises libres,
annoncent le départ de leur camarade,

Yves MORVAN,
dit Jean Marin,
dans la Résistance,
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes,
rosette de la Résistance,
knight commander of the British Empire,
médaillé de la Résistance d'URSS,
commandeur de l'ordre
de Saint-Olaf de Norvège,
officier (à titre militaire et civil)
de l'ordre de Léopold de Belgique,
officier de l'ordre danois du Dannebro,

1909-1995.

La cérémonie aura lieu le vendredi 9 juin 1995, à 9 heures, à Saint-Louis des Invalides.

L'inhumation à 18 h 30, à Douarnenez (église du Sacré-Cœur).

(*Le Monde* du 6 juin.)

– Le docteur Jacques H. Métreau,
Les docteurs Jean-Michel et Roselyne Métreau,
et leurs enfants Jean-Marc et Julia,
Mᵐᵉ Catherine Métreau,
M. Michel Damet
et leur fille Aurélie,
Mˡˡᵉ Françoise Herzog,
Les familles Herzog, Wormser, Métreau,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mᵐᵉ Jacqueline MÉTREAU,
née Herzog,

survenu le 4 juin 1995.

Les obsèques auront lieu le jeudi 8 juin, à 15 h 15, au cimetière du Montparnasse.

Réunion entrée principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, à Paris-14ᵉ.

Cet avis tient lieu de faire-part.

31, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

– Mᵐᵉ Bernard Pietri,
son épouse,
M. et Mᵐᵉ J.-L. Genin,
Frédéric, Pauline et Audrey,
M. Xavier Pietri
et Isabelle Larroque, sa fiancée,
M. et Mᵐᵉ Didier Aubertin,
Mˡˡᵉ Marie-Josée Pietri,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Bernard PIETRI,

survenu à Bordeaux, le 2 juin 1995.

L'inhumation aura lieu, dans la plus stricte intimité, à Donzenac.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mᵐᵉ Frantz Priollet,
son épouse,
Mᵐᵉ Valérie Priollet,
sa fille,
M. Vincent Priollet,
son fils,
Mᵐᵉ Milo Priollet,
leur mère,
Julian,
son petit-fils,
M. et Mᵐᵉ Daniel Priollet,
ses frère et belle-sœur,
Les familles Priollet, Benzakki, Alban-Jasson,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Frantz PRIOLLET,

survenu le 5 juin 1995, à l'âge de cinquante-huit ans, à Paris.

Nous nous réunirons auprès de lui au cimetière du Montparnasse (3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14ᵉ), le jeudi 8 juin, à 16 h 45.

(Lire ci-dessus.)

– Jacques Regnaudin,
a la tristesse de faire part du décès, à l'âge de soixante-douze ans, de son cousin,

Jean REGNAUDIN,

le 19 mai 1995, 94, quai Louis-Blériot, 75016 Paris.

L'inhumation a eu lieu le 7 juin, à Brunoy (Essonne).

14, rue Descombes,
75017 Paris.
Tél. : 47-64-98-37.

– Mᵐᵉ Jean Reboul,
son épouse,
M. et Mᵐᵉ Olivier Reboul,
M. et Mᵐᵉ Thierry Reboul,
Et Hugo,
ses enfants et petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean REBOUL,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 3 juin 1995, dans sa cinquante-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le jeudi 8 juin, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16ᵉ.

Cet avis tient lieu de faire-part.

33, rue de Boulainvilliers,
75016 Paris.

– Michel et Annie Dumoulin-Leblanc,
leurs fils et belle-fille,
François et Victoria,
leurs petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Hélène SCHNORRENBERG,

survenu à Rueil-Malmaison le 19 mai 1995, à l'âge de quatre-vingts ans.

Conformément à ses dernières volontés, il a été fait don de son corps à la science.

Et du décès de

Marcel DUMOULIN,

survenu à Bruxelles le 2 juin 1995, à l'âge de soixante-seize ans.

30, avenue de l'Observatoire B.
1180 Bruxelles.

– M. Pierre Voitellier,
préfet honoraire,
Pascale Kromarek-Voitellier,
Christian et Béatrice Voitellier,
Thierry, Laurent, Gaëlle,
Marc et Evelyne Voitellier,
Anaëlle, Eglantine,
Jean-Luc et Dominique Voitellier,
Arnaud, Maylis, Camille,
Etienne-Michel Kuntz, Vanessa
et leur fille Louise,
M. et Mᵐᵉ Jacques Voitellier,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants
de Léon et Suzanne Johnson,

ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Pierre VOITELLIER,
née Christiane Kuntz,

survenu le 5 juin 1995, à Vichy, à l'âge de soixante et onze ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont lieu, à Verneuil-en-Bourbonnais, le mercredi 7 juin, à 17 h 30.

Un service d'action de grâces sera célébré en l'Eglise réformée du Saint-Esprit, 5, rue Roquépine, Paris-8ᵉ, le samedi 17 juin, à 14 h 30.

67, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.
03500 Verneuil-en-Bourbonnais.

– Mˡˡᵉ Marie-Claude Sichère,
M. Bernard Sichère,
Le docteur René-Marie Sichère, Mᵐᵉ
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Etienne Meunier
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Jean SICHÈRE,

leur père, frère, beau-frère, oncle et parent,

survenu à Paris, le 6 juin 1995, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le vendredi 9 juin, à 15 heures, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, place Gerbert, Paris-15ᵉ.

L'inhumation aura lieu, dans le caveau de famille, au cimetière du Père-Lachaise.

2, rue Carcel,
75015 Paris.
355, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

– M. Jean-Lucien Rothier,
président d'honneur de la Sarry 78,
ancien maire de Bonnelles,

M. Gérard C. Martin,
président de la Sarry 78,
maire de Viroflay,

Les vice-présidents,
MM. les maires de Rambouillet, Buc, Achères, Conflans-Sainte-Honorine,
MM. et Mᵐᵉˢ les maires, adjoints, administrateurs, le directeur et le personnel de la Sarry 78,

ont le regret de faire part du décès de

Mᵐᵉ Jacqueline
THÔME-PATENOTRE,
président fondateur de la Sarry 78,
ancien maire de Rambouillet,
officier de la Légion d'honneur.

Ses obsèques seront célébrées le mercredi 7 juin 1995, à Rambouillet.

(*Le Monde* daté 4-5 juin.)

Messes anniversaires

– Tous ceux qui ont connu et aimé

Philippe BARBET-MASSIN

pourront assister ou s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée pour le premier anniversaire de sa disparition le vendredi 9 juin à 18 heures à la chapelle Saint-Symphorien de l'église de Saint-Germain-des-Prés (Paris-6ᵉ).

Manifestations du souvenir

– Un concert réunira les amis et les proches de

Jean GATTÉGNO,

le samedi 24 juin 1995, à 18 heures, au Conservatoire national supérieur de musique de Paris.

209, avenue Jean-Jaurès,
Paris-19ᵉ.

Communications diverses

Le Comédien et son imaginaire, technique théâtrale. 1ʳᵉ session : comédiens, auteurs, metteurs en scène (en juin). 2ᵉ session : tout public. Euroscope Communication. Tél. : 44-59-81-10.

Sept ans pour mener à bien l'écriture, la préparation, puis le financement et le tournage de *Waati* (« Le Temps »), présenté à Cannes. Pour le cinéaste malien, chaque film ressemble au parcours d'un combattant inspiré





Souleymane Cissé, l'Africain pluriel

LORSQU'IL est monté sur la scène du Palais des festivals, à Cannes, au mois de mai 1987, Souleymane Cissé a écarté les bras. Dans son vaste boubou bleu, il ressemblait à un marabout, à un prophète. Pour la première fois, un Africain obtenait un prix (celui du jury) pour un film présenté en sélection officielle. Cissé, auteur de *Yeelen* (« la lumière»), prononça peu de mots. Il dit qu'il recevait ce prix pour lui et pour ceux qui n'avaient pas droit à la parole. On ne comprit pas très bien. Qui étaient ces muets-là ? Les gens de son pays, le Mali ? Les autres cinéastes africains ? Tous les Noirs de la planète ? En fait, Cissé dédiait *Yeelen* aux techniciens sud-africains de son équipe.

Huit ans plus tard, Souleymane Cissé n'a pas changé. Sont venus seulement se déposer, comme disait Brassens, *« des grains de sel dans ses cheveux »*, mais il a gardé sa silhouette adolescente et son regard de vieux sage. Il a cinquante-cinq ans, pas d'âge en fait, si ce n'est celui de ses combats et de ses rêves.

Cissé est revenu à Cannes, avec *Waati*. Ce mot, *Waati*, qui signifie « le temps », décrit tout le projet et la douleur du film. *Waati* ou l'histoire de Nandi, née dans l'Afrique du Sud de l'apartheid et qui fuit sa terre cruelle avec, pour seul viatique, un petit lion noir sculpté par son père, esclave, assassiné. Qui fuit vers d'autres Afriques à la recherche d'elle-même, à la recherche d'un autre espace et d'un autre temps, petite fille désarmée qui, d'un regard, fait se taire les chiens dressés pour tuer...

Depuis *Yeelen*, Cissé savait que le moment viendrait de *« donner la parole »* à ceux à qui on l'avait confisquée. Mais une fois de plus, plus que les autres fois, ce simple choix – faire un film – allait ressembler à un safari initiatique, à une saga masochiste, à une version bambara *du mythe de Sisyphe*, à une ordalie consentie. Montrer que l'Afrique n'est pas une mais multiple va l'amener dans les déserts et dans les villes, à Tombouctou, Yamoussoukro ou Maritzburg ; son film parlera zoulou, sotho, anglais, afrikaans, français, bambara et tamacheq... On ne saura jamais si Cissé provoque des orages désirés ou s'il est poursuivi par des cieux indésirables ; il démontre en tout cas une prédestination indiscutable pour les embûches signifiantes.

Très tôt, des pierre coupantes jalonnent sa route. Un père tailleur, musulman très croyant, qui l'inscrit à l'école coranique, une mère qui *vend du mil sur les marchés*, une dizaine d'enfants à la maison. *« A cette époque,* dit Cissé, *je n'arrêtais pas de prier, de jeûner, j'avais huit ans. »* A la veille de son certificat d'études, une malencontreuse partie de football lui brise le pied. Sa mère, apprenant qu'il a été transporté à l'hôpital – à l'époque, l'hôpital à Bamako était l'antichambre de la morgue –, a une attaque, dont elle ne se remettra jamais tout à fait. Immobilisé trois mois, Cissé est renvoyé de l'école. *« Alors, je suis resté dans la rue pour vendre des bricoles, porter des bagages, gagner quelques sous, que je donnais à mes parents. Et je suivais les cours du soir. »*

L'idée du cinéma lui est venue plus tard, *« comme une obsession »*. Après six ans d'études à Moscou et considérant que *« l'on peut être musulman et marxiste, les aspirations humaines se rejoignant quel que soit le système »*, il devient cameraman au ministère de l'information malien, filme les ministres, les inaugurations, les discours officiels. Puis, enfin, il écrit et réalise *Den Musso* (« la jeune fille »), le destin d'une adolescente muette (déjà la parole confisquée...) qui se retrouve enceinte, son conflit avec sa famille, son suicide.

MANQUANT de moyens, il cède au ministère de la coopération à Paris les droits d'exploitation du film dans les ambassades de France à l'étranger, contre une aide à la post-production. L'écho en revient à Bamako. On l'accuse de brader le patrimoine national. Garde à vue de trois jours, prison. On l'enchaîne. *« Mis en liberté provisoire, ayant convaincu ma famille, foudroyée de honte, de mon innocence (au premier jour de ma détention, ma femme a accouché prématurément de notre première fille),* raconte Cissé, *je ne savais plus vers qui me tourner. »* Le chef de l'Etat malien sauvera la copie de *Den Musso...* qui attendra encore trois ans avant d'être projeté.

« L'écriture de Waati *vient de loin,* dit aujourd'hui Cissé. *Elle portait en elle des événements qui étaient en moi, contenus, sans que je le sache, dans tous mes films précédents, même les plus inaboutis. »* Cissé se met au travail, seul. Au Mali d'abord, puis au Maroc. Le sujet fuit, se cabre, se dérobe. Retour au Mali, à Segou, creuset historique du peuple bambara. Cissé dit : *« Cela a duré un mois pour quinze pages écrites dans des souffrances terribles. Une nuit, j'ai cru que j'allais mourir. Il y avait la tempête, je me suis réveillé en hurlant, pris d'une angoisse incroyable. L'histoire avait pris possession de moi, je ne pourrais plus l'abandonner. »*

Alors, Cissé commence à voyager pour repérer le parcours de Nandi, toujours seul et sur ses propres deniers, grâce à la vente d'un passage de *Yeelen* sur Canal Plus. Il sait que tourner en Afrique du Sud un sujet sur l'apartheid relève de l'utopie, mais que ce rêve et son empêchement sont au coeur de sa quête. Il va en Namibie, en Côte-d'Ivoire, au Zimbabwe. Et puis il arrive en Afrique du Sud. Nelson Mandela vient tout juste d'être libéré. *« C'est là que j'ai atteint la réalité des choses. J'ai été chez les Afrikaners avec un Sud-Africain noir. Moi, j'étais noir aussi, mais j'étais l'Etranger, on me serrait la main, on me saluait ; mon compagnon traduisait ce que je disais, on ne lui adressait pas la parole ; il était invisible aux yeux des Blancs. Je suis allé dans les ghettos. Tant qu'on n'a pas vu les ghettos, on ne sait rien. Dans les ghettos, les gens n'ont qu'un droit, un seul droit, regarder le ciel au-dessus d'eux. J'ai compris qu'on ne peut rien montrer d'un ghetto dans une fiction ; c'est infilmable, c'est indicible. Je n'en pouvais plus, on m'a hospitalisé. »*

De retour d'Afrique du Sud, Cissé subit une série d'examens médicaux. Il n'a rien, si ce n'est un syndrome allergique anti-apartheid aigu... Il reprend son scénario et commence à chercher des crédits. Jack Lang, alors ministre de la culture : suite favorable ; Centre national du cinéma : suite favorable ; ministère de la coopération : pas de réponse ; Canal plus, la Sept, etc. Daniel Toscan du Plantier, flamboyant mousquetaire multicartes du cinéma français, est sollicité comme producteur exécutif, chargé de suivre les problèmes administratifs et financiers. Fort de son expérience aux côtés de cinéastes considérables, réputés « difficiles » (Fellini, Losey, Bergman), il accepte. Le budget du film, d'abord chiffré à 20 millions de francs, est ramené à 14 millions.

1992, début du tournage. Ce sera Abidjan, l'entrée de Nandi à l'université. C'est là que la situation se dégrade étrangement. Après qu'un premier chef opérateur eut déclaré forfait, Cissé a engagé un directeur de la photo russe, Alexi Radionov, *qui a certes travaillé autrefois* avec Andreï Tarkovski, mais ne peut communiquer avec le reste de l'équipe.

Autre souci : après avoir retenu pendant un an une jeune actrice kenyane pour le rôle de Nandi, Cissé s'est rendu compte qu'elle serait incapable de dire son texte. Il a choisi *in extremis* une autre comédienne née à Paris. Lorsque celle-ci prononce sa première réplique, Cissé réalise qu'il a devant lui une petite Parisienne parlant un français impeccable. Inacceptable. C'est le choc. *« Je m'étais planté »*, commente Cissé. Arrêt du tournage dès le premier jour. Daniel Toscan du Plantier envoie, de Paris, le médecin des assurances pour constater le sinistre. Celui-ci ne peut atterrir, l'aéroport d'Abidjan étant fermé pour raisons techniques. Situation bloquée.

Entre en lice Linéo Tsolo. Engagée comme assistante maquilleuse sur le film, elle est née en Afrique du Sud. Son père est originaire de Sharpeville, où la répression contre la révolte estudiantine noire a été sanglante. Cissé voit en elle sa Nandi : *« Elle dégage quelque chose que personne ne peut me donner. »* Et il s'en tiendra là, malgré l'hostilité générale. La grogne s'installe dans un microcosme déjà grincheux. L'équipe est déstabilisée, partagée ; une vague odeur d'apartheid commence à y flotter. Les Blancs et les Noirs font table à part. Le délai de grâce accordé par les assurances expire. Il faut tourner. On tourne. Lorsque les scènes d'Abidjan et de Yamoussoukro sont dans la boîte, le budget initial est presque épuisé.

Daniel Toscan du Plantier s'inquiète, s'insurge, jette l'éponge. Il n'ira pas plus loin. *« Depuis le temps que je fais semblant d'être inconscient, je ne le suis pas,* dit-il aujourd'hui. *Je m'étais engagé en connaissance de cause. (...) Même si j'ai été contraint à un certain moment à l'« abandonner », je défends* Waati *dans son intégralité. »* Soit. Mais pourquoi Toscan ne s'est-il pas davantage entêté ; sa rupture avec Cissé a-t-elle été brutale ? Il convient que leur amitié a quelque peu tangué. *« Mais il faut me comprendre. Cissé est parfois bien difficile à suivre. Je reçois un matin un coup de fil d'Abidjan. Daniel, s'il te plaît, envoie-moi un lion. Je crois rêver. Tout de même, dis-je à Souleymane, il n'y pas de lions en Afrique ? Il prétend que non. En tout cas, pas dressés. C'est ainsi que le lion que l'on voit à l'écran, visiblement incommodé par la chaleur – et qui a terrorisé la figuration ivoirienne – a été, à grands frais, importé de Marne-la-Vallée... »*

En attendant, à Abidjan, il n'y a plus de Toscan. Et Nandi doit partir pour une mission humanitaire dans le désert. Cissé, qui a hypothéqué son patrimoine filmique, qui n'a plus un sou, décide de poursuivre. L'équipe, d'accord pour tenter l'aventure, s'entasse avec le matériel dans un avion militaire sans sièges. En route pour Tombouctou. Cissé, lui, rentre à Bamako. Il demande à son frère, commerçant, de se porter caution sur ses biens auprès des banques. Celles-ci refusent. L'Union européenne, sollicitée par le gouvernement malien pour une subvention, vient d'envoyer son accord de principe. La lettre rassurera les banques. Cissé arrive à Tombouctou avec 45 millions de francs CFA (900 000 francs) en liquide, dans une petite valise.

Les Touaregs sont là. Quatre cents de ces splendides nomades bleus – en conflit depuis des années avec les autorités maliennes – pour des scènes d'une intense dignité, d'une sereine beauté. On ne saura pas, on ne verra pas qu'une patrouille blindée mixte (sédentaires et nomades mêlés) protège le tournage. Dans l'équipe au bord de la banqueroute, la solidarité s'est instaurée ; *Waati* est en train de vaincre ses propres démons et l'adversité.

Deux semaines plus tard – en mars 1993 –, c'est l'impasse. Les caisses sont vides. Demeure l'inflexible certitude de Souleymane Cissé et dix-huit heures de rushes. Le matériel est rapatrié à Paris. L'équipe est dissoute. Cissé dit qu'il lui semble repartir de zéro. Il écrit, il frappe aux portes, on l'exauce, on l'éconduit ; une rallonge de 500 000 francs de M. Toubon, un « non » excédé du ministère de la coopération, qui dit avoir déjà beaucoup donné, l'imprévisible Tarak Ben Amar, qui dégage une partie de son fonds de soutien, un nouvel effort de la Sept. Et Claude Berri, déjà engagé comme distributeur, qui s'implique davantage. *« Il fallait que ce film existe,* dit-il, *c'est tout ce que je sais. Mon père disait, c'est pas un Blanc qui peut se mettre dans la peau d'un Noir. Dans sa bouche, bien sûr, c'était une métaphore. Sauf qu'ici c'est la vérité. »*

> « Cela a duré un mois pour quinze pages écrites dans des souffrances terribles. Une nuit, j'ai cru que j'allais mourir. Je me suis réveillé en hurlant, pris d'une angoisse incroyable. L'histoire avait pris possession de moi, je ne pourrais plus l'abandonner. »

Il faudra neuf mois à Cissé pour réunir de quoi repartir, de quoi finir ; le film est désormais chiffré à 30 millions de francs. Neuf mois d'arrêt curieusement providentiels. Comme si les épreuves, les maladies, les batailles, les erreurs, les errances n'avaient eu qu'un seul but, une finalité. Faire que l'histoire rejoigne *Waati*, rejoigne le temps de Cissé, lui permette de réaliser son utopie fondatrice. L'apartheid est désormais en voie d'abolition ; il peut tourner en Afrique du Sud. C'est alors qu'il manque tomber pour la troisième fois. *« Soudain,* dit-il, *une nouvelle angoisse m'étreint. Je n'ai jamais filmé d'acteurs blancs. Saurais-les diriger, oserais-je les diriger ? J'ai peur. Le premier jour de tournage arrive. Je dis que je ne me sens pas bien. Que je ne suis pas sûr de pouvoir me rendre à Durban. »*

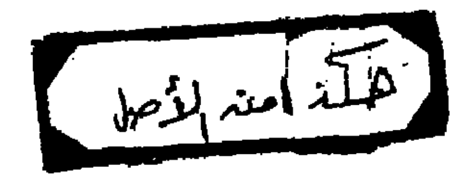
Le tournage commence, cependant. Sous haute surveillance de la police locale. *« L'Afrique du Sud est toujours incontrôlable,* dit Cissé. *Dans mon équipe, il y a des gens d'extrême droite, des gens qui n'ont jamais gobé la fin de l'apartheid ; un électricien et un chauffeur de car en viennent aux mains. Et puis on tourne cette scène sur la plage où des policiers à cheval abattent le père de Nandi et son petit frère comme des chiens. A la fin de cette scène, l'équipe se soude. Personne ne sait plus de quelle couleur, de quelle race ou de quel côté il se trouve. Comme si le film, l'âme du film devenait perceptible, sensible. Ce dont j'avais rêvé dès le début se réalise. Cela m'aide, cela me porte. »*

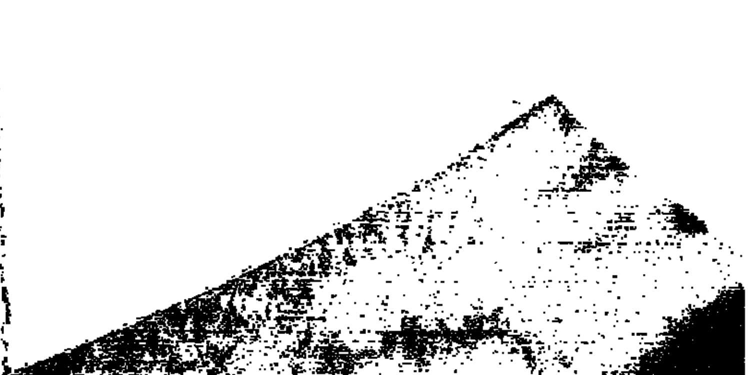
APRÈS quelques derniers tracas, il ne reste plus qu'à filmer les premières images de *Waati*. A bord d'un petit avion sans portes, avec le pilote et son chef opérateur italien, Vincenzo Marano, Cissé fixe sur la pellicule des paysages sublimes, plus vastes que le regard de l'homme. C'est la Namibie. C'est le matin du monde. C'est le dernier tour de manivelle.

Un immense foisonnement d'images reste à ordonner. Il ne faut pas compter sur la chef monteuse, Andrée Davanture, pour s'en plaindre. Elle a monté tous les films de Cissé, depuis le début. « Waati *n'a pas été plus difficile que les autres,* dit-elle. *Sa construction, qui peut déconcerter, était voulue, prédéterminée. Souleymane reste à tes côtés dans la salle de montage ; il est dans une situation permanente de survie. Il te donne une force exceptionnelle, il te décloisonne la tête. Quand on travaille avec des réalisateurs d'une autre culture, il faut se plier à leur regard. Cissé, pour moi, c'est la contradiction dynamique ! »*

Waati a été l'un des grands absents du palmarès de Cannes. Paradoxalement, la présence au jury de la Sud-Africaine Nadine Gordimer, Prix Nobel de littérature, n'est pas, dit-on, étrangère à cet « oubli » injuste. Reste au public à aller à la rencontre de Nandi, héroïne obstinée d'une Afrique magnifique, déchirée et plurielle, en route, dit Cissé, *« vers un meilleur inéluctable »*.

Danièle Heymann





En finir avec Radovan Karadzic

par Paul Garde

QU'EST-CE que la « République serbe » de Bosnie (« RS »), dirigée par Radovan Karadzic, qui aujourd'hui défie le monde entier ? Son territoire, qui n'a été délimité que par la conquête, s'étend sur 31 000 km² (guère plus que l'Auvergne). Il se divise en deux parties à peu près égales, à l'est et à l'ouest, qui ne communiquent entre elles que par un passage de 3 km de large, au nord : le fameux « corridor de Brcko ». Aucun point de ce territoire n'est situé à plus de 80 km des lignes de front, qui s'étendent sur 1 570 km.

Sa population est de 800 000 habitants (proche de celle du Limousin), avec une densité de 26 habitants au km² (comme la Creuse). On n'y trouve aucune grande ville, sauf Banja Luka. Les Serbes étaient, avant cette guerre, minoritaires dans 21 de ses 49 communes. Les non-Serbes ont été presque tous massacrés ou expulsés (les Croates restés à Banja Luka ont continué à l'être au cours des dernières semaines) et un très grand nombre de Serbes sont allés chercher une vie meilleure ailleurs : en Serbie ou à l'étranger.

La « République serbe » de Bosnie, création monstrueuse, n'est forte que de notre faiblesse

La zone bosniaque, que la « RS » entoure sur trois côtés, est trois fois plus petite (11 000 km²), mais près de deux fois plus peuplée (1,5 million d'habitants). Elle englobe toutes les autres grandes villes du pays : Sarajevo, Tuzla, Zenica, une moitié de Mostar. Toutes les communes qui la composent avaient avant la guerre une majorité de Bosniaques (Musulmans). La population s'est gonflée d'innombrables Bosniaques réfugiés, et de nombreux Serbes et Croates sont restés. La période des conquêtes militaires serbes s'est achevée à l'automne 1992. Ensuite, les fronts n'ont pas bougé pendant près de deux ans. Et, depuis quelques mois, tous les changements intervenus ont été des reculs serbes, limités mais réels : reprise de Kupres, petites avancées bosniaques en Herzégovine et en Bosnie centrale, conquête de certains massifs montagneux, sans compter les événements de Croatie, où la Slavonie occidentale a été reprise en deux jours par l'armée croate. Sur tous les murs de Sarajevo s'étale une affiche : *« Tôt ou tard, la Bosnie-Herzégovine retrouvera son intégrité. »* L'armée de la « RS » est désormais dans l'incapacité d'infliger des défaites aux Bosniaques et aux Croates. Pendant trois mois, elle a attaqué Bihac, mais sans réussir à la prendre. Tout ce qu'elle peut faire, c'est bombarder aveuglément les villes bosniaques : Sarajevo, Bihac, Tuzla (et, en Croatie, bombes à fragmentation sur un hôpital d'enfants et un théâtre à Zagreb ; obus sur Karlovac et Dubrovnik).

C'est que les Serbes de Bosnie sont supérieurement armés et remarquablement commandés, mais ils manquent d'hommes pour tenir un front si long, et leurs soldats sont peu motivés : il rêvent d'aller vivre ailleurs. Les Bosniaques, eux, gênés par l'embargo, ont peu d'armes, mais leur armée s'est réorganisée. Ils ont le nombre, et leur motivation est forte, car ils sont le dos au mur et luttent pour leur survie.

Pourtant, cette même « RS », qui ne peut plus vaincre les Bosniaques, a trouvé l'occasion de succès faciles contre un autre adversaire : l'ONU, géant aveugle et sourd qui se ligote lui-même. L'ONU a cru pouvoir mépriser les règles millénaires de l'art militaire : désigner un adversaire, définir clairement une mission, se donner les moyens de la remplir, rechercher le renseignement et pratiquer le secret, prévoir la riposte de l'adversaire, frapper là où cela fait mal. On a cru que tous ces préceptes étaient indignes des « soldats de la paix ». Mais dès lors que ceux-ci s'en affranchissent, ils ne sont plus vraiment des soldats et deviennent impuissants à servir la paix. On pense au mot de La Rochefoucauld : *« Tout ce qu'ils y mettent d'irrésolution, ils le nomment vertu. »*

Il y a plus. Les images des humiliations subies par les « casques bleus », complaisamment montrées par la télévision de Pale, renforcent le prestige de Karadzic chez les Serbes, y compris ceux de Serbie. Les traditions militaires, le sens de l'honneur sont très forts dans ce peuple. D'ailleurs, qui n'aime voir Guignol rosser le gendarme ? Ce spectacle, comme celui des reculades précédentes de la communauté internationale devant la « RS » (abandon du plan Vance-Owen en 1993, remise en négociation du plan *« à prendre ou à laisser »* proposée par le groupe de contact en 1994, menaces non suivies d'effet), fait de Karadzic un héros national et menace, en Serbie même, la position de Milosevic, sur lequel l'Occident prétend s'appuyer.

Déjà, en Serbie, trois partis d'opposition sur quatre, ainsi que l'Eglise orthodoxe serbe, ont pris fait et cause pour Karadzic. Déjà chez les Serbes de Croatie (la prétendue « République serbe de Krajina », « RSK ») le premier ministre Mikelic, colombe, a été démis par le président Martic, faucon. La « RSK » est à la veille de se réunir à la « RS ». Demain, Karadzic ou ses partisans peuvent prendre le pouvoir en Serbie. Ils auraient alors 11 millions de sujets, et non plus 800 000.

Ainsi Karadzic, Goliath tenu en échec par le David bosniaque, est à son tour David devant le Goliath de l'ONU. Grâce à ses victoires sur cet adversaire énorme, mais veule et maladroit, il peut déstabiliser la Serbie, et demain peut-être, par contagion, trouver des émules en Russie.

La « RS » de Karadzic est une création monstrueuse, contraire, par son existence même, aux principes du droit international, née de la guerre et pour la guerre, n'ayant d'autres frontières que des fronts et d'autre fondement que le nettoyage ethnique et l'apartheid, vingt fois condamnée pour ses actes par des résolutions de l'ONU, coupable d'innombrables massacres, gouvernée par des criminels de guerre. Elle est un dangereux foyer d'infection au coeur de l'Europe.

Mais elle est géographiquement et humainement fragile, pour le moment encore isolée. Elle n'est forte que de notre faiblesse.

L'ONU s'est, depuis le début, accrochée à une fiction absurde : celle du *« maintien de la paix »*, alors qu'on ne peut maintenir que ce qui existe ; celle de la neutralité entre les *« belligérants »*, alors qu'on ne peut être neutre entre l'agresseur et la victime. Cette fiction s'évanouit aujourd'hui, quand la « RS » elle-même attaque nos soldats et les fait prisonniers.

L'ONU doit reconnaître la réalité : l'agresseur serbe est son ennemi, au même titre que l'Irak en 1990. Les victimes, Bosnie et Croatie, sont ses alliés

Désormais, l'ONU doit renoncer à la fiction, et reconnaître la réalité : l'agresseur serbe est son ennemi, au même titre que l'Irak en 1990 ou la Corée du Nord en 1950. Les victimes, Bosnie et Croatie, sont ses alliés. Le seul objectif réaliste est, comme en 1945, la capitulation sans condition de la « RS » et la mise en jugement effective de ses dirigeants. Cet objectif peut être atteint par la conjonction des forces terrestres des pays agressés et des énormes moyens déjà rassemblés dans la région par la communauté internationale, à condition que ceux-ci soient vraiment employés à plein, de façon coordonnée et en fonction de ce seul but, sans s'amuser à des gesticulations symboliques.

Toute entreprise militaire de moindre ambition (même le retrait pur et simple de la Forpronu) sera non seulement inefficace, mais plus coûteuse. Toute prétendue avancée diplomatique qui n'aurait pas pour préalable l'élimination de la « RS » serait illusoire : quelles que soient les signatures données par Belgrade ou même par Pale, Karadzic ne cédera pas un pouce de territoire sans y être contraint militairement.

La future fédération de Bosnie-Herzégovine devra certes comprendre des cantons à dominante serbe, mais ceux-ci ne pourront réellement fonctionner qu'après l'élimination de Karadzic et des autres dirigeants de la « RS », de même que la naissance de l'Allemagne démocratique supposait la destruction préalable du nazisme.

Telle est la seule tâche que devraient se fixer l'ONU ou, si celle-ci est défaillante, les pays dont les soldats sont aujourd'hui agressés, et en premier lieu la France.

Paul Garde *est professeur émérite à l'université de Provence.*

AU COURRIER DU « MONDE »

Reverdy, via Godard

Dans sa critique du dernier Godard, *JLG/JLG*, Jean-Michel Frodon, en bon godardien zélé, nous livre quelques méditations du cinéaste sur son art, dont celle-ci : *« L'image ne peut naître d'une comparaison mais du rapprochement de deux réalités plus ou moins éloignées. Plus les rapports des deux réalités rapprochées seront lointains et justes, plus l'image sera forte... »*

Très belle réflexion sur l'image. Malheureusement elle n'est pas de Godard mais de Pierre Reverdy, qui l'exprimait mot pour mot en 1918 dans *Nord-Sud*. Les innombrables notes du poète sur l'art et la poésie sont-elles à ce point passées dans le domaine public qu'on puisse ignorer leur auteur ? Il est vrai et bien connu qu'il a considérablement influencé tout le mouvement surréaliste, en particulier par ses thèses sur l'image poétique.

Celles-ci ne sont d'ailleurs jamais plus fécondes que chez Reverdy lui-même, que Pablo Neruda saluait en ces termes : *« Sa poésie était comme une veine de quartz, souterraine et splendide, inépuisable... »*

Jean-Marie Raitière
Paris

Des quotas d'immigrés dans les écoles

L'intégration des immigrés dans la société française est un enjeu majeur pour notre avenir. Doit-on laisser se constituer des ghettos ethniques, à la manière américaine, sur notre sol ?

C'est déjà le cas dans les banlieues et certains quartiers des grandes villes. Par le jeu de la carte scolaire, les enfants des immigrés se retrouvent concentrés dans les mêmes écoles et collèges. Cette concentration provoque en réaction une baisse du niveau des classes et le départ des Français de souche... vers les écoles catholiques.

Ainsi, l'enseignement privé contribue de façon non négligeable à transformer en ghettos les écoles publiques. Je rappelle qu'à Paris la proportion des élèves étrangers dépasse 30 % en moyenne dans le public (46 % dans le 20e arrondissement !), contre 2,8 % dans le privé.

C'est d'abord à l'école que doit se faire l'intégration des immigrés, et, pour cela, il faut qu'ils soient mélangés aux petits Français de souche. Il est simplement inacceptable que l'école catholique serve de refuge et de protection contre les immigrés.

Pour intégrer les Noirs américains et les minorités, on a dû recourir à un système de quotas : et pourquoi pas, si le laissez-faire conduit aux ghettos ? Pourquoi ne répartirions-nous pas les immigrés de façon à favoriser leur intégration ? Quitte à imposer des quotas dans les cités et les écoles publiques et privées sous contrat (la religion n'est plus un obstacle, puisque l'enseignement religieux n'est pas obligatoire).

Daniel Verstraëte
Paris

Ségolène Royal et l'ex-préfet des Deux-Sèvres

Le Monde du 31 mai m'attribue, dans un article intitulé « Préfet en congé et poète », la mise hors cadre d'un préfet des Deux-Sèvres.

Pour compléter cette information (bien utile à un ex-préfet aujourd'hui candidat de droite aux élections municipales), je précise que c'est à la suite de révoltes de paysans, de maires ruraux, population rurale hostile à l'enfouissement de déchets nucléaires dans leurs villages – révoltes contre lesquelles M. Jézéquel (qui venait de la préfecture de police de Lyon et devait confondre les banlieues urbaines avec un paisible département rural) avait envoyé à plusieurs reprises des véhicules blindés –, que le ministère de l'intérieur, qui craignait de graves incidents et des pertes de vies humaines, a procédé à un changement, en nommant un nouveau préfet.

Ségolène Royal
ancien ministre,
député (PS) des Deux-Sèvres



L'UAP PROPOSE LES MULTI-SUPPORTS SUR MESURE

Que vous ayez 20.000 F ou 1 million, il est très difficile de choisir le moyen le plus performant de faire fructifier son argent dans le cadre de contrats d'assurance vie. En effet, on vous propose soit des contrats en francs, soit des produits multi-supports investis dans des placements financiers diversifiés, mais il vous est laissé la tâche difficile de composer votre investissement. C'est pourquoi l'UAP propose des contrats multi-supports à gestion personnalisée, habituellement réservée aux grandes fortunes, qui vous offrent 2 avantages :

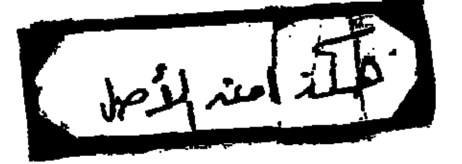
- une stratégie d'investissement adaptée à votre situation personnelle et choisie avec votre conseiller UAP ; vous optez pour un fonds à stratégie offensive ou équilibrée,
- la réactivité de nos experts de marché, qui gèrent en direct les fonds que vous avez choisis conformément à la stratégie retenue.

Et si vous le souhaitez, vous pouvez investir au sein d'une seule et même enveloppe parmi 8 fonds (Comptes Actions, Europe, Obligations, ÉCU, Immobilier, Pacifique, Amérique du Nord, Obligations à taux variables). En plus, vous bénéficiez des avantages fiscaux liés aux contrats d'assurance vie. On est numéro un, oui ou non ?

Contactez dès maintenant votre conseiller UAP. N° VERT 05 12 22 22

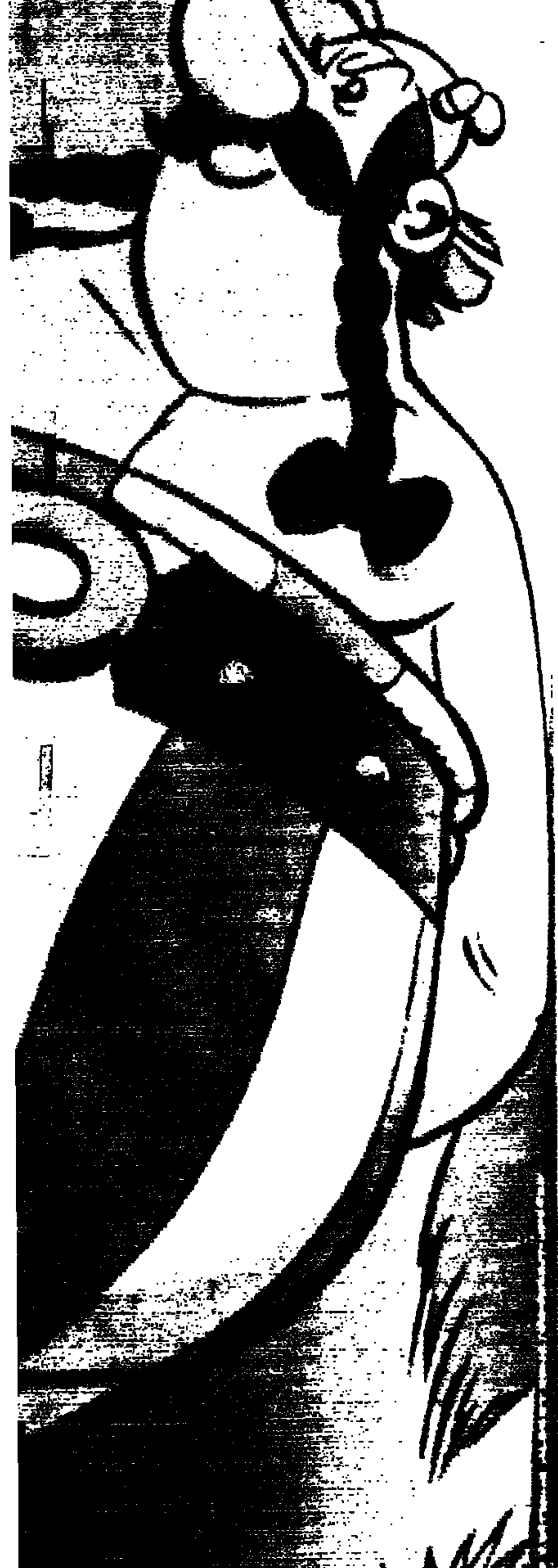


A l'UAP, les petits placements sont considérés de la même manière que les gros.









Le Monde

Sagesse à Pretoria

EN abolissant, mardi 6 juin, la peine capitale, les onze juges de la Cour constitutionnelle sud-africaine ont à la fois rompu avec un odieux passé et choisi une voie difficile dans un pays ravagé – à l'image du reste du continent – par la violence criminelle et politique. A la suite d'un désaccord entre le Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela et le Parti national de Frederik De Klerk, la Constitution intérimaire adoptée en 1993 était restée muette sur le problème de la peine capitale.

L'ANC ne peut qu'être abolitionniste. Dans les dix ans qui ont suivi le déclenchement des violences dans les ghettos noirs en 1976, 1 355 condamnés – noirs, dans leur immense majorité – ont été exécutés. Ils ne l'ont pas tous été, loin de là, pour des raisons politiques, mais la répartition par « races » des suppliciés montrait bien que – tout comme aux Etats-Unis – la peine de mort était un instrument privilégié de la discrimination raciale. En revanche, l'Afrique du Sud blanche, accablée par la multiplication des crimes de sang, s'accrochait aux vertus supposées dissuasives de la potence. Il revenait donc à la juridiction suprême de se prononcer sur la conformité de la peine de mort avec la déclaration des droits contenue dans la loi fondamentale.

La décision de la Cour sprême – multiraciale dans sa composition – s'appuie sur l'impossibilité d'établir une symétrie entre la nécessité de *« la rétorsion* [et] *le droit à la vie et à la dignité »*. Elle ne surprend guère dans un pays dont le président échappa lui-même de peu à la potence, lors de son procès pour subversion en 1963. M. Mandela, qui a jugé l'arrêt de la Cour *« mesuré et humain »*, pourra tirer profit de cette décision de justice sans avoir à en endosser directement la responsabilité politique.

C'est qu'aujourd'hui, en Afrique du Sud, le débat autour de la peine de mort n'est plus seulement une affaire politique. Avec environ 17 000 homicides par an – presque cinquante par jour –, la République doit faire face à une criminalité d'une violence sans précédent. Ce fléau sévit dans bien d'autres pays africains qui n'ont pas tous choisi la voie de la raison. Le Nigeria, qui exécute les criminels en public, la Côte d'Ivoire, dont le gouvernement a annoncé qu'il allait remettre en vigueur une peine de mort tombée en désuétude, promettant même de la prononcer dans le cadre de la procédure de flagrant délit, ont choisi de contrer l'escalade de la violence par la violence.

Or cette logique répressive se cantonne rarement au seul domaine de la criminalité. La xénophobie, les atteintes aux libertés politiques la suivent souvent de près. La décision de la Cour suprême confirme donc l'ancrage démocratique de la « nouvelle Afrique du sud ». Il reste maintenant au gouvernement de M. Mandela à prendre les mesures nécessaires pour contenir la vague de violences qui menace le pays. Qu'il s'agisse de limiter la circulation des armes, d'apaiser les tensions inter-communautaires ou de réintégrer dans la société des jeunes desaxés par des années de sang.



La méthode Juppé

C'est une procédure originale qu'a retenue le premier ministre, Alain Juppé, en adressant à tous les membres du gouvernement une « lettre de mission » fixant les priorités de leur action jusqu'à la fin normale de la législature, c'est-à-dire en 1998. Au cours des années récentes, aucun de ses prédécesseurs à l'hôtel Matignon n'avait fixé, de la sorte, un cadre de travail commun à tous les membres de l'équipe gouvernementale. Michel Rocard avait publié au *Journal officiel*, en 1988, un « discours de la méthode » à l'usage de son gouvernement. Edouard Balladur avait privilégié les rencontres permanentes avec ses ministres.

L'initiative de M. Juppé est judicieuse en ce qu'elle introduit une notion de responsabilité dans l'action gouvernementale. Elle correspond à *« l'obligation de résultat »* chère au président de la République et au chef du gouvernement. On avait déjà vu des ministres rendre leur portefeuille après avoir été éclaboussés par les affaires ; on en verra peut-être quitter leurs fonctions en raison d'insuffisances professionnelles. Voilà qui n'existe pas encore dans les mœurs de la République. Est-ce la volonté réelle de M. Juppé ? Il avertit, en tout cas, chacun de ses ministres qu'il sera jugé – et, éventuellement, sanctionné – à l'aune de ses résultats. Notamment sur l'emploi.

Pourtant, à la lecture de ces lettres de mission, on se prend à douter de l'efficacité de la procédure, comme si son but n'était pas celui affiché. Pour que la méthode porte ses fruits, encore faudrait-il que les objectifs fussent clairement définis. Or, dans de nombreux domaines de l'action gouvernementale, ce n'est pas le cas.

Lors de sa déclaration de politique générale, M. Juppé avait été critiqué pour avoir annoncé une cascade de réformes sans souffler le moindre mot sur leur financement. Les missives adressées par Matignon sont, sur le sujet, aussi elliptiques, tant et si bien qu'on n'en sait pas plus sur le cadrage de la politique économique des prochains mois. Quel sera l'effort engagé pour réduire les déficits ? Quelles seront les économies budgétaires engagées ? Le gouvernement recourera-t-il ou non à une hausse de la TVA ? Les consignes sont si évasives que M. Madelin a, en réalité, carte blanche, si on s'en tient à la lettre qu'il a reçue.

Sur le même registre, quelle sera la philosophie de la prochaine réforme de la fiscalité directe ? S'agira-t-il d'un simple toilettage de l'impôt sur le revenu ou bien le gouvernement bouleversera-t-il de fond en comble le système français des prélèvements obligatoires, en engageant une fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG ? Là encore, les formules sont si évasives qu'on ignore le cap retenu.

L'appellation « lettre de mission » apparaît donc légèrement abusive. La grande bataille annoncée contre le chômage n'a pas encore commencé. On n'en est, pour l'heure, qu'aux roulements de tambour et aux effets de communication.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Juger ses semblables

par André François

Le Japon malade de son passé

Suite de la première page

Les déclarations répétées d'hommes politiques japonais tendant à minimiser, sinon à nier, la responsabilité de leur pays dans la guerre ne sont pas que des bévues ou l'expression d'un nationalisme exacerbé. Elles reflètent le fond de la pensée d'une minorité et sont révélatrices des ambiguïtés de la perception du passé par la majorité. Parce qu'il fut victime de deux bombardements atomiques, le Japon officiel a largement occulté ce qui a précédé ces tragiques événements : l'agression et son cortège d'atrocités. Cette attitude, souvent opposée à celle de l'Allemagne qui a affronté son passé, a contribué à donner de l'archipel une image peu sympathique à l'étranger et à accentuer une suspicion mêlée de ressentiment en Asie.

Une résolution de non-belligérance était l'un des points de la plate-forme politique de la coalition gouvernementale. La querelle de mots à laquelle a donné lieu sa rédaction est symptomatique de dissensions profondes. Le compromis intervenu ne clôt pas le débat. Indépendamment des appartenances partisanes, le clivage du monde politique passe par l'opposition entre ceux qui estiment que le Japon mena une *« guerre d'agression »* couplée à une *« domination colonialiste »* et les « négativistes », qui rejettent toute culpabilité : même s'il se livra à des actes condamnables, estiment ces derniers, leur pays fut entraîné dans une *« juste croisade de libération »* de l'Asie asservie par l'Occident. Pourquoi, demandent-ils, le Japon aurait-il à s'excuser, alors que les puissances « impérialistes » ne l'ont jamais fait ?

Cette question divise également l'opinion publique. En prévision des cérémonies du 15 août, dix-huit sur quarante-sept préfectures ont exprimé leurs hommages aux morts japonais sans la moindre mention de regrets. Le 29 mai à Tokyo, une manifestation de parents des victimes de la guerre a réuni dix mille personnes et une quarantaine de parlementaires pour affirmer leur opposition à l'expression d'un remords par le Japon. Près d'un tiers des parlementaires ont adopté une attitude similaire. L'association des victimes de guerre, qui réunit plus d'un million de membres, constitue un puissant lobby électoral dont aucun homme politique ne peut ignorer le poids : elle est présidée par Ryotaro Hashimoto, ministre du commerce international et de l'industrie (MITI).

Les familles des victimes font valoir que si la guerre a été une agression, les morts deviendront des criminels et que leurs âmes ne connaîtront pas le repos. *« Nous devons reconnaître que nos soldats sont morts pour une mauvaise cause »*, affirme le professeur honoraire de l'université Rikkyo, Jiro Kamishima. *« Si le Japon a mené une guerre de libération, pourquoi nous ont-ils tuées, violées, contraintes à nous prostituer ? »*, interrogeait, véhémente, Catalina Lorenzo, l'une des « femmes du réconfort » (Asiatiques contraintes à servir de « filles à soldats » à l'armée impériale) lors d'une récente manifestation à Tokyo.

Pourquoi le Japon est-il encore à ce point malade de son passé, cinquante ans après sa défaite ? Plusieurs facteurs interviennent. Tout d'abord, la complexité de l'histoire. Dans son expansionnisme, le Japon, en quête d'une indépendance fondée sur une position d'égalité avec les puissances occidentales, se lança dans une escalade stratégique qui culmina dans la sphère de coprospérité de l'Asie orientale. Le passage à l'autoritarisme, en outre, fut moins le résultat d'un coup de force que d'une altération du système démocratique. Enfin, les crimes du régime militaire furent de nature différente de ceux commis par l'Allemagne nazie. Le Japon mena une politique moins délibérément exterminatrice, quoique meurtrière : le massacre de Nankin (1937) ne fut pas une action préméditée et systématisée, comme l'extermination des juifs. Question de degré dans l'atrocité qui ne justifie en rien les crimes commis mais tend à diluer la responsabilité.

L'occupant américain encouragea en outre les Japonais à avoir la mémoire courte : il exonéra l'empereur – au nom duquel avait été menée la guerre – de toute culpabilité. Les vainqueurs condamnèrent des responsables et en exécutèrent certains, ainsi que des officiers et des soldats coupables d'exactions. Ce maintien, certes dans des habits neufs, de l'empereur instaura une continuité, qui mettait entre parenthèses la période militariste. Les Américains réhabilitèrent enfin les responsables qu'ils avaient arrêtés. Avec la guerre froide, Washington fut moins préoccupé de démocratiser le Japon que d'en faire la clef de sa stratégie anticommuniste en Asie. Ainsi, un criminel de guerre, Nobusuke Kishi, devint-il premier ministre à la fin des années 50. Ces purges avortées éludèrent dans l'opinion le sentiment d'un renouvellement de la classe dirigeante et contribuèrent à obscurcir les mémoires.

Les Japonais sombrèrent-ils pour autant dans l'amnésie ? Les innombrables récits sur les atrocités de la guerre (tel que le roman *Les Feux*, de Shohei Oka) ou les films témoignent d'une exploration sans concession du passé. Mais il s'agit d'une mémoire à vif, doloriste, qui s'inscrit dans une conception de l'histoire ressentie comme un cours des choses, un chaos d'événements, dont le sens échappe à l'entendement humain. A l'exception des travaux de quelques intellectuels, l'explication historique fut escamotée. Le retour au pouvoir des conservateurs étouffa enfin le travail du repentir par un « encadrement » de la mémoire dans les manuels scolaires et une restauration du tabou impérial. Si des évolutions sont notables (déclarations plus explicites du premier ministre Hosokawa, en août 1993, sur l'agression nippone ou formulation moins allusive des manuels scolaires), le Japon n'a pas encore exorcisé ses démons, comme en témoignent les séquelles de la guerre insuffisamment explorées : drames des « femmes du réconfort », expériences bactériologiques.

La majorité des Japonais sont favorables à l'expression de regrets de la part des plus hautes instances de l'Etat, à condition qu'ils soient aussi adressés à un peuple qui a lourdement payé les ambitions de ses chefs. La résolution qui sera présentée au Parlement, première interprétation officielle de la « guerre de la Grande Asie », marque le début d'un travail de réflexion du Japon sur lui-même, condition de sa rentrée en scène internationale. Certains craignent qu'une telle réflexion n'ouvre une boîte de Pandore.

Philippe Pons

AU FIL DES PAGES / société

Des choses sans prix

TOUT S'ACHÈTE, dit-on. Tout s'achète et tout se vend. Heureusement, ce n'est qu'à moitié vrai. Le soleil, par exemple, appartient à tout le monde. La forêt aussi. Et la mer... A condition, bien sûr, de pouvoir y accéder.

Ancien militant associatif, créateur artistique – il a notamment consacré un spectacle et un film au général haïtien Toussaint Louverture –, Jean-Louis Sagot-Duvauroux s'est penché sur un thème inattendu : la gratuité. Il ne faut pas y voir un traité d'économie, et encore moins un programme politique. C'est une réflexion stimulante, à contre-courant, qui permet de reconsidérer de manière originale tous les aspects de la vie en société.

Les gratuités naturelles (la lumière, l'eau...) tiennent à leur profusion. Cela n'empêche pas les marchands de tout poil de les grignoter, réussissant même à faire payer le bronzage et les bains de mer. Tout espace vierge attire irrésistiblement les forces du marché, qui cherchent aussitôt à les rentabiliser. Quitte, d'ailleurs, à nous proposer des gratuités illusoires à longueur d'année : le *« crédit gratuit »* pousse à consommer et les *« 25 % de produit gratuit en plus »* sont toujours payés indirectement par le consommateur.

Aux dons de la nature s'ajoutent des gratuités socialement organisées. En France, par exemple, l'école et les soins de santé sont offerts à tous. Seuls des événements exceptionnels ont permis d'y arriver : l'école gratuite a vu le jour avec la naissance de la IIIe République, et il a fallu la deuxième guerre mondiale pour instituer la Sécurité sociale. Cette gratuité en aval suppose évidemment un financement en amont : ce sont des services payés même s'ils ne sont pas payants. L'Etat les prend en charge, grâce à des cotisations. Avec le temps, cette gratuité organisée a fini par apparaître naturelle, presque irréversible. Les citoyens y sont fortement attachés et elle fait l'objet d'une haute appréciation morale.

> Tout espace vierge attire irrésistiblement les forces du marché, qui cherchent aussitôt à le rentabiliser

Jean-Louis Sagot-Duvauroux y voit un encouragement pour étendre le champ de la gratuité. Pourquoi, dit-il, n'assurerait-on pas à tous les citoyens un service minimum, gratuit, de courant électrique ? Et pourquoi les transports en commun resteraient-ils payants ? S'éclairer, communiquer et se déplacer ne sont-ils pas, aujourd'hui, des droits élémentaires ? Ce franc-tireur va plus loin – au risque de se faire traiter de dangereux utopiste – en proposant une gratuité, au moins relative, du logement...

Il serait dommage de s'arrêter à telle ou telle proposition, irréalisable en apparence, alors que l'essentiel est ailleurs. Ce que propose Jean-Louis Sagot-Duvauroux, c'est une culture de la gratuité. Répondre aux besoins de tous les citoyens, explique-t-il, leur permettre d'accéder librement aux mêmes services, conduit à adoucir la vie sociale et à élargir la solidarité.

La gratuité va de pair avec le don. Avant d'offrir un cadeau, on enlève l'étiquette indiquant son prix. Cet objet quitte ainsi l'univers marchand et devient unique. Avec le temps, même si c'est un objet standardisé, son propriétaire va s'y attacher comme à un objet singulier. L'esprit de gratuité consiste justement à s'éloigner de tout ce qui est standard : les objets, mais aussi les conduites, les sentiments, les expressions...

« On ne connaît pas la valeur des choses qu'on n'a pas payées », dit le bon sens populaire. Et si le bon sens se trompait ? Pour aimer un objet – comme d'ailleurs une personne – il faut abolir mentalement sa valeur d'échange. Il doit être unique, sans prix. Ce qui a le plus de valeur, finalement, c'est ce qui ne se monnaie pas.

Robert Solé

★ *Pour la gratuité*, de Jean-Louis Sagot-Duvauroux, Desclée de Brouwer, 142 p., 85 F.

RECTIFICATIFS

Crif

Dans l'article sur les élus alsaciens s'engageant à ne pas pactiser avec le FN (*Le Monde* du 7 juin), une erreur a été commise sur le nom du président du Conseil représentatif des institutions juives de France. Celui-ci est actuellement Henri Hadjenberg.

Dasa

Les accords franco-allemands en gestation entre le groupe allemand Dasa et le français Aérospatiale concernent bien la création de filiales communes dans les missiles et les satellites d'observation militaires, et non les missiles d'observation militaire comme nous l'avons écrit par erreur dans notre édition du dimanche 4-lundi 5 juin.

RACHAT IBM, fort d'une santé recouvrée (3 milliards de francs de bénéfice en 1994) a officiellement déposé, *mardi 6 juin*, auprès des autorités boursières américaines une offre publique d'achat sur l'éditeur de logiciels Lotus. ● CE RAID INAMICAL, inédit dans l'industrie informatique, *met Wall Street en effervescence*. L'offre d'IBM concerne l'intégralité du capital de Lotus, pour un montant de 16,5 milliards de francs. Le titre Lotus a cloturé à *61 dollars 13/16 mardi 6 juin*, en hausse de 3/8e. L'action IBM progressait également. ● ALORS QUE MICROSOFT vient de se voir refuser le droit d'acquérir la société Intuit, *« Big Blue »* veut faire son entrée dans le monde des logiciels pour contester sa suprématie au premier. ● LOUIS GERSTNER, président du groupe en provenance de la grande distribution, applique des méthodes inhabituelles dans l'informatique.

IBM, lançant une OPA sur Lotus, reprend l'offensive dans l'informatique

Après avoir restructuré le groupe pendant près de trois ans, Louis Gerstner cherche à s'emparer d'un fabricant de logiciels pour s'affranchir de la domination de Microsoft

IBM LANCE une OPA – hostile, quoi qu'en dise son président Louis Gerstner – sur Lotus, tandis que Microsoft doit renoncer à l'acquisition d'Intuit, un spécialiste des services financiers. En l'espace de *quelques jours, la loi naturelle* qui semblait imposer un déclin irrémédiable au premier et favoriser l'irrésistible ascension du second vient d'être démentie.

« Big Blue », comme on surnomme IBM, ce vieux maître du monde informatique, semblait devoir être défait par plus jeune, plus frais et plus insolent. Il fait aujourd'hui preuve d'une audace insoupçonnée.

IBM, qui est sorti de trois années consécutives de déficit pour revenir à un résultat positif de 3 milliards *de dollars (15 milliards de* francs) l'an dernier pour un chiffre d'affaires de 64 milliards de dollars, joue la guerre éclair, un *Blitzkrieg* mené sans états d'âme grâce aux 10 milliards de dollars de liquidités dont dispose le groupe d'Armonk. Ce dernier a déposé officiellement, mardi 6 juin, une offre de 3,3 milliards de dollars (16,5 *milliards de francs) sur* la totalité du capital de Lotus (971 millions de dollars de chiffre d'affaires l'an dernier) auprès de la SEC – la commission américaine des opérations en Bourse. Le dossier inclut un projet de remaniement du conseil de direction de Lotus, avec la nomination de trois candidats choisis par ses soins. Après avoir reçu le feu vert des autorités boursières, cette proposition peut, grâce à une clause particulière des statuts de Lotus, être soumise immédiatement aux actionnaires, sans attendre leur assemblée annuelle. La pression sur la direction générale de Lotus, qui s'est donnée dix jours pour examiner l'offre, est considérable. IBM compte ainsi *l'amener rapidement à une table* de négociations. A Wall Street, les analystes financiers jugent peu probable que Lotus puisse aussi rapidement rallier un chevalier blanc à sa cause, disposé à surenchérir.

L'événement est énorme. Moins par les montants financiers en cause que par les enjeux stratégiques. La somme de 3,3 milliards de dollars (16,5 milliards de francs) est importante. Mais, comme l'a rappelé Louis Gerstner, elle est en deçà des opérations pharaonesques – *engageant 10 milliards* de dollars et plus – auxquelles Wall Street a pu être accoutumée.

Le raid d'IBM est d'abord spectaculaire car l'industrie informatique au sens large – la *computer industry*, dit-on aux Etats-Unis pour inclure fabricants d'ordinateurs et éditeurs de logiciels – n'a jamais constitué un terrain fertile pour les opérations hostiles. Pour des raisons évidentes : que les équipes de base jugent l'opération par trop inamicale, et IBM prend le risque de se retrouver à la tête d'une coquille vide. Dans l'industrie des programmes, les ressources intellectuelles constituent le principal actif. Les analystes y voient la patte indéniable de Louis Gerstner, venu tout droit de l'agroalimentaire et habitué aux prises d'assaut de ce type.

L'opération sur Lotus est, en tout cas, un coup de poker gigantesque, *capable de remettre* en question les rapports de force figés depuis le début des années 90 dans l'industrie informatique. De façon quasi inaperçue, IBM avait annoncé en janvier une vaste réorganisation de ses services logiciels, un secteur dans lequel il réalise un chiffre d'affaires de 11 milliards de dollars (55 milliards de francs). Ces activités éparpillées dans l'ensemble du groupe avaient été regroupées dans un département unique, à l'exception des logiciels pour réseaux internes, un créneau jugé extrêmement prometteur, mais très embryonnaire, sur lequel le constructeur avait alors décidé de *« réfléchir »*.

Or, en prenant le contrôle de Lotus, IBM récupérerait Lotus Notes, le logiciel de communication vedette de Lotus, qui permet d'échanger des informations sur des micro-ordinateurs reliés par un réseau à de puissantes banques de données, gérées notamment par les gros et moyens ordinateurs, le fonds de commerce d'IBM.

Pour « Big Blue », l'occasion est inespérée. Tout en réhabilitant son parc installé de *mainframes* (grands ordinateurs), l'ancien champion des systèmes propriétaires peut proclamer son intention de devenir le roi de l'informatique communicante. Cela alors que Microsoft, par appétit de pouvoir, semble vouloir enfermer ses clients dans son monde unique. C'est toute l'échelle des valeurs de l'informatique mondiale qui s'en trouve bouleversée.

Curieusement, le début de l'année 1995 a été sévère pour les nouvelles valeurs sûres de la *computer industry* et s'est révélé plus doux aux anciens titans. Outre Microsoft, le fabricant de puces Intel a payé aussi sa trop grande assurance en trébuchant sur l'affaire Pentium, sa puce vedette dont il avait voulu ignorer certains défauts. A l'inverse, les constructeurs d'ordinateurs ont montré leurs facultés de rebond. Apple a accepté le clonage contrôlé de ses Mac, défini une plate-forme commune pour système d'exploitation avec IBM, et enregistre un fabuleux succès commercial avec sa gamme PowerMac. Le groupe d'Armonk, donné mort, gagne aujourd'hui de l'argent, et semble gonflé à bloc. La génération des pères fondateurs ne se laisse pas tuer facilement.

Caroline Monnot

Bruxelles mobilise la recherche communautaire

**BRUXELLES
(Union européenne)**
de notre correspondant

Trois commissaires européens – Edith Cresson (recherche et formation), Martin Bangemann (industrie), Neil Kinnock (transports) – ont décidé de rassembler leurs efforts pour mobiliser les moyens de la recherche communautaire au profit de projets répondant aux intérêts stratégiques de l'industrie et aux besoins de la société.

Sept task forces (groupes de travail) ont été créées afin de développer des projets communs d'intérêt industriel sur des thèmes porteurs : la voiture de demain, les logiciels éducatifs multimédias, l'avion de la nouvelle génération, les vaccins et autres moyens thérapeutiques contre les maladies virales, le train du futur et le transport « intermodal ». Chacune de ces équipes aura pour mission d'établir un diagnostic sur la situation en Europe dans son secteur, de dresser un inventaire des projets en cours tant au niveau communautaire que national, puis d'examiner s'il y a lieu de donner une impulsion nouvelle, notamment financière. Les services de Mme Cresson font observer qu'actuellement seuls 13 % des fonds publics de recherche vont à des projets de coopération européens, le reste étant investi dans des programmes strictement nationaux. D'où des doubles emplois. Mme Cresson et M. Bangemann rencontreront le 14 juin les chefs d'entreprise concernés par la « voiture de demain » (à l'horizon 2000/2005). Le 13 septembre, les deux commissaires ont rendez-vous avec les producteurs de logiciels éducatifs.

Ph. L.

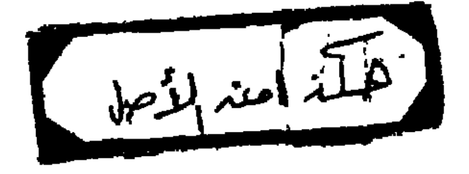
Le brasseur belge Interbrew va racheter le canadien Labatt

NUMÉRO QUATRE de la bière en Europe, le groupe belge Interbrew est en passe de devenir, selon lui, le troisième brasseur mondial derrière l'américain Anheuser Bush et le néerlandais Heineken. Connu pour ses marques Stella Artois, Jupiter ou Abbaye de Leffe, Interbrew a conclu un accord pour la reprise du second brasseur canadien John Labatt, au prix de 28,5 dollars canadiens par action. Le cours de la société était légèrement supérieur à 20 dollars il y a quelques semaines. Le montant total de la transaction est chiffré à 2,7 milliards de dollars canadiens (environ 9,8 milliards de francs), auquel s'ajoute la reprise de la dette de la société pour 1,3 milliard de dollars. Cette offre, supérieure de 400 millions de dollars à celle faite le 18 mai par la compagnie d'investissement canadienne Onex Corp., a été acceptée à l'unanimité par le conseil d'administration de John Labatt.

Fondé en 1847 par un immigrant irlandais qui lui a laissé son nom, le second groupe de brasserie du Canada emploie 4 500 salariés et détient 45 % du marché canadien. Ses bénéfices pour l'exercice clos fin avril ont atteint 155 millions de dollars canadiens pour un chiffre d'affaires de 2,3 milliards de dollars. Présent aux Etats-Unis, le groupe canadien détient aussi 22 % du capital du second brasseur mexicain, Femsa Cerveza.

Le brasseur belge, dont le chiffre d'affaires a diminué de 58 à 49 milliards de francs belges l'an dernier (8,3 milliards de francs français), a réalisé en 1994 un bénéfice net de 3 milliards de francs belges en progression de 43 % par rapport à l'année précédente.

Arnaud Leparmentier



ive dans l'informatique

mparer d'un fabricant de logiciels

Le multimédia déclenche l'effervescence dans la filière électronique japonaise

Le secteur profite d'un effet d'entraînement des télécommunications et de l'informatique

Les résultats d'exploitation de Mitsubishi (65 milliards de yens, soit 3,9 milliards de francs), NEC (61 milliards de yens), Fujitsu (60 milliards) ont plus que doublé au cours du dernier exercice. Ceux de Sony (51 milliards de yens) ont progressé de 90 % et ceux d'Hitachi (89 milliards), Matsushita (87 milliards) et Toshiba (71 milliards) sont en hausse de 25 % à 33 %. L'électronique nipponne retrouve un nouveau souffle.

TOKYO
Correspondance

Après un essoufflement en 1992 et 1993, les industries électroniques, secteur d'excellence de l'économie nipponne, font preuve d'une vigueur nouvelle. L'effet multimédia a élargi les perspectives et les débouchés. La production de ces industries, exportée à près de 57 %, a atteint 21 400 milliards de yens (1 260 milliards de francs) en 1994.

Présents sur l'intégralité de la filière électronique, des composants aux produits finis, les grands groupes nippons de l'électronique sont les premiers à bénéficier de cet appel d'air. Matsushita Electric, Hitachi, Toshiba, Nec, Mitsubishi Electric, Fujitsu et Sony ont tous augmenté leurs profits. Un cran en dessous, Aiwa, Sharp, Kyocera et TDK ont également enregistré des hausses, tandis que JVC et Pioneer ont subi des pertes. Seule note discordante dans ce tableau : les ambitions hollywoodiennes qui auront coûté cher à Sony, Matsushita et Pioneer.

Les grands groupes de l'électronique nippons ont toutefois dû subir le contre-coup de la hausse du yen, essentiellement dans le secteur de l'électronique grand public (électroménager et audiovisuel, soit 13,6 % seulement de l'ensemble de la filière). La production du secteur a chuté de 9,2 % et les exportations ont diminué de 12 %. En revanche, les importations ont augmenté de 38,3 %. Le Japon est, depuis 1993, importateur net de téléviseurs couleur. Aussi, pour améliorer la compétitivité, la délocalisation s'est-elle encore accélérée. L'an dernier, par exemple, la production nationale de magnétoscopes, près de 15 millions d'unités, a atteint à peine 69 % de la production délocalisée.

La bonne santé des groupes nippons tient à l'effet d'entraînement des télécommunications et de l'informatique sur l'ensemble de la filière électronique. Toshiba a vu ses ventes de semi-conducteurs augmenter de 16 % en 1994. Le parc des ordinateurs individuels (PC) a commencé à se développer en 1993. Si les Américains ont été les premiers à profiter de cette demande, Nec a accru de 29 % ses livraisons de PC sur le marché national. Concurrence oblige, le gain en valeur n'a été que de 12 %. Mais la consommation induite d'écrans à cristaux liquides a permis à Nec d'augmenter ses ventes de 79 %. Le numéro deux mondial des semi-conducteurs derrière Intel, a également annoncé 100 milliards de yens (5,9 milliards de francs) d'investissements pour son usine du Kyushu (pour les mémoires DRAM de 256 mégabits en 1998) et 80 milliards de yens (4,7 milliards de francs) dans une nouvelle usine écossaise (mémoires 64 mégabits). Toshiba, Matsushita, Fujitsu, Mitsubishi et Hitachi ont également investi chacun quelque 100 milliards de yens pour leurs nouvelles productions.

UN BI-BOP NIPPON

Distancés sur certains produits, les groupes japonais ont en revanche mis la main sur le marché des écrans à cristaux liquides (LCD), de plus en plus utilisés sur les produits électroniques (ordinateurs, télé, jeux etc.). Quasiment tous ont embrayé derrière Sharp. Ils détiennent aujourd'hui près de 90 % du marché mondial. Les investissements dans ce domaine ont atteint, selon le quotidien *Nihon Keizai Shimbun*, 180 milliards de yens (8,2 milliards de francs) en 1994. Cette année, ils devraient atteindre environ 235 milliards.

Enfin, depuis la déréglementation d'avril 1994, les fabricants nippons peuvent commercialiser sous leur nom les téléphones portables dont le marché a explosé (2,2 millions de nouveaux abonnés en 1994). Tous les fabricants, de Sony à Kyocera, en passant par Nec, Sanyo, Matsushita, Toshiba, y sont venus. Sharp vient de sortir un téléphone portable avec répondeur. Tous préparent pour juillet le lancement d'un bi-bop nippon, le PHS *(phone handy system)*. Malgré la récession et la hausse du yen, la rapidité de réaction de groupes électroniques nippons reste intacte.

Brice Pedroletti

Le Japon élargit l'accès de son marché à l'Europe

Tokyo s'engage à reconnaître les spécifications automobiles des pays de l'Union européenne

TOKYO
de notre correspondant

Dans le cadre de la visite à Tokyo de Leon Brittan, vice-président de la Commission européenne, le Japon s'est engagé, mardi 6 juin, à offrir aux constructeurs européens un meilleur accès à son marché automobile. Le ministère des transports a annoncé que le Japon entendait adhérer à l'accord de 1958 sur la reconnaissance mutuelle concernant les règlements et spécifications pour les voitures et les pièces détachées automobiles.

Cette initiative, attendue depuis de longues années et qualifiée par Sir Brittan d'*« important pas en avant »*, devrait permettre d'alléger les laborieuses, et parfois dissuasives, procédures d'homologation des automobiles étrangères au Japon. Aux termes de cet accord, chaque partie contractante s'engage à reconnaître les spécifications des autres pays. Cet accord couvre les pièces détachées, qui pourront être homologuées indépendamment des véhicules, ainsi que les camions. Il reste à savoir quand l'adhésion du Japon sera effective. Le ministère des transports s'est engagé à mettre sur pied un calendrier avant la fin de l'année.

Les Japonais ont cherché à faire un geste en répondant à une demande souvent réitérée des Européens précisément à un moment où ceux-ci adoptent une attitude démarquée de celle des Américains sur la question de l'ouverture du marché nippon. Tout en soulignant la nécessité de progrès supplémentaires et la préoccupation, partagée avec les Américains, que suscite chez les Européens le maintien de barrières à l'accès au marché japonais, Sir Brittan a rappelé que l'approche européenne était fondée sur le dialogue plutôt que sur la confrontation.

DIX SECTEURS INDUSTRIELS

Au cours de ses entretiens avec le premier ministre Murayama, le vice-président de la Commission européenne a insisté auprès de ses interlocuteurs pour que Tokyo ne se laisse pas entraîner dans une solution bilatérale dans son différend avec les Etats-Unis. Il a rappelé que la crédibilité des règles arrêtées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dépend du respect de celles-ci. L'Union européenne, pour sa part, entend porter devant l'OMC la question de la taxation des alcools importés au Japon.

Sir Brittan était pour la première fois accompagné dans sa visite par dix-sept hommes d'affaires européens, représentant dix secteurs industriels. Evaluées en dollars, les exportations de l'Europe vers le Japon ont augmenté en 1994 de 17,6 %, et de 35 % entre janvier et avril de cette année.

Philippe Pons

Le groupe papetier Appleton investit aux Etats-Unis

LE 7 JUIN, Arjo Wiggins Appleton a annoncé l'acquisition de l'unité américaine Newton Falls auprès du groupe suédois Stora pour 60 millions de dollars (300 millions de francs). Spécialisée dans la production de papiers couchés sans bois destinés aux marché de l'édition et de la publicité, cette usine a une capacité annuelle de 118 000 tonnes et emploie quatre cents personnes. Dans le même temps, le groupe papetier va investir 210 millions de dollars environ pour doter de nouvelles installations l'usine de Combined Locks d'ici à 1997. Ces investissements s'ajoutent à ceux d'un montant de 170 millions de dollars engagés en 1994 pour moderniser le site de Locks Mill. Ce lourd programme doit permettre à Appleton, la filiale américaine du groupe franco-britannique, de se repositionner très rapidement dans les papiers haut de gamme.

DÉPÊCHES

■ **TRANSPORT AÉRIEN : selon l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI),** les compagnies aériennes régulières mondiales ont enregistré, en 1994, un bénéfice d'exploitation pour la deuxième année consécutive après trois ans de pertes. Les recettes d'exploitation *« sont provisoirement estimées à 247,5 milliards de dollars* [1 188 milliards de francs], *contre des dépenses d'exploitation de 239,5 milliards, soit un bénéfice égal à 3,2 % des recettes »*, contre 1 % en 1993.

■ **AÉRONAUTIQUE : le français Aérospatiale, l'italien Alenia et le britannique British Aerospace** ont conclu leurs négociations pour la création d'une société commune dans le domaine du transport régional, ont annoncé les trois sociétés, mardi 6 juin. La nouvelle entité, dont le siège sera situé à Toulouse, aura un centre logistique à Weybridge (Grande-Bretagne) et un centre d'entraînement pour les pilotes à Naples. Elle sera en charge de la commercialisation des avions régionaux des trois constructeurs, avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 8,3 milliards de francs. Les prochains avions de plus de cent places seront développés en commun.

■ **AGROALIMENTAIRE : deux des plus importants organismes** collecteurs de céréales, la Scael (Société coopérative agricole d'Eure-et-Loir) et Val Beauce ont annoncé mardi 6 juin le regroupement de leurs activités de commercialisation, donnant naissance au premier groupe français dans ce domaine. Le nouvel ensemble représente un peu plus de 2 millions de tonnes par an. Il devient ainsi le premier collecteur français, aux côtés de Champagne Céréales.

■ **A Châteaulin (Finistère),** une partie du personnel (740 salariés) des établissements Doux, premier producteur et exportateur européen de volailles sont en grève, depuis le 2 juin, pour obtenir des augmentations de salaire de 5 %. La CGT et la CFDT demandent également un audit sur les conditions de travail.

■ **CHIMIE : les filiales brésiliennes** des chimistes français Rhône-Poulenc et allemand Hoechst ont annoncé, le 6 juin, leur intention de constituer une société commune dans le domaine des fils et fibres polyamide (Nylon) et des fils polyester à usage textile et industriel. La nouvelle société Fairway Filamentos réaliserait un chiffre d'affaires de 400 millions de dollars (2 milliards de francs) et emploierait 3 100 personnes. Cette association concerne uniquement les productions des deux groupes au Brésil.

■ **HABILLEMENT : cent soixante et onze emplois,** soit un tiers des effectifs, vont être supprimés dans les deux usines drômoises du chausseur Stéphane Kélian. Il y a dix-huit mois, la direction avait décidé de rapatrier en France les chaussures produites en Espagne. Elle reconnaît aujourd'hui l'échec de cette stratégie.

■ **CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE : Schneider,** le groupe dirigé par Didier Pineau-Valencienne proposera une résolution tendant à limiter les droits de vote des actionnaires, à l'assemblée générale du 27 juin prochain. La résolution prévoit d'accorder un droit de vote double aux actions détenues depuis deux ans. Le président n'est pas concerné par ces limitations selon la résolution.

■ **AUTOMOBILE : le géant automobile américain** General Motors a décidé de créer un forum européen du personnel. Des négociations vont prochainement s'ouvrir avec les différents syndicats nationaux en vue de parvenir à un accord en 1996. GM a décidé d'intégrer les effectifs de ses filiales britanniques dans ce forum, alors que la directive européenne sur les conseils d'entreprise ne l'y obligeait pas.

La Compagnie de Suez et le groupe Pinault envisagent un avenir commun

Gérard Worms cherche à définir une nouvelle stratégie pour son groupe dans les services après avoir repoussé la fusion avec la BNP et l'UAP

LA COMPAGNIE DE SUEZ et le groupe Pinault ont confirmé mercredi 7 juin l'existence de *« contacts préliminaires entre les présidents »* qui pourraient déboucher sur un échange de titres entre les deux groupes. Une opération qui pourrait aller jusqu'à une prise de contrôle de Pinault-Printemps-Redoute (PPR) par Suez. L'histoire s'accélère donc pour la Compagnie de Suez qui, après avoir refusé le rapprochement avec l'UAP et la BNP (*Le Monde* du 6 juin), afin de ne pas *« devenir leur réserve de fonds propres »*, entend profiter de son avantage du moment, à la fois pour modifier son tour de table et pour affirmer une stratégie dont les contours sont jusque là restés très flous.

La solution étudiée depuis plusieurs mois rue d'Astorg au siège de Suez consiste à se jeter dans d'autres bras que ceux de la BNP et l'UAP, théoriquement plus amicaux, et à s'allier étroitement avec un grand groupe de services. Un projet cohérent avec le discours de Gérard Worms qui avait annoncé son intention de développer la compagnie dans un quatrième métier, *« plutôt dans le domaine des services »*.

La première hypothèse envisagée a été celle d'une fusion avec la Lyonnaise des eaux. Elle a été rejetée par son président, Jérôme Monod, qui est l'un des hommes forts du conseil. Ce dernier aurait *même demandé* à Suez, *qui* est son principal actionnaire, de limiter sa remontée dans son capital à 16,5 % des titres et 22 % des droits de vote, ce qui a été fait.

Restait pour Gérard Worms à trouver une alternative pour mettre en musique cette ébauche de stratégie face à des actionnaires qui s'impatientaient. Le salut viendrait-il de François Pinault ? Et du rapprochement entre les deux groupes dont la logique industrielle n'apparaît d'ailleurs pas claire. Il consisterait pour Suez à mettre la main sur les 39 % (50 % des droits de vote) de PPR détenus par le holding patrimonial de François Pinault, Artémis, puis à lancer une offre publique d'échange sur les 61 % restants du capital de PPR.

ACCÉLÉRER LE MOUVEMENT

L'idée d'un rapprochement entre le groupe Pinault et Suez n'est pas nouvelle. En février 1993, à l'instigation d'Alain Minc qui conseille à la fois Gérard Worms et François Pinault, les deux groupes avaient envisagé d'échanger leurs titres d'autocontrôle. L'opération aurait permis au groupe Pinault de détenir 4,9 % du capital de Suez, mais elle s'est heurtée à l'opposition farouche des principaux actionnaires de la Compagnie : l'UAP (6,9 %), Elf Aquitaine (3,6 %) et Saint-Gobain (5,6 %). Gérard Worms avait perdu à cette occasion le soutien de Jean-Louis Beffa, le président de Saint-Gobain, qui avait jugé inadmissible qu'une telle opération soit envisagée sans consultation préalable des administrateurs. Gérard Worms semble cette fois-ci avoir prévenu certains de ses actionnaires. La montée en puissance depuis l'automne dernier de la BNP dans le capital de Suez et le Monopoly auquel ont tenté de se livrer, sur son dos, Michel Pébereau, le patron de la BNP, et Jacques Friedmann, celui de l'UAP, l'ont amené à accélérer le mouvement. Artémis deviendrait ainsi le principal actionnaire de Suez avec près de 20 % de son capital, et l'opération diluerait d'autant les principaux actionnaires de la Compagnie que sont l'UAP, la BNP, Saint-Gobain et Elf Aquitaine, ce qui ne serait pas pour déplaire à M. Worms. La BNP et l'UAP ne pourraient pas s'y opposer, à moins de se lancer dans une bataille boursière de titans et de lancer une OPE (offre publique d'échange) sur Suez.

Le conseil de la compagnie financière n'a pas encore donné son accord au rapprochement avec le groupe Pinault dont les modalités restent à préciser, mais sa majorité semble plutôt acquise aux thèses de M. Worms. Sa composition, qui fait la part belle à des administrateurs représentant des entreprises dont Suez est actionnaire majoritaire ou principal, facilite la tâche de M. Worms.

Conclusion logique du rapprochement, s'il se réalise : Suez deviendrait un groupe gérant des participations majoritaires ou de contrôle dans l'industrie et les services. La compagnie serait conduite tout naturellement à se séparer de l'essentiel de son pôle bancaire, notamment d'Indosuez dont la taille est considérée comme insuffisante et dont la note à long terme a encore été abaissée de de AA– à A+ le mardi 6 juin par l'agence de notation IBCA. Evaluée entre 12 et 13 milliards de francs, la banque semble intéresser à la fois la Deutsche Bank, l'Union de banques suisses, le Crédit agricole et... la BNP.

Un moyen idéal pour désamorçer le conflit avec l'UAP et la BNP consisterait sans doute à céder Indosuez à la BNP. Ce serait aussi une façon de permettre à Jacques Friedmann et Michel Pébereau, les présidents de l'UAP et de Suez, de ne pas perdre la face. Cette cession permettrait en outre de dégager les fonds nécessaires à une montée dans le capital du groupe hôtelier Accor (Suez en détient 14 %), dernière étape du redéploiement de la compagnie.

La tactique que vient de dévoiler Gérard Worms pour faire pièce aux appétits de l'UAP et de la BNP est cependant soumise à de nombreux aléas : d'une part la docilité de la compagnie d'assurances et de la banque à se couler dans ce schéma ; d'autre part, l'attitude des autres actionnaires de Suez devant l'arrivée probable de François Pinault. Homme d'affaires soucieux de faire fructifier son patrimoine personnel, il peut ne pas avoir la même vision que des dirigeants d'une autre culture. Enfin reste à connaître la réaction du Crédit lyonnais qui détient, *via* Clinvest, 20 % de la Financière Pinault et, *via* Altus, 24,5 % d'Artémis, et qui ne *peut être indifférent au sort du groupe* Pinault.

Eric Leser et Babette Stern

François Pinault, milliardaire et chiraquien

LORSQU'AU SOIR de l'élection présidentielle, les Français voient sur leurs écrans la CX présidentielle s'arrêter rue de Tournon et abandonner Bernadette Chirac, chacun s'interroge sur la destination de la toute nouvelle première dame de France. La réponse est aujourd'hui connue : chez François Pinault. Une consécration médiatique inattendue pour cet entrepreneur breton, âgé de cinquante-huit ans, parti de rien et riche aujourd'hui d'une fortune évaluée à 13 milliards de francs, à cheval entre France et Etats-Unis.

Parti de rien... ou presque. D'un prêt de 100 000 francs en 1963 exactement, qui devait permettre à François Pinault de délaisser l'industrie familiale du sciage pour lui préférer le négoce du bois... Les dés en sont jetés. C'est le négoce et non l'industrie qui fera la fortune de François Pinault. Le négoce, l'audace et... les coups. Il fréquente les tribunaux de commerce, reprend fabricants de meubles et de bureau, quitte enfin, en 1986 et 1987, le monde des PME avec Isoroy (le leader du contre-plaqué), et La Chapelle-Darblay (le papier journal) qu'il revend, à chaque fois, avec force plus-value.

François Pinault n'est déjà plus seulement ce *« roi de la filière bois »* dont on se gausse aujourd'hui. La reprise en 1990 de la CFAO, une entreprise de négoce vieillissante, puis celles de Conforama et du Printemps en 1991, en fait désormais un grand de la distribution dont le groupe Pinault-Printemps-Redoute (PPR), 70 milliards de francs de chiffre d'affaires, et la FNAC sont aujourd'hui le fleuron.

La partie émergée de l'iceberg, faudrait-il dire. Car c'est ailleurs, que se loge, désormais, l'essentiel de son patrimoine. Dans des holdings patrimoniaux – Artémis et Financière Pinault –, aussi discrets que riches, contrôlant les vignobles du Château-Latour et une branche américaine sur laquelle l'entrepreneur s'est toujours voulu discret. Une branche née de la reprise, en 1992, de *« junks-bonds »*, des « obligations pourries » qui lui valent désormais de détenir 3 à 5 milliards d'actifs outre-Atlantique, et que lui a vendues Altus, filiale du Crédit lyonnais, une banque à qui il doit beaucoup et dont il est administrateur.

Conseiller par Alain Minc, l'ami du président a désormais gagné ses galons dans l'*establishment*. Son entrée dans Suez ferait définitivement de lui l'un des entrepreneurs-clé du septennat chiraquien qui s'ouvre. Et ferait émerger, autour de Suez et de la Lyonnaise des eaux, le groupe de Jérôme Monod dont l'établissement financier détient 20 %, un entrelacs d'intérêts croisés entre proches du nouveau président de la République.

P.-A. G.

Francis Mer conduira la privatisation du groupe sidérurgique Usinor Sacilor

L'Etat conservera 8 % du capital

Le conseil des ministres devait, mercredi 6 juin, renouveler le mandat de Francis Mer à la présidence d'Usinor Sacilor. Le groupe sidérurgique doit être privatisé d'ici au 4 juillet. Un groupe d'actionnaires stables, dont la composition devrait être annoncée le 20 juin, détiendra 12 % des actions. Le Lyonnais descendra à 3 % du capital.

CE JEUDI 1er JUIN, Francis Mer savourait le moment. Le président d'Usinor-Sacilor venait de présenter à la presse les grandes lignes de la privatisation de son groupe. A ses yeux, cette seule annonce justifiait les sacrifices passés : les restructurations, les fermetures de sites, la disparition de 72 000 emplois. En près de dix ans, deux sociétés récupérées au bord de la faillite (Usinor et Sacilor), puis fusionnées, avaient donné naissance à un groupe se classant au premier rang européen et au troisième rang mondial.

Dans les milieux patronaux, la réussite de Francis Mer, arrivé en 1986 à la tête de la sidérurgie française, est unanimement saluée. *« C'est un des rares grands capitaines de l'industrie française »*, souligne l'un d'entre eux. Les syndicats ont aussi appris à estimer cet homme qualifié d'*« austère »*, d'*« autoritaire »*, mais aussi de *« courageux »*, et dont on dit qu'avec le temps *« il a appris le dialogue »*. *« Il a mis en œuvre tout ce que les anciens maîtres de forge n'avaient pas osé entreprendre »*, reconnaît un syndicaliste. Reconnaissant son rôle dans le sauvetage de la sidérurgie, le conseil des ministres devait, mercredi 6 juin, lui confier la charge, à cinquante-six ans, de conduire le passage au privé.

Polytechnicien, ingénieur des Mines, Francis Mer est d'abord un homme de l'industrie. Après quelques années passées dans la fonction publique, il entre en 1970 chez Saint-Gobain. Le groupe verrier, qui vient juste de fusionner avec Pont-à-Mousson, représente à l'époque un des viviers de l'économie française, où se cotoient Jean-Louis Beffa, Alain Gomez, José Bidegain. Arrivé comme responsable du Plan, Francis Mer grimpe rapidement et est nommé en 1978 directeur général adjoint du groupe, chargé de la politique industrielle. Il paraît alors promis aux plus hautes fonctions.

Le rêve se brise sur les nationalisations. En 1982, Roger Fauroux, alors président de Saint-Gobain, préfère désigner Jean-Louis Beffa comme futur successeur plutôt que Francis Mer, jugé *« trop intransigeant, trop peu manœuvrable »*, pour négocier avec les pouvoirs publics. Francis Mer en restera profondément blessé. Aussi, lorsque le gouvernement vient le chercher à Pont-à Mousson en 1986 pour lui proposer la présidence unique d'Usinor et de Sacilor, il accepte.

Le pari semble pourtant fou. Malgré le plan Mauroy de 1984, la sidérurgie française saigne abondamment. Usinor et Sacilor enregistrent des pertes abyssales, n'ont plus de fonds propres et, de plus, se livrent une guerre fratricide, avec l'aide des élus locaux du Nord et de la Lorraine, pour empêcher toute rationalisation.

« LE TOUT ACIER »

Dès son arrivée, le nouveau président entend tout remettre à plat. Marqué par la diversification malheureuse de Saint-Gobain dans l'informatique, il opte pour la seule stratégie qui lui paraît possible : l'acier, rien que l'acier. Tous les actifs ne relevant pas de ce métal sont vendus les uns après les autres. Le reste est informatisé et équipé des technologies les plus en pointe. Car, à la représentation mythique des hauts-fourneaux, d'un monde de bruits et de feux, le président d'Usinor-Sacilor entend substituer celles d'une sidérurgie technique, moderne et mondiale.

Il se lance dans une vague impressionnante d'acquisitions, à la fin des années 80. Certains rachats comme celui de J. L., deuxième producteur américain d'aciers inoxydables, viennent compléter l'offre du groupe. D'autres, comme la reprise du sidérurgiste allemand Saarsthal ou l'alliance avec le groupe d'acier américain Georgetown, se sont révélés, avec le temps, moins heureux. La remise à niveau, imposée par la compétition mondiale, a coûté cher. Le groupe porte aujourd'hui un endettement de plus de 17 milliards de francs. Les effectifs sont passés de 120 000 à 48 000 personnes, en moins de dix ans.

« Si nous n'avions rien fait, les emplois restants auraient aussi été perdus », ne cesse de répéter Francis Mer. Le capitalisme libéral impose de plus de plus de performance et de concurrence. Mais, dans un même souffle, M. Mer, proche du mouvement des cadres chrétiens plaide aussi pour une conception plus humaine, plus sociale de l'économie. C'est au nom de ces principes qu'il défendra à plusieurs reprises le partage du temps de travail, le maintien du Smic, les mesures de formation et d'innovation sociale.

Chez Usinor-Sacilor, Francis Mer a tenté de les mettre en pratique. Grâce au soutien indéfectible de l'Etat, les emplois ont été supprimés sans aucun licenciement sec. En 1990 il a proposé, contre l'avis d'une partie de son encadrement, un accord social d'un nouveau type, Cap 2000. Le groupe s'est engagé à garantir l'emploi à vie pour les plus de 50 ans. En contrepartie, les salariés acceptaient des réductions du temps de travail pour maintenir la productivité et favoriser l'embauche de jeunes. *« C'est la preuve que, dans un secteur sinistré, on peut avoir une politique sociale »*, dit un responsable de relations humaines. A la signature, de tels engagements furent pourtant contestés dans les milieux patronaux.

Le président d'Usinor-Sacilor s'en moque. Participant à des cercles de réflexion comme Confrontation, animé par le député européen communiste Philippe Herzog, il ne fréquente guère en revanche les coteries parisiennes. Mais à chaque dossier industriel compliqué son nom est prononcé. Tour à tour, on parla de lui pour prendre la présidence de Thomson, de Renault et, récemment, d'Alcatel-Alsthom.

Francis Mer reste chez Usinor-Sacilor. Il lui faut désormais prouver qu'il est possible de conjuguer politique sociale et rentabilité dans un groupe privé. Le verdict viendra lors du prochain retournement du cycle de l'acier à la baisse, dans deux ou trois ans. S'étant refusé à toute diversification, Usinor-Sacilor ne pourra compter que sur son seul métal.

Martine Orange

Les investisseurs étrangers semblent échaudés par les précédentes dénationalisations

LA PRIVATISATION d'Usinor-Sacilor ne soulève pas l'enthousiasme des grands investisseurs étrangers, notamment anglo-saxons, dont le comportement est déterminant à la Bourse de Paris. Indépendamment de la qualité de son outil et de ses perspectives de résultats, le groupe sidérurgique risque de payer le prix de la mauvaise réputation acquise à l'étranger par les privatisations françaises. Un passif préoccupant, qui rend difficile à atteindre l'objectif inscrit dans le budget 1995 de 55 milliards de francs de recettes de privatisations. D'autant que les investisseurs institutionnels, banques, compagnies d'assurances et autres fonds de pension, devraient ramasser à eux seuls entre 60 % et 65 % des titres mis sur le marché, dont au moins la moitié pour les étrangers.

« La France a vendu son vieil étain en voulant nous faire croire que c'était de l'argent », résume Frank Horn, un gérant de fonds de Kleinworth Investment Management. *« En général, les investisseurs considèrent qu'ils se sont fait coincer les doigts dans la porte avec les privatisations françaises »*, ajoute Donald Hay, un gestionnaire de Edinburgh Fund Manager. Il faut dire que les quatre opérations « de grand style » réalisées au cours des deux dernières années –la mise sur le marché de la BNP, de Rhône-Poulenc, d'Elf-Aquitaine et de l'UAP – ont laissé de mauvais souvenirs. Les performances sont faibles, voires mauvaises, et s'échelonnent aujourd'hui par rapport au prix offert aux institutionnels entre un petit gain de 4 % pour la BNP et des pertes de 1 % pour Elf, 7 % pour l'UAP et 9,6 % pour Rhône-Poulenc. Même Renault, dont l'action a été proposée à 165 francs lors d'une opération de privatisation partielle l'année dernière, affiche une performance très médiocre avec un gain de 4 %.

SAUT DANS L'INCONNU

L'opération la plus contestée au-delà des frontières a été la dernière de grande envergure, la mise sur le marché de l'UAP en mai 1994, qui a d'ailleurs rendu impossible ensuite celle d'une autre compagnie d'assurances les AGF, repoussée à deux reprises au printemps et à l'automne 1994. *« Non seulement les présentations de la compagnie à Londres et à New York ont été consternantes, mais, plus grave encore, les promesses de résultats n'ont pas été tenues »*, explique le président de la filiale française d'une grande banque américaine. *« Je crois qu'il faut que les pouvoirs publics en France se mettent dans l'idée que tous les pays européens se sont mis à privatiser et que les grands investisseurs ont aujourd'hui l'embarras du choix »*, ajoute-t-il.

La concurrence des privatisations en cours en Italie, en Espagne, en Allemagne, en Angleterre, en Turquie ou en Israël est bien réelle. Les investisseurs anglo-saxons, quand ils définissent leur stratégie de placement, décident de consacrer une partie de leur portefeuille aux valeurs européennes. Ensuite, ils choisissent sur les différents marchés les valeurs qu'ils jugent les plus attrayantes. Il ne faut pas négliger non plus l'impact des « affaires » et celui des difficultés considérables des groupes publics comme le Crédit lyonnais ou le GAN qui sèment le doute sur la qualité des comptes. Enfin, le procès du capitalisme à la française et des connivences entre dirigeants a été souvent instruit à Londres et à New York.

« On peut considérer, compte tenu de l'évolution du cycle de l'acier, que la privatisation d'Usinor arrive presque trop tard, et il faudra que le prix soit attractif. Compte tenu du fait qu'il s'agit de la première privatisation Juppé, le gouvernement fera un effort », ajoute-t-il. Selon les gérants, la privatisation totale de Renault, la vente des titres Elf encore détenus par l'Etat et l'ouverture du capital de la Caisse nationale de prévoyance (CNP), forte du réseau de La Poste, devraient pouvoir se faire. Ensuite, c'est le saut dans l'inconnu, et les groupes qui restent ne sont pas considérés comme particulièrement attrayants.

Eric Leser (avec l'agence Bloomberg)

■ **WALL STREET s'est rapprochée un peu plus, mardi 6 juin, du seuil des 4 500 points, battant un nouveau record. L'indice Dow Jones a gagné 8,65 points (0,19 %), à 4 485,20 points.**

■ **LA BOURSE DE PARIS a été très active en mai. Le volume des échanges a porté sur 105,43 milliards de francs, soit 5,24 milliards par jour, en hausse de 34,1 % par rapport à avril.**

■ **LE DOLLAR cotait 84,76 yens, mercredi 7 juin en fin d'après-midi à Tokyo, contre 85,15 yens mardi lors des derniers échanges. Mardi soir, à New York, il cotait 84,66 yens.**

■ **LE VIETNAM a ouvert son premier marché de bons du Trésor, une étape vers l'établissement d'un marché boursier dont l'ouverture est prévue d'ici à 1997.**

■ **L'ACTIVITÉ sur les contrats de marchandises a reculé de 42 % en mai 1995 sur le mois précédent, mais a légèrement progressé (+ 2,9 %) par rapport à mai 1994.**

LES PLACES BOURSIÈRES

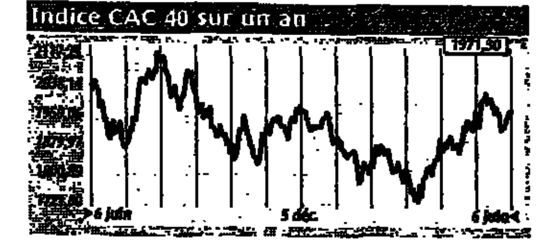
CAC 40	CAC 40	CAC 40	SBF 120	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
→ Clôture	↗ 1 mois	↘ 1 an	↗ 3 mois	↗ DOW JONES	↗ FT 100	↗ MIB 30	↗ DAX 30

Note soutenue à Paris

La séance a été soutenue, mercredi 7 juin à la Bourse de Paris, dans un marché animé par la hausse de Suez et, plus marginalement, par celle de Pinault-Printemps-La Redoute. En baisse de 0,16 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 0,53 %. Aux alentours de 12 h 45, les valeurs françaises affichaient un gain de 0,77 %, à 1 981,07 points. Le montant des échanges sur le marché à règlement mensuel s'élevait environ à 1,5 milliard de francs, dont 1 milliard pour les seules valeurs composant l'indice CAC 40.

Le Matif, qui la veille avait fortement progressé pour atteindre 117 (échéance juin), subissait quelques prises de bénéfice, le contrat échéance juin abandonnant 30 centièmes, à 116,70. En revanche, le franc français était plutôt bien disposé, à 3,5080 francs pour 1 mark, au cours des premiers échanges à Paris. Malgré la détente des taux en France la veille, le marché des actions avait du mal à poursuivre sa progression amorcée à la mi-mars, qui lui avait permis de regagner 18 % environ.

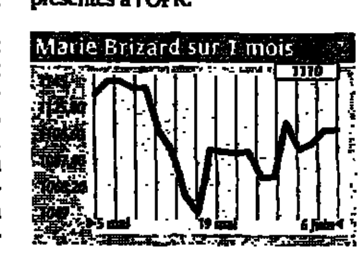
Du côté des valeurs, les échanges étaient fournis sur Suez, portant sur près de 730 000 titres avec une hausse de 3,8 %. L'action profitait d'un éventuel rapprochement entre la Compagnie financière et le groupe Pinault-Printemps-La Redoute. Le titre de ce dernier s'appréciait de 1,3 %.

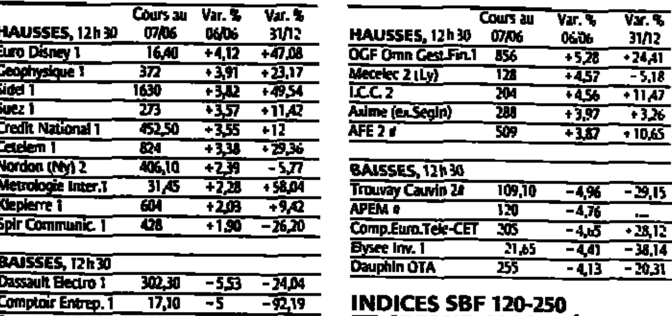


CAC 40/5 jours
1971,30

Marie Brizard, valeur du jour

L'ACTION Marie Brizard a terminé inchangée, mercredi 6 juin à la Bourse de Paris, à 1 110 francs. A l'issue de l'offre publique de retrait (OPR) visant les actions de Berger SA, la société Marie Brizard et Roger International détient 391 349 actions Berger SA, représentant 96,46 % du capital et 97,87 % des droits de vote. Marie Brizard a acquis 4 468 actions Berger SA au prix de 1 588 francs par titre. Les actions Berger SA sont radiées de la cote. La société Marie Brizard et Roger International déposera sur un compte bloqué les fonds correspondant à l'indemnisation des titres non présentés à l'OPR.



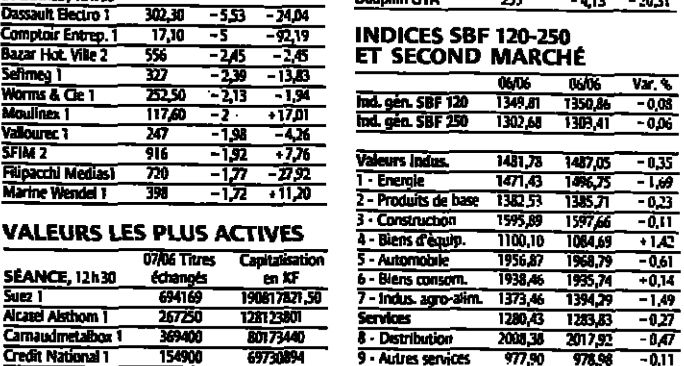


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 07/06	Var. % 06/06	Var. % 31/12
Euro Disney 1	16,40	+4,12	+47,08
Geophysique 1	372	+3,91	+23,17
Sidel 1	1630	+3,82	+49,54
Suez 1	273	+3,57	+11,42
Credit National 1	452,50	+3,55	+12
Cetelem 1	824	+3,38	+29,36
Nordon (Ny) 2	406,10	+2,39	−5,77
Metrologie Inter.1	31,45	+2,28	+58,04
Klepierre 1	604	+2,03	+9,42
Spir Communic. 1	428	+1,90	−26,20
BAISSES, 12 h 30			
Dassault Electro 1	302,30	−5,53	−24,04
Comptoir Entrep. 1	17,10	−5	−92,19
Bazar Hot. Ville 2	556	−2,45	−2,45
Sefimeg 1	327	−2,39	−13,83
Worms & Cie 1	252,50	−2,13	−1,94
Moulinex 1	117,60	−2	+17,01
Vallourec 1	247	−1,98	−4,26
SFIM 2	916	−1,92	+7,76
Filipacchi Medias1	720	−1,77	−27,92
Marine Wendel 1	398	−1,72	+11,20

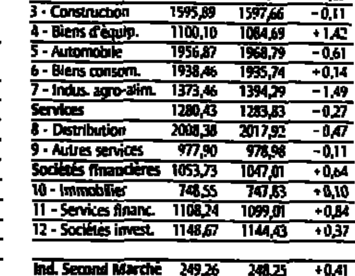
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 07/06	Var. % 06/06	Var. % 31/12
OGF Omn Gest.Fin.1	856	+5,28	+24,41
Mecelec 2 (Ly)	128	+4,57	−5,18
I.C.C. 2	204	+4,56	+11,47
Axime (ex.Segin)	288	+3,97	+3,26
AFE 2 #	509	+3,87	+10,65
BAISSES, 12 h 30			
Trouvay Cauvin 2#	109,10	−4,96	−29,15
APEM #	120	−4,76	...
Comp.Euro.Tele-CET	205	−4,65	+28,12
Elysee Inv. 1	21,65	−4,41	−38,14
Dauphin OTA	255	−4,13	−20,31



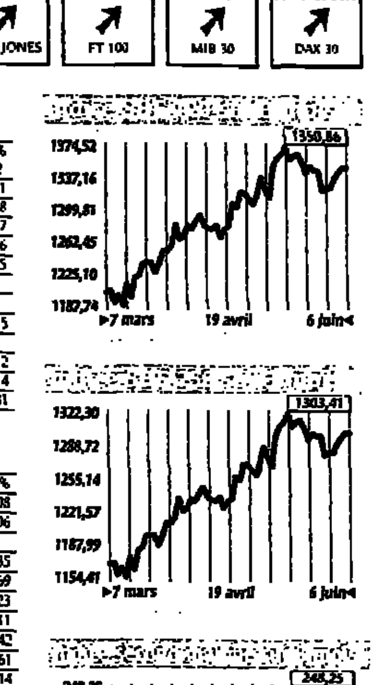
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	07/06 Titres échangés	Capitalisation en KF
Suez 1	694169	190817821,50
Alcatel Alsthom 1	267250	128123801
Carnaudmetalbox 1	369400	80173440
Credit National 1	154900	69730894
Pinault-Prin.Red.1	54325	57490090
Saint-Gobain 1	71010	43424740
Axa 1	129095	35682498
Elf Aquitaine 1	85896	34198854,30
Societe Gale A 1	55280	32872250
B.N.P. 1	123280	31476231



INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

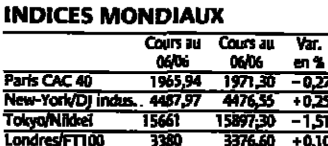
	06/06	06/06	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1349,81	1350,86	−0,08
Ind. gén. SBF 250	1302,68	1303,41	−0,06
Valeurs indus.	1481,78	1487,05	−0,35
1 - Energie	1471,43	1496,75	−1,69
2 - Produits de base	1382,53	1385,71	−0,23
3 - Construction	1595,89	1597,66	−0,11
4 - Biens d'équip.	1100,10	1084,69	+1,42
5 - Automobile	1956,87	1968,79	−0,61
6 - Biens consom.	1938,46	1935,74	+0,14
7 - Indus. agro-alim.	1373,46	1394,29	−1,49
Services	1280,43	1283,83	−0,27
8 - Distribution	2008,38	2017,92	−0,47
9 - Autres services	977,90	978,98	−0,11
Sociétés financières	1053,73	1047,01	+0,64
10 - Immobilier	748,55	747,83	+0,10
11 - Services financ.	1108,24	1099,01	+0,84
12 - Sociétés invest.	1148,67	1144,43	+0,37
Ind. Second Marché	249,26	248,25	+0,41



Nouveau record à Wall Street

LA BOURSE DE TOKYO a terminé la séance sans grand changement mercredi 7 juin. L'attentisme a été de mise avant le règlement des contrats à terme de juin et le rapport trimestriel de la Banque du Japon qui doivent intervenir vendredi. L'indice Nikkei a gagné 18,63 points (0,12 %) à 15 679,62 points dans un volume estimé à 230 millions de titres.

La veille, Wall Street s'est rapprochée un peu plus du seuil des 4 500 points, battant par la même occasion un nouveau record. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 8,65 points, soit 0,19 %, à 4 485,20 points. L'optimisme sur une éventuelle baisse des taux directeurs américains a contribué à encourager les achats. C'est également sur une légère avance que la Bourse de Londres a terminé la séance, bénéficiant d'un raffermissement après un début de journée plutôt morose. L'indice Footsie 100, qui avait terminé la veille à son plus haut niveau depuis quinze mois, a gagné 3,4 points à 3 380 points. La Bourse de Francfort a également terminé en hausse, à son plus haut niveau de l'année. L'indice DAX 30 s'est inscrit en clôture à 2 146,40 points, soit une progression de 0,47 %. Mais il reste encore loin de son record du 16 mai 1994 à 2 271,11 points.



INDICES MONDIAUX

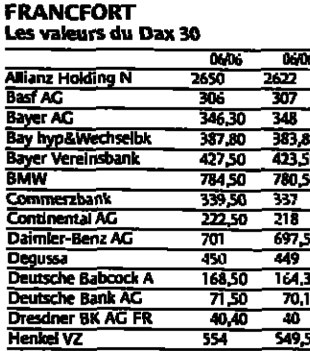
	Cours au 06/06	Cours au 06/06	Var. en %
Paris CAC 40	1965,94	1971,30	−0,27
New-York/DJ indus.	4487,97	4476,55	+0,25
Tokyo/Nikkei	15661	15897,30	−1,51
Londres/FT100	3380	3376,60	+0,10
Francfort/Dax 30	2146,40	2136,26	+0,47
Frankfort/Commer.	789,20	782,54	+0,84
Bruxelles/Bel 20	1661,95	1669	−0,42
Bruxelles/Général	1451,30	1457,46	−0,42
Milan/MIB 30	14830	14776	+0,36
Amsterdam/Gé. Cbs	290,90	290,70	+0,07
Madrid/Ibex 35	298,12	298,60	−0,16
Stockholm/Affarsal	1261,22	1266,51	−0,42
Londres FT30	2547,40	2550,60	−0,13
Hong Kong/Hang S.	9497,83	9570,37	−0,76
Singapour/Strait t	2190,98	2218,03	−1,23

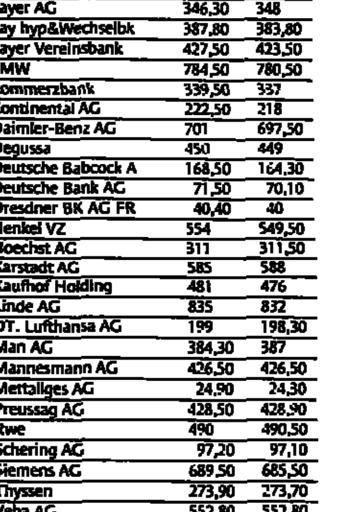
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	06/06	06/06
Alcoa	45,50	46
American Express	35,37	35,62
Allied Signal	41	40,62
AT & T	50,25	50,75
Bethlehem	15	14,62
Boeing Co	60,75	61,75
Caterpillar Inc.	60,12	59,87
Chevron Corp.	48,50	48,87
Coca-Cola Co	60,25	60,37
Disney Corp.	57,50	56
Du Pont Nemours&Co	68,12	67,12
Eastman Kodak Co	61,75	62
Exxon Corp.	71,12	71
Gén. Motors Corp.H	42,25	43,75
Gén. Electric Co	57,62	57,87
Goodyear T & Rubbe	43	42,50
IBM	91,37	91
Intl Paper	78,87	78,50
J.P. Morgan Co	72,50	74,37
Mc Don Dougl	72,37	73
Merck & Co.Inc.	49,87	49,25
Minnesota Mng.&Mfg	58,62	58,62
Philip Moris	73,75	73,50
Procter & Gamble C	70,75	70,12
Sears Roebuck & Co	57	57
Texaco	68,75	68,87
Union Carb.	30	29,25
Utd Technol	78,50	77,50
Westingh. Electric	15,37	15,25
Woolworth	15,62	15

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

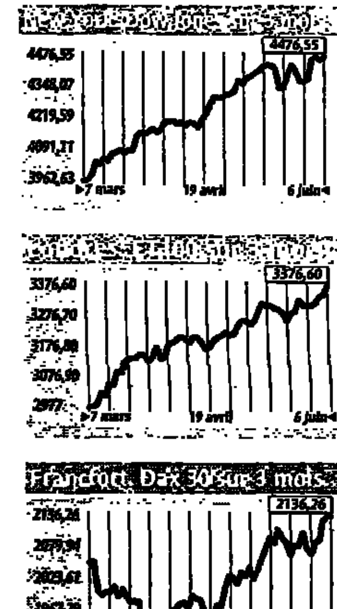
	06/06	06/06
Allied Lyons	5,36	5,37
Barclays Bank	7,14	7,13
B.A.T. industries	5,07	5,01
British Aerospace	5,42	5,42
British Airways	4,07	4,09
British Gas	3,10	3,09
British Petroleum	4,46	4,44
British Telecom	4,03	4
B.T.R.	3,44	3,47
Cadbury Schweppes	4,76	4,84
Eurotunnel	1,86	1,81
Glaxo	7,31	7,28
Grand Metropolitan	4,04	4,03
Guinness	4,77	4,79
Hanson Plc	2,34	2,34
Great Ic	6,33	6,30
H.S.B.C.	8,44	8,53
Impérial Chemical	7,91	7,97
Lloyds Bank	6,77	6,69
Marks and Spencer	4,18	4,22
National Westminst	5,71	5,75
Peninsular Orienta	6,29	6,35
Reuters	4,96	4,91
Saatchi and Saatch	1,04	1,05
Shell Transport	7,72	7,77
Smithkline Beecham	5,28	5,17
Tate and Lyle	4,61	4,59
Univeler Ltd	12,33	12,30
Wellcome	10,62	10,53
Zeneca	9,95	9,91

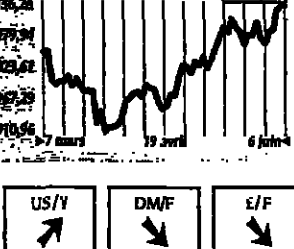




FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	06/06	06/06
Allianz Holding N	2650	2622
Basf AG	306	307
Bayer AG	346,30	348
Bay hyp&Wechselbk	387,80	383,80
Bayer Vereinsbank	427,50	423,50
BMW	784,50	780,50
Commerzbank	339,50	337
Continental AG	222,50	218
Daimler-Benz AG	701	697,50
Degussa	450	449
Deutsche Babcock A	168,50	164,30
Deutsche Bank AG	71,50	70,10
Dresdner BK AG FR	40,40	40
Henkel VZ	554	549,50
Hoechst AG	311	311,50
Karstadt AG	585	588
Kaufhof Holding	481	476
Linde AG	835	832
DT. Lufthansa AG	199	198,30
Man AG	384,30	387
Mannesmann AG	426,50	426,50
Mettallges AG	24,90	24,30
Preussag AG	428,50	428,90
Rwe	490	490,50
Schering AG	97,20	97,10
Siemens AG	689,50	685,50
Thyssen	273,90	273,70
Veba AG	552,80	552,80
Viag	553,50	557
Wellag AG	1140	1130





LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
↘ Jour le jour	↘ OAT 10 ans	↗ Jour le jour	↗ Bonds 10 ans	→ Jour le jour	↘ Bunds 10 ans

Repli initial du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert en léger repli mercredi 7 juin, corrigeant sa hausse de la veille tout en restant haussier dans un environnement obligataire international optimiste sur la baisse des taux. L'échéance juin abandonnait au cours des premiers échanges 12 centièmes à 116,88. Mardi, le contrat notionnel juin avait terminé en forte hausse de 58 centièmes en compensation à 117, alors qu'à court terme, le contrat Pibor septembre progressait de 16 centièmes à 93,88. Le marché allemand était moins bien orienté, le contrat Bund échéance septembre s'inscrivait vers 16 h 50, en progression de 1 centième. Aux Etats-Unis, le taux des emprunts d'Etat à 30 ans s'établissait à 6,52 % contre 6,51 % la veille.

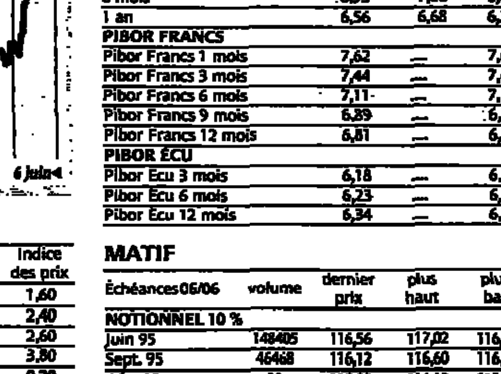
Notionnel 10 % première échéance, 1 an
116,56
6 juin
2 déc.
6 juin

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 06/06	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,50	7,43	7,95	1,60
Allemagne	4,31	6,59	7,28	2,40
Grande-Bretagne	6,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,20	2,96	4,75	0,20
États-Unis	6	6,66	6,73	3,10

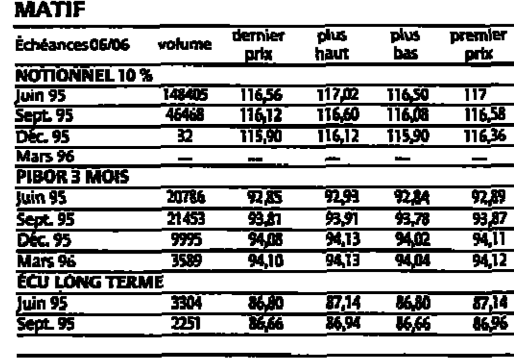
MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 06/06	Taux au 06/06	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	6,87	6,83	103,24
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,06	6,99	104,06
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,37	7,33	105,71
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,56	7,53	105,03
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,93	7,89	107,43
Obligations françaises	7,66	7,63	105,09
Fonds d'État à TME	−0,89	−0,93	100,71
Fonds d'État à TRE	−0,46	−0,48	99,76
Obligat. franç. à TME	−0,58	−0,55	99,93
Obligat. franç. à TRE	+0,10	+0,11	100,49



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 06/06	Vente 06/06	Achat 06/06	Vente 06/06
Jour le jour	7,56	—	7,56	—
1 mois	7,43	7,56	7,60	7,80
3 mois	7,25	7,37	7,12	7,62
6 mois	6,93	7,06	6,68	7,18
1 an	6,56	6,68	6,37	6,87
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	7,62	—	7,62	...
Pibor Francs 3 mois	7,44	—	7,44	—
Pibor Francs 6 mois	7,11	—	7,11	...
Pibor Francs 9 mois	6,89	—	6,89	...
Pibor Francs 12 mois	6,81	—	6,81	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	6,18	—	6,18	...
Pibor Ecu 6 mois	6,23	—	6,23	—
Pibor Ecu 12 mois	6,34	—	6,34	...



MATIF

Échéances 06/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	148405	116,56	117,02	116,50	117
Sept. 95	46468	116,12	116,60	116,08	116,58
Déc. 95	32	115,90	116,12	115,90	116,36
Mars 96	—	...	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	20786	92,85	92,93	92,84	92,89
Sept. 95	21453	93,81	93,91	93,78	93,87
Déc. 95	9995	94,08	94,13	94,02	94,11
Mars 96	3589	94,10	94,13	94,04	94,12
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	3304	86,80	87,14	86,80	87,14
Sept. 95	2251	86,66	86,94	86,66	86,96

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 06/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juin 95	13986	1971	1975	1952	1966
Juillet 95	17	1972	1972	1957,50	1968
Août 95	1	1982	1982	1982	1978
Sept. 95	224	1996	1996	1979	1990

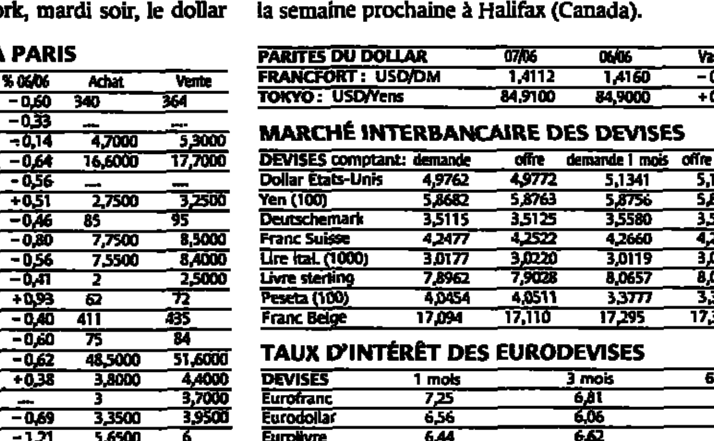
LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/Y	DM/F	£/F
↘ 4,9585	↘ 1,4112	↗ 84,9100	↘ 3,5006	↘ 7,8775

Nouvelle progression du franc

LE DEUTSCHEMARK fléchissait à 3,5080 francs mercredi 7 juin au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,5100 francs et 3,5006 francs selon le cours indicatif de la Banque de France mardi soir. Le dollar reculait à 4,9493 francs et 1,4110 deutschemark contre, respectivement, 4,9650 francs et 1,4150 deutschemark dans les échanges interbancaires de la veille. A New York, mardi soir, le dollar s'échangeait à 4,9475 francs. Quelques heures plus tôt à Tokyo, le billet vert avait cédé du terrain sur le marché des changes, terminant à 84,76 yens dans un marché ténu, contre 85,15-18 yens la veille.

Selon les cambistes, les investisseurs se sont principalement abstenus d'intervenir avant la réunion du G7, le groupe des sept pays les plus industrialisés, la semaine prochaine à Halifax (Canada).



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 06/06	% 06/06	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	350,0600	−0,60	340	364
Ecu	6,4870	−0,33	...	...
Etats-Unis (1 usd)	4,9585	−0,14	4,7000	5,3000
Belgique (100 F)	17,0570	−0,64	16,6000	17,7000
Pays-Bas (100 fl)	313,1400	−0,56	—	...
Italie (1000 lir.)	3,0465	+0,51	2,7500	3,2500
Danemark (100 krd)	89,8300	−0,46	85	95
Irlande (1 iep)	8,0340	−0,80	7,7500	8,5000
Gde-Bretagne (1 L)	7,8775	−0,56	7,5500	8,4000
Grèce (100 drach.)	2,1835	−0,41	2	2,5000
Suède (100 krs)	68,6600	+0,93	62	72
Suisse (100 F)	425,4400	−0,40	411	435
Norvège (100 k)	78,8000	−0,60	75	84
Autriche (100 sch)	49,7790	−0,62	48,5000	51,6000
Espagne (100 pes.)	4,0750	+0,38	3,8000	4,4000
Portugal (100 esc.	3,3350	...	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,5971	−0,69	3,3500	3,9500
Japon (100 yens)	5,8164	−1,21	5,6500	6
Finlande (mark)	114,4400	−0,39	110	121



PARITES DU DOLLAR	07/06	06/06	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4112	1,4160	−0,34
TOKYO : USD/Yens	84,9100	84,9000	+0,01

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	4,9762	4,9772	5,1341	5,1346
Yen (100)	5,8682	5,8763	5,8756	5,8829
Deutschemark	3,5115	3,5125	3,5580	3,5587
Franc Suisse	4,2477	4,2522	4,2660	4,2682
Lire ital. (1000)	3,0177	3,0220	3,0119	3,0133
Livre sterling	7,8962	7,9028	8,0657	8,0716
Peseta (100)	4,0454	4,0511	3,3777	3,3803
Franc Belge	17,094	17,110	17,295	17,303

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

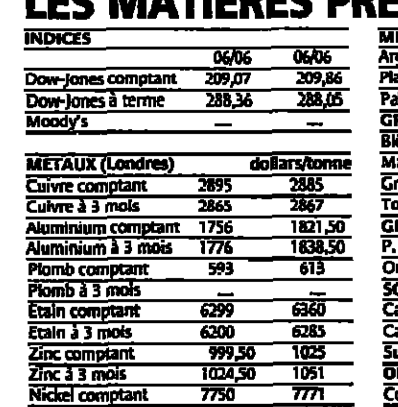
DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	7,25	6,81	6,37
Eurodollar	6,56	6,06	6,06
Eurolivre	6,44	6,62	7,25
Eurodeutschemark	4,44	4,50	4,62

L'OR

	cours 06/06	cours 06/06
Or fin (k. barre)	61300	61000
Or fin (en lingot)	61700	61700
Once d'Or Londres	384,15	384,20
Pièce française(20f)	355	352
Pièce suisse (20f)	357	354
Pièce Union lat(20f)	356	354
Pièce 20 dollars us	2440	2500
Pièce 10 dollars us	1220	1350
Pièce 50 pesos mex.	2295	2295

LE PÉTROLE

En dollars	cours 06/06	cours 06/06
Brent (Londres)	18,90	18,90
WTI (New York)	17,15	17,22
Crude Oil (New York)	20,30	20,30



LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	06/06	06/06
Dow-Jones comptant	209,07	209,86
Dow-Jones à terme	288,36	288,05
Moody's	—	...

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2895	2885
Cuivre à 3 mois	2865	2867
Aluminium comptant	1756	1821,50
Aluminium à 3 mois	1776	1838,50
Plomb comptant	593	613
Plomb à 3 mois	—	...
Etain comptant	6299	6360
Etain à 3 mois	6200	6285
Zinc comptant	999,50	1025
Zinc à 3 mois	1024,50	1051
Nickel comptant	7750	7771
Nickel à 3 mois	7750	7771

METAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,73	4,73
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	168,25	167
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Grain. soja (Chicago)	169,50	170,60
Tourt. soja (Chicago)	...	...
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	108	107
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1323	1330
Café (Londres)	3079	3079
Sucre blanc (Paris)	...	...
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,02

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 7 JUIN

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 7,75
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,62 %
CAC 40 : 1978,05

VALEURS FRANÇAISES	Cours préc.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
EDF-GDF 3%	7300	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P. (T.P)	1001	[illegible]	− 0,39	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	880	[illegible]	+ 2,27	[illegible]
Renault (T.P.)	1970	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2060	[illegible]	+ 0,72	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1172	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1075	[illegible]	+ 1,39	[illegible]
Accor 1	651	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Air Liquide 1	774	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Alcatel Alsthom 1	476,10	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Alcatel Cable 1	374,40	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Alspi 1	357	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	179,30	[illegible]	—	[illegible]
Axa 1	273,20	[illegible]	+ 1,39	[illegible]
Bail Invest. 1	890	[illegible]	—	[illegible]
Bancaire (Cie) 1	593	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
Bque Colbert C2#	78,50	[illegible]	− 0,63	[illegible]
Bazar Hot. Ville 2	570	[illegible]	− 2,45	[illegible]
Bertrand Faure 1	206,80	[illegible]	− 0,87	[illegible]
BIC 1	800	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
BIS 1	403,90	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
B.N.P. 1	254,50	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
Bollore Techno.1	493	[illegible]	− 0,20	[illegible]
Bongrain 1	2760	[illegible]	+ 0,72	[illegible]
Bouygues 1	626	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Canal + 1	710	[illegible]	—	[illegible]
Cap Gemini Sogeti1	168	[illegible]	− 0,23	[illegible]
Carnaudmetalbox 1	216,10	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Carrefour 1	2485	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Casino Guichard 1	157,40	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Casino Guich.ADP 1	121,40	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Castorama Dl (Li)1	768	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
C.C.F. 1	241,70	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	52,40	[illegible]	+ 1,14	[illegible]
Cegid (Ly) 1	450	[illegible]	− 0,44	[illegible]
CEP Communication1	524	[illegible]	− 1,71	[illegible]
Cerus Europ.Reun 1	84	[illegible]	− 1,13	[illegible]
Cetelem 1	● 797	[illegible]	+ 3,38	[illegible]
CGIP 1	1188	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Chargeurs 1	1025	[illegible]	− 0,48	[illegible]
Christian Dior 1	462	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B1	246	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Clarins 1	483	[illegible]	+ 1,66	[illegible]
Club Mediterranee1	522	[illegible]	− 1,53	[illegible]
Coflexip	287	[illegible]	− 0,21	[illegible]
Colas 1	1000	[illegible]	− 0,40	[illegible]
Comptoir Entrep. 1	18	[illegible]	− 5	[illegible]
Comptoir Moder. 1	1592	[illegible]	− 0,19	[illegible]
CPR 1	375	375	—	[illegible]
Cred.Fon.France 1	635	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
Credit Local Fce 1	444,60	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
Credit Lyonn.CIP 1	299,90	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
Credit National 1	437	[illegible]	+ 3,55	[illegible]
CS(ex.CSEE)1	349	[illegible]	—	[illegible]
Damart 1	4700	[illegible]	—	[illegible]
Danone 1	819	[illegible]	− 0,24	[illegible]
Dassault-Aviation1	463	[illegible]	− 0,22	[illegible]
Dassault Electro 1	320	[illegible]	− 5,53	[illegible]
De Dietrich 1	2600	[illegible]	− 0,04	[illegible]
Degremont 1	404,10	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li 2	73	[illegible]	− 0,68	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)1	300	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Docks France 1	768	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Dynaction 1	139,50	[illegible]	− 1,08	[illegible]
Eaux (Gle Des) 1	557	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
Ecco 1	760	[illegible]	− 0,26	[illegible]
Eiffage 1	995	[illegible]	− 0,70	[illegible]
Elf Aquitaine 1	398,50	[illegible]	− 0,05	[illegible]
Eridania Beghin 1	748	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Essilor Intl 1	895	[illegible]	− 1,12	[illegible]
Essilor Intl ADP 1	604	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Esso 1	600	[illegible]	—	[illegible]
Eurafrance 1	1735	[illegible]	− 0,29	[illegible]
Euro Disney 1	15,75	[illegible]	+ 4,12	[illegible]
Euro RSCG W.W 1	527	[illegible]	—	[illegible]
Europe 1-1	1292	[illegible]	− 0,54	[illegible]
Eurotunnel 1	15,05	[illegible]	− 0,66	[illegible]
Filipacchi Medias1	733	[illegible]	− 1,77	[illegible]
Finextel 1	79,60	[illegible]	+ 1,63	[illegible]
Fives-Lille 1	513	[illegible]	− 0,58	[illegible]
Fromageries Bel 1	4331	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Galeries Lafayet.1	1999	[illegible]	− 1,50	[illegible]
GAN 1	179,90	[illegible]	− 0,50	[illegible]
Gascogne (B) 1	539	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Gaz et Eaux 1	1978	[illegible]	− 1,16	[illegible]
Geophysique 1	358	[illegible]	+ 3,91	[illegible]
G.F.C. 1	393	[illegible]	− 0,76	[illegible]
Groupe Andre S.A.1	475	[illegible]	− 1,05	[illegible]
Groupe De La Cite1	880	[illegible]	+ 1,25	[illegible]
GTM-Entrepose 1	443	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
Guilbert 1	488	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Guyenne Gascogne 1	1460	[illegible]	− 0,68	[illegible]
Havas 1	408,80	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
I.D.I.A 1	136	[illegible]	− 0,44	[illegible]
Imetal 1	559	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Immeubl.France 2	358	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Immob.Phenix 1	67,20	[illegible]	+ 1,78	[illegible]
Ingenico 1	85	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Interbail 1	365	[illegible]	—	[illegible]
Intertechnique 1	620	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Jean Lefebvre 1	365	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre 1	592	[illegible]	+ 2,03	[illegible]
Labinal 1	871	[illegible]	− 0,22	[illegible]
Lafarge 1	389,30	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Lagardere (MMB) 1	114,10	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Lapeyre 1	347,10	[illegible]	− 0,61	[illegible]
Lebon 2	244	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Legrand 1	7620	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Legrand ADP 1	5040	[illegible]	—	[illegible]
Legris Indust. 1	388	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Locindus 1	874	[illegible]	+ 0,68	[illegible]
L'Oreal 1	1304	[illegible]	− 0,31	[illegible]
LVMH Moet Vuitton1	931	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Lyonnaise Eaux 1	520	[illegible]	+ 1,15	[illegible]
Marine Wendel 1	405	[illegible]	− 1,72	[illegible]
Matra-Hachette 1	110,60	[illegible]	+ 1,27	[illegible]
Metaleurop 1	69,10	[illegible]	− 1,45	[illegible]
Metrologie Inter.1	30,75	[illegible]	+ 2,28	[illegible]
Michelin 1	222,20	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Moulinex 1	120	[illegible]	− 2	[illegible]
Navigation Mixte 1	1010	[illegible]	+ 0,99	[illegible]
Nord-Est 1	140,70	[illegible]	− 0,85	[illegible]
Nordon (Ny) 2	396,60	[illegible]	+ 2,39	[illegible]
NRJ # 1	429	[illegible]	− 0,93	[illegible]
Olipar 1	11	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Paribas 1	317	[illegible]	+ 1,41	[illegible]
Pechiney CIP 1	317,50	[illegible]	− 0,15	[illegible]
Pechiney Intl 1	126,20	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Pernod-Ricard 1	318	[illegible]	+ 1,16	[illegible]
Peugeot 1	723	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Pinault-Prin.Red.1	1045	[illegible]	+ 1,43	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly) 1	534	[illegible]	− 1,12	[illegible]
Poliet 1	467	[illegible]	+ 1,13	[illegible]
Primagaz 1	883	[illegible]	—	[illegible]
Promodes 1	1138	[illegible]	− 0,70	[illegible]
Publicis 1	432	[illegible]	—	[illegible]
Radiotechnique 1	516	[illegible]	− 1,36	[illegible]
Remy Cointreau 1	170	[illegible]	− 1,17	[illegible]
Renault 1	168	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Rexel 1	825	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Rhone Poulenc A 1	121,10	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Rochette (La) 1	51,40	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Roussel Uclaf 1	712	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)1	3793	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Sade (Ny) 1	189	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
Sagem 1	2780	[illegible]	—	[illegible]
Saint-Gobain 1	608	[illegible]	+ 1,15	[illegible]
Saint-Louis 1	1508	[illegible]	+ 1,32	[illegible]
Salomon (Ly) 1	2190	[illegible]	+ 0,68	[illegible]
Salvepar (Ny) 2	429	[illegible]	− 0,23	[illegible]
Sanofi 1	292,30	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Sat 2	2075	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Saupiquet (Ns) 1	1232	[illegible]	—	[illegible]
Schneider 1	386,10	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
SCOR S.A 1	119,40	[illegible]	− 1,17	[illegible]
S.E.B. 1	544	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Sefimeg 1	335	[illegible]	− 2,39	[illegible]
SEITA 1	155,70	[illegible]	− 0,45	[illegible]
Selectibanque 1	163	[illegible]	—	[illegible]
SFIM 2	934	[illegible]	− 1,92	[illegible]
SGE 1	185,40	[illegible]	− 1,29	[illegible]
Sidel 1	1570	[illegible]	+ 3,82	[illegible]
Simco 1	461	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
S.I.T.A 1	747	[illegible]	− 0,13	[illegible]
Skis Rossignol 1	1267	[illegible]	− 0,55	[illegible]
Sligos 1	459	[illegible]	− 0,11	[illegible]
Societe Gale A 1	594	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Sodexho 1	1010	[illegible]	—	[illegible]
Sommer-Allibert 1	1906	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Sophia 1	460	[illegible]	—	[illegible]
Sovac 1	434	[illegible]	+ 0,92	[illegible]
Spie Batignolles 1	192	[illegible]	− 1,56	[illegible]
Spir Communic. 1	420	[illegible]	+ 1,90	[illegible]
Strafor Facom 1	643	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Suez 1	263,60	[illegible]	+ 3,57	[illegible]
Synthelabo 1	273,60	[illegible]	− 0,21	[illegible]
Technip S.A. 1	297	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Thomson-CSF 1	136,50	[illegible]	—	[illegible]
Total 1	306,20	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
UAP 1	144,90	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
UFB Locabail 1	395	[illegible]	—	[illegible]
UGC DA (M) 1	177	[illegible]	—	[illegible]
Ugine S.A 1	351	[illegible]	− 1,14	[illegible]
UIC 1	95,20	[illegible]	− 0,21	[illegible]
UIF 1	485	[illegible]	− 1,03	[illegible]
UIS 2	204,80	[illegible]	− 0,87	[illegible]
Unibail 1	512	[illegible]	− 0,78	[illegible]
Union Assur.Fdal 1	590	[illegible]	—	[illegible]
Valeo 1	275	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Vallourec 1	252	[illegible]	− 1,98	[illegible]
Via Banque 1	308	[illegible]	—	[illegible]
Worms & Cie 1	258	[illegible]	− 2,13	[illegible]
Z.Gr.Zannier (Ly) 1	106,80	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
Zodiac 1	620	[illegible]	− 0,48	[illegible]
Elf Gabon 1	950	[illegible]	+ 0,10	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours préc.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Holding 1	189	[illegible]	− 1,05	[illegible]
American Express 1	175,90	[illegible]	− 0,51	[illegible]
Anglo American 1	272,30	[illegible]	− 0,03	[illegible]
Amgold 1	403,30	[illegible]	—	[illegible]
Arjo Wiggins App.1	20,15	[illegible]	− 0,24	[illegible]
A.T.T. 1#	252	[illegible]	− 0,79	[illegible]
Banco Santander 1#	190	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Barrick Gold 1#	123	[illegible]	− 0,24	[illegible]
B.A.S.F. 1#	1072	[illegible]	—	[illegible]
Bayer 1#	1208	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Blenheim Group 1	21	[illegible]	—	[illegible]
Buffelsfontein 1	30	[illegible]	—	[illegible]
Chase Manhattan 1#	239,70	[illegible]	− 0,70	[illegible]
Cordiant PLC 1	8,25	[illegible]	− 0,60	[illegible]
Daimler Benz 1#	2423	[illegible]	—	[illegible]
De Beers 1	129,20	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Deutsche Bank 1#	250,10	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Dresdner Bank 1#	140,30	[illegible]	+ 1,14	[illegible]
Driefontein 1	69,25	[illegible]	− 1,80	[illegible]
Du Pont Nemours 1#	330,60	[illegible]	+ 1,90	[illegible]
Eastman Kodak 1#	306,10	[illegible]	− 0,26	[illegible]
East Rand 1	4,65	[illegible]	− 0,21	[illegible]
Echo Bay Mines 1#	44,65	[illegible]	− 0,33	[illegible]
Electrolux 1#	237	[illegible]	− 1,56	[illegible]
Ericsson 1#	370	[illegible]	− 0,78	[illegible]
Exxon Corp. 1#	352	[illegible]	—	[illegible]
Ford Motor 1#	149,50	[illegible]	—	[illegible]
Freegold 1	54,40	[illegible]	− 0,73	[illegible]
Gencor Limited 1	16,20	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
General Elect. 1#	286	[illegible]	− 0,31	[illegible]
General Motors 1#	239,20	[illegible]	− 0,54	[illegible]
Cie Belgique 1#	368,90	[illegible]	− 2,14	[illegible]
Grd Metropolitan 1	31,50	[illegible]	− 0,31	[illegible]
Guinness Plc 1#	37,40	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Hanson Plc 1	19,40	[illegible]	− 2,31	[illegible]
Harmony Gold 1	39	[illegible]	− 2,05	[illegible]
Hewlett-Packard 1#	342	[illegible]	− 1,66	[illegible]
Hitachi 1#	48,50	[illegible]	—	[illegible]
Hoechst 1#	1090	1102	+ 1,10	[illegible]
I.B.M 1#	454,50	452,90	− 0,44	[illegible]
I.C.I 1#	63,95	[illegible]	− 1,09	[illegible]
I.T.T. 1#	550	[illegible]	—	[illegible]
Ito Yokado 1#	260,50	257,50	− 1,15	[illegible]
Matsushita 1#	74,80	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
Mc Donald's 1#	182	[illegible]	− 0,54	[illegible]
Merck and Co 1#	244,10	[illegible]	+ 1,26	[illegible]
Minnesota Mg 1#	287,10	290	+ 1,01	[illegible]
Mitsubishi Corp.1#	56,05	56,05	—	—
Mobil Corporat.1#	494	499	+ 1,01	[illegible]
Morgan J.P. 1#	366,50	356,10	− 2,83	[illegible]
Nestle SA Nom.1#	5000	5010	+ 0,20	[illegible]
Nipp. MeatPacker1#	72,20	74,10	+ 2,63	—
Norsk Hydro 1#	201,10	204	+ 1,44	23/05/95
Petrofina 1#	1494	1485	− 0,60	24/05/95
Philip Morris 1#	365,80	364,50	− 0,35	[illegible]
Philips N.V 1#	199	200	+ 0,50	23/05/95
Placer Dome Inc 1#	121,50	122	+ 0,08	[illegible]
Procter Gamble 1#	349,80	348,10	− 0,48	15/05/95
Quilmes 1	259,50	—	—	18/07/94
Randfontein 1	26,75	26,80	+ 0,18	31/01/95
Rhone Poul.Rorer 1	206	204,20	− 0,87	31/05/95
Royal Dutch 1	622	622	—	30/05/95
R T Z 1	65,10	65,10	—	03/07/95
Sega Enterprises 1	193,30	192,70	− 0,31	—
Saint-Helena 1	45	44,80	− 0,44	17/03/95
Schlumberger 1	320,30	322,10	+ 0,56	03/07/95
SGS Thomson Micro.	185	182,60	− 1,29	—
Shell Transport 1	61,95	60,20	− 2,82	23/05/95
Siemens 1	2396	2406	+ 0,41	24/02/95
Sony Corporation 1	241,80	244,90	+ 1,28	—
Sumitomo Bank 1	104,90	103,90	− 0,95	—
T.D.K 1	210,10	213,60	+ 1,66	—
Telefonica 1	66	65,50	− 0,75	17/03/95
Toshiba 1	30,60	30,80	+ 0,65	—
Unilever 1	624	630	+ 0,96	[illegible]
Unit.Technologie 1	388	387,30	− 0,18	[illegible]
Vaal Reefs 1	308,90	—	—	17/03/95
Volkswagen A.G 1	1414	—	—	02/06/95
Volvo (act.B) 1	88,15	88,90	+ 0,85	02/05/95
Western Deep 1	152	—	—	17/03/95
Yamanouchi 1	109,50	112,70	+ 2,92	—
Zambia Copper 1	3,27	3,25	− 0,61	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30

MERCREDI 7 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,24	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	—	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	113,06	[illegible] d
CFD 8,6% 92-05 CB	107,25	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,90	6,247
CFF 9% 88-97 CA#	104,63	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	—	2,852 d
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,60	[illegible] o
CLF 9%88-93/98 CA#	105,31	8,102
CNA 9% 4/92 CB	110,20	[illegible] ↑
CRH 8,6%92/93/94CB	106,01	[illegible] d
CRH 8,5% 87-88 CA#	105,20	[illegible] o
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,26	[illegible]
EDF 8,6% 92 CA#	107,40	1,386 ↑
Em.Etat10,26%86 CA	102,60	[illegible]
Emp.Etat 6%7/93 CA	99,05	5,359
Finansder 9%91CB#	111,60	4,759
Finansd.8,6%92 CA#	106,80	[illegible]
Floral9,75% 90 CA#	110,04	[illegible]
OAT 9,8% 1/96 CA#	101,69	[illegible]
OAT 8,50% 6/97 CA#	103,81	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	107,55	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	100,20	[illegible]
OAT 9/1998 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	107,80	[illegible]
OAT TMB 01/99 CA	99,45	[illegible]
OAT 8,125% 99 CA#	104,91	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	106,55	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	102	[illegible]
OAT 10% 5/2000 CA#	112,85	[illegible]
OAT 01 TME CA	100,01	[illegible]
OAT 8,5% 11/02 CA#	108	[illegible]
OAT 8,50% 2019 CA#	106,86	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	107,89	[illegible]
PTT 11,2%85-95 CB#	102,30	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	105,30	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	865	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours préc.	Derniers cours
Arbel 2	420	[illegible]
Bains C.Monaco 2 ◆	651	[illegible]
B.N.P.Intercont.2	307	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) 2	14	[illegible]
Cambodge	800	[illegible]
Carbone Lorraine 2	600	[illegible]
CBC 1	278,90	[illegible]
Centenaire Blanzy ◆	310	[illegible]
Ceragen Holding ◆	30	[illegible]
Champex (Ny)	15,20	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP 1	328	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	2561	[illegible]
Cpt Lyon Alem.2	394	[illegible]
Concorde-Ass-Risq2 ●	705	[illegible]
Gpe Valfond ex.CMP ◆	14,85	[illegible]
Credit Gen.Ind. ◆	24,30	[illegible]
Darblay ◆	417	[illegible]
Didot Bottin	619	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	2900	[illegible]
Ecia 1	733	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	4000	[illegible]
Eridania Beghin CI ◆	734	[illegible]
Fidei(ex Immofice)2	96,80	[illegible]
Finalens ◆	350	[illegible]
F.I.P.P. ◆	104,10	[illegible]
Fonciere (Cie)	533	[illegible]
Fonciere Euris	194,10	[illegible]
Foncina #	453,50	[illegible]
France I.A.R.D. ◆	553	[illegible]
France S.A 1 ●	778	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Gaumont 1 ◆	273	[illegible]
Genefim	171	[illegible]
Gevelot	1380	[illegible]
G.T.I (Transport)2 ◆	443	[illegible]
Immobail 2	304	[illegible]
Immobanque 2 ◆	802	[illegible]
Im.Marseillaise 2	5370	[illegible]
Invest.(Ste Cie.)	1380	[illegible]
Lille Bonnieres ◆	2000	[illegible]
Locafinanciere ◆	454,90	[illegible]
Louvre 1	205	[illegible]
Lucia	70,50	[illegible]
Machines Bull ◆	22,10	[illegible]
Monoprix	152,50	[illegible]
Metal Deploye ◆	460	[illegible]
Mors 2 #	15,80	[illegible]
Navigation (Nle)	73,95	[illegible]
Origny-Desvroise	1550	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	359,90	[illegible]
Pap.Clairefont(Ny) ◆	920	[illegible]
Parfinance 2	185	[illegible]
Paris Orleans	256	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	950	[illegible]
Porcher ◆	175,50	[illegible]
Promodes (CI) ◆	834	[illegible]
PSB Industries 2Ly	406,50	[illegible]
Rochefortaise Com.	181	[illegible]
Rosario 2 ◆	208,10	208,10
Rougier #	780	[illegible]
S.A.F.I.C Alcan	285	[illegible]
Saga	315	[illegible]
Salins du Midi 2	358	[illegible]
Savoisienne M.	149,90	[illegible]
Silic 2	765	[illegible]
S.I.P.H. ◆	166,50	[illegible]
Sofal ◆	250	[illegible]
Soffo	400	[illegible]
Softam act.a reg. ◆	70,30	[illegible]
Sofragi	3652	[illegible]
Soudure Autogene ◆	920	[illegible]
Sovabail ◆	407	[illegible]
Taittinger 1	2145	[illegible]
Tour Eiffel	301	[illegible]
Elyo 2	263	[illegible]
Vicat 2	549	[illegible]
Virax ◆	123	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours préc.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	1332	[illegible]
Commerzbank AG	1135	1135
Fiat Ord	20	[illegible]
Gevaert	255,10	255,10
Gold Fields South	135	[illegible]
Kubota Corp.	33	33
Montedison act.ep.	4,80	[illegible]
Olympus Optical	43	[illegible]
Ottomane(cie Fin.)	184	[illegible]
Robeco	326,60	[illegible]
Rodamco N.V.	153,60	[illegible]
Rolinco	340,10	[illegible]
Solvay SA	2750	[illegible]
Wagons Lit	1705	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30

MERCREDI 7 JUIN

VALEURS	Cours préc.	Derniers cours
Aclal (Ns) #	74,90	74,25
AFE 2 #	490	508
Aigle 2 #	265	263
Albert S.A (Ns) ◆	117,40	117,40
Altran Techno 1 #	596	590
Arnault Associes ◆	438	438
Axime (ex.Segin)	277	288
B.A.C. ◆	23,70	28,70
Bque Picardie (Li)	600	596
Bque Sofirec (M)	445	445
Bque Tarneaud(B)#	202,50	202,50
Bque Vernes	630	630
Beneteau #	388	388,50
B I M P	80	80
Boiron (Ly) 1 #	488	472,50
Boisset (Ly)#	275	275
But S.A. 1	1027	1025
Cardif SA 1	730	744
CDA-Cie des Alpes2	150	148,50
C.E.E 2#	556	556
CEGEP #	157	157
Cermex 2 # (Ly)	320	[illegible]
CFPI ◆	250	250
Change Bourse (M)	250	248,90
Christ.Dalloz 2 #	890	880
Cipe France Ly 2 #	736	740
CNIM CA#	255	[illegible]
Codetour	310,10	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	215	[illegible]
Conflandey S.A. ◆	320	320
C.A. de la Brie 2	358	358
C.A.Gironde (B)	440,50	[illegible]
C.A.Haute Normand	398	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine	328	[illegible]
C.A.Indre et Loire	304	[illegible]
C.A. Paris IDF 1	785	785
C.A.de l'Isere Ly#	368	370
C.A.Loire Atl.(Ns)	342	340
C.A.Loire/H.Loire#	835	840
C.A.du Loiret CCI#	469	470
C.A.Morbihan (Ns)	344	344
C.A.du Nord (Li)	430	425
C.A. Oise CCI	246,20	246,20
C.A.Pas de Calais	410	410
C.A. Somme CCI 2	241	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	342	342
CFJPE(ex GAN part)#2	80,80	[illegible]
Chaine et Trame #	257	257
C.A. Midi CCM(Ly)	210	[illegible]
Credit de l'Est ◆	426	426
Creeks	99,50	99,50
Delta Prot.# C2 Ly ◆	306	306
Devanlay 2 ◆	901	901
Deveaux(Ly)	590	[illegible]
Devernois (Ly)	500	500
Ducros Serv.Rapide ◆	74	[illegible]
Ecco Trav. Tempo 1	392	392
Elysee Inv. 1 ●	22,65	[illegible]
Emin-Leydier# (Ly)	637	620
Eramet 1	348	348
Europ.Extinc.(Ly)#	257,50	[illegible]
Europ Propulsion 2	340	[illegible]
Expand 2 ◆	328	328
Factorem ■	477	[illegible]
Faiveley #2	288	[illegible]
Finabail 2	118	118
Finacor 2	153	150
Fininfo	455	455
Fructivie 1	600	599
Gautier France 2#	351	[illegible]
Gel 2000 2	114,80	112
GFI Industries #	388,70	[illegible]
Girodet # (Ly)	70,10	[illegible]
GLM S.A.	382	382
Grandoptic.Photo #	432	441
Gpe Guillin # Ly	151	152
Kindy #	169	168
Guerbet 2	329	316
Hermes Internat.1#	655	[illegible]
Hurel Dubois	385	[illegible]
ICBT Groupe #2	203	[illegible]
I.C.C. 2	195,10	[illegible]
Idianova	55,55	[illegible]
Immob.Hotel. 2 #	99,50	[illegible]
Installux (Ly)2	535	[illegible]
Int. Computer #	136	[illegible]
Invest.Paris 1 ●	144,70	[illegible]
IPBM 2 ◆	59	[illegible]
J.Clairbois(Ly)	180	[illegible]
Lambert-Riviere ◆	410,20	[illegible]
M6-Metropole TV 2	348,20	[illegible]
Manitou 2#	536	[illegible]
Manutan	500	[illegible]
Marie Brizard 2	1110	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	455,20	[illegible]
Mecadyne	177	[illegible]
Mecelec 2 (Ly)	122,40	[illegible]
MGI Coutier 2#	460	[illegible]
Michel Thierry# 2	769	[illegible]
Monneret Jouet #	90	[illegible]
Naf-Naf 1#	115,90	[illegible]
Norbert Dentres.2#	478	[illegible]
N.S.C Schlum.2 Ny	928	[illegible]
OGF Omn Gest.Fin.1	813	[illegible]
Onet ◆	837	[illegible]
Paul Predault #	186	[illegible]
P.C.W. 2	43,90	[illegible]
Petit Boy #	104	[illegible]
Pier Import	95	[illegible]
Pochet 2	1189	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	210	[illegible]
Radiall 2#	401	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	154	[illegible]
Reydel Indust.Li 2	1176	[illegible]
Robertet #	1145	[illegible]
Rouleau-Guichard 2	599	[illegible]
Securidev 2 #	147,60	[illegible]
Sediver 2 #	211	[illegible]
Serbo 2	358	[illegible]
Siparex (Ly) #	90	[illegible]
Smoby (Ly) 2	565	[illegible]
Sofco (Ly)	139,80	[illegible]
Sofibus ◆	410	[illegible]
Sogepag 2 #	147	[illegible]
Sogeparc (Fin) 1	639	[illegible]
Sopra 2	319	[illegible]
Steph.Kelian #	92	[illegible]
Sylea 2	512	[illegible]
Teisseire-France	260	[illegible]
TF1-1	457,80	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	450	[illegible]
Trouvay Cauvin 2#	114,80	[illegible]
Unilog 2	319	[illegible]
Union Fin.France 1	499	[illegible]
Via Credit(Banque) ◆	227	[illegible]
Viel et Cie #	159,50	[illegible]
Vilmorin et Cie#2	360	[illegible]
Virbac	579	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12h30

MERCREDI 7 JUIN

VALEURS	Cours préc.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde ◆	203	[illegible]
Locafrance ◆	28,35	[illegible]
Nobel ◆	145	[illegible]
Mumm ◆	842	[illegible]
Générale Occidentale ◆	46,10	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

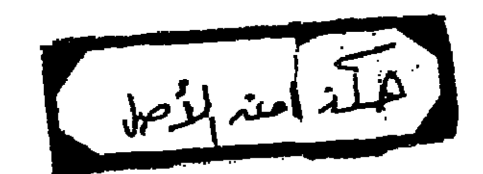
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

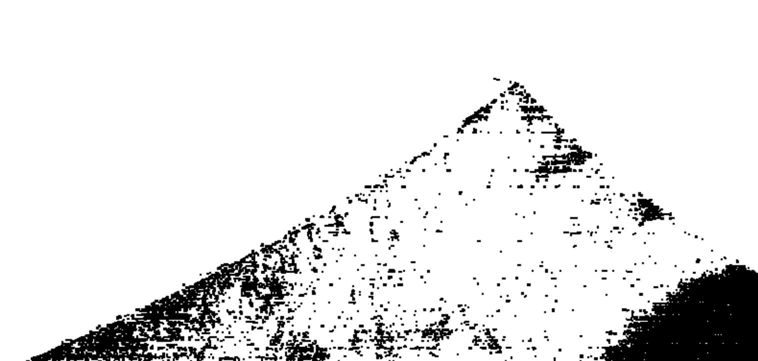
SICAV

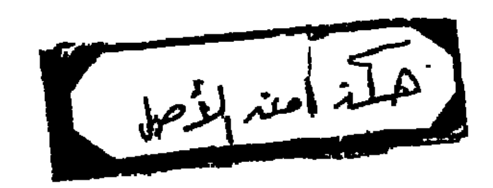
Une sélection
Cours de clôture le 6 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	35192,16	35192,16
Actimonétaire D	31569,46	31569,46
Agipi Ambition (Axa)	111,04	105,75
Amplia ○	110343,84	110343,84
Amplitude Monde D	690,13	670,03
Antigone Trésorerie	811906	811906
Arbitr. Court Terme	8976,69	8976,69
Asie 2000	668,48	649,01
Associa Première	35956,61	35956,61
Associc	1116,20	1116,20
Atout Amérique	108,73	106,08
Atout Asie	93,90	91,61
Atout Futur C	555,61	542,06
Atout Futur D	540,31	527,13
Aurecic	1377,14	1337,03
Avenir Alizes	1871,31	1834,62
Axa Valeurs PER	151,55	147,14
Cadence 1	1051,43	1041,02
Cadence 2	1040,45	1030,15
Cadence 3	1045,75	1035,40
Capimonetaire	7655,85	7648,20
Capioblig	7777,39	7700,39
Capitacic ◆	1600,80	1577,14
Cicamonde	1177,31	1143,02
Coexis	1641,72	1611,11
Comptavalor	2173,47	2170,21
Crédit Mutuel Capital	1554,50	1524,02
Créd.Mut.Ep.Cour.T	810,71	810,71
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	97,31	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	94,23	91,71
Créd.Mut.Ep.J	21388,27	21388,27
Créd.Mut.Ep.long.T	209,38	203,78
Créd.Mut.Ep.Monde	1063,14	1034,69
Créd.Mut.Ep.Quatre	1101,20	1071,75
Dieze	1644,78	1614,11
Ecocic	1213,70	1178,35
Ecupar	123,88	120,27
Ecur. Actions futur	198,03	192,26
Ecur. Distrimonétaire	10340,02	10340,02
Ecur. Expansion	301914,38	300711,53
Ecur. Géovaleurs	2742,62	2662,74
Ecur. Investissement	164,70	[illegible]
Ecur. Monepremière	10414,25	10414,25
Elanciel D	126,53	122,84
Elicash ○	874440,39	874440,39
Emergence Poste D	100,18	97,26
Eparcic	4503,73	4503,73
Eparcourt-Sicav	190,51	190,03
Epargne-Unie	1441,10	1405,95
Eufi Cash capi ◆	9614,13	9614,13
Eurco Solidarité	1220,27	[illegible]
Eurocic Leaders	1296,55	1258,79
Eurodyn	1471,40	1435,51
Fonsicav	18067,79	[illegible]
France Garantie ◆	270,33	269,79
France Obligations	453,03	448,54
Francic	517,69	[illegible]
Francic Pierre	118,10	114,66
Francic-Regions	1445,93	1403,82
Gestilion	18489,15	18489,15
HLM Monétaire	17341,96	17341,96
Indicia ◆	1161,18	[illegible]
Intensys D	106,37	[illegible]
Interoblig	5843,52	5785,66
Intersélection Fce	548,68	537,92
Japacic	172,11	167,10
Jeunepargne	351,17	346,98
Latitude C	2761,81	[illegible]
Lion 20000	15989,88	[illegible]
Lion Association	11033,36	[illegible]
Lion Institution	38496	[illegible]
Lionplus	1257,97	[illegible]
Lion Trésor	2182,99	[illegible]
Livret Bourse Inv.	606,10	[illegible]
Livret Portefeuil.	784,82	761,96
Méditerranée	223,04	216,54
Mensuel CIC	10112,15	[illegible]
Moneden	85001,77	85001,77
Moné-Dis ○	10339,02	[illegible]
Mone.J. ○	11070,06	11070,06
Monévalor	51057,96	[illegible]
Mutualité dépôts	16957,47	[illegible]
Natio Court Terme	13056	[illegible]
Natio Court Terme2	354772	[illegible]
Natio Epargne	21131,62	[illegible]
Natio Ep. Capital	13942,07	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2003,97	[illegible]
Natio Ep. Obligations	203,93	[illegible]
Natio Epargne Retraite	135,34	[illegible]
Natio Epargne Trésor	9755,60	[illegible]
Natio Epargne Valeur	489,43	[illegible]
Natio France Index	1066,84	[illegible]
Natio Immobilier	1235,48	[illegible]
Natio Inter	1740,45	[illegible]
Natio Monétaire	5120,59	[illegible]
Natio Opportunités	146,26	[illegible]
Natio Patrimoine	1414,74	[illegible]
Natio Perspectives	1210,47	[illegible]
Natio Placements	72979,64	[illegible]
Natio Revenus	1039,58	[illegible]
Natio Sécurité	11685,69	[illegible]
Natio Valeurs	944,98	[illegible]
Nord Sud Dévelop.	1965,18	[illegible]
Oblicic-Mondial	3127,05	[illegible]
Oblicic-Régions	1135,62	[illegible]
Oblifutur	3533,18	[illegible]
Oblig. tres caté.	215,55	212,36
Oblilion	1724,51	1707,44
Oblisécurité Sicav	5360,36	[illegible]
Oblitys D	529,34	[illegible]
Oraction	1452,20	[illegible]
Pervalor	616,93	[illegible]
Plénitude D	151,17	[illegible]
Poste Croissance C	3366,15	[illegible]
Poste Gestion C	41049,81	[illegible]
Première Oblig. C	12141,63	[illegible]
Première Oblig. D	10562,57	[illegible]
Proficius	986,56	[illegible]
Rentacic	163,56	[illegible]
Revenus Trimestr.	5217,98	[illegible]
Revenu-Vert	1155,64	[illegible]
St-Honoré Pacifique	684,72	[illegible]
St-Honoré Réal.	18514,35	[illegible]
Sécuricic	2127,69	[illegible]
Sécuritaux	1709,37	[illegible]
Sensivalor	32928,24	[illegible]
SEVEA ◆	106,28	[illegible]
SFI-CNP Assur	734,79	[illegible]
S.G. France opport. C	1511,45	[illegible]
S.G. France opport. D	1476,41	[illegible]
S.G. Monde opport. C	975,47	[illegible]
S.G. Monde opport. D	975,47	[illegible]
Sicav Associations	2260,16	[illegible]
Sicav 5.000	500,93	[illegible]
S.I. Est	1149,04	[illegible]
Silvafrance	809,23	[illegible]
Silvam	426,45	[illegible]
Silvarente	227,50	[illegible]
Silvinter	519,52	[illegible]
Sogenfrance C	1394,80	[illegible]
Sogenfrance D	1303,79	[illegible]
Sogépargne	312,10	[illegible]
Sogevar	1147,15	[illegible]
Soginter	1613,60	[illegible]
Solstice D	2313,05	[illegible]
State Street Act. Eur ◆	12627,09	[illegible]
State Street Act. France ◆	11715,82	[illegible]
State Street Act. Japon ◆	1351,93	[illegible]
State Street Act. Monde ◆	976,43	[illegible]
State Street Activ.Asie ◆	1441,93	[illegible]
State Street Alloc.Franc. ◆	1052,29	[illegible]
State Street Amér.Latine ◆	664,27	[illegible]
State Street Emer. Mts ◆	1457,96	[illegible]
State Street États-Unis ◆	1293,52	[illegible]
State Street OAT Plus ◆	13265,54	[illegible]
State Str. Oblig. Monde ◆	1031,77	[illegible]
State Street Spinnaker2 ◆	1236,18	[illegible]
State Street Trésorerie ◆	12791,47	[illegible]
Stratégie Actions	958,34	[illegible]
Stratégie Rendement	1665,91	[illegible]
Synthesis	14062,43	[illegible]
Thésora D	785,99	[illegible]
Trésor Plus	1620,71	[illegible]
Trésor Trimestriel	1012,87	[illegible]
Trésoricic	162909,50	[illegible]
Trifion	5207,53	[illegible]
Uni-Associations ○	121,67	[illegible]
Uni-Foncier	1269,72	[illegible]
Unifrance	615,45	[illegible]
Uni-Garantie C	1519,15	[illegible]
Uni-Garantie D	1318,68	[illegible]
Uni Régions	1454,46	[illegible]
Univar ○	286,18	[illegible]
Univers Actions	1593,15	[illegible]
Univers Obligations	2058,99	[illegible]
Valorg ◆	2328,27	[illegible]
Valreal ◆	32877,59	[illegible]
Winterthur St-Honoré	250,12	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.







AUJOURD'HUI

SCIENCES

MÉTÉOROLOGIE Phénomène redouté, la foudre frappe souvent et sans discernement. Plus de trente fois par seconde pour l'ensemble du globe. ● EN FRANCE, elle tombe en moyenne de 700 000 à 1 000 000 de fois par an. Météorage, l'organisme de surveillance spécialisé, a enregistré, le 22 septembre 1992, un nombre record d'événements : plus de 62 000 impacts en une journée. ● LES DÉGÂTS provoqués par cette « contrainte d'environnement non maîtrisable » sont considérables, en dépit de techniques de protection plus poussées. Par ses effets directs, la foudre provoque la mort sur notre territoire de trente à quarante personnes par an et tue des milliers de têtes de bétail. Par ses effets électromagnétiques, elle détériore aussi les installations électriques et électroniques. ● LA RÉGLEMENTATION impose une protection aux industries à risques depuis seulement deux ans.

La foudre reste dangereuse malgré de nouveaux systèmes de protection

Depuis le paratonnerre de Benjamin Franklin, les dispositifs de sécurité ont fait bien des progrès. Mais il est impossible d'échapper à coup sûr aux effets redoutables du « feu du ciel »

PLUS DE TRENTE IMPACTS chaque seconde dans le monde ! La foudre, produite par les milliers d'orages qui ceinturent en permanence la planète, ne connaît pas de repos. Certaines régions sont moins touchées que d'autres, mais les chiffres demeurent impressionnants, même sous nos latitudes. Ainsi, elle frappe entre 700 000 et 1 000 000 de fois par an le sol français, avec parfois des records surprenants, comme celui du 22 septembre 1992, où l'organisme de surveillance spécialisé, Météorage, enregistra plus de 62 000 impacts en une journée ! Chaque année, en France, elle tue trente à quarante personnes. Elle est aussi responsable de la mort de milliers de têtes de bétail, de la dégradation de monuments et est à l'origine de nombreux feux de forêt.

L'ensemble des dégâts dus à la foudre est évalué, dans notre pays, à plusieurs milliards de francs par an. Lorsqu'une installation industrielle non protégée est frappée, elle peut être immobilisée pour plusieurs mois. Depuis 1993, un arrêté impose une protection aux installations industrielles à risques (dites classées). Cette mesure a été prise à la suite d'un grave accident qui fit quatre morts en 1986 dans une fonderie d'aluminium d'Issoire (Puy-de-Dôme).



Infographie Le Monde

Le risque reste pourtant difficile à établir avec certitude. La foudre est un phénomène qui demeure encore mal connu. On sait simplement qu'elle est due à une énorme et très brève décharge électrique, qui naît dans un nuage d'orage, et va rejoindre le sol. L'intensité moyenne d'un courant de foudre est d'environ 30 000 ampères pendant quelques microsecondes. Dans certains cas, cela peut aller jusqu'à 200 000, voire, mais c'est très rare sous nos latitudes, 1 million d'ampères. Chiffre à comparer aux 32 ou 64 ampères disponibles sur les compteurs électriques domestiques les plus puissants.

« La protection absolue contre le risque foudre n'existe pas, explique André Bonamy, chargé de mission au laboratoire de génie électrique EDF des Renardières, à Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne). *Aussi est-il préférable de se fixer un certain niveau de protection et de risque. On ne protégera pas de la même manière une maison particulière et une usine. »*

La diversité des agressions dues à la foudre complique encore les choses. Les effets directs sont connus et visibles : incendie de récoltes, destruction de toitures, éclatement d'arbres, déformation de structures métalliques, explosion d'ouvrages en béton armé. Pour s'en protéger, une parade efficace existe, le paratonnerre, dont la fonction essentielle est d'*« offrir à la foudre un chemin privilégié vers la terre »*, explique Jean-Philippe Blech, responsable du département environnement, sécurité et protection au Centre national d'études des télécommunications, à Lannion (Côtes-d'Armor).

PARADE LIMITÉE

Le paratonnerre permet d'écouler le courant de la foudre vers le sol par l'intermédiaire d'un conducteur relié à la terre. Différents modèles existent sur le marché, de celui de Franklin à tige simple au paratonnerre à dispositif d'amorçage (PDA) – dont la pointe est équipée d'un dispositif qui ionise l'air pour attirer la foudre –, en passant par la cage maillée, faite d'une succession de câbles métalliques enserrant l'immeuble à protéger. Il est difficile d'apprécier l'efficacité de ces dispositifs. D'autant que, même bien installé et en bon état de fonctionnement, un paratonnerre n'assure pas une protection totale.

Selon Météorage, l'essentiel des dégâts, au sens économique du terme, est dû aux effets indirects de la foudre, qui génère de puissantes ondes électromagnétiques. Ces dernières pertubent le fonctionnement des systèmes informatiques, provoquent des arrêts intempestifs, des dysfonctionnements d'outils de production et des destructions de matériel, qui peuvent se traduire par des manques à gagner de plusieurs centaines de millions de francs par an pour les entreprises. Elles détériorent aussi les circuits électriques et électroniques des appareils domestiques (téléviseurs, fours à micro-ondes, congélateurs), du Minitel et des micro-ordinateurs. En effet, *« le champ électromagnétique induit par le courant de foudre crée, en se couplant sur un conducteur ou une structure métallique, un courant électrique et une surtension. Véhiculée par les câbles du réseau électrique ou de téléphone, cette surtension peut avoir des effets à plusieurs kilomètres de l'impact »*, souligne André Bonamy.

Si l'on souhaite se protéger au maximum, il est souhaitable d'installer au niveau du compteur électrique, après le disjoncteur, un parafoudre, qui amortit la surtension en l'écoulant très rapidement vers la terre. La protection des appareils de télécommunications ou des ordinateurs est réalisée par des composants spéciaux placés soit directement dans les appareils, soit sur la prise de raccordement. De même, les câbles électriques et téléphoniques alimentant certaines installations stratégiques sont, en outre, protégés par un blindage.

Une protection très poussée contre la foudre, pour une installation industrielle, par exemple, nécessite donc une approche globale. Il est souvent préférable de la prévoir avant la construction d'un bâtiment. C'est ainsi qu'on peut éviter l'apparition de différences de potentiel gênantes en reliant tous les éléments métalliques (bâtis, châssis, armoires, fer de béton) à un réseau maillé de prises de terre.

Christiane Galus

L'énergie des cumulo-nimbus

Les orages naissent dans de puissants nuages, souvent des cumulo-nimbus, où le brassage des cristaux de glace, des particules de grésil, des grêlons et des gouttelettes d'eau conduit à d'importants transferts de charges électriques. Schématiquement, leur sommet s'enrichit alors en charges électriques positives tandis qu'à leur base les charges négatives s'accumulent. Cette activité commence par donner lieu à de petites décharges au sein même des nuages, puis à des phénomènes de beaucoup plus grande ampleur dès lors que le champ électrique au sol commence à s'inverser et à croître dans de fortes proportions. Lorsque son intensité atteint 10 000 à 15 000 volts par mètre (contre 100 à 150 volts par mètre par temps normal), une décharge au sol est imminente, d'autant que les petites aspérités renforcent localement ce phénomène (effet de pointe). Part alors du nuage une prédécharge qui trace un chemin dans l'atmosphère en direction de la terre sous forme d'un « canal faiblement ionisé ». Lorsqu'elle rencontre les « effluves » électriques du sol, il s'établit un pont conducteur entre le nuage et le sol qui permet à la foudre de passer.

« Nausicaa », bateau robotisé, effectue des relevés sous-marins de haute précision

FRUIT d'une collaboration étroite entre le laboratoire d'automatique et de productique de l'université et le Port autonome de Bordeaux, *Nausicaa* vient de faire sa première apparition publique. Ce bateau robotisé, présenté fin mai à la Foire-exposition de Bordeaux sur le stand du port, a fait un « tabac » parmi les visiteurs.

Nausicaa fait évidemment référence aux épisodes maritimes de l'*Odyssée*, mais signifie en l'occurrence : Navire AUtomatisé de Surface recueillant des Informations dans les Chenaux et les Accès portuaires pour leur Approfondissement ! Cet engin prototype de 4,5 mètres de long et de 700 kilos est équipé d'une coque gonflable en caoutchouc, que surmonte un mât très haut et une antenne. Doté d'une intelligence artificielle et muni d'un calculateur, il est programmé avant d'être mis à l'eau et piloté, sans intervention humaine, à partir d'une base qui peut être fixe (un bureau) ou mobile (un camion).

Il suit alors des trajectoires prédéfinies, évite des obstacles fixes ou changeants, transmet des messages. Sa fonction essentielle consiste à mesurer les profondeurs dans les accès portuaires ou le long des quais afin de dresser des cartes marines et de surveiller l'évolution de l'environnement marin. C'est donc un outil essentiel dans la panoplie des experts en bathymétrie et en hydrographie.

Ce prototype est donc un bateau de surface insubmersible (il existait jusqu'à maintenant des engins submersibles comme les Dolphins canadiens, ainsi que des véhicules sous-marins robotisés pour l'inspection d'ouvrages ou de pipe-lines immergés) et il résiste aux chocs. Son tirant d'eau n'est que de 0,5 mètre. Les experts estiment que, grâce à des équipements très sophistiqués faisant notamment appel au système de localisation GPS, la position du bateau dans une rivière ou en mer peut être déterminée avec une précision quasi totale (à 1 mètre près) et que la marge d'erreur dans les indications cartographiques sous-marines ne dépassera pas 10 centimètres.

DÉTECTION D'ÉPAVES ET DE MINES

Nausicaa devrait remplacer les deux bateaux utilisés actuellement par le port de Bordeaux. Ces deux navires, plus très jeunes, ont en effet un fort tirant d'eau qui les empêche de détecter les caractéristiques du sous-sol marin le long des rives. Par rapport à une vedette hydrographique classique, il serait possible avec ce matériel de réaliser une économie annuelle sur les coûts de fonctionnement de 1 million de francs. Les « pères » du projet – Hélène Loebb pour l'université et Marc Chaumet-Lagrange, chef du département hydrographique au Port autonome –, qui travaillent avec la société SAMTC-Gisman pour passer au stade de la commercialisation, estiment qu'EDF (pour la surveillance des lacs de retenue de ses barrages) et Voies navigables de France (pour l'entretien du réseau fluvial) pourraient être des clients intéressés à court terme. De même, *Nausicaa* pourrait représenter un intérêt non négligeable pour la Marine Nationale, notamment dans la détection d'épaves ou de mines.

Port classique d'estuaire, où le chenal d'accès est particulièrement délicat et coûteux à entretenir à cause du fort débit de la Garonne, des bancs de sable et des dépôts de vase, Bordeaux s'est forgé une réputation internationale dans toutes les sciences et techniques de dragage et d'amélioration des profondeurs des accès maritimes. De nombreuses actions de coopération ont été engagées, par exemple avec les autorités portuaires de Lettonie, de Roumanie, d'Inde, de Guinée, du Zaïre, du Vietnam, de Cuba et des Seychelles.

François Grosrichard

Des logiciels informatiques permettent de renforcer la lutte contre les incendies de forêt

« LE MÉCANISME de propagation des feux de forêt reste une énigme scientifique. On ne peut pas modéliser ce que l'on ne comprend pas. Ou alors, c'est de l'alchimie. » D'entrée de jeu, Paul Clavin, directeur de l'Institut de recherche sur les phénomènes hors équilibre (IRPHE, CNRS, université Aix-Marseille), auteur d'études sur la turbulence des flux thermiques dans les tuyères des moteurs de la fusée Ariane, a joué les provocateurs. Durant le colloque sur « la prévention et la maîtrise des risques de feux et d'incendies en Europe » que l'Institut de protection et de sûreté des installations nucléaires (IPSN) a organisé récemment à Marseille sur ce thème, personne n'a contesté ce propos.

Pourtant, ceux qui l'ont écouté s'adonnent depuis des lustres à cette *« alchimie »* décriée. Plus par pragmatisme que par conviction. Lorsqu'on fait face à un incendie, il faut bien tenter quelque chose. Les bonnes idées sont donc les bienvenues, comme ce logiciel de simulation des feux de forêt que des chercheurs de la CISI (filiale informatique du Commissariat à l'énergie atomique) et de l'IPSN ont présenté lors du colloque.

Développé dans le cadre du programme Minerve (Modélisation incendie et études de risques pour la valorisation de l'environnement), lancé en 1992 par la Communauté européenne, ce logiciel, qui nécessite encore quelques perfectionnements, ne sera pas testé sur le terrain avant deux à trois ans. D'ores et déjà, il est capable d'indiquer la progression prévisible d'un feu sur un fond de carte numérisée à partir de quelques données : conditions météorologiques ; température et hauteur des flammes ; épaisseur et nature du couvert végétal. Mais il manque encore de précision. C'est ainsi qu'il ne prend pas en compte la propagation du feu par convection ou par pyrolyse (inflammation brutale de « bulles de gaz ») et ignore également les phénomènes complexes provoqués par certains régimes de vents violents.

« Ce n'est pas vraiment de l'alchimie, souligne en souriant Jean-Claude Malet, de l'IPSN. *La physique est vraiment le moteur de notre modèle. Mais, pour l'instant, il n'a rien d'une Ferrari. »* Afin de l'améliorer, l'IPSN et la CISI effectuent, avec l'aide des sapeurs-pompiers, des mesures et des analyses précises en « instrumentant » les feux volontaires de défrichement (écobuages). Ils recueillent aussi des informations sur certains incendies de forêt, grâce à deux camions-laboratoires mis au point par les pompiers-chercheurs du Centre d'essais et de recherche de l'entente (Ceren) financé par quinze départements du sud de la France.

Les moyens d'essais uniques en Europe dont dispose l'IPSN sur le site de Cadarache (Bouches-du-Rhône) sont également mis à contribution, ainsi que l'expérience accumulée par ces spécialistes de l'étude et de la modélisation des incendies industriels (dans le nucléaire ou ailleurs). Mais, prévient Jean-Claude Malet, il ne sera jamais possible de tenir compte de l'ensemble des paramètres physiques mis en jeu, même lorsqu'ils seront tous connus. Le système serait alors très précis, mais malheureusement beaucoup trop lent pour être utilisé de façon opérationnelle dans la gestion des secours.

PAPIER ET CRAYON

En attendant que les chercheurs peaufinent ce nouvel outil, les officiers de la direction départementale des services d'incendie et de secours (DDSIS) vont tester, dès cet été, un autre logiciel mis au point – avec leurs conseils éclairés – par l'IPSN et la CISI. Il s'agit d'un système expert d'aide à la décision, qui couche sur informatique le plan d'organisation interne (POI) pour les feux de forêt déjà utilisé par les sapeurs-pompiers.

Calqué sur les méthodes de raisonnement tactique des états-majors des armées, le POI permet aux pompiers de déployer au mieux leurs moyens de lutte, en intégrant toutes les données du problème. Il leur faut, bien sûr, évaluer le développement prévisible des flammes (avec l'aide des services de Météo-France et des spécialistes forestiers). Mais ils doivent aussi tenir compte des spécificités du terrain (étudié sur ordinateur avec des cartes numérisées), des objectifs prioritaires à préserver, des disponibilités et des possibilités techniques du matériel de secours, etc.

Depuis des années, les responsables de la lutte contre les incendies se contentaient de papier et d'un stylo pour manier le POI avec maestria. *« Mais, dans les cas extrêmes, quand les foyers se multiplient, il nous arrive d'être débordés,* reconnaît le colonel Jackie Cavallin, directeur du DDSIS des Bouches-du-Rhône. *L'aide à la décision est donc un instrument que nous ne pouvons négliger. Cela dit, nous n'avons pas besoin de systèmes de contrôle comparables à ceux de l'Airbus ou de métros automatiques comme le VAL. Chez nous, l'homme doit garder la maîtrise totale des opérations. »*

Jean-Paul Dufour

Des statistiques impitoyables

Tous les ans, 3 000 à 5 000 incendies se déclarent sur le littoral méditerranéen français (régions Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, et Corse). Le feu détruit en moyenne près de 60 000 hectares les mauvaises années, un peu moins de 10 000 hectares les « bonnes ». En quinze ans, il n'y a eu que deux étés au cours desquels moins de 10 000 hectares ont brûlé : 1988 (5 357 ha) et 1991 (7 199 ha). Par ailleurs, la surface ravagée est totalement indépendante du nombre de départs de feu comptabilisés sur la même période.

En dépit des apparences, la situation n'est pas aussi désespérée qu'on pourrait le croire. En effet, souligne un expert, la proportion de feux ayant détruit moins d'un hectare est passée de 50 % en 1980 à 75 % en 1993. Même s'ils restent globalement aussi destructeurs, les gros sinistres sont donc moins nombreux, preuve d'une nette amélioration de la surveillance et de la rapidité d'intervention.

Andre Agassi a été éliminé sans gloire par Evguéni Kafelnikov

Handicapé par une douleur à la hanche, le numéro un mondial a été débordé par le jeune Russe, qui sera opposé à Thomas Muster en demi-finale

Evguéni Kafelnikov, tête de série n° 9, a causé une énorme surprise, mardi 6 juin, aux Internationaux de France de tennis, à Roland-Garros, en éliminant, en quart de finale, le numéro un mondial, Andre Agassi. Le champion américain, âgé de vingt-cinq ans, a été victime d'une blessure à la hanche au premier set, mais aussi du superbe jeu d'un jeune homme formé encore à l'école soviétique. En demi-finale, le Russe de vingt et un ans rencontrera l'Autrichien Thomas Muster, fastidieux vainqueur de l'Espagnol Alberto Costa. Chez les dames, les demi-finales devaient opposer, jeudi 8 juin, Arantxa Sanchez-Vicario, numéro un mondial et tenante du titre, à la Japonaise Kimiko Date, tête de série n° 9, et l'Allemande Steffi Graf (n° 2), après sa victoire en quarts de finale sur l'Argentine Gabriela Sabatini, à l'Espagnole Conchita Martinez (n° 4).

LA PARTIE lui échappait indéniablement. Alors Andre Agassi s'est caché sous sa serviette. L'espace d'un interminable instant, le numéro un mondial, terrassé sur sa chaise, a été dominé par des tremblements presque convulsifs. Comme s'il se laissait aller aux larmes.

ROLAND-GARROS

Celles d'une impuissance totale. Puis, les yeux un peu rouges, il est reparti vers sa ligne de fond de court. La mort dans l'âme. Désarroi ? Rage ? Cette fichue terre battue parisienne a remis ça.

Depuis sa bénéfique association avec Brad Gilbert et ses victoires à l'US Open et à l'Open d'Australie, Agassi se sentait pourtant presque irrésistible. Un pronostic pour Roland-Garros ? *« Je vais y réfléchir, mais je crois bien que je peux gagner »*, lançait-il sérieusement il y a quelques semaines (*Le Monde* du 27 mai). Assurément, il avait tordu le cou à ses vieux démons. *« Mes finales de 1990 et 1991 appartiennent au passé. J'ai le sentiment d'avoir une nouvelle chance, une seconde carrière. »* Pour Andre comme pour son clan, dès la victoire à l'Open d'Australie, *« les pièces du puzzle se sont mises en place »*. On ramènerait enfin ce prestigieux trophée des Internationaux de France qui a échappé à tant de légendes du tennis américain.

Mais à le voir si crispé par l'enjeu d'une qualification en demi-finale, les amis d'Agassi n'ont pas tardé à s'inquiéter. Andre semblait désorienté, incapable de trouver la parade à Evguéni Kafelnikov, le Russe de vingt et un ans au sommet de son art. Des tours de chauffe contre les modestes, Woodbridge, Clavet et El Aynoui, avaient presque fait passer Agassi inaperçu. On attendait qu'il s'impose enfin en dominateur contre un client sérieux. L'occasion s'est présentée mardi. Il l'a laissé filer.

ÉCOLE SOVIÉTIQUE

Alors Andre s'est concentré sur sa blessure pendant et après le match. Sur cette hanche droite meurtrie par une glissade de trop au début du premier set. *« La douleur était très aiguë, insupportable quand je poussais sur ma jambe*, a-t-il expliqué. *Quand j'essayais de la détendre, cela me gênait dans mes déplacements vers la droite et j'avais du mal à servir. »* Le numéro un mondial, soigné à la hâte par un kinésithérapeute du tournoi, a même pensé à planter là public et adversaire *« lorsque j'ai lu sur le visage de Bill* [Norris : le soigneur] *qu'il ne pouvait plus que me souhaiter bonne chance »*. Le leader du tennis mondial est devenu trop responsable pour commettre un acte inconsidéré : *« J'y ai pensé au troisième set mais... »* Ça ne se fait pas dans un tournoi du Grand Chelem.

Malchance et bonnes intentions. L'excuse bien légitime de cette nouvelle blessure ne change rien à la leçon infligée par Kafelnikov. Du haut de son 1,90 m, l'insolent russe téléguidait littéralement un adversaire réticent dans une visite des moindres recoins du court. Du coup, on ne savait plus si c'était la douleur, la lassitude, l'écoeurement ou la paralysie momentanée de toutes ses tactiques qui propulsaient les balles d'Agassi hors limites. Yevgeny, natif de Sochi, station balnéaire de la mer Noire, plutôt flemmard chez les juniors, s'est décidé à exploiter son talent il y a deux ans. Motivé par la réussite de son copain Andreï Medvedev, ce fils d'entraîneur de volley-ball s'est installé à Moscou pour travailler sérieusement avec Anatoli Lepeshin, ex-capitaine de l'équipe juniors du pays éclaté. Etudiant en éducation physique à ses heures, Kafelnikov est le dernier produit dans sa discipline du régime réservé aux sportifs ex-soviétiques.

A Agassi, celui qu'on surnomme « Kalachnikov » est venu présenter quelques échantillons d'un superbe jeu en toucher : amorties, volées croisées en tous genres... Mais Evguéni a surtout remporté la bataille de fond de court à grand renfort de fulgurants revers flirtant avec les lignes. Il a tenu en respect un des meilleurs spécialistes et le joueur le plus craint pour son oeil de lynx, la rapidité de sa prise de balle et la sûreté de ses placements. Les coups de Kafelnikov ont toujours laissé Agassi un cheveu trop loin de l'agaçante petite sphère jaune. Au point de paraître quasiment balourd sur ces balles qui lui offrent d'ordinaire des points faciles.

La performance de Kafelnikov n'a rien de surprenant. Ce grand blond timide mais fantasque à l'oeil toujours allumé apprend vite. Un rien comédien, il minaudait après sa victoire : *« Je ne pensais pas battre Agassi à Roland-Garros. Je suis le premier surpris. Je n'ai pas d'explication. »* A midi, on le croisait pourtant rayonnant dans le salon des joueurs désert. Encore trempé de la sueur de son entraînement avec Andreï Olhovskiy, vieux briscard du circuit et son complice en double. Yevgeny se disait *« en pleine bourre »*. Sa demi-finale contre Thomas Muster s'annonce très disputée. Kafelnikov dispose de tout l'arsenal pour agacer prodigieusement le monolithique frappeur autrichien. Mais ce face-à-face opposera deux des joueurs les plus actifs et les plus titrés de la saison. *Muster est réputé pour user ses* adversaires. On dit de Kafelnikov, qui avale pour la deuxième année consécutive les tournées à un train d'enfer, qu'il était usé avant son arrivée à Paris. Pour la nouvelle star russe, cependant, la stratégie est simple. Le même défi tactique qu'au tour prédédent s'offre à lui : *« bouger »* sur le court un des plus grands spécialistes de la terre battue. Mardi, Muster vainqueur de l'Espagnol Alberto Costa en cinq manches semblait au bout du rouleau. Mais on le sait depuis toujours spécialiste de la *« résurrection »*. A Kafelnikov donc d'ajuster ses coups et de s'assurer que le physique suivra.

Patricia Jolly

Thomas Muster au bout des cinq sets

L'autre héros de la journée a perdu. Il s'appelle Alberto Costa et a poussé Thomas Muster (n° 5) dans les retranchements d'un match en cinq sets. La rencontre a presque commencé comme d'habitude, mardi, sur le central. L'Autrichien remporte le premier set en soufflant des balles de tempête devant l'Espagnol. Un mou de forme, un regain de confiance de l'autre côté, et la partie tourne. L'Espagnol subtilise le deuxième set, arrache le troisième au tie-break devant Muster très agacé. En violence, celui-ci s'adjuge le quatrième, puis le cinquième devant un adversaire épuisé. Comme les autres, depuis le début de la saison, il n'a pu vaincre Muster sur la terre battue : *« Je voyais un match difficile, mais j'ai toujours cru que je pourrais gagner. Si je devais rejouer contre lui, j'aurais toujours la possibilité de le battre. »*

L'équipe de football de Valenciennes veut éviter la relégation en National 2

LA DIRECTION nationale du contrôle de gestion (DNCG) de la Ligue nationale de football a décidé, mardi 6 juin, la relégation en National 2 de l'équipe de Valenciennes, en raison de ses difficultés financières. L'« affaire OM-Valenciennes » aura ainsi marqué le début d'une véritable descente aux enfers pour le club nordiste de football. Depuis la révélation, en 1993, d'une corruption organisée de certains joueurs valenciennois par les dirigeants marseillais, l'équipe de football de cette ville de 40 000 habitants a connu, saison après saison, la relégation de première en deuxième division, puis en National 1.

Les dirigeants de l'Union sportive de Valenciennes (USVA) devaient faire appel, mercredi, de la décision de la DNCG, qui réclame des précisions sur la caution d'un emprunt de 10 millions de francs, contracté par l'USVA lors de sa montée en première division, en 1992. Le déficit cumulé du club s'élève à 23 millions de francs, mais l'USVA aurait pu rembourser 3 millions de francs en 1994. La direction du club affirme que les joueurs sont payés et les protocoles respectés.

Les responsables valenciennois ont sollicité un rendez-vous au ministère de la jeunesse et des sports. Les supporteurs du club, qui ont lancé une pétition, veulent se rendre à Paris pour tenter de rencontrer Claude Simonet, président de la Fédération française de football.

Le petit monde de Kimiko Date

INSENSIBLE aux injonctions de l'Association du tennis féminin, Kimiko Date refuse toujours de parler anglais, bien qu'elle soit parmi les dix meilleures joueuses mondiales. Elle oppose un air buté mais poli à ceux qui l'approchent et ne se sépare quasiment jamais de son interprète. Un moyen comme un autre pour se protéger. Non qu'elle soit timide, mais la jeune fille brune, affinée par ses années de compétitions, est loin de ses bases, de son Japon. Tous les jours, elle reçoit plus de deux cents fax de son fan club, poèmes agrémentés de dessins à sa gloire.

Là-bas, sa qualification en demi-finale a fait plaisir, sans plus. *« Tout le monde s'attend à ce que je gagne Roland-Garros*, dit-elle. *Alors, je ne sais pas jusqu'à quel point ils apprécient... »* En 1991, Kimiko Date fonde sa propre société (KD) et place son père à la présidence. En 1994, après la demi-finale de la Japonaise aux Internationaux d'Australie, KD réalise un bénéfice de 100 millions de yens, qui provient des contrats avec des partenaires internationaux et locaux.

Sur les courts, elle époustoufle. Née gauchère, et contrariée, la jeune fille est ambidextre. Parfois, elle n'hésite pas à retrouver ses réflexes pour venir au secours d'un bras droit fébrile. Elle semble insensible à la blessure. Une cheville faible ne l'empêche pas d'éliminer Jana Novotna en huitièmes de finale de l'US Open, en 1993. Elle force l'admiration en jouant et perdant la finale de Key Biscayne, en mars, contre Steffi Graf avec une épaule meurtrie. Elle ne se sépare jamais de son acupuncteur. Son jeu reste obstinément plat, sans coups brillants. Elle le justifie par une petite taille qui semble l'obséder (1,63 m). *« Je ne suis pas très bien bâtie. Je peux encore progresser, mais ce que je fais est le mieux possible. »*

Pourquoi n'y-a-t-il que des championnes de tennis nippones quand les hommes n'apparaissent que rarement sur le circuit ? Kimiko Date y voit une question d'enfermement : *« Chez nous, les joueuses peuvent s'entraîner avec des hommes et gagner en puissance*, note-t-elle. *En revanche, les garçons jouent ensemble et, comme ils ont tous le même niveau, ils ne peuvent atteindre celui des meilleurs. Dans l'avenir, ils pourront peut-être se rapprocher du niveau mondial. Pour l'instant, ils ne peuvent s'entraîner qu'entre eux. »*

B. M.

Monica Seles serait de retour le 29 juillet

Monica Seles devrait rencontrer Martina Navratilova en match exhibition le 29 juillet sur la Côte est des Etats-Unis. Ce premier match depuis l'agression au couteau par un déséquilibré dont elle avait été victime, le 30 avril 1993, pourrait préparer un retour à la compétition pour l'ex-première joueuse mondiale.

Présidente de l'Association des joueuses professionnelles (WTA), Martina Navratilova était une des rares à avoir pu garder des contacts avec celle qui avait choisi la solitude dans sa retraite de Floride. Selon ses proches, dont Mark McCormack, le patron d'IMG, agence avec laquelle elle est sous contrat, Monica Seles s'entraîne et serait apte à revenir sur le circuit, mais elle s'y refuse, car son agresseur avait été remis en liberté après la confirmation en appel de sa condamnation à deux ans de prison avec sursis, le 4 avril 1995.

Steffi Graf et le fantôme de Gabriela Sabatini

DES QUATRE QUARTS de finale du simple dames sur le court A, une rencontre monopolise l'attention, celle de Steffi Graf et de Gabriela Sabatini. La trente-neuvième entre deux joueuses venues au circuit, donc à Paris, au début des années 80, et qui se connaissent bien puisqu'elles ont même joué un temps en double.

Steffi Graf mène vingt-sept victoires à onze et a remporté les six dernières rencontres. Qu'à cela ne tienne, on rêve... Le tournoi féminin se languit de beaux matches, d'empoignades et d'émotions. Alors, de Gabriela et de Steffi, on espère tout : un après-midi rêveur et émouvant, une lutte poétique, points arrachés dans des fièvres et, pourquoi pas, des pleurs. L'après-midi serait gagné.

Les indices sont là pour espérer. Depuis le début du tournoi, Steffi Graf forge son tennis, parfois encore en pointillé, au gré de ses adversaires. Gabriela Sabatini a montré une détermination nouvelle à gagner. Cette année, elle est venue à Roland-Garros plus sûre d'elle. En novembre, elle avait remporté les Masters féminins, sa première victoire depuis deux ans et demi. Elle était repartie avec un moral inaccoutumé. A Roland-Garros, elle s'est promis d'aller toujours aussi bien, profitant de son lift, de son jeu ténébreux.

Mais, mardi, elle est rentrée sur le court en victime, tête baissée des très mauvais jours. Un service, puis la nuit... Des balles vrillées trop longues ou dans le filet, un contre-pied, une amortie trop courte. Elle a pesté, Gabriela, contre son bras droit qu'elle frappait contre sa cuisse. Son premier service était minable et ses tirs imprécis, son bras toujours trop timide dans les offensives. Ce match raté, elle s'est résolue à ne pas le comprendre ; juste un mauvais jour devant une joueuse qui aura tout réussi. Dans un sourire, Steffi Graf l'inquiète a affirmé une forme et un jeu retrouvés : *« Même mon revers était excellent »*, s'est-elle exclamé.

En moins d'une heure, le classique de la quinzaine s'était révélé un navet. Son issue apprendrait aux nostalgiques que les bons remakes sont rares. Et à accepter la splendeur que furent, dans leurs derniers rendez-vous, les duels entre Chris Evert et Martina Navratilova.

Bénédicte Mathieu

RÉSULTATS

CYCLISME

CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ

2e étape : Charbonnières-les-Bains - Guilherand-Granges (173 km).

1. W. Veenstra (P.-B., Motorola) ; 2. M. Radaelli (Ita.), même temps ; 3. G. Missaglia (Ita.), à 1 s ; 4. L. Michaelsen (Dan.), même temps ; 5. G. Talmant (Fra.), même temps.

Classement général : 1. C. Boardman (G.-B., GAN) ; 2. T. Marie (Fra.), à 1 s ; 3. M. Indurain (Esp.), à 4 s ; 4. A. de Las Cuevas (Fra.), à 17 s ; 5. L. Brochard (Fra.), à 26 s.

FOOTBALL

COUPE DU MONDE FÉMININE EN SUÈDE

Groupe B	
Norvège-Nigeria	8-0
Angleterre-Canada	3-2
Groupe C	
Etats-Unis - Chine	3-3
Danemark-Australie	5-0

TENNIS

INTERNATIONAUX DE FRANCE

SIMPLE MESSIEURS

Quarts de finale

Y. Kafelnikov (Rus., n° 9) b. A. Agassi (E.-U., n° 1) 6-4, 6-3, 7-5 ; T. Muster (Aut., n° 5) b. A. Costa (Esp.) 6-2, 3-6, 6-7, 7-5, 6-2.

SIMPLE DAMES

Quarts de finale

A. Sanchez-Vicario (Esp., n° 1) b. C. Rubin (E.-U.) 6-3, 6-1 ; K. Date (Jap., n° 9) b. I. Majoli (Cro., n° 12) 7-5, 6-1.

C. Martinez (Esp., n° 4) b. V. Ruano-Pascual (Esp.) 6-0, 6-4 ; S. Graf (All., n° 2) b. G. Sabatini (Arg., n° 8) 6-1, 6-0.

Entre parenthèses figure la nationalité des joueurs et éventuellement leur numéro de tête de série.

Richard Virenque espère confirmer son retour en forme dans le Critérium cycliste du « Dauphiné libéré »

REVOILÀ Richard Virenque. Que la météo se fasse agréable, que l'inclinaison de la route atteigne les pourcentages requis, et le coureur français pointe son nez à l'avant du peloton pour humer, les mains en haut des cocottes, le bon air de la montagne. Depuis le début de la saison, les températures et les pentes manquaient de degrés à son goût et le diablotin restait sagement enfermé, pelotonné, dans sa boîte multicolore. Il en jaillit enfin, dans ce gros mois de préparation où les courses françaises deviennent un pot-pourri du Tour de France.

Fin mai, il a quitté sa chrysalide dans le Grand Prix du *Midi libre* pour endosser aussitôt le maillot à pois du meilleur grimpeur, celui-là même qu'il arborait sur le podium du Tour, en 1994. Cette toilette mouchetée de rouge lui va bien. Il en a fait son uniforme, son costume de course, à tel point qu'elle semble aujourd'hui, à nous, incongrue, à lui, usurpée, sur les épaules d'un autre. Il tentera certainement de la revêtir à nouveau dans le Critérium du *Dauphiné libéré* qui se dispute du 5 au 11 juin. Cette course montagneuse est taillée pour lui. Déjà deuxième du Grand Prix du *Midi libre* et troisième du Trophée des Alpes, le 3 juin, il a fait de ce rendez-vous un des objectifs de sa saison.

La présence de Miguel Indurain sur la ligne de départ réduit singulièrement les chances de victoire. Elle n'ôtera certainement pas à Richard Virenque l'envie de briller. Tandis que l'Espagnol, à trente ans, accumule un palmarès, le Français, à vingt-cinq ans, enrichit sa carrière de coups d'éclat. La célébrité lui est venue sur l'un d'eux. Le 6 juillet 1992, dans le Tour de France, il finit deuxième à Pau, au terme d'une échappée de 235 kilomètres, et endosse, le temps d'une seule journée, le maillot jaune, le maillot à pois et le maillot vert.

Depuis, sa popularité ne s'est jamais démentie. Elle lui est un besoin. Lui qui, dans son jeune âge, prenait des leçons d'orthophonie pour guérir de problèmes d'élocution, se plaît devant les micros. Très fier d'avoir un club de supporteurs, il n'a de cesse d'entretenir l'affection, fût-ce au prix de quelques cabotinages. Le 17 juillet 1993, alors qu'une échappée a déjà pris le large, il attaque pour la gloire et finit seul à Marseille, dixième, à seize minutes du premier. *« Je voulais me montrer, chez moi, devant mon public. Il n'était pas question de finir dans le peloton »*, explique aujourd'hui le Varois. Ronan Pensec et d'autres vieux routiers ne mâchèrent pas leurs mots pour fustiger l'hurluberlu qui défiait ainsi la plus élémentaire logique de course par pure fanfaronnade. Lui n'en avait cure. *« Trois jours après, j'ai attaqué dès le départ. Je me suis fait reprendre à 2 kilomètres de l'arrivée. »*

Tant de fraîcheur, de candeur, détonne forcément à l'heure des tactiques de course alambiquée et des victoires programmées par ordinateur. Lui, l'irréductible, résiste encore, même s'il s'autorise des séances en soufflerie afin d'améliorer son aérodynamisme. Sa victoire à Luz-Ardiden, dans le Tour de France 1994, après 100 kilomètres d'échappée solitaire à travers les Pyrénées, démontre que rien ne saurait émousser sa générosité. Richard Virenque est un ion libre dans le peloton comme dans la vie. *« J'ai été laissé à moi-même quand mes parents se sont séparés. Avec le recul, c'est un malheur qui m'a rendu service. J'ai toujours pu vivre à bloc. A douze ou treize ans, je sortais déjà beaucoup tout seul. »*

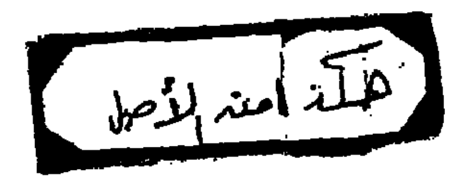
> « Sans le vélo, je serais devenu un flambeur de la Côte-d'Azur »

A l'époque, il ne s'intéressait pas au Tour de France. *« Je préférais aller à la plage. »* Né à Casablanca et élevé à la-Londe-les-Maures, près de Hyères, l'enfant déraciné se signalait déjà par sa turbulence. A quatorze ans, il prenait sa première licence cycliste, suivant l'exemple de son frère. *« J'ai attrapé le virus. Des fois, je n'arrivais pas au bout des courses tellement j'attaquais. »* A seize ans, il remporta une première course à La Valette, au pied du mont Faron. Victoire d'un dilettante qui, parallèlement, fréquentait assidûment les discothèques de la région. *« Puis je me suis mis à gagner tous les dimanches. Plus personne n'arrivait à me suivre. Alors, à dix-huit ans, j'ai vu que je pouvais faire quelque chose dans le vélo et je suis devenu plus sérieux. Sans ce sport, je serais devenu un flambeur de la Côte-d'Azur. »*

Excessif, l'homme oscille entre vantardise et doute existentiel, entre *« coup de moral et coup de moins bien »*. Il aime parler de lui et n'en dit pas que du bien. Il se bagarre pour obtenir le succès et se méfie de ses conséquences. *« Pour Miguel Indurain, c'est normal de gagner. Il est fait pour ça. Mais moi... Si je devais remporter le Tour, j'aurais envie que l'année suivante dure deux ans pour en profiter. Et, en même temps, j'aurais peur de ne plus avoir faim de victoires par la suite. »* Trop d'interrogations, trop d'incertitudes : il préfère s'en remettre au destin. *« Quand je descends une côte à 80 km/h, je ne me pose pas de question. Je me dis que tout ce qui m'arrivera est écrit. Je suis sûr d'avoir une bonne étoile là-haut qui m'aide. »*

A l'inverse de beaucoup d'autres, Richard Virenque n'est pas obnubilé par sa carrière. Il se passionne pour la vie qui l'entoure et regarde le journal télévisé chaque soir d'étape. *« J'aime savoir ce qui se passe. Les actualités, c'est souvent plus fort qu'un film. »* Il s'émeut, n'hésite pas, comme en 1994, à donner ses primes pour la recherche contre le sida ou à mettre aux enchères son vélo et son maillot à pois pour le Rwanda. En même temps, il avoue ne rien saisir de la politique. *« Plus tard, j'essayerai de comprendre tout ça. »* Sa frimousse d'éternel bébé cadum se fend alors d'un large sourire. *« En fait, je ne suis qu'un enfant qui veut bien faire. »*

Benoît Hopquin



VOYAGE

La belle islandaise

La ville de Reykjavik, qui fut d'abord construite en bois, s'en souvient dans ses vieux quartiers

REYKJAVIK
de notre correspondant

Des cygnes sauvages prennent leur envol sur le petit lac qu'entourent, au centre de Reykjavik, l'hôtel de ville, le Parlement et Domkirkja, modeste église au toit de cuivre qui a rang de cathédrale. Ils survolent le quartier des banques, le port, poussent jusqu'à l'île de Videy, s'élancent au-dessus de la baie de Faxafloi et reviennent. Ils croisent une escadre d'oies sauvages qui forment un V parfait, des sternes arctiques ou des pluviers dorés dont la venue, comme celle de l'hirondelle sur le continent européen, annonce sinon le printemps, du moins sa promesse. Ils laisseront la place, plus tard dans la journée, aux avions des lignes intérieures qui atterrissent presque au centre.

Reykjavik, 120 000 habitants, c'est la proximité de toutes choses. La mer se sent toujours, même quand on ne la voit pas, et il y a toujours une fenêtre qui donne sur les montagnes. Proximité du ciel, bien sûr, aux impatiences fougueuses, dans une ville aux maisons basses, presque aussi étendue que Paris, et du vent que l'ingéniosité des hommes ne parvient jamais à chasser des jardins.

Une distance capitale

L'alcool est si cher en Islande qu'on en boit d'abord chez soi, avant d'aller se mêler à des milliers d'autres dans les innombrables bars, pubs chics, tripots du port ou beuglants enfumés.

La ville devient alors une vraie capitale. Non parce que quelques pêcheurs russes y recherchent de vieilles Lada bonnes pour la casse afin de les revendre chez eux, ou que trois Groenlandais en complet veston et en goguette croisent dans Austurstraeti quatre touristes allemands ou français déguisés en esquimaux, mais parce que Reykjavik est alors une capitale car, à moins de 1 000 kilomètres en avion, il n'y a pas de ville plus grande où se perdre et trouver un improbable anonymat.

TÔLE ONDULÉE

Comme toutes les capitales, Reykjavik a son acte de naissance mythique, des fondations aussi solides dans l'inconscient collectif que les piliers de béton qui soutiennent les édifices construits sur les anciens marais. Le Norvégien Ingolfur Arneson, il y a 1 100 ans, avait jeté dans la mer des colonnes de bois sculptées, se promettant d'établir sa demeure là où elles le conduiraient. Le hasard, qui fait parfois bien les choses, a tout naturellement fait dériver les colonnes jusqu'à l'endroit le mieux exposé : à Reykjavik, « la baie des fumées », qui doit son nom aux vapeurs d'eau chaude naturelle qui sourdent ici et là.

Au début du siècle, la cité ne comptait que quelques milliers d'habitants. Il reste de cette époque des maisons en bois recouvertes de tôle ondulée peinte de diverses couleurs et sur lesquelles les pâles rayons d'un soleil boréal tracent des pleins et des déliés. Faire de la tôle ondulée – symbole des habitations de fortune – un matériau noble fut le tour de force de l'architecture islandaise. Les maisons en bois, souvent commandées en Norvège sur catalogue, étaient mal adaptées au climat de l'île, moins froid mais plus venteux. Sans compter qu'avant la providence que constituait l'eau chaude naturelle, qui coule aujourd'hui dans toutes les veines des demeures, le chauffage était cher dans ce pays sans arbres. Il fallait trouver le moyen d'empêcher le vent de s'infiltrer dans les lattes de bois. Et celui qui, dans un bel élan de darwinisme architectural, eut le premier l'idée de couvrir le bois de tôle arrêta le vent et la pluie et créa – entre elle et le bois – un passage d'air qui renforçait l'isolation tout en empêchant l'humidité de se fixer.

La couleur des maisons confirme l'individualisme des Islandais. Les maisons patriciennes du centre sacrifient au bon goût scandinave ; celles du port ont les mêmes couleurs vives que les bateaux de pêche : des verts qui annoncent la couleur, des rouges vermillon achetés directement au chantier naval et utilisés tels quels, sans mélange, cul sec. Le blanc est réservé aux cadres de fenêtre, car il est moins sensible aux variations de température. Mais d'autres maisons, comme en réponse à la grisaille de l'hiver qui est long, font preuve de plus d'audace encore : rose bonbon, orange vif ou vert « petits pois congelés »...

CHAMP DE POMMES DE TERRE

Les autorités municipales, jusqu'à ces toutes dernières années, ont eu honte de ces maisons de bois dont la taille souvent minuscule rappelait désagréablement la pauvreté des générations passées. Beaucoup de maisons ont ainsi disparu, mais celles qui restaient échappèrent curieusement, en grande partie, à la spéculation immobilière. Une exigence d'espace presque nord-américaine et la crainte souvent irraisonnée des libations de fin de semaine ont éloigné les plus riches du vieux centre historique. Et c'est ainsi que les pissenlits et les renoncules continuent à pousser à 100 mètres de l'Althing – le Parlement –, que le linge sèche toujours dehors dans la vieille ville, même sous le crachin, tant le vent est efficace, et qu'on peut voir un petit champ de pommes de terre à deux pas du palais du gouvernement.

Les architectes d'aujourd'hui redécouvrent les contraintes du climat et de la latitude : le sel, le vent, l'effet du gel. Mais la mairie, les nouvelles citernes d'eau chaude, la Cour de justice en construction en témoignent, ils manifestent la même volonté de se rendre maîtres du terrain, de se projeter vers le ciel, de s'imposer aux éléments. Non parfois sans brutalité pour l'habitat existant, mais le domaine construit sait mal se défendre, car il n'a jamais le prestige d'un patrimoine ancien : une maison vieille de plus d'un siècle dans la capitale fait figure de monument historique.

Quand on rassemble la moitié des habitants du pays, il est tentant de tirer la couverture à soi : le spectre de la ville-Etat n'est pas loin. D'autant qu'en ajoutant la population des communes voisines de Kopavogur (littéralement « la baie des bébés phoques »), Hafnarfjördur et Gardaboer, on a tôt fait d'atteindre les deux tiers de la population totale. Les salaires, pourtant meilleurs dans les petits ports de pêche, n'empêchent pas les habitants des fjords de rejoindre la capitale. Et la ville continue à s'étendre en longueur, en évitant à la fois la mer et les collines. Après chaque tempête, l'océan dépose une pellicule de sel sur les vitres et, par un vent de force 10, mieux vaut être en deuxième ligne que sur le front de mer. Une maison sur les collines, c'est l'espoir d'une vue superbe mais c'est aussi, à cette latitude, des congères dans les jardins qui désespèrent les crocus les plus vaillants.

Aussi la cité s'allonge-t-elle plus qu'elle ne s'agrandit. Une fois franchies les limites urbaines, c'est le désert de lave, sur des dizaines de kilomètres, sans âme qui vive. Autant dire que les habitants de Reykjavik n'ont guère besoin de s'oxygéner dans des parcs au cœur de la ville. Mais le nombre d'espaces verts – ou plutôt de zones non construites – est considérable, comme si les responsables de l'aménagement éprouvaient des remords à urbaniser.

Quand le froid la vitrifie, qu'un ciel bas la prive de ses montagnes, Reykjavik peut sembler bien lointaine. Quand la neige absorbe les sons ou que seuls la parcourent, un dimanche matin, les survivants d'un samedi soir qui n'a jamais pris fin, elle peut sembler vide... Mais le touriste qui a la chance de s'y trouver durant le week-end aurait tort de regagner son hôtel à minuit, déçu de ne pas avoir vu les bordées annoncées. Car c'est alors seulement que Reykjavik se réveille.

Gérard Lemarquis

Carnet de route

● **Voyage.** Plusieurs spécialistes de la Scandinavie proposent des découvertes de l'Islande : Agrepa, Alantours, Bennett, Sagaland, Comptoir de l'Islande, Explorator, Terres d'aventures et Scanditours. Exemple d'un séjour d'une semaine, de Paris à Paris, dont deux jours à Reykjavik : 9 990 F par personne, en chambre double, chez Scanditours (140, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008. Tél. : 45-61-74-50). Outre les vols de la compagnie Icelandair, il existe en juillet-août des charters proposés par Air Liberté (tél. : 40 41 91 91) au prix de 2 150 F (+ 130 F de taxes).

● **Guides.** On trouve un guide *Islande, îles Feroë* à la Manufacture, une *Islande* chez Gallimard (« Bibliothèque du voyageur ») et un Guide du routard (Hachette) intitulé *Finlande-Islande*.

● **Renseignements :** Office du tourisme de l'Islande, 9, bd des Capucines, 75008 Paris. Tél. : 44-51-60-51. Minitel : 3615 OTISLANDE.

Les nuages progressent vers le sud

L'ANTICYCLONE des Açores restera centré sur le proche Atlantique et la France continuera d'être sur la face orientale du champs de hautes pressions. De ce fait, les perturbations atlantiques nous arriveront dans un courant de nord à nord-ouest, avec des températures un peu fraîches pour la saison sur la moitié nord.

Jeudi matin, on retrouvera de nombreux nuages des Pays de Loire, au nord du Massif Central, avec de la pluie de la Bourgogne au Jura, aux Vosges et à l'Alsace. A l'arrière, les éclaircies alterneront avec les passages nuageux de la Bretagne à la Normandie, au Bassin parisien et à la Champagne, et des averses se produiront sur le Nord-Pas-de-Calais. Plus au sud, le soleil disparaîtra progressivement derrière des nuages élevés du nord de l'Aquitaine aux Alpes. Le ciel restera dégagé du Pays basque à la région toulousaine, au pourtour méditerranéen et à la Corse.

Jeudi après-midi, les pluies faibles se cantonneront aux régions allant de l'Auvergne au nord des Alpes et à la Franche-Comté. De la Bretagne aux Charentes, les nuages et de belles éclaircies se partageront le ciel. Plus à l'est, du Cotentin au Centre, à la Bourgogne et au Nord-Est, des averses se produiront avec tout de même quelques apparitions du soleil. Enfin la traîne sera plus active de la Haute-Normandie à l'Ile-de-France, à la région Champagne-Ardennes, à la Picardie et au Nord, avec des averses qui pourront être localement orageuses. Du Sud-Ouest aux Cévennes et aux Alpes du sud, le temps sera nuageux avec des éclaircies, alors que sur le relief les nuages deviendront menaçants avec quelques ondées en fin de journée. Près de la Méditerranée et en Corse, le soleil sera assez bien présent le long du littoral alors que des nuages bourgeonnants apparaîtront sur le relief.

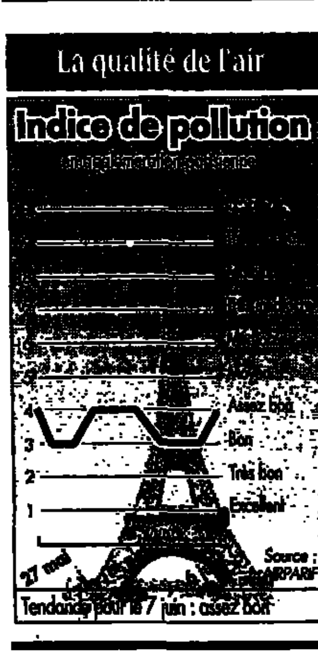
Les températures matinales seront comprises entre 8 et 12 degrés sur la moitié nord, entre 11 et 13 degrés des Charentes à la région Rhône-Alpes et entre 13 et 16 degrés du Sud-Ouest au pourtour méditerranéen. L'après-midi, il fera entre 16 et 19 degrés de la Bretagne à la Normandie, à l'Ile-de-France, au Nord et au Nord-Est, et entre 20 et 25 degrés ailleurs du nord au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

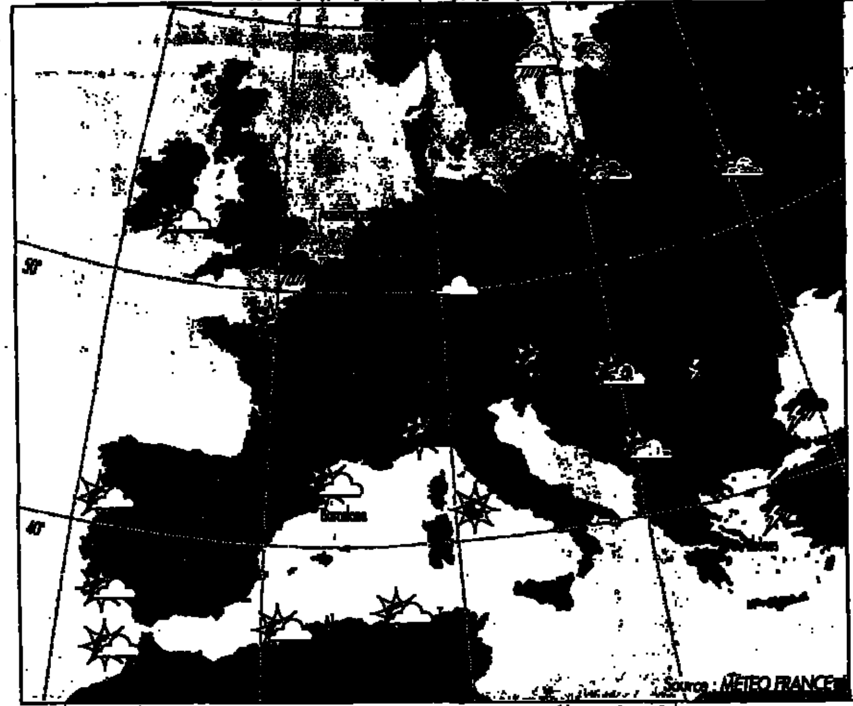


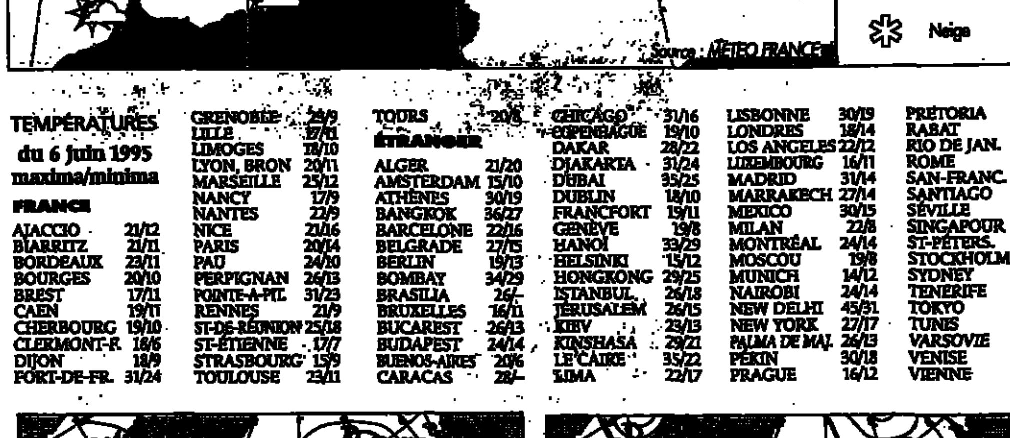
Prévisions pour le 8 juin vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 7 juin : assez bon

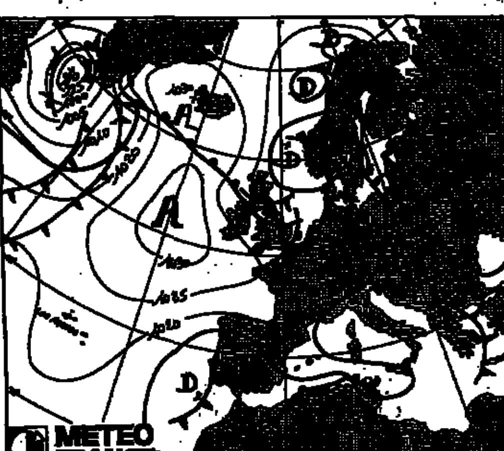




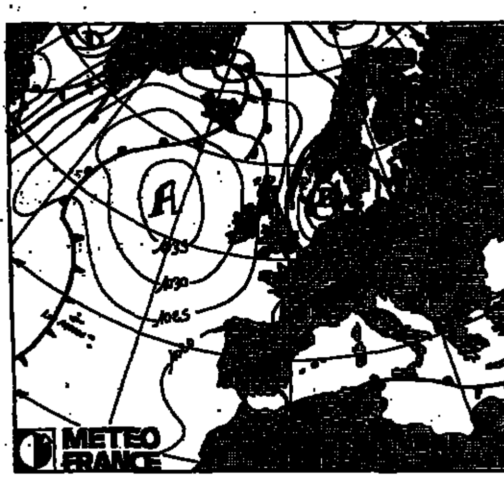
TEMPÉRATURES du 6 juin 1995 maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	21/12
BIARRITZ	21/11
BORDEAUX	23/11
BOURGES	20/10
BREST	17/11
CAEN	19/11
CHERBOURG	19/10
CLERMONT-F.	18/6
DIJON	18/9
FORT-DE-FR.	31/24
GRENOBLE	25/9
LILLE	17/11
LIMOGES	18/10
LYON, BRON	20/11
MARSEILLE	25/12
NANCY	17/9
NANTES	22/9
NICE	21/16
PARIS	20/14
PAU	24/10
PERPIGNAN	26/13
POINTE-A-PIT.	31/23
RENNES	21/9
ST-DE-RÉUNION	25/18
ST-ÉTIENNE	17/7
STRASBOURG	15/9
TOULOUSE	23/11
TOURS	20/8

ÉTRANGER	
ALGER	21/20
AMSTERDAM	15/10
ATHÈNES	30/19
BANGKOK	36/27
BARCELONE	22/16
BELGRADE	27/15
BERLIN	19/13
BOMBAY	34/29
BRASILIA	26/–
BRUXELLES	16/11
BUCAREST	26/13
BUDAPEST	24/14
BUENOS-AIRES	20/6
CARACAS	28/–
CHICAGO	31/16
COPENHAGUE	19/10
DAKAR	28/22
DJAKARTA	31/24
DUBAI	35/25
DUBLIN	18/10
FRANCFORT	19/11
GENÈVE	19/8
HANOI	33/29
HELSINKI	15/12
HONGKONG	29/25
ISTANBUL.	26/18
JÉRUSALEM	26/15
KIEV	23/13
KINSHASA	29/21
LE CAIRE	35/22
LIMA	22/17
LISBONNE	30/19
LONDRES	18/14
LOS ANGELES	22/12
LUXEMBOURG	16/11
MADRID	31/14
MARRAKECH	27/14
MEXICO	30/15
MILAN	22/8
MONTRÉAL	24/14
MOSCOU	19/8
MUNICH	14/12
NAIROBI	24/14
NEW DELHI	45/31
NEW YORK	27/17
PALMA DE MAJ.	26/13
PÉKIN	30/18
PRAGUE	16/12
PRETORIA	19/2
RABAT	25/15
RIO DE JAN.	–/–
ROME	23/11
SAN-FRANC.	16/9
SANTIAGO	13/8
SÉVILLE	30/19
SINGAPOUR	–/–
ST-PÉTERS.	22/14
STOCKHOLM	24/11
SYDNEY	18/18
TENERIFE	23/19
TOKYO	23/15
TUNIS	31/20
VARSOVIE	24/14
VENISE	22/14
VIENNE	19/12



Situation le 7 juin, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 9 juin, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Premier anniversaire

M. FÉLIX GOUIN, président, et le bureau de l'Assemblée consultative provisoire ont donné, hier, en fin d'après-midi, une grande réception pour commémorer le débarquement anglo-américain sur les côtes de Normandie.

Le palais du Luxembourg avait pris un air de fête : faisceaux de drapeaux tricolores et d'emblèmes des Nations unies, tentures pourpres à franges d'or, plantes vertes et fleurs à profusion, cavaliers de la garde républicaine faisant la haie dans l'escalier d'honneur.

Dès 17 heures, les invités affluent : ils sont accueillis par M. Félix Gouin, Mme Gabriel Péri, le R. P. Carrière, MM. Buisson et Muselli. Bientôt la magnifique salle des conférences est comble. Le nonce du pape, doyen du corps diplomatique, les ambassadeurs et ministres des nations amies et alliées, de hautes personnalités militaires, des membres éminents de la magistrature, de l'Université, de l'administration, des lettres, des arts et des sciences, ainsi que du monde politique honorent de leur présence cette brillante manifestation à laquelle participe la musique de la garde.

A 18 h 15, *la Marseillaise* éclate : précédé d'huissiers et accompagné de M. Félix Gouin, le général de Gaulle fait son entrée. Lentement, serrant des mains, saluant d'un geste familier, il traverse l'immense galerie sous des applaudissements nourris. Le président du gouvernement provisoire gagne le salon Victor-Hugo, où il reçoit le corps diplomatique et les représentants des corps constitués. Une demi-heure après, avec le même cérémonial, le général de Gaulle quitte le palais du Luxembourg acclamé par la foule, qui s'est massée au carrefour de la rue de Vangirard et de la rue de Tournon.

La réception s'est prolongée jusqu'à 19 h 30.

(8 juin 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 6578

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV			■		■				■
V			■					■	
VI							■		
VII				■		■			
VIII									
IX									
X			■						
XI						■			■

HORIZONTALEMENT

I. Sont condamnées à travailler au moins jusqu'à la fin de leurs jours. – II. Se fait parfois dans les grandes largeurs. – III. Peuvent être vérifiées quand il y a une descente. – IV. Une ancienne unité de mesure. Peut se faire sur le champ. – V. Un lac à la hauteur. Mal reçue. – VI. Fut créée avec beaucoup d'assurance. Adverbe. – VII. Ne craint pas les coups d'épée. Qualifie un mauvais coup. – VIII. Produit de la rouille. – IX. Il facilite les bonnes résolutions. – X. Lie. Sont généralement réservés pour les bonnes œuvres. – XI. Introduire dans un carré. Petite terre.

VERTICALEMENT

1. Des femmes très arrangeantes. – 2. Une roche siliceuse. – 3. Ne conserve pas. Saint, sur la Seine. – 4. Utilisé pour un sauvetage. Jeanne, elle a de la bouteille. – 5. On y voit le jour. Ancienne capitale. – 6. Pas désuets. En Serbie. – 7. Un précurseur du surréalisme. Donner une assiette. – 8. Ville de Hongrie. Un peu endormie. – 9. Possessif. Peuvent être assimilées aux buts.

SOLUTION DU Nº 6577

HORIZONTALEMENT

I. Licence. – II. Er. Na I Par. – III. Gratitude. – IV. Ee. Enéide. – V. RF. Tsar. – VI. Elargie. – VII. Tête. Nefs. – VIII. Ex. Mies. – IX. Ices. LN. – X. Sornettes. – XI. Unité. Bée.

VERTICALEMENT

1. Légèreté. Su. – 2. Irréflexion. – 3. At. Cri. – 4. Enterrement. – 5. Nain. Isée. – 6. Tétine. – 7. Epuisées. TB. – 8. Adda. Lee. – 9. Gréer. Sensé.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ INDE. Les autorités de New Delhi ont lancé, le 4 juin, une alerte en raison d'une baisse rapide des réserves d'eau de la capitale consécutive à la sécheresse qui touche la région. D'après les services de météorologie, la vague de chaleur devrait persister tout le mois de juin. – *(AFP.)*

■ MANCHE. L'ouverture du tunnel sous la Manche aux cars de tourisme, prévue pour le début du mois de juin, va avoir au moins un mois de retard, la commission intergouvernementale chargée de la sécurité du tunnel réclamant davantage de contrôles à Eurotunnel. – *(AFP.)*

■ RUSSIE. D'après une étude réalisée par Airbus, la Russie aura besoin de 400 avions de plus de 100 places dans les cinq prochaines années. – *(AFP.)*

■ PAYS-BAS. Hostiles à la décision de la direction de KLM de relever l'âge de la retraite de 56 à 60 ans, les pilotes de ligne néerlandais ont déposé un nouveau préavis de grève pour jeudi 8 juin. – *(AFP.)*

■ AUSTRALIE. La privatisation de la compagnie aérienne australienne Qantas Airways a été lancée dimanche 4 juin par une campagne de publicité nationale. – *(AFP.)*

■ GRÈCE. Les aiguilleurs du ciel grecs, en grève du zèle depuis plusieurs semaines, se sont engagés à assurer normalement leur service cet été. Toutefois, des retards importants sont à prévoir sur les vols en raison de la mise en place du système européen de contrôle aérien Eurocontrol. – *(AFP.)*

■ COPENHAGUE. La société de restauration Scandinavian Service Partner, filiale du groupe britannique Compact Group PLC et basée à Copenhague, a obtenu une concession à l'aéroport d'Alicante en Espagne. SSP exploite déjà des restaurants dans les aéroports espagnols de Ténérife et de Las Palmas et dans une quarantaine d'aéroports en Europe. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Vendredi 9 juin

■ MONTMARTRE : cités d'artistes et jardins secrets (55 F), 18 h 30, au pied du funiculaire (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

■ LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE, 11 heures et 15 heures (60 F), sortie du métro Philippe-Auguste (Vincent de Langlade) ; 15 heures (50 F), sortie du métro Père-Lachaise, côté escalier roulant (Bertrand Beyern).

■ GRAND PALAIS : exposition « Les chefs-d'œuvre du Musée de *Lille* » (50 F + prix d'entrée), 11 heures, devant les guichets (Sabine de Murard).

■ MUSÉE D'ART MODERNE : exposition Chagall (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ MONTPARNASSE : jardins et cités d'artistes (50 F), 14 h 30, sortie du métro Edgar-Quinet (Paris pittoresque et insolite).

■ MUSÉE DU LUXEMBOURG : exposition « Les peintres de la couleur en Provence » (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 19, rue de Vaugirard (Pierre-Yves Jaslet).

■ LES MUSICIENS DU MARAIS : de Guillaume de Machaut à Mozart (40 F), 14 h 30, 44, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

■ LES SALONS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL (37 F + 20 F), 14 h 30, angle de la rue de Sully et de l'esplanade (Monuments historiques).

■ LE CHÂTEAU DE VINCENNES (37 F + droit d'entrée), 15 heures, sortie du métro Château-de-Vincennes, côté château (Monuments historiques).

■ LA CITÉ DE LA MUSIQUE à La Villette (55 F), 15 heures, banque d'accueil de la Cité (Paris et son histoire).

■ HÔTELS ET JARDINS DU MARAIS, place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ MAISON DE VICTOR HUGO (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 6, place des Vosges (Approche de l'art).

■ MARAIS : trois églises à découvrir (55 F), 15 heures, 68 *bis*, rue de Turenne (Paris et son histoire).

■ MUSÉE DU PETIT PALAIS : exposition Carthage (50 F + prix d'entrée), 15 heures (Tourisme culturel).

■ LE PARC DE BERCY (37 F), 15 heures, sortie du métro Bercy, côté POPB (Monuments historiques).

■ LA SEINE, deuxième port fluvial d'Europe (50 F), 15 heures, place du Châtelet, devant la fontaine (Paris autrefois).

■ LE VAL-DE-GRÂCE (45 F), 15 heures, 1, place *Alphonse-Laveran* (Didier Bouchard).

■ LE QUARTIER SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS (50 F), 15 h 30, devant l'entrée de l'église (Claude Marti).

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

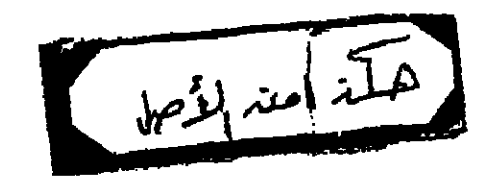
Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



EXPOSITIONS Si l'on croit connaître son Picasso par cœur, on se trompe. Deux expositions pour l'été en apportent la preuve, chacune à sa façon. Toutes deux sont faites d'œuvres peu vues en France ou carrément inédites et ont de quoi réjouir, d'autant qu'elles se complètent pour donner de Picasso, son œuvre et ses métamorphoses, une image diamétralement opposée. Ce qui n'était pas prévu, leur programmation n'étant pas concertée. ● A AVIGNON, on peut voir au Palais des papes, vingt-cinq ans après, une exposition plutôt spectaculaire pour laquelle le Musée de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg a prêté six tableaux, ce qui n'est pas courant. ● A NÎMES, plus discrètement, sont exposés cent quatre-vingts dessins, gravures, carnets, souvent inconnus, provenant de la collection de Christine Ruiz-Picasso, veuve de Paul, le fils du peintre.

Deux regards nouveaux sur l'œuvre de Picasso

A Avignon, six toiles venues de Saint-Pétersbourg constituent le point fort de l'exposition du Palais des papes. A Nîmes, Christine Ruiz-Picasso présente presque toute sa collection

PICASSO AU PALAIS DES PAPES, 25 ANS APRÈS. Palais des papes, Grande Chapelle et Chambre neuve du Camérier, Palais des papes, Avignon. Tél. : 90-27-50-74. Tous les jours de 9 heures à 19 heures ; nocturnes les jeudis, vendredis et samedis de 21 heures à 24 heures. Jusqu'au 1er octobre. Entrée 30 F (Palais des papes et exposition 42 F). Catalogue, 198 pages, 200 F.

AVIGNON
de notre envoyée spéciale

Avignon fête vaguement un anniversaire : celui de l'exposition de 1970, qui présentait au Palais des papes, très exactement où a lieu celle d'aujourd'hui, les derniers Picasso. Vaguement, car elle n'évoque pas plus la prestation explosive du vieux maître qu'elle ne porte plus généralement sur l'œuvre ultime. Elle réunit quarante tableaux de 1900 à 1971, quelques sculptures et une cinquantaine de dessins et gravures qui sont présentés dans deux salles jouxtant la Grande Chapelle, où les peintures sont accrochées à même la pierre, sans épis, sans répit. Une façon de respecter l'espace du monument gothique, et de prévoir l'afflux touristique, qui n'est pas très heureuse pour les œuvres, perdues si elles ne sont pas de grand format et tranchées en force. Avec Dubuffet l'année dernière, on n'était pas loin de la catastrophe. Avec Picasso, c'est beaucoup mieux, mais il faut encore et toujours surmonter l'inévitable impression d'accrochage plus que d'exposition que le lieu génère tout d'abord.

Le commissaire pour Avignon, Solange Auzias de Turenne, qui a mis ses compétences au service du marchand Didier Imbert, devenu maître de la chapelle depuis plusieurs étés, sans que ce mariage d'intérêts publics et privés semble déranger outre mesure, a su y faire : transformer ce qui pourrait n'être au fond qu'un faire-valoir pour quelques pièces à vendre. Comme cet *Arlequin assis* (1905) aux traits désabusés, qui fait l'affiche et n'était jamais sorti de chez un collectionneur privé depuis quarante ans. Les œuvres qu'elle a rassemblées font le poids en regard de la furia toujours renouvelée du maître.

Elle est allée les chercher dans d'excellentes collections privées et publiques, et même à Saint-Pétersbourg. Surprise, le Musée de l'Ermitage a prêté six tableaux, mais oui : le *Portrait du tailleur Soler* (1903), dont le visage pâle et grave émerge bleui du fond bleu nuit ; la *Composition avec tête de mort* (1908) sur fond rouge de nappe et de violence plus fauve que celle des fauves ; la *Fermière en pied* (1908) grossièrement peinte à la manière d'un bois à peine équarri ; la célèbre *Femme jouant de la mandoline* (1909) ; le non moins connu paysage de l'*Usine à Horta de Ebro* (1909) ; enfin, la *Femme nue assise dans un fauteuil* (1909).

Si cet ensemble russe, auquel s'ajoutent quelques pièces rares, oubliées, significatives des multiples retournements de l'artiste dès les débuts de sa carrière, constitue le point fort du parcours, le mur des femmes n'est pas mal non plus. De *Femme assise dans un fauteuil* (1929, coll. Spierer, Genève), toute en nez et dents auréolées de bras roses, en *Dora Maar* plus ou moins grise, plus ou moins triste, de *Sylvette* emmanchée d'un long cou en *Jacqueline* à peine malmenée, on se promène au travers des années 1930, 1940 et 1950, dans les humeurs et manières changeantes de Picasso, selon l'époque et les femmes.

Suivent les hommes, du peintre au mousquetaire, pris en flagrant délit de vulnérabilité face à la chair. Le tableau du *Peintre et son modèle* (1964), qui a été choisi parmi tant d'autres traitant de la relation pour le moins ambiguë entre les deux protagonistes, est parfait : plein d'opacité en suspens au-dessus du pinceau qui met la distance entre le nu et la tête affolée de l'artiste dont l'autre main tient comme un bouquet de quatre sous une palette aussi clairement phallique qu'un dessin de latrine.

> Humeurs et manières changeantes de Picasso, selon l'époque et les femmes

Une *Aubade* (1965) toute en rondeurs et roulures inspirées côté femme, toute en élasticité côté aspirant-flutiste-renifleur, un irrésistible *Homme à la pipe* (1968, galerie Leiris) assis, botté comme un grand d'Espagne, mais peint comme un gamin qui ne voudrait pas être pris en faute (Picasso, à l'époque, n'avait plus le droit de fumer...), quelques autres toiles fortes assurent allègrement la traversée des années 60, celles de la libre circulation des désirs et des angoisses de l'homme qui n'a plus beaucoup de temps.

Deux tableaux de 1971 : *Au travail* (un don de Jacqueline au MOMA) et un *Nu allongé* (collection Gilbert de Botton) marquent la fin de ce tour en raccourci qui prend l'œuvre entre violence et passion. Le premier, dont les noirs flamboyants sont plus peints que jamais, a tout d'une allégorie de la mort. Le second, un ahurissant monument de chair blonde qui tient de la toile de tente et du corps avachi sur une plage au soleil, veille à la vie.

Geneviève Breerette

Vingt-cinq ans au Palais des papes

● Eté 1970 : la grande chapelle du Palais des papes abrite une bombe : les derniers Picasso, 165 peintures réalisées en moins d'un an par l'artiste alors âgé de près de quatre-vingt-dix ans. L'exposition organisée par Yvonne et Christian Zervos, des *Cahiers d'art*, provoque maintes réactions de doute et de rejet, même de la part des fidèles et exégètes de l'œuvre. L'un d'eux, non des moindres, Douglas Cooper, verse la liberté et l'érotisme des œuvres sur le compte de la sénilité du maître.
● Eté 1973 : alors que Picasso vient de mourir, le Palais des papes envoie une nouvelle bombe : deux cent une nouvelles peintures. William Rubin, directeur du Musée d'art moderne de New York, est presque seul à juger qu'aucun peintre n'a été meilleur que cela au soir de sa vie.
● Eté 1995 : parmi les Picasso exposés au Palais des papes figurent quelques peintures de la dernière période aujourd'hui reconnue et saluée avec délices.

Un portrait en pointillé de l'artiste au Carré d'art de Nîmes

PICASSO, PREMIER REGARD SUR UNE COLLECTION. Carré d'art, Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, Nîmes. Tél. : 66-76-35-70. Tous les jours de 10 heures à 19 heures, fermé le lundi. Jusqu'au 3 septembre. Entrée 22 F. Catalogue, 400 pages, 280 F.

NÎMES
de notre envoyée spéciale

Le climat de l'exposition de Nîmes est paisible, plus intimiste qu'à Avignon. Les œuvres, environ cent quatre-vingts, dont beaucoup de dessins, de gravures, de croquetons de carnets, proviennent de la collection Christine Ruiz-Picasso, que l'on découvre. Veuve de Paul, le fils on ne peut plus légitime de Picasso et d'Olga, mort en 1975, Christine avait un droit d'usufruit sur l'héritage des enfants de son mari : Marina, sa belle-fille, et Bernard, son propre fils. Elle en a demandé le rachat et obtenu cette collection dont elle a pu choisir elle-même les pièces dans l'immense succession dont on ne sait encore pas tout, car si la collection de Marina Picasso a été beaucoup montrée, celle de Bernard Picasso est moins connue

C'est un choix fort intéressant, celui d'un familier et de l'homme et de l'œuvre, qui repose sur des critères inhabituels, affectifs, sans prise en compte de la valeur marchande ou muséale, rappelant des souvenirs, tournant par exemple autour des portraits de Paul enfant. Il réunit des œuvres dont Christine pouvait s'entourer (elle vit avec sa collection dans le Lubéron). D'où le titre de l'exposition : « Picasso, premier regard », qui présente presque toute la collection. Sa propriétaire ne tenait pas particulièrement à la montrer, mais elle a finalement accepté de le faire en donnant la primeur à Malaga, la ville natale de Picasso, où elle envisage de créer une fondation. Après quoi l'exposition conduite par Carmen Gimenez est allée à Séville, avant de venir à Nîmes, une ville que Picasso l'aficionado connaissait bien.

On l'y retrouve au musée, mais hors des coups de projecteurs, dans sa dimension humaine, au quotidien, et non comme à Avignon, dans sa débauche vitale. En père attendri par son premier rejeton joufflu, qui lui arrondit le portrait de face, de profil, de trois quarts, au crayon, à la sanguine, ou, plus tard, le dessine avec son vélo sur un fond d'assiette en carton. En artiste qui ne peut se passer de griffonner ou de bricoler, et qui grave la laque d'un briquet Dupont, ou torche une lampe. En observateur de son monde, qu'il taquine et croque en deux temps trois mouvements, avec gentillesse et humour. En guerrier au repos, amateur de scènes élégiaques, et de nus calmes allongés, un rien chatouillé par le chat de la maison.

Au fil des salles pleines de pochades qui respirent la détente émergent quelques grandes fleurs, ici un *Portrait d'Olga à la mantille* (1917) doucement peint, là un *Homme nu regardant sa compagne endormie* (1922), une splendeur dans le genre classique, et là, sur une feuille de papier quadrillé, un cheval fatigué (1938).

Bien qu'elle se déroule sur le mode mineur, la traversée, d'ailleurs sans trous, de l'œuvre depuis les dessins de plâtres aux Beaux-Arts de La Corogne, est fidèle. Fidèle au geste du dessinateur et du sculpteur. Des suites de dessins et leur aboutissement (provisoire) sous forme de tableau témoignent d'une connaissance et d'une reconnaissance profondes de l'œuvre, en appuient les métamorphoses formelles. Ainsi des petites études encore cubistes d'un guéridon devant une fenêtre ouverte, et de la suite de la femme nue assise jambes croisées qui commence en sauterelle ou mante religieuse et finit comme dédoublée en étreinte unisexe. Ainsi de la fenêtre de la villa La Californie, si propice aux arabesques proches de Matisse, et de toute une série de feuilles vouées à Dora Maar nez en l'air, qui débouchent sur l'étude du buste de femme, les bras croisés derrière la tête, dont le tableau est là (1939).

Enfin, il ne faudrait pas oublier de regarder les petites sculptures, des raretés, à commencer par *La Figure* de 1907. Toutes différentes, tantôt pâte modelée comme mie de pain à table, tantôt bout de tôle transformé en visage sémaphore, elles complètent admirablement le portrait de Picasso que retrace, en pointillé, la collection. Un portrait autrement plus convivial, plus simple et plus généreux que celui en coup de poing qui le plus souvent est brossé.

G.B.

D.R.



« Les Yeux de l'artiste », 1917

L'Opéra de Vichy, restauré, rouvre ses portes avec Michel Plasson

VICHY
de notre envoyé spécial

Le mystère du rideau a occupé les conversations une partie du week-end. Epineuse question : de quand date ce rideau de scène retrouvé dans les cintres de l'Opéra de Vichy ? Est-ce celui qui figurait à l'origine, en 1903 ? On discute. On argumente. On invoque les documents d'époque : telle carte postale de 1906 signale un rideau différent. Les plus âgés interrogent leurs souvenirs. Le doute reste entier, mais qu'importe. Le joli rideau rouge a retrouvé son éclat et trône là, pièce maîtresse d'un Opéra refait comme un sou neuf.

Conduite, sous la direction des Monuments historiques, en deux tranches successives (février-mars 1994 et janvier-mars 1995), la rénovation du théâtre est achevée. Les ans, la poussière, les débuts d'incendie avaient terni la grâce de ce petit bijou presque centenaire qui a la particularité d'être l'un des rares exemples d'opéra de style art nouveau en France. Grâce à une convention, signée en 1987, un budget a pu être débloqué, dont 10 millions de francs (répartis entre l'Etat, la ville et le conseil régional d'Auvergne) pour la seule décoration intérieure de la salle. Le programme prévoyait aussi des travaux d'aménagements techniques (fosse d'orchestre, électricité), ainsi que l'implantation d'un nouveau centre des congrès dans le Grand Casino attenant à l'Opéra.

LIEU DE PLAISIR

Les travaux conduits par Marie-Lys de Castelbajac ont préservé la simplicité du lieu. En pénétrant dans l'Opéra, une douce euphorie vous saisit devant ces compositions florales, ces espaces aérés, ces harmonies jaune et ocre. L'œil se promène sans heurt, au gré des frises et des couronnes de roses de Léon Rudnicki. Les seules concessions au décorum sont deux figures pseudo-byzantines et quatre portraits d'acteurs (Sarah Bernhardt, Réjane, Coquelin, Mounet-Sully), rehaussés de pierreries. *« La salle de Léon Rudnicki est une belle esquisse, un décor d'opéra,* souligne Marie-Lys de Castelbajac, *c'est enlevé, rapide. conçu pour l'été. »* Il fallait en garder la fraîcheur un peu fruste. A Vichy, l'Opéra est un lieu de plaisir : comme le casino, comme les bains. Il fallait le traiter comme tel, sans surcharge. Les choses ont été méticuleusement faites : le plancher, nettoyé et poncé. Le plafond, rafraîchi à la gomme ; le papier peint, reconstitué dans les meilleurs ateliers parisiens. Les fleurs, remplacées par de parfaites imitations, les pierreries, desserties et nettoyées, ou remplacées par leur copie conforme.

On aura donc plaisir à retrouver le chemin de cet établissement qui bénéficie d'une acoustique exceptionnellement généreuse. Depuis 1990, Diane Polya s'attache à y bâtir une programmation de qualité en mettant l'accent sur la jeunesse.

C'est une option sage et judicieuse, en partie imposée par les contraintes budgétaires (8 millions de francs). Elle vise à donner à l'Opéra une identité nouvelle plutôt qu'à courir après les fastes d'un passé révolu. Car l'Opéra de Vichy fut fastueux : on aurait voulu être là, ce 4 septembre 1935, où, en point d'orgue d'un congrès de compositeurs, Richard Strauss dirigeait *Salomé*, devant un parterre de princes arabes, de prélats et d'ambassadeurs, en présence du maire de New York et du maharajah de Bhavanaggar. Régi par la Compagnie fermière, l'Opéra était alors florissant. Comme la plupart des villes d'eau, Vichy était tenu d'offrir à ses curistes une série de festivités. Chaque été, de mai à octobre, un « orchestre de Vichy » se formait pour l'occasion : on y trouvait la crème des associations parisiennes, et même des musiciens échappés des rangs de la Philharmonie de Vienne.

LENT DÉCLIN

Lily Laskine, Marcel Moyse et bien d'autres venaient ainsi prendre leurs quartiers d'été dans la cité thermale. Les chefs se nommaient Charles Munch, Bruno Walter, Joseph Krips ou Thomas Beecham. L'Opéra – on disait alors le Théâtre du Grand Casino – connaîtra encore quelques riches heures après la guerre, avant de s'enfoncer dans un lent déclin.

Pourtant, passé et présent se rejoignent. En 1934, un bambin vint escorter son père, qui tenait le violon dans le fameux orchestre vichyssois. Jusqu'à la guerre, Michel Plasson vint ainsi passer ses grandes vacances à Vichy avec son père. En 1952, à sa sortie du Conservatoire, il devint lui-même timbalier dans l'orchestre. A ses côtés, il avait pour camarades Jean-Pierre Rampal, Maurice André, ou un percussionniste nommé Serge Baudo.

Aujourd'hui, Plasson revient à Vichy pour diriger la *Neuvième* de Beethoven, en ouverture de la saison. Cette exécution, avec le Capitole de Toulouse, et un quatuor de vaillants choristes (Françoise Pollet, Hanna Schaer, Donald Litaker, Jean-Philippe Lafont) est une belle histoire de famille : le fils du chef toulousain, Emmanuel, est dans l'orchestre – et son père est *« quelque part là-haut »*, comme il le dit pudiquement.

L'émotion de Michel Plasson, à l'heure de ces retrouvailles, est palpable. A la sortie du concert, le chef paraît égaré, bouleversé, ne parvenant pas à démêler ses souvenirs de la réalité. Comme un héros de Modiano en quête de son passé.

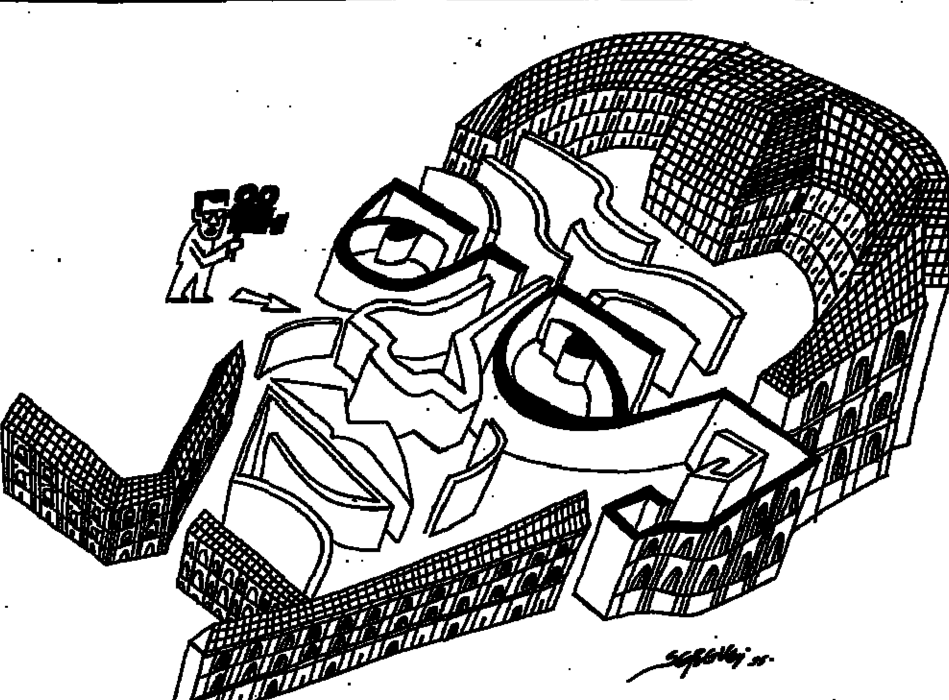
Jacques-Emmanuel Fousnaquer

Jeunes talents et éclectisme

Il n'y aura pas d'opéra cette année à Vichy : les travaux au Casino voisin auraient risqué de gâcher la fête, mais une programmation qui, jusqu'au 15 octobre, fait la part belle à la musique de chambre, au symphonique et à la variété (Enzo Enzo, le bandéoniste Juan José Mosalini, Indigo...). Les jeunes talents sont, comme chaque saison, particulièrement choyés par Diane Polya, qui a choisi d'accueillir le Trio Cambre, Marie-Josèphe Jude, Andréi Vieru ou l'Orchestre des Jeunes des Pays-Bas. Les concerts-déjeuners du dimanche matin, inspirés des week-ends musicaux de La Baule, permettront au public de côtoyer leurs artistes favoris. Les irréductibles amateurs d'opéra se consoleront, quant à eux, avec quelques ouvrages donnés en concert : *Le Roi Arthur*, de Purcell, dirigé par Paul McCreesh (7 juillet) ; *Le Trouvère*, revu par Gigi Caciuleanu (28 juillet). Et l'opéra reviendra dès 1996, avec *La Tosca*...

Wim Wenders, le retour

A travers l'Europe, puis à travers Lisbonne, les retrouvailles joueuses d'un cinéaste avec le cinéma



LISBONNE STORY, film portugais de Wim Wenders, avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Manoel de Oliveira, Teresa Salgueiro et le groupe Madredeus (1 h 40).

La première impression, en s'embarquant à bord du véhicule un peu brinquebalant de *Lisbonne Story*, est celle de retrouvailles. Retrouvailles avec Rüdiger Vogler, compagnon de Wim Wenders depuis ses débuts (*L'Angoisse du gardien de but*, 1971) qui, sous le nom de Philip Winter, est devenu son plus constant porte-parole, sinon son alter ego. Retrouvailles avec le road movie, genre attaché au cinéaste comme une étiquette (parfois encombrante, mais pas ici) : Winter, appelé à la rescousse par un copain cinéaste, Friedrich, traverse l'Europe de Berlin à Lisbonne avec son attirail d'ingénieur du son.

Retrouvailles, aussi, avec deux thèmes chers à l'auteur des *Ailes du désir* : l'état du Vieux Continent (cette fois version Schengen) et celui du monde du cinéma, explicitement mentionné d'un coup de chapeau à Fellini (*« Ciao Federico »*) dès les premières images. Et retrouvailles de Wenders avec le Portugal, treize ans après *L'Etat des choses*, qui tournait déjà autour de questions de cinéma et de la vieille Europe. Il est ainsi des films qui, comme certains paysages, portent en eux une longue histoire. Cette impression de retrouvailles est chaleureuse, presque fraternelle. D'autant qu'elle échappe au risque de redite, qui pourrait naître de cette promenade en terrain si connu, grâce au carburant avec lequel Wim Wenders fait avancer son film, un carburant dont il n'est guère coutumier : la comédie. C'est en effet sur le mode burlesque que Winter traverse l'Allemagne, la France, l'Espagne et le Portugal, dans une succession de saynètes-cartes postales, saisissant au vol, par l'image et le son, une foule de notations en finesse. Voici le brave Winter arrivé à destination, son copain a disparu, laissant dans la grande maison lisboète et décatie des traces difficiles à déchiffrer, des messages sibyllins, un sillage d'enfants occupés à d'étranges missions. Laissant aussi, dans l'appartement voisin, les sortilèges de la splendide musique que joue l'ensemble Madredeus, que chante Teresa Salgueiro. Ni la chanson ni la chanteuse ne laissent l'ingénieur du son indifférent.

Cela ne l'empêche pas de se livrer, avec une paisible obstination, au travail qu'il croit devoir assumer même en l'absence de son commanditaire. Une jambe dans le plâtre, il claudique dans les rues de la ville, *capte les mots*, les *bruits* et les ambiances qui lui semblent répondre aux images laissées en plan par Friedrich. On décryptera à volonté les métaphores sur le cinéma – le son à la poursuite de l'image (et infirme de son absence), le désir pour la musique, la situation du technicien au moment du brouillage des repères, la dissolution des communautés de création (et leur reconstitution virtuelle). Wim Wenders multiplie les allusions et les échos. Il le fait sur un mode joueur, soutenu un moment par la prestation de Manoel de Oliveira, surgi au coin d'une rue pour une réjouissante chaplinade. La légèreté matérielle et narrative de son dispositif permet à l'auteur d'*Au fil du temps* de retrouver cette grâce qui, souvent, paraissait lui manquer dans ses plus récents films.

COMME UNE GUÉRISON

En ce sens aussi, *Lisbonne Story* ressemble à des retrouvailles, celles d'un cinéaste avec une évidence du cinéma, dès lors qu'il réinvente sa propre place, celle qui faisait défaut à *Jusqu'au bout du monde* ou à *Si loin si proche* – l'honnêteté de ces films étant d'assumer ce malaise, de s'y confronter, au lieu de faire mine de rien, comme tant d'autres réalisateurs menacés du même déracinement. De sourires en trouvailles poétiques et en mystères entrevus – passent l'ombre de Pessoa, celle de Fritz Lang –, la promenade de Winter-Wenders enchante et stimule. Une pirouette : l'homme du son retrouve son ami des images (Patrick Bauchau). Celui-ci est engagé dans une dérive autodestructrice, dénégation de son art et clochardisation somnambulique aggravées d'une intempérance verbale envahissante : inflation du discours et désespoir de l'avenir du cinéma, Wim Wenders caricature sans ménagement le stade auquel il était lui-même arrivé durant la période précédente, et dont ce film serait comme la guérison.

Le retour du discours alourdit un peu la dernière partie : face aux déclamations de Friedrich sur le thème – en train de devenir un pont aux ânes, comme en témoignèrent bon nombre des autres films montrés au récent Festival de Cannes – de l'innocence perdue des images, Winter est obligé à son tour de plaider. Et, avec lui, Wenders semble alors être contraint de dire, longuement, ce qu'il avait auparavant si bien et si vite filmé. Ce qu'il avait filmé ? Une promenade sur le chemin d'une possible réconciliation, des retrouvailles, à nouveau.

À la différence de L'Etat des choses, qui concluait à une impasse (en Europe) et n'envisageait un au-delà (mortel) qu'outre-Atlantique, *Lisbonne Story* suggère, modestement, quelques hypothèses plus optimistes : que l'Europe pourrait *tout de même finir par prendre* un sens ; qu'une caméra, un micro, un peu d'enfance et un peu de musique peuvent se donner rendez-vous pour que les écrans et les imaginaires s'allument à nouveau. Sans se pousser du col, Wim Wenders conte ainsi le retour d'un désir, et d'un espoir.

Jean-Michel Frodon

Madredeus, les liens secrets d'une ville et de sa musique

DÉLIÉE, LIBRE ET CONTRITE, la musique de Madredeus aboutit à Lisbonne comme le Tage à la mer : irriguée des étendues arides, lumineuses, de l'Alentejo, des pierres battues au vent de Tras-os-Montes et des senteurs généreuses et lointaines du Minho. Il y a là un concentré – urbain *et immémorial – de l'esprit portugais. Une* alchimie menée par Pedro Ayres Magalhaes, le guitariste fondateur du groupe, qui, un jour, a tourné le dos à l'électricité et au rock, berceau naturel d'un jeune Lisboète branché sur l'autre rive de l'Atlantique. Pedro Ayres se donne alors le temps d'une longue marche à travers le Portugal rural, afin de *« créer une musique neuve à partir des archétypes portugais »*.

Le pari n'aurait pas été tenu sans sa rencontre avec une très jeune chanteuse hantée par l'esprit du fado, Teresa Salgueiro. Fiévreuse, timide et passionnée, elle fait de l'émotion le centre de gravité du monde. La voix joue au chat et à la souris avec le destin, le silence et la mer. Débusque le formidable hédonisme qui sous-tend la quête de l'ailleurs et la jouissance du manque propres aux lusophones. Et, alors que l'accordéoniste Gabriel Gomes et le violoncelliste Francisco Ribeiro ancrent Madredeus au sol, à la terre *arable, le compositeur et arrangeur Rodrigo Leao* (claviers) enveloppe le trop-plein de sentiments, fierté oblige, dans des envolées musicales sophistiquées, allegros maîtrisés et menuets alanguis. Cet univers-là est à part, photosphère du non-dit portugais.

En 1987, Madredeus donne ses premières représentations dans l'ancienne église du convento do Cristo, dans le quartier de Madre de Deus, et y enregistre un album, *Os Dias da Madredeus*, qui provoque aussitôt le bouche à oreille dans la capitale. Le Portugal européen s'identifie au jeune groupe, et Madredeus fait corps avec le Portugal. Il devient le produit exportable du ministère de la culture : Pedro porte cravate, Teresa le châle. *Existir*, le second album, beau mélange de chants paysans, de fado et d'inventions acoustiques de l'après-rock, arrive en tête des hit-parades européens. Après un *Espirito da Paz* plutôt las, publié en 1994 chez EMI, *Ainda*, qui sert de bande-son *au film de Wim Wenders, offre à Madredeus* l'occasion de redéfinir avec une élégance impressionniste l'objet de leurs amours ultimes : Lisbonne, une ville *« que l'on appelle Lisbonne, mais seul le fleuve est vrai... Tage, mon doux Tage, cours, tu cours ainsi depuis des millénaires sans regrets ni faute, tu es la maison d'eau où il y a si peu j'ai décidé de naître »*.

Véronique Mortaigne

★ *Ainda*, 1 CD EMI 832 636-2. Concert de Madredeus, lundi 19 juin, à l'Olympia. Tél. : 47-42-25-49.

Quatorze films du Berlinois Harun Farocki au Jeu de Paume

HARUN FAROCKI RÉTROSPECTIVE. Galerie nationale du Jeu de Paume, 1, place de la Concorde. Tél. : 47-03-12-50. Jusqu'au 15 juin, tous les jours à 17 heures, sauf le lundi.

Ancien animateur de la revue *Filmkritik*, le Berlinois Harun Farocki a débuté comme réalisateur en 1967 avec un court métrage de deux minutes en 16 mm noir et blanc. Il a continué (quatorze titres sont montrés au Jeu de Paume) en noir ou en couleurs, en 16 mm ou en 35 mm, des films longs ou courts.

Ces variations ne traduisent pas une indifférence aux durées, aux formats ou aux types d'image, mais sont la résultante de deux nécessités aussi impérieuses l'une que l'autre : celle des moyens, toujours précaires, dont le cinéaste dispose pour chaque projet, et celle des exigences particulières de la question dont il traite. Puisque ses films, aussi divers en apparence, ont en commun de toujours cerner une question, et de chercher à la réfléchir en la mettant en scène : les films de Farocki ressemblent davantage à des essais qu'à des romans, même si ni l'émotion ni l'humour n'en sont pour autant absents. Parmi les interrogations que poursuit le cinéaste depuis ses débuts, le fonctionnement des images – plus précisément des systèmes de représentation – joue un rôle central. Farocki étudie leurs articulations avec les grandes pratiques sociales du siècle, l'organisation du travail, les formes de la guerre, la gestion du désir et de l'imaginaire, la famille, l'habitat, les loisirs.

Tel qu'on le voit (1986), qui prend appui sur le développement du réseau autoroutier et le modèle économique que représente la mitrailleuse, ou *Images du monde et inscription de la guerre* (1988), qui développe un ensemble de questions à partir du refus des Alliés de tenir compte des camps de concentration qui figuraient sur leurs photographies de reconnaissance aérienne, sont des exemples-types du travail de Farocki.

DANS LES APPARENCES

Il procède par rapprochements dans l'Histoire et dans les apparences, enchaînements de courtes scènes, d'extraits documentaires, d'études de photos, de textes et de données techniques et statistiques. D'autres titres sont davantage centrés sur un thème unique : imagerie industrielle des magazines « de charme » avec *Une image* (1983), mise en spectacle de la chute de Ceaucescu avec *Vidéogrammes d'une révolution* (1992), jusqu'au plus récent, *Les ouvriers sortent de l'usine* (1995), qui, à partir de *La Sortie des usines Lumière*, étudie la présence des ouvriers à travers l'histoire du cinéma.

LES INTERROGATIONS DE GODARD

Inventif, volontiers ironique, captant comme en se jouant d'étonnants éclats de « beauté objective », le travail mené par Harun Farocki s'inscrit dans une riche tradition de pensée. Elle passe par Marx, Heidegger, l'école de Francfort et Walter Benjamin ; des spectateurs français y trouveront des échos aux recherches « pointues » d'un Bernard Stiegler comme aux utopies dérangeantes de Gébé. Plus directement, et plus cinématographiquement, cette œuvre singulière évoque l'ensemble des interrogations développées par Jean-Luc Godard, notamment durant les années 70, en utilisant les moyens particuliers du cinéma, image et son, document et fiction, durée et montage, pour proposer quelques pistes vers une meilleure appréhension du monde.

Jean-Michel Frodon

■ **Traveling Cultures**, à l'American Center, présente vingt-quatre films réalisés par cinq femmes : les Américaines Julie Dash et Yvonne Rainer, la Vietnamienne Trinh T. Minh-Ha, l'Anglaise Pratibha Parmar, et la Française Claire Denis. Mêlant documentaire, autobiographie et fiction, chacune traite de sexe, de race et de médias à partir de sa propre culture et de son expérience personnelle. Cet ensemble de films veut ainsi proposer une réflexion sur la crise identitaire actuelle. Le 11 juin, une table ronde avec les cinéastes sera animée par Ann Kaplan, historienne du cinéma et conceptrice de ce cycle original. Jusqu'au 17 juin à l'American Center, 51, rue de Bercy, 75012 Paris. Tél. : 44-73-77-00. 20 F.

TOUS LES NOUVEAUX FILMS

COBB

Film américain de Ron Shelton. Avec Tommy Lee Jones, Robert Wuhl, Lolita Davidovich (2 h 10).

Comme en témoignaient déjà *Bull Durham* et *White Men Can't Jump*, Ron Shelton est fasciné par les rapports amour-haine, amitié-inimitié entre deux personnages dans un milieu sportif. *Cobb* traite de la vie de l'athlète Ty Cobb et de sa relation avec Al Stump, qui, en 1961, rédigea *My Life in Baseball : the True Record*, biographie relevant plutôt de l'hagiographie.

En effet, joueur de baseball légendaire, Cobb était non moins légendairement amer, avare, ivrogne, violent, misogyne, raciste. Athlète tenu pour le plus détesté de son temps, il en revendiquait volontiers le titre. Un rôle en or, abordé avec une vorace délectation par Tommy Lee Jones. Le film s'ouvre sur un clip-hommage optimiste qui, repris plus tard, prend une singulière ironie. Le voyage de la vedette et de son biographe à travers les Etats-Unis sert de support à une série de retours en arrière, à travers lesquels le metteur en scène s'interroge : l'Amérique a-t-elle donc tant besoin de héros qu'elle infléchisse, ou viole, toutes ses lois morales ? Les « génies » ont-ils droit à des règles du jeu particulières ? Jusqu'à quel point la mythification est-elle acceptable ? Ron Shelton ne répond pas, mais que le débat soit, du moins, amorcé est chose trop rare dans le cinéma « de distraction » pour ne pas être notée.

Henri Béhar

WAATI (« Le Temps »)

Film malien de Souleymane Cissé

(Lire critique ci-dessous)

LISBONNE STORY

Film portugais de Wim Wender

(Lire critique ci-contre)

FAST

Film français de Dante Desarthe

(Lire critique page 28)

ROB ROY

Film américain de Michael Caton-Jones. Avec Liam Neeson, Jessica Lange, John Hurt, Tim Roth, Eric Stoltz (2 h 17).

Ni Robin des Bois, ni Ivanhoé, ni Prince Vaillant, Rob Roy leur ressemble pourtant. Comme eux, il lutte contre un sort injuste et l'organisation inégalitaire de la société (celle des Highlands écossaises du début du XVIII[e] siècle). Mais cette superproduction se distingue de ses illustres devancières par son attirance avouée pour les « méchants ». Si Liam Neeson est un Rob Roy chevaleresque à souhait, si Jessica Lange, dans le rôle de l'épouse aimante et désirante, subit l'humiliation suprême dans une scène dont la cruauté et le réalisme tranchent *sur la tradition du genre, l'attention se porte surtout sur l'ignoble* Anglais incarné par Tim Roth.

Vil suborneur d'une humble servante, exécuteur ricanant des basses besognes et violeur enthousiaste de la belle M[me] Rob Roy, il est présenté de sorte que la sympathie du spectateur lui soit acquise. En particulier par la manière dont ses talents de bretteur ridiculisent les brutes qui l'entourent, et dont il a endormi la méfiance en adoptant un comportement *efféminé*. Il règne sur un film dont il *garantit* la relative originalité et participe à l'évolution d'un genre dont on peut désormais se demander s'il est toujours destiné au jeune public. Il y est aidé par l'ambiguïté adroitement conférée à son personnage par John Hurt. Entre naïveté des grands et bons sentiments et cynisme des comportements et débordements sanguinolents, *Rob Roy* parvient à trouver sa place, dans l'espace qui sépare la convention, respectée à la lettre, et son illustration selon les principes du cinéma le plus violent et le plus délibérément amoral.

P. M.

A LA RECHERCHE DU MARI DE MA FEMME

Film marocain de Mohamed Abderrahman Tazi. Avec Bachir Skirej, Mouna Fettou, Naïma Lemcherki, Amina Rachid (1 h 28).

Un riche commerçant répudie, pour la troisième fois, sa plus jeune épouse. Devant la solidarité que ses deux autres femmes manifestent avec celle-ci, il se décide à la reprendre. Mais la loi oblige la jeune femme à se marier avec un autre, qui devra la répudier après la nuit de noces avant que son premier mari puisse la récupérer. Le riche bourgeois organise le simulacre de noces, mais les choses ne tourneront pas comme prévu. *A la recherche du mari de ma femme* est un conte moral qui brocarde (gentiment) le patriarcat, tout en donnant une vision amusante et assez inédite de la polygamie.

Construit sur une prudente inversion des valeurs, le film débouche sur une conclusion du type « tel est pris qui croyait prendre ». Si l'acteur principal surjoue sans vergogne, le jeu des interprètes féminines est heureusement plus nuancé, notamment celui de Mouna Fettou en jeune épouse émancipée.

Jean-François Rauger

« Waati » hors la fiction « tranquille »

WAATI (*Le Temps*), film malien de Souleymane Cissé. Avec Linéo Kefuoe Tsolo, Sidi Yaya Cissé, Aïcha Amerou Mohamed Dicko, Mariame Amerou Mohamed Dicko (2 h 20).

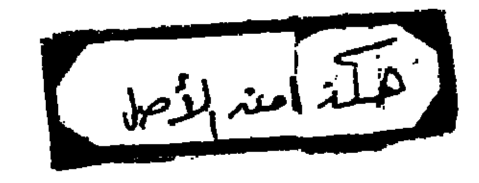
Huit ans. Le temps qui s'est écoulé depuis le dernier film de Souleymane Cissé, *Yeelen*. Le temps qu'il lui a fallu pour réaliser *Waati*. Cent quarante minutes, la durée nécessaire pour raconter l'histoire de Nandi, qui grandit en Afrique du Sud, s'épanouit en découvrant le continent, et revient en son pays natal pour comprendre que la disparition de l'apartheid n'a pas modifié les mentalités. Pourtant, *Waati* n'est pas un film fleuve et ne ressemble pas à la fresque que peut laisser entrevoir un descriptif hâtif. C'est plutôt un ensemble de rivières, dont le cinéaste suit le cours contrarié, avant de se laisser, en apparence, porter par des courants dont il demeure pourtant le seul maître.

La vision cosmique du monde et de son histoire, telle que Souleymane Cissé en livre d'abord les images et les repères dans un préambule d'une saisissante beauté, se dissout ensuite dans le récit de l'enfance de Nandi, qui suit les règles de la dramaturgie cinématographique dictées par le modèle européen et hollywoodien (en provoquant cependant de surprenants hiatus et ellipses). Puis, lorsque Nandi quitte l'Afrique du Sud, le film change d'âme, trouve sa dimension africaine et affirme ses ambitions métaphoriques, à mesure que l'adolescente forge sa personnalité de femme. Cela ne va pas sans hésitations ni approximations, mais cette façon qu'a Souleymane Cissé de renoncer à raconter apparaît comme l'expression d'un tournage chaotique et, surtout, comme la traduction d'une volonté et d'un talent *propres à bouleverser les certitudes* qui semblaient les mieux établies.

De même que Nandi échappe à la destinée qui semblait devoir être la sienne, le film sort des rails de la fiction « tranquille » et esquive, grâce à cette même embardée, la lecture rassurante à laquelle elle conduisait : l'histoire du continent africain, que le film se propose de baliser, ne se réduit ni à l'anecdote, aussi « éclairante » soit-elle, ni à l'affirmation orgueilleuse d'une thèse. Pour résister à la *tentation de la simplification et de* l'explication, il fallait du temps et de la patience, qui donnent au film richesse et profondeur, et le distinguent des spectacles confortables offerts d'ordinaire par la production cinématographique.

Pascal Mérigeau

★ **A l'occasion de sa présentation au Festival de Cannes, une première critique de ce film est parue dans *Le Monde* du 20 mai. Lire aussi le portrait de Souleymane Cissé page 12.**



Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

LE MONDE DES CARRIÈRES

COMMISSION CENTRALE POUR LA NAVIGATION DU RHIN recherche pour son secrétariat à Strasbourg en CDD 3 ans, langues de travail allemand-français

ADMINISTRATEUR/TRICE

expérience 2/3 ans dans les domaines économique et statistique des transports terrestres

TRADUCTEUR/TRICE

de langue maternelle française. Envoyer CV au secrétariat de la CCNR, 2, pl. de la République, 67082 Strasbourg, qui communiquera dossier de candidature avant le 24/06/95.

Lycée sous contrat recherche Prof. agrégés ou certifiés, lettres, anglais, hist. géo. Envoyer CV AMH, 16, av. Maurice, 93250 Villemomble

Sté de Traduction rech.

H/F DE COMMUNICATION

pr assister direction générale GESTION & DÉVELOPPEMENT formation supérieure/allemand souhaité, adresser CV et prétentions sous nº 8892 Le Monde Publicité 133, av. des Champs-Elysées, 75409 Paris Cedex 08

Centre de formation recrute ANIMATEURS maintenance et hygiène des locaux, ingénieur sécurité. Envoyer CV à : CFS, 12, rue Gutenberg, 91620 Nozay

DEMANDES D'EMPLOI

SPÉCIALISTE ASIE 44 ans, Français, 20 ans exp. hte tech./prod. industriel, nomb. contacts Asie S.E., bilingue angl./français, étudie ttes propositions. Tél./Fax : 19-654690954.

F. RESPONSABLE COMPTA ET GESTION cherche dans PME. Tél. : 45-95-45-56

DOCUMENTALISTE ET/OU RESP. FORMATION RECH. POSTE TEMPS PARTIEL TÉL. : 39-57-24-81

UNIVERSITAIRE-AUTEUR FORMATION CLASS. POUSSÉE FRANCE-USA, CHERCHE EMPLOI RÉVISEUR FRANCE OU ÉTRANGER. TÉL. : (16) 68-82-47-61

Ex-gérant de petite entreprise, éducatrice, famille nombreuse, cherche gestion, direction centre d'accueil, religieux, culturel, etc. Tél. : (16) 42-92-32-39

J. F. 37 ANS, cherche emploi secrétaire-comptable-facturation Tél. : 46-58-14-45

L'AGENDA

V.T.L.

HOME D'ENFANTS

JURA

(900 m altitude) près frontière suisse) Agrément Jeunesse et Sports, Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIe s., confortablement rénovée, 2 ou 3 enfts par chbre avec s. de bns, w.c. Située au milieu des pâturages et forêts. Accueil volont. limité à 15 enfts, idéal en cas de 1re séparation. Ambiance familiale et chaleur. Activ. : VTT, jeux collect., peinture s/bois, tennis, poney, initiat., échecs, fabric. du pain. 2 300 F sem./enfant. Tél. : (16) 81-38-12-51.

CAP D'AGDE (34) Loue studio, cabine, bains, 4 pers. vue s/mer ds résidence hôtel. Piscines, 50 m. plage. 1 800 F/sem. en juin 2 300 F. Hte saison. Tél. (1) 43-36-45-11. Laisser message si absent.

Travaux domicile

VOUS RECHERCHEZ UNE SECRÉTAIRE INDÉPENDANTE ? Equipée d'un matériel informatique performant, j'exécute tous travaux de traitement de texte ou administratif. Professionnalisme et confidentialité garantis. Tél. : (1) 60-08-74-95.

Fille au pair

Ch. J.F. au pair s'occ. 2 enf. (18 mois-7 ans) été et plus si possible. Famille Loffine, Vorstatie 9, SF-78870 Varkaus Finland. (358)72-5563216.

Association

Cours

知道

CADRES et DIRIGEANTS Aimeriez-vous

PARLER CHINOIS

Vite et avec plaisir ? CHINA LANGUE EXPRESS Tél. : 42-23-12-53

COURS D'ARABE

INTENSIF ET EXTENSIF Session : juil.-sept 1995 Ins. AFAC, Tél. 42-72-20-88

appartements ventes

1er arrondt

Lumineux petit studio, Pont Neuf, 6e, asc., 390 000 F. Exclusif Viou - 45-08-53-84

2e arrondt

OPÉRA 118 m² Gd séj. + 2 ch., plein soleil, asc., calme, stand., 2 plcs parking. Exclusif Viou • 45-08-53-84

3e arrondt

MARAIS. Rue de Poitou Imm. XVIIe s., 2/3 P. T. beau séjour 3,80 m HSP, charme, 1 050 000 F – 40-43-08-17

4e arrondt

R. DES LOMBARDS 70 m², 2-3 p., 4e, asc., pout., parf. état + cave, 1 650 000. 46-27-02-48

5e arrondt

PORT-ROYAL Gd standing, studio 37 m², 930 000 F. Part. Tél. : 44-11-31-11

VAL DE GRÂCE Gd studio de stand., 895 000 F. ETUDE MEL - 43-25-32-56

PORT-ROYAL 2 p., bel imm., séj., ch., cuis., bains, 4e, calme, parf. état, 750 000 F. Foncia - 45-44-55-50

6e arrondt

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS Récent. 3 ch., jard. priv. 200 m², 2 pkgs. 8 000 000 F. PPI : 40-43-08-17

VAVIN. Très rare. Gd studio sur verdure, 720 000 F. SYNDIC - 43-20-77-47

RUE DE BUCI 42 M²

STUDIO, 5e ét., asc., 3 m sous plafond, imm. p. de t., 1 200 000. AWI - 42-67-37-37

7e arrondt

BAC Beau 2 p., terrasse, exceptionnel. 1 600 000 F. MEL 6e - 42-84-28-28

BOURDONNAIS Appart. de prestige, 380 m². ETUDE MEL - 43-25-32-56

9e arrondt

66 m², 890 000 F Notre-Dame-de-Lorette Bel imm. ancien ravalé, 2-3 p. tt cft, balcon, soleil. Immo Marcadet - 42-51-51-51 36.15 FNAIM-MARCADET

10e arrondt

GARE DE L'EST

STUDIO 330 000 F

réf. nf, soleil. 47-42-07-43

11e arrondt

4 P. LIMITE MARAIS Imm. pierre angle, parquet moulures, vue panoramique 5e ét., 20 m² balcon, 3 expo 1 590 000 F – 48-06-63-69

RICHARD LENOIR 95 m² Beau 3 P. étg. élevé belle vue. 43-59-14-05

FAIDHERBE 150 M² Loft haut de gamme, vaste liv., 3 chbres, 2 bains, parquet, cheminée, sur cour verdure, 3 250 000 F. Vis. Samedi 12/16 h – 7, rue du Dahomey ou 47-00-77-27

115 M² + TERRASSE Mº Voltaire : entrée, salon salle à manger, 2 chambres cuisine, s. de b., wc + loggia + Studio mitoyen + toit terrasse aménagé 220 m². Pl. sud, dégagé : 19 000 F m². Tél. : 43-70-98-00 (P.22) 43-67-01-29 (soir)

Mº LEDRU-ROLLIN

proche Bastille loft à aménager 150 m² calme, situation géo idéale, 1 650 000 F, cause urgence, possibilité commercial crédit, crédit avantageux. CABINET SCHMITT - 42-21-31-53

12e arrondt

3 P. 798 000 F

Mº Daumesnil – 56 m² tout confort – balcon Immo Marcadet 42-51-51-51 36 15 FNAIM-MARCADET

13e arrondt

Rue d'Arcueil. Studio 28 m² bien conçu. Vue 6e ét. Récent 520 000 F. Syndic 43-20-77-47

14e arrondt

MAIRIE SUARD. RÉCENT 3 P. balc. soleil 1 350 000 F Park possib. – 43-20-32-71

ALESIA 6e ÉT RÉCENT

122 m² + TERRASSE

3 900 000 F – 43-20-32-71

15e arrondt

MAISON DE VILLE

SAINT-CHARLES 270 m², 4/5 chbres, terrasses double park., s/sol aménageable style contemporain, espace, soleil, calme, état neuf, division possible FRAIS RÉDUITS

FEAU LA BOURDONNAIS

47-05-50-36

Mº SEGUR 2 p., 4e asc. cave Sud-ouest ss vis-à-vis 995 000 F. 43-06-75-80

VAUGIRARD 3 P. récent, lumineux, pkg. Tb état. Prix : 1 575 000 F. PPI : 40-43-08-17

16e arrondt

PL. VICTOR-HUGO

bel imm. Haussmann 240 m² 4e ét. 3 chbres, 2 bains service park. 46-27-25-25

SQ. LAMARTINE 320 M²

SUPERBE APT DE RÉCEPTION PARTENA 47-20-17-81

18e arrondt

PIED MONTMARTRE STUDIO 6e ét. récent sur jardin 420 000 F. Tél. : 43-59-14-05

21 m² - 320 000 F Mairie. Rue de Tretaigne studio tout confort 3e ét/asc Immo Marcadet 42-51-51-51 36.15 FNAIM-MARCADET

66 m² - 890 000 F Mº J.-Joffrin – Imm. standing 3 P + balcons – refait neuf Immo Marcadet 42-51-51-51 36.15 FNAIM-MARCADET

19e arrondt

MAISON DE LA MUSIQUE à 5 min (Pré-St-Gervais) Loft rare 250 m², gd cft calme, soleil, 2 700 000 F TEL. : 47-00-77-27

4 P. BUTTES-CHAUMONT

Duplex terrasse tt Paris. Parfait état – 34-60-39-08

91 Essonnes

Vds dans petite résid. VIRY-CHATILLON (91) F 3, 65 m² refait à neuf. Cuis., s-de-bns équipés. Salle à manger 2 chbres, cellier, débarras, wc, placards, parking, cave, balcon. Proche écoles et commerçants. Prix : 780 000 F. Tél. : 69-24-49-91

92 Hauts-de-Seine

Neuilly S/SEINE, gd studio, rue de l'Eglise, 4e ét., réc., asc. Px : 550 000 F. Syndic 43-20-77-47

93 Seine-St-Denis

Beau F4 76 m² + balcon 7 m² Petite résidence calme, 300 m RER 10 min. PARIS-NORD PIERREFITTE 720 000 F - Tél. : 48-22-88-20

94 Val-de-Marne

94. A VENDRE KREMLIN-BICÊTRE. En face de l'hôpital, Grand 2 P 54 m². Clair dans résidence calme. Parking s/cour. 3 min. du métro. Trvx finitions à prévoir. 680 000 F. A débattre. Tél. : 46-71-73-55

Etranger

APPT. TRES HAUT STANDING EAST SIDE MANHATTAN

5 ch., 4 sdb, 2 salons, cuis., 320 m² + 100 m² terr. expo sud. LOCATION OU VENTE Tél. : PARIS 43-21-65-98. Tél. : 212.996.95.37.

locations offres

PARIS 12e – BEAU 3/4 P. 88 m², gd balcon 9 000 F net. IP : 48-85-13-33.

PARIS 4e RUE DES LOMBARDS, beau 2 p. de caract. de 60 m², 6 525 net. Tél. : 48-85-13-33

PARIS 12e, vaste 3-4 p. standing, gd balcon, 9 000 cc. IP - 48-85-13-33

PARIS 4e SAINT-PAUL, beau meublé de caractère, 100 m² en duplex, 14 500 F cc. IP - 48-85-13-33

7e DUROC, R. DE SÈVRES, beau 5 p., 135 m², 14 000 F h. ch. PARTENA - 45-77-98-42

14e, appart. 2 p., 56 m², balcon, 8 m², imm. récent, standing, 5 363 h. ch. 45-77-98-41

15e LOURMEL, BEAU 2 P. récent, 2e ét., ascenseur. 4 700 h. ch. - 45-77-98-41

16e AV. FOCH, GD 2-3 P.

+ terrasse + parking. 15 000 h. ch. PARTENA - 47-42-07-43

PARIS-16e

3 P. standing meublé et équipé. 9 000 F net. Tél. : 42-83-46-46.

Rue Malebranche, 70 m². Dans bel imm. caract. 1.950.000 F. 43-29-45-07

94 ST.-MAUR (PARC)

Gd studio 39 m², entrée + vraie cuis. + SdB + wc séparés. PP de 25 m². Refait neuf 4e ét. asc. Imm. de standing. Digicode, cave. Libre de suite. Prix : 3.200 F cc. Tél. : 48-80-70-16 (soir)

RARE CRÉTEIL Calme, verdure, tte facilité MAISON 6-7 P. 165 m². Expos. 5 ch. s/sol. dble garage, jard. Isolation. Px : 15 000 F. Part. tél. : 48-98-30-45

A louer : BERNAY (27) 140 km Paris, 50 km Deauville. Belle propriété (115 m² habitables). Rez-de-c. : cuisine, salle à manger, salon, s. d'eau, w.-c., dégagement, 1 chbre, 2 garages. 1er : 3 chbres, s. de b., w.-c. Extérieur : cave, piscine chauffée, tennis le tt sur 1.700 m² proche du ctre ville. Prix : 7.500 F/mois. Tél. : 64-05-43-52, H.B. 49-60-34-10.

LA VARENNE, BEAU 2-3 P., près RER, vaste terrasse de 50 m², 7 200 F cc. Tél. : 48-85-13-33

CHARENTON proche bois et Mº, 3 p. à partir de 5 900 F cc. Tél. : 48-85-13-33

91 ST-GERMAIN-LÈS-CORBEIL gdes maisons de standing, près golf, à partir de 8 500 F cc. Tél. : 48-85-13-33

IVR-SUR-SEINE (94) LOFT Atelier d'artiste ou habitation, 180 m² neuf, mezzanine, 12 300 F cc. Tél. : 48-85-13-33

Av. de New-York, 160 m² standing, entrée indépendante, rue calme, 20 000 F cc. IP - 48-85-13-33

Rue Bobillot, 2 pièces très lumineux, balc. 42 m², s. d'eau, w.-c., cuis., à louer pour 1 an Conv. 2 étud., 4 500 F cc. Tél. : 45-65-12-28.

17e Métro Rome, studio, 35 m², 3e étage, asc. avec entrée, cuis., s. de bns, chauffage coll., loyer 3 900 cc. 45-45-46-96

PARIS-4e ÎLE SAINT-LOUIS beau studio, 40 m², de caract., tt conf., px : 5 000 F c.c., com. 5 000 F. ATYS - 48-05-58-12

PARIS-9e RUE DE LA BRUYÈRE studio 3 950 F c.c., 2 p 4 600 F c.c. IP - 48-85-13-33

MERCREDI PROCHAIN : SPÉCIAL VENTES

appartements achats

IMMO MARCADET

recherche appartements PARIS toutes surfaces. 42-51-51-51. Fax : 42-55-55-55

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07.

CABINET KESSLER

78, Champs-Élysées 8e recherche de tte urgence beaux appts de standing, petites et grandes surfaces. Évaluation grat. sur demande 46-22-03-80 43-59-68-04

terrains

GARCHES MAIRIE

SITE EXCEPTIONNEL, 2 terr., 980 m² et 1 020 m², Cos 0,35. RG - 47-01-42-22

locations demandes

EMBASSY SERVICE

43, avenue Marceau, 75008 rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS, APPART. HAUT DE GAMME, HÔTEL PARTICULIER & VILLAS OUEST Paris, VIDES et MEUBLÉS, GESTION POSSIBLE. (1) 47-20-30-05

INTER-PROJETS recherche sur PARIS et EST PARISIEN pour clientèle de qualité, grands appart., duplex, lofts, ateliers d'artiste, gdes maisons, produits originaux à louer. IP - 42-83-46-46

Collaboratrice journal rech. 3 p. dans Paris centre, loyer maximum 4 500 F. Tél. : 42-00-46-94 (rép.)

villa propriétés

F à PARIS, 20 km REIMS, ÉPERNAY sur terrain paysagé, 1 850 m², belle demeure, 164 m² hab. sur 2 niveaux. Séj., cuis. amél., 57 m², 4 ch. 2 WC, sdb, s. d'eau, s. de jeux, tennis. Prix : 1 500 000 F. Part. tél. : 42-40-42-32 (rép.).

COURBEVOIE maison 1929 500 m Pont de Levallois Typique, grande classe 170 m² + 90 m² dépendances jardin arboré 1 000 m². Garage 2/3 voitures. Px à déb. Part. tél : 43-33-11-53

A saisir très rare pptaire vend directement à 60 mn Paris A 6 MONTARGIS gare SNCF ancien corps de ferme tuiles pays tout en pierre apparente 400 m² bâtis. L'ensemble sur son somptueux terrain paysagé

8 HA

plan d'eau. Px total : 890 000 F tél. : (16) 38-85-22-92. 24 h/24

OFFRE AUX PARTICULIERS VOTRE DEUXIÈME PARUTION EST GRATUITE !

TÉL. : 44-43-77-40

immobilier d'entreprises

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

ET TOUS SERVICES. 43-55-17-50

ETOILE 425 M²

Hôtel part., 1 900/m²/an. AWI - 42-67-37-37

boxes parkings

PARIS-12e, Mº DAUMESNIL pour investisseurs, plateau complet 25 park. et boxes à vendre, entièrement loués 115 000/unité 46-28-61-83.

fonds de commerce

Entreprise Ind. de formation (scolaires, adultes) PARIS-SUD 50 m² + mobilier + matériel pédag. + 200 CH (annuel) 140 000 F. Tél. : 69-43-36-30.

A VENDRE SAINT-MANDÉ (94) restaurant d'angle, lic. IV. 50 places, 150 m², r.-de-c. + cave, parfait état, belle cuis., loyer correct, px à déb. Tél. : 43-28-38-43.

Entrep. Ind. de format. (scolaires, adultes) Paris Sud 50 m² + mobilier + matériel pédag. + 200 ch. (annuel) 140 000 F Tél. : 69-43-36-30.

maisons

LA CAMPAGNE A PARIS-20e Luxueuse maison de charme 180 m² habit., jard. 300 m² garage 3 voit. Gd séj. + 4 chbres, tt cft. Prestations HAUT DE GAMME. 4 500 000 F, à débattre 42-67-02-32.

13 km VANNES, 20 km mer ds hameau ancien. Vds très belle longère rénovée. 300 m² hab. jardin clos 1 400 m². Garage. Dépendances. Px : 1 200 000 F. Tél. : (16) 90-72-81-95.

13 km de Vannes, 20 km mer dans hameau ancien, vds très belle longère rénovée, 300 m² hab. jardin clos, 1 400 m². Garage, dép. Px : 1 200 000 F. Tél. : (16) 90-72-81-95.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Villégiature

A LOUER CABOURG

Résidence calme. Gardien 2 P + grande loggia, expo. sud-ouest, tt cft, 50 m plage, parking, prox. commerce. Août, septembre par quinzaine. Tél. : (1) 42-43-31-08 après 20 h.

LISBONNE (Estoril) sur plage 10 min centre historique. Appt tt conf. TV (Tél. 1 700 F/sem. Tél. : (19) 351-1-415-19-40.

Immob. étranger

ESSEX 25' LONDRES Maison ds joli village jardin, piano, chem. 3 ch. Juil/Août 4 500 F/sem. Tél : (soir) 19 441 277 352 572

APPART. TRÈS HAUT STANDING

EAST SIDE MANHATTAN

5 ch., 4 s. d. bns, 2 sal., cuisine 320 m² + 100 m² terrasse, expo sud LOCATION OU VENTE Tél. Paris : 43-21-65-98 Tél. New York : 212-996-95-37

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER *PARIS – ILE-DE-FRANCE*

FNAIM

DEVOIRS DES MAIRES

Les élections municipales viennent sans doute trop vite après l'élection présidentielle pour que le débat ait lieu véritablement au niveau local.

Pourtant, les pouvoirs comme les devoirs des maires n'ont cessé de croître avec le temps et la décentralisation, et nul ne peut s'empêcher désormais de comparer le premier magistrat de la commune au seigneur du Moyen Age.

En matière d'urbanisme, d'habitat et de politique du logement, le maire et le conseil municipal ont un rôle essentiel, et les futurs élus franciliens auront une lourde responsabilité dans la mise en place du nouveau schéma directeur d'Ile-de-France.

En matière d'immobilier *stricto sensu*, l'assemblée locale dispose aussi d'un pouvoir exorbitant pour fixer la pression fiscale, avec des conséquences financières considérables sur le budget logement des familles. Pour le contribuable, les taxes locales représentent parfois plus d'un mois de salaire.

Egalement, les droits de mutation frappant les acquisitions sont différentes selon les départements, la fourchette allant de 4,20 dans les Hauts-de-Seine à 6 pour la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne.

Dans ce domaine, notre organisation syndicale ne cesse de dénoncer les disparités iniques qui existent. Il faut savoir que le taux de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière sont très changeants d'une commune à l'autre. A titre indicatif, les taux qui s'appliquent sur la valeur locative cadastrale varient aussi en Ile-de-France dans les proportions suivantes :

Taxe foncière	Taxe d'habitation
De 1,56 à Neuilly (92) à 34,12 à Villepinte (93)	De 3,20 à Neuilly (92) à 19,69 à Villiers-sur-Marne (94)

Malheur à celui qui va devenir propriétaire ou locataire s'il n'est informé de ces taux avant son acquisition ou sa location. Il n'est pas normal que de se loger puisse devenir une loterie.

Au moment de voter, le citoyen locataire ou propriétaire doit donc être particulièrement attentif aux propositions des candidats et aux promesses tenues, ou non tenues, dans ce domaine.

Jacques Laporte,
président de la chambre FNAIM Paris-Ile-de-France

ventes

4e arrondt

ILE ST-LOUIS LOFT 100 M²

1 980 000 F – 42-66-36-53

5e arrondt

PRÈS NOTRE-DAME gd séjour cheminée, poutres, chambre, calme, 1 100 000 F. Serge Kayser 43-29-60-60

JARDIN DES PLANTES

beau 2 p. 40 m², 5e, asc., calme, park. 45-32-76-73

LUXEMBOURG dble séj. + 2 chbres, bon plan, cheminée, moulures, parquet, 1 800 000F. – 43-25-97-16

Luxembourg, pierre de t. 3 p. 71 m², idéal profess. Calme, bon état – 43-35-18-36

6e arrondt

CASSETTE vue tour St-Sulpice, 90 m², duplex, soleil, 2 950 000 F. Serge Kayser 43-29-60-60

7e arrondt

SAINT-DOMINIQUE sur jolie cour fleurie, charmant 3 p. 75 m², 1 950 000 F. Serge Kayser 43-29-60-60

8e arrondt

MADELEINE STUDIO 460 000 F

30 m² à rénover, 6e étg., ascenseur – 47-42-07-43

10e arrondt

Près bd Saint-Martin, 5 p., 4e et asc., 105 m², parking. 1 300 000 F – 43-20-77-47

13e arrondt

Arago stand. ss vis-à-vis, 4/5 p., 115 m², (liv. 40 m²), gd balcon, calme, soleil – 43-35-18-36

14e arrondt

Rue Boyer-Barret, 3 p. dans beau P. de taille, cheminées, caractère, 865 000 F. Syndic : 43-20-77-47

DENFERT Imm. 1930, 2 p. tt. cft, 40 m² rénové, sauf peinture, calme – 43-35-18-36

15e arrondt

CAMBRONNE, 93 M²

+ chbre de serv., prof. lib. pos., qualité – 43-36-17-36

BIR-HAKEIM 5 P.

beau duplex, séj., 3 chbres, 127 m², et. élevé, parking, parfait état, 2 950 000 F. FONCIA – 45-44-55-50

16e arrondt

RUE CLAUDE-TERRASSE, STUDIO Excel. état s/cour et jard. 460 000 F. HASTONE 40-16-47-47

RUE DE PASSY, 4 P. 2e ét., asc. Expo. dud 2 200 000 F. HASTONE 40-16-47-47

TROCADÉRO 350 M²

en angle, 4e étg. Beau pierre de tail., studio serv. à rénover 10 000 000 F. PARTENA 42-66-36-53

17e arrondt

Bd MALESHERBES pr Wagram.

2/3 P. 755 000 F

45 m², 6e étg., asc. 42-66-36-53

LEGENDRE 2 P. (possible 3) 3e étage, confort, soleil. 560 000 F Syndic : 43-20-77-47

RUE RENNEQUIN

2 pièces – 400 000 F tout confort, Imm. ravalé. Immo. Marcadet 42-51-51-51

Courcelles pdt, 5 p., 115 m², pos. 125 m² + 2 serv. Courcelles pdt 6 p., 197 m² à rén. + 2 services, à saisir 43-35-18-36.

18e arrondt

21 m² – 320 000 F

Mairie. Rue de Trétaigne, studio tout confort, 3e/asc. Immo Marcadet 42-51-51-51

60 M² – 890 000 F

Mº J.-Joffrin – Imm. standing, 3 P. + balcons, refait neuf. Immo Marcadet 42-51-51-51

19e arrondt

66 M² – 850 000 F

Mº Crimée, Imm. récent, 3 P. + parking, tout confort. Immo Marcadet 42-51-51-51

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-MONTROSIER 2e ét. 5 p. vestibule s.-à-m., salon, 3 ch., balcon, asc., chambre service, cave. 3 300 000 F – 43-25-88-68

NEUILLY BOIS 280 M² GD STANDING

4e étg. VUE SUPERBE PARTENA – 42-66-36-53

Achats

IMMO MARCARDET recherche appartements PARIS toutes surfaces 42-51-51-51 Fax 42-55-55-55

Locations

18e Beaux appts refaits – Studio 36 m² 3 523 h.Ch. – 2 P. 50 m² 4 700 h.Ch Michel-Ange – 4 P 90 m² 9 000 H.Ch. PARTENA 47-20-17-82

AV. MONTAIGNE 350 m² Triple réception 4 chbres 2 bains, serv. PARTENA 47-20-17-81

8e SUPERBE 4 P 120 m² Refait neuf. 12 500 F H.Ch. PARTENA 47-20-17-81

Mº E. ZOLA, beau studio plein sud s/ verdure 3 350 H. Ch. 45-77-98-42

14e Beau 2 P 58 m² Balcon, 8 m² standing 5 363 h. ch. 45-77-98-42

7e DUROC, rue de Sèvres Beau 5 P. 135 m² 14 000 H. Ch. PARTENA 45-77-98-41

BOULOGNE PT. Sèvres 3 P 75 m², gd balc. soleil 6 000 H Ch. 45-77-98-41

MADELEINE 2 P équipées et meublées.4 000 F 42-56-36-53

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM

« Fast », ou les tribulations d'un innocent dans la jungle de la restauration rapide

Le premier film de Dante Desarthe a un goût de fable humoristique

Dans un genre particulier – la comédie –, que l'on a longtemps dit au bord de l'asphyxie à force d'appliquer, à chaque fois, les mêmes recettes, Dante Desarthe fait des débuts réjouissants en croquant, avec beaucoup d'humour, les travers de la vie quotidienne, tels que les révèle un Candide, très brillamment interprété par le jeune Frédéric Gélard. Découverte d'un cinéaste, mais aussi d'un comédien.

« FAST » Film français de Dante Desarthe, avec Frédéric Gélard, Jean-François Stévenin, Karine Viard, Nathalie Schmidt, Paul Crauchet. 1 h 40.

Que les anglicistes pressés se détrompent, il ne s'agit pas d'une nouvelle mouture de *Speed*. A première vue, on dirait plutôt une version à la française, et bon marché, de *Forrest Gump* : l'involontaire et inexorable réussite d'un simplet dans le monde d'aujourd'hui. Mais *Fast*, premier long-métrage de Dante Desarthe, est plus honnête et moins prétentieux. Il se rattache à une ancienne tradition, celle des Candide, Huron et autre Schpountz, dont la trajectoire rectiligne met en évidence les torsions et les perversions d'un monde qui se croit normal, et malin.

Plus encore qu'innocent, Jean-Louis est vierge. Jusqu'à ce que « la fille aux cheveux jaunes », de passage dans la campagne où il végète, dans l'ombre de son pépé furibard, l'initie aux émois du corps et du cœur. Vierge surtout de toute malice sociale, et de tout comportement contemporain, pour avoir vécu ses vingt et quelques années avec la double ceinture de chasteté d'une timidité maladive et d'un horizon limité à son hameau cévenol. Vierge, presque comme une bande magnétique ou une disquette d'ordinateur : lorsqu'il débarque dans la capitale, à la recherche de la belle Parisienne qui a laissé comme seule trace l'adresse d'un fast-food, lorsqu'il s'y fait embaucher par hasard, puis y prospère par malentendu, c'est en enregistrant toutes les informations au premier degré. Le procédé comique retrouve une certaine vigueur en ces temps matois et sournois.

Dante Desarthe joue avec légèreté sur plusieurs tableaux, évitant les écueils du pamphlet trop prévisible comme de la pochade anodine. Le réalisateur a étudié de près les lieux où se déroule son action : le hideux assemblage de carrelage blafard et de plastique criard où est débitée à la chaîne une pâtée rendue attrayante par sa seule labellisation américaine est décrite en détail. C'est-à-dire comme une secte vouée au culte du commerce et de la discipline, où le mauvais goût est également partagé entre décors et marchandises.

Le cinéaste se contente de respecter le fonctionnement du petit mécanisme critique qu'il a mis en place

Les rituels, les phrases toutes faites, les techniques (ah !, l'implacable loi du « balayage en 8 » !) sont exposés par le patron du lieu, Jean-François Stévenin, impayable dans ce rôle de petit chef jugulaire au service de la libre-entreprise conquérante.

Mais le héros du film n'est pas là pour servir à la dénonciation, même si sa seule présence la déclenche. Il est là pour retrouver sa dulcinée (interprétée par Karin Viard : le bougre est peut-être innocent, mais pas idiot). Tout entier à sa quête attaché, suivant le bout de son nez, il croise des petites histoires sentimentales, grimpe et descend les échelons de la société sans en faire un plat, encaisse des misères quotidiennes, des tragédies de couloir de métro. Jean-Louis va son chemin obstiné, Dante Desarthe aussi. Lui non plus ne fait pas le malin, il se contente de respecter le fonctionnement du petit mécanisme critique qu'il a mis en place. Cet humour modeste, qui sait faire rire sans jamais regarder personne de haut, et qui laisse à l'occasion percer la colère contre un monde qui va de travers, fait la qualité de *Fast*. Un film qui, malgré son titre, n'essaie jamais d'aller plus vite que sa petite musique ironique et tonique.

J.-M. F.

LES ENTRÉES A PARIS

■ ***La Haine* fait un carton :** avec plus de 160 000 entrées dans 33 salles pour sa première semaine, le film de Mathieu Kassovitz bénéficie au mieux de son intense campagne promotionnelle et du bon accueil que lui a réservé le Festival de Cannes. On remarque également qu'il enregistre un succès inhabituel, mais en l'occurrence logique, dans les salles de banlieues. L'autre « grosse sortie » de la semaine, *Avec ou sans hommes*, obtient, quant à lui, un résultat satisfaisant, à 46 000 sur 26 écrans.

■ **Forte poussée à l'occasion du week-end de Pentecôte :** le total des entrées est en nette remontée, à la fois par rapport à la semaine précédente et à la semaine correspondante de l'an dernier, même si cette amélioration ne suffit pas à combler le déficit sur 1994, creusé durant le mois de mai. Ce résultat est néanmoins encourageant, compte tenu de la concurrence des Internationaux de France à Roland-Garros et de la Coupe du monde de rugby.

■ **Les films de Cannes tiennent bon.** Dans l'interminable débat autour du thème « faut-il sortir aussitôt les films du Festival ou attendre la rentrée ? », les résultats de cette semaine tendent à conforter les tenants d'une exploitation immédiate de la médiatisation cannoise. A l'exception de *Georgia*, tous les films passés par la Croisette avant de débarquer sur les écrans parisiens connaissent un sort favorable. *La Cité des enfants perdus* tient le haut du pavé à 55 000 (242 000 en trois semaines), devant *Carrington* à 40 000 (85 000 en deux semaines), *Kiss of Death* à 34 000 (88 000 sur la même durée), *Rangoon* à 36 000 (125 000 en trois semaines) et *Jefferson à Paris*, 33 000 (82 000 en deux semaines).

J.-M. F.

★ **Sources des chiffres :** *Le Film français.*

■ **Bill Clinton** demande à Hollywood d'aborder de manière responsable la violence au cinéma. En réponse aux sévères critiques de Bob Dole, chef de la majorité républicaine au Sénat et principal candidat à l'investiture de son parti pour l'élection présidentielle (*Le Monde* daté 4-5 juin), le président américain a déclaré qu'il n'était pas « totalement en désaccord » avec M. Dole sur les dangers de la violence dans le cinéma américain et sur l'impact de celle-ci, notamment auprès des enfants et des adolescents. Appelant à une responsabilisation de l'industrie cinématographique américaine, Bill Clinton a cependant tenu à se démarquer du discours agressif du sénateur, en affirmant : *« Je ne crois pas à la censure et je ne pense pas qu'il faille montrer Hollywood du doigt »*. – (AFP).

Jimmy Page et Robert Plant ressuscitent à Bercy le bon temps de Led Zeppelin

Après quatorze ans de séparation, les inventeurs du hard rock restent inégalables

QU'ATTENDRE d'un couple séparé depuis quatorze ans ? Certes, à la tête de Led Zeppelin, le guitariste Jimmy Page, âgé de cinquante et un ans, et le chanteur Robert Plant, âgé de quarante-huit ans, avaient inventé le hard rock et propulsé la fin des années 60 dans le cirque frénétique des années 70. Leur épopée sulfureuse, le succès phénoménal de leurs huit albums studio, en firent l'égal des Beatles, des Rolling Stones et des Who.

Après 1980, les échecs de leurs carrières solo tendaient à prouver que la magie de leur fougue adolescente, capable de toutes les transcendances, s'était définitivement évanouie. En 1994, la reformation annoncée pouvait être autant attendue que redoutée. Comme d'autres gloires déchues, les deux Anglais ne cherchaient-ils pas à capitaliser sur la vigueur retrouvée du heavy metal et les références systématiques de la génération grunge aux hymnes de Led Zep ? A l'automne, l'album *No Quarter-Unledded*, signé Page et Plant, nous donnait une première indication, prouvant l'audace intacte des musiciens.

Dans Bercy plein comme un œuf, Paris attendait, mardi 6 juin, la consécration de ces espoirs renaissants. On fut vite fixé. Le duo a perdu John Bonham, titanesque batteur mort en 1980 après avoir englouti quarante vodkas. Mais Michael Lee, son remplaçant, démontre vite ses qualités explosives. Le bassiste originel du groupe, John Paul Jones, n'a pas été convié mais le petit nouveau, Charlie Jones, se révèle excellent. Ed Shearmur aux claviers et Porl Thompson, guitariste chauve emprunté à Cure, s'intègrent bien dans la mécanique.

ENTHOUSIASME

Dès leur entrée sur scène, les leaders d'aujourd'hui semblent ceux d'hier. Les traits marqués par le temps s'effacent sous les projecteurs, les silhouettes à peine arrondies retrouvent sans forcer les poses qui firent des sex-symbols de ces musiciens formés dans les pubs britanniques. Coiffé de la même tignasse blonde, le grand corps de Robert Plant ondule et se déhanche dans son pantalon de cuir comme il y a vingt ans. Chemise de soie mauve, épaules éternellement voûtées sous le poids d'une Gibson qui repose en haut de sa cuisse, Jimmy Page, cigarette au bec, fonce avec le même enthousiasme.

Dès le premier morceau – *Thank You*, un rock romantique tiré de *Led Zeppelin II* –, on s'aperçoit que leur son a conservé une idéale rugosité. Du blues, ils ont retenu les accords les plus dynamiques, amplifiés, triturés jusqu'à la distorsion. Ils en ont magnifié aussi la sexualité échevelée et les humeurs les plus sauvages, les incantations les plus maléfiques. La culture celte leur a permis aussi d'insuffler une mélancolie aux allures médiévales et mystiques. *Gallows Pole*, accompagné par la vielle à roue de Nigel Eaton, et *Ramble On*, chanson inspirée du *Seigneur des anneaux*, doivent leurs mélodies à ces influences folk de la vieille Angleterre. L'occasion pour Jimmy Page de poser ses solos les plus fins sur ses guitares à double manche qui semblent d'un autre âge.

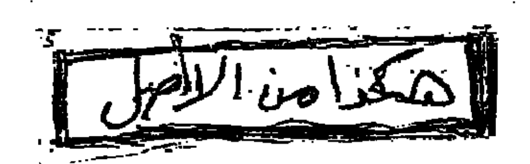
FASCINATION POUR L'ORIENT

C'est le moment que choisit le chanteur pour inviter sur scène un orchestre à cordes d'une vingtaine d'instrumentistes. Les violons emportent loin le romantisme de *Since I've Been Loving You*, poussé par les feulements érotiques du grand blond. La formation s'augmente ensuite de quatre violonistes et d'autant de percussionnistes, membres de l'Egyptian Ensemble. Loin de se limiter à un hard rock primaire, Led Zeppelin avait souvent osé les voyages, en terres celtiques, au Maroc et en Inde en particulier. On ne s'étonnera donc pas de cette fascination accrue pour les musiques orientales. Au rappel, après une interprétation orgasmique de *Black Dog*, un de leurs plus puissants rock'n'roll, Plant et Page entraînent leur smala dans les spirales hypnotiques de *Kashmir*, le plus arabisant, le plus chamanique de leurs morceaux. Le triomphe sera total.

La musique de Led Zeppelin a contenu en germe quelques-uns des défauts les plus éprouvants du rock dur : la grandiloquence de voix suraiguës, le bavardage et la prétention instrumentale, l'utilisation caricaturale des symboles, du satanisme en particulier. La nombreuse descendance du « dirigeable » n'a pas toujours brillé par sa distinction. Les concerts du couple reformé prouvent que ce sont eux qui maîtrisent encore le mieux ce genre qu'ils ont inventé.

Stéphane Davet

★ **Tournée : le 7 juin à Lyon (halle Tony-Garnier) ; le 9 à Marseille (le Dôme) ; le 12 à Toulouse (Palais des sports) ; le 9 juillet aux Eurockéennes de Belfort.**



LES ENTRÉES A PARIS

Jimmy Page et Robert Plant ressusc[illegible] à Bercy le bon temps de Led Zepp[illegible]

Après quatorze ans de [illegible] les inventeurs du hard rock [illegible]

Le pied de nez de Shura Cherkassky

Le pianiste si rare à Paris joue Salle Pleyel



SHURA CHERKASSKY devrait être exposé sous un globe au pavillon de Breteuil, près du mètre étalon. Sa sonorité miroitante, scintillante, renvoie à ce que l'on imagine des pianistes du XIXe siècle. Sa curiosité et l'étendue de son répertoire brisent tous les tabous. Cherkassky joue tout, des virginalistes anglais à Stockhausen et Boulez. Avec la même absence de pause, la même fraîcheur, la même capacité de rendre vivantes les œuvres les plus difficiles.

Il devrait être une star, mais il est difficile pour un tel inclassable d'entrer dans les petites cases dans lesquelles on enferme aujourd'hui les interprètes. A l'âge de quatre-vingt-trois ans, il joue avec plus de malice et d'aplomb que bien des jeunes.

Haendel : *Troisième Suite*. Schumann : *Fantaisie op. 17*. Bartok : *Sonate 1926*. Anton Rubinstein : *Barcarolle* et *Mélodie*. Chopin : *Fantaisie en fa mineur*. Liszt : *Deuxième Polonaise*.

★ Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, le 7 juin. Tél. : 45-61-53-00. De 120 F à 370 F.

UNE SOIRÉE A PARIS

The Young Gods
Malgré la banalisation de l'échantillonneur, ces Suisses restent un des seuls groupes de rock capables de sortir les tripes d'un ordinateur. Leurs collages violemment baroques télescopent Kurt Weil et Led Zeppelin. Un concert, en prélude à un nouvel album, *Only Heaven*, annoncé comme plus *ambient*.
La Cigale-Kanterbraü, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Pigalle. 19 heures, le 7 juin. Tél. : 42-23-15-15. Location Fnac, Virgin. 132 F.

Spearhead
Il y a encore quelques mois, Michael Franti militait au sein des Disposable Heroes of Hiphoprisy pour un rap cinglant et engagé. A la tête aujourd'hui de Spearhead, il chronique le malaise américain en empruntant le *groove* souple de la soul et du jazz.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Anvers. 20 heures, le 7 juin. Tél. : 42-31-31-31. Location Fnac. 137 F.

Paolo Fresu Quintet
Le trompettiste sarde, venu enchanter le quartette d'Aldo Romano par sa douceur, son phrasé détaché, ses incursions dans l'électronique bien dosée, mène dorénavant son propre quintette (*Night in the City*, Owl Records/EMI). Des Italiens à découvrir, un artiste à accompagner.
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 7 et 8. Tél. : 42-33-22-88. De 30 F à 70 F.

Boukan Ginen
Boukan Ginen signifie « Le feu de l'Afrique ». Lauréat du concours Découvertes de RFI en 1994, ce groupe appartient au courant revitaliste de la *misik racin*, où les traditions paysannes sont mêlées à l'africanité du vaudou. Tambours et chœurs, un filon intéressant que ces dix musiciens se proposent de creuser.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 21 heures, le 7 juin. Tél. : 42-00-14-14. 70 F et 100 F.

MUSIQUE

Une sélection de concerts de jazz, rock, chanson, et musiques du monde à Paris et en Ile-de-France

JAZZ

PARIS

Welcome Septet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 7, 8, 9 et 10 juin. Tél. : 40-26-46-60. A partir de 78 F.

Mulgrew Miller & Wingspan
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris-17e. Mo Porte-Maillot. 22 h 30, les 7, 8, 9 et 10 juin. Tél. : 40-68-30-42. 130 F.

Trio Zhebra, Kartet
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mo Passy. 20 heures, le 8 juin. Tél. : 42-30-15-16. 30 F.

Philippe Maté Quartet
Jardin d'acclimatation, route de la Porte-des-Sablons, Paris-16e. Mo Les Sablons. 16 heures, les 10, 17 et 24 juin. Tél. : 45-00-23-01. Entrée libre.

Carte blanche à Martial Solal
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mo Passy. 17 heures, le 11 juin. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Pat Metheny Group
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-8e. Mo Opéra, Madeleine. 20 h 30, les 13, 14 et 15 juin. Tél. : 47-42-25-49. Location Fnac, Virgin. De 150 F à 180 F.

Trio Urtreger/Michelot/Betsch
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 13 juin. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac. De 110 F à 130 F.

Duo Winsberg/Luc
Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre, Paris-9e. Mo Rue-Montmartre. 21 heures, le 13 juin. Tél. : 36-68-03-32. Location Fnac, Virgin. 80 F.

ILE-DE-FRANCE

Mico Nissim & la Maîtrise d'Argenteuil
Argenteuil (95). Salle Jean-Vilar, 9, boulevard Héloïse. 20 h 30, le 9 juin. Tél. : 34-23-44-70. De 30 F à 80 F.

Festival Jam'Sessions
Quatre heures avec Jean-Loup Longnon, Pierre Michelot, André Villeger, Didier Lockwood, Bireli Lagrene, Lionel Belmondo, André Ceccarelli...
Asnières (92). Théâtre Armande-Béjart, 16, place de l'Hôtel-de-Ville. 20 h 45, le 9 juin. Tél. : 47-33-69-36. 160 F.

Aldo Romano Quintet
Chessy (77). Manhattan Jazz Club, Hotel New York Euro Disney. Mo RER Marne-la-Vallée - Chessy. 21 h 30, les 7 et 8 juin. Tél. : 60-45-75-16. 50 F.

Michel Portal, Jean-François Jenny-Clark
Meudon (92). Centre culturel, 2, rue de l'Eglise. 20 h 45, le 7 juin. Tél. : 46-26-41-20. De 80 F à 100 F.

Noël Akchote, MAO
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 8 et 9 juin. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

ROCK

PARIS

The Young Gods
La Cigale-Kanterbräu, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Pigalle. 19 heures, le 7 juin. Tél. : 42-23-15-15. Location Fnac, Virgin. 132 F.

Spearhead
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Anvers. 20 heures, le 7 juin. Tél. : 42-31-31-31. Location Fnac. 137 F.

Big Cheese All Stars
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11e. Mo Voltaire. 20 h 30, le 7 juin. Tél. : 47-00-55-22. Location Fnac, Virgin.

Dillon Fence
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris-8e. Mo Saint-Augustin. 23 h 30, les 7, 8, 9 et 10 juin. Tél. : 42-25-18-06.

Les Sheriff
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris-13e. Mo Place-d'Italie. 19 heures, les 9 et 10 juin. Tél. : 53-79-00-11. De 80 F à 100 F.

Lord Zeljko, Reggie Stepper, Josie Stepper, He-Man
Aquaboulevard de Paris, 4, rue Louis-Armand, Paris-15e. Mo Balard. 21 h 30, le 10 juin. Tél. : 43-80-90-23. Location Virgin. 120 F.

Tanita Tikaram
La Cigale-Kanterbraü, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Pigalle. 20 h 30, le 12 juin. Tél. : 42-23-15-15. Location Fnac, Virgin. 157 F.

Lucky Dube
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Anvers. 18 h 30, le 13 juin. Tél. : 42-31-31-31. 120 F.

ILE-DE-FRANCE

Sloy
Elancourt (78). Le Bilbo, place de la Mairie. 20 h 30, le 9 juin. Tél. : 30-62-58-82. 70 F.

Del Amitri
Ris-Orangis (91). Le Plan, avenue de l'Aunette. 20 h 30, le 9 juin. Tél. : 69-43-03-03. 80 F.

CHANSON

PARIS

Les Chats maigres
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris-4e. Mo Bastille. 20 h 30, les 7 et 14 juin, jusqu'au 28 juin. Tél. : 44-59-82-82. Entrée libre.

Les Années twist
Folies-Bergère, 32, rue Richer, Paris-9e. Mo Rue-Montmartre, Cadet. 19 heures et 21 heures, les 7, 8, 9, 10, 14, 15, 16, 17, 21, 22, 23 et 24 juin ; 17 heures, les 11, 18 et 25 juin, jusqu'au 9 juillet. Tél. : 44-79-98-98. De 150 F à 500 F.

Le Grand Magic Circus de Jérôme Savary
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris-14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 8 juin. Tél. : 43-21-56-70.

Marie France
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris-4e. Mo Bastille. 20 heures, les 10 et 17 juin, jusqu'au 24 juin. Tél. : 44-59-82-82.

Catherine Ringer, Richard Galliano, Juliette Gréco
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 11 juin. Tél. : 44-84-44-84. De 60 F à 100 F.

Béni Soit qui Mali Pense
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-8e. Mo Opéra, Madeleine. 20 heures, le 12 juin. Tél. : 47-42-25-49. Location Fnac, Virgin. 160 F.

Mado et ses Demi-thons
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris-4e. Mo Bastille. 20 heures, les 12 et 19 juin. Tél. : 44-59-82-82. Entrée libre.

Phil Barney
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Anvers. 20 heures, le 12 juin. Tél. : 42-31-31-31. 150 F.

Allain Leprest
Centre Louis-Lumière, 46, rue Louis-Lumière, Paris-20e. Mo Porte-de-Bagnolet. 20 h 30, le 13 juin. Tél. : 43-03-37-84. 100 F.

ILE-DE-FRANCE

Diane Dufresne
Colombes (92). Salle des fêtes et des spectacles, 88, rue Saint-Denis. 20 h 30, le 9 juin. Tél. : 47-81-69-02. De 110 F à 130 F.

Catherine Lara
Conflans-Sainte-Honorine (78). Parc du Prieuré. 21 heures, le 10 juin. Entrée libre.

MUSIQUES DU MONDE

PARIS

Afrique du Sud, musiques en liberté
Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 19 heures, les 7, 8, 9 et 10 juin ; 16 heures et 19 heures, le 11 juin. Tél. : 40-03-75-75. Location Fnac, Virgin. 120 F.

Elena Ledda E Sonos
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris-5e. Mo Saint-Michel. 20 h 30, le 7 juin. Tél. : 43-29-86-51. De 70 F à 100 F.

Ralph Tamar et Mario Canonge
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris-14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 7 juin. Tél. : 43-21-56-70.

Australie Special
Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre, Paris-9e. Mo Rue-Montmartre. 21 heures, le 7 juin. Tél. : 36-68-03-32. Location Fnac, Virgin. 100 F.

Fernando Machado Soares
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e. Mo Jussieu. 20 h 30, les 8 et 10 juin. Tél. : 40-51-38-37. De 70 F à 90 F.

Il Trillo
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris-5e. Mo Saint-Michel. 20 h 30, les 8, 9 et 10 juin. Tél. : 43-29-86-51. De 60 F à 80 F.

Indrajeet Banerjee, Borun Kumar Pal
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris-13e. Mo Glacière. 20 h 30, le 8 juin. Tél. : 45-89-01-60. De 50 F à 90 F.

Johnny Clegg & Sipho Mchunu
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris-14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 9 juin. Tél. : 43-21-56-70.

Régis Gizavo, Vaovy
Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre, Paris-9e. Mo Rue-Montmartre. 21 heures, le 9 juin. Tél. : 36-68-03-32. Location Fnac, Virgin.

Orquesta de la Luz
Aquaboulevard de Paris, 4, rue Louis-Armand, Paris-15e. Mo Balard. 22 h 30, le 9 juin. Tél. : 43-80-90-23. Location Fnac, Virgin. 150 F.

Chants de femmes xhosas
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris-6e. Mo Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. 19 heures, le 10 juin ; 17 heures, le 11 juin. Tél. : 45-44-72-30. De 90 F à 120 F.

Accordéon : Sivuca, Clayton Chénier, Red Louisiania Hot Band
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 10 juin. Tél. : 44-84-45-63. De 100 F à 160 F.

José El Toro, Antonio Maya
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris-13e. Mo Glacière. 20 h 30, le 10 juin ; 18 heures, le 11 juin. Tél. : 45-89-01-60. De 50 F à 90 F.

Le Super Rail Band de Bamako
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 10 juin. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 130 F.

Sveta Svelana, Nicolas Bratesco, Vassil Tenassi
Auditorium de l'Espace Amorc, 199 b, rue Saint-Martin, Paris-3e. 20 h 30, le 10 juin. Tél. : 40-18-95-99. 120 F.

Fratelli Mancuso
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris-5e. Mo Saint-Michel. 20 h 30, les 13 et 14 juin. Tél. : 43-29-86-51. De 60 F à 80 F.

ILE-DE-FRANCE

Hafla, saison tunisienne
Saint-Denis (93). Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde. Mo Saint-Denis-Basilique. 20 h 30, les 9 et 10 juin ; 17 heures, le 11 juin. Tél. : 42-43-17-17. De 60 F à 110 F.

Khaled
Pontoise (95). Théâtre des Arts-les Louvrais, place des Arts. 20 h 30, le 10 juin. Tél. : 34-20-14-14. De 100 F à 150 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité

NOUVEAUX FILMS

A LA RECHERCHE DU MARI DE MA FEMME
Film marocain de Mohamed Abderrahman Tazi, avec Bachir Skirej, Mouna Fettou, Naïma Lemcherki, Amina Rachid, Ahmed Taïb El Aj, Mohamed Afifi (1 h 28).
VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

COBB
Film américain de Ron Shelton, avec Tommy Lee Jones, Robert Wuhl, Lolita Davidovich, Ned Bellamy, Scott Burkholder, Allan Malamud (2 h 10).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Publicis Saint-Germain, Dolby, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, Dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).

FAST
Film français de Dante Desarthe, avec Frédéric Gélard, Jean-François Stévenin, Karin Viard, Nathalie Schmidt (1 h 45).
Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, Dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

LISBONNE STORY
Film allemand-portugais de Wim Wenders, avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato José da Silva, Joao Canijo (1 h 40).
VO : L'Arlequin, Dolby, 6e (45-44-28-80) ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Publicis Champs-Elysées, Dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, Dolby, 11e (36-68-48-56) ; Escurial, Dolby, 13e (47-07-28-04).

ROB ROY
Film américain de Michael Caton-Jones, Liam Neeson, Jessica Lange, John Hurt, Tim Roth, Eric Stoltz, Brian Cox, Andrew Keir (2 h 17).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, Dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, Dolby, 17e (36-68-31-34).
VF : Rex (le Grand Rex), Dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, Dolby, 6e (36-65-70-37 , réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

WAATI
Film français de Souleymane Cissé, avec Linéo Kefuoe Tsolo, Sidi Yaya Cissé, Aïcha Amerou, Mohamed Dicko, Mariane Amerou (2 h 20).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Le Saint-Germain-des-Prés, salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, Dolby, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

SÉLECTION

A LA CAMPAGNE
de Manuel Poirier,
avec Benoît Régent, Judith Henry, Sergi Lopez, Jean-Jacques Vanier, Serge Riaboukine, Elisabeth Commelin.
Français (1 h 48).
Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CARRINGTON
de Christopher Hampton,
avec Emma Thompson, Jonathan Pryce, Steven Waddington, Rufus Sewell, Penelope Wilton.
Franco-britannique (2 h).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, Dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

LA CITÉ DES ENFANTS PERDUS
de Jean-Pierre Jeunet et Marc Caro,
avec Ron Perlman, Daniel Emilfork, Judith Vittet, Dominique Pinon, Jean-Claude Dreyfus, Geneviève Brunet.
Français (1 h 52).
Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, Dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Normandie, Dolby, 8e (36-68-49-56) ; Max Linder Panorama, THX, Dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, Dolby, 11e (36-68-48-56) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, Dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, Dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LE CYGNE ET LA PRINCESSE
de Richard Rich,
dessin animé américain (1 h 28).
VF : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; George-V, Dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, Dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

GRANITZA
de Hristian Notchev et Ilian Simeonov,
avec Petar Popyordanov, Marian Volev, Naoum Schopov ; Nicolaï Dugonov.
Bulgare (1 h 25).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA HAINE
de Mathieu Kassovitz,
avec Vincent Cassel, Hubert Kounde, Saïd Taghmaoui, Karim Belkhadra, Edouard Montoute, François Levantal.
Français, noir et blanc (1 h 35).
Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, Dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, Dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, Dolby, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, Dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, Dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

HAUT BAS FRAGILE
de Jacques Rivette,
avec Marianne Denicourt, Nathalie Richard, Laurence Côte, André Marcon, Bruno Todeschini, Anna Karina.
Français (2 h 49).
Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LA JARRE
d'Ibrahim Fzouzesh,
avec Behzad Khodaveisi, Fatemeh Azrah, Alireza Haji-Ghasemi, Ramazan Molla-Abbasi, Hossein Balai, Abbas Khavaninzadeh.
Iranien (1 h 26).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

JEFFERSON A PARIS
de James Ivory,
avec Nick Nolte, Greta Scacchi, Gwyneth Paltrow, Thandie Newton, Seth Gilliam.
Américain (2 h 19).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Action, Dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; UGC Odéon, Dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Champs-Elysées, Dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, Dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, Dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

JLG/JLG
de Jean-Luc Godard,
avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza, André S. Labarthe, Louis Séguin.
Français (1 h 20).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).

KISS OF DEATH
de Barbet Schroeder,
avec David Caruso, Nicolas Cage, Samuel L. Jackson, Kathryn Erbe, Helen Hunt, Michael Rapaport.
Américain (1 h 40).
Interdit – 12 ans.
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Biarritz-Majestic, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, Dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

KRIM
d'Ahmed Bouchaala,
avec Hammou Graïa, Elisabeth Rose, Philippe Clay, Zakia Tahiri, Mireille Perrier, Jean-Claude Dreyfus.
Français (1 h 25).
Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67).

LAST SEDUCTION
de John Dahl,
avec Linda Fiorentino, Peter Berg, Bill Pullman, J. T. Walsh, Bill Nunn, Bill Pullman.
Américain (1 h 50).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, Dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George-V, THX, Dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Normandie, Dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, Dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, Dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27).

MÉCANIQUES CÉLESTES
de Fina Torres,
avec Ariadna Gil, Arielle Dombasle, Evelyne Didi, Frédéric Longbois, Lluis Homar, Alma Rosa Castellanos.
Franco-vénézuélien-belge-espagnol (1 h 25).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts II, Dolby, 6e (43-26-80-25) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

MERCEDES, MON AMOUR
de Bay Okan,
avec Ilyas Salman, Valérie Lemoine, Micky Sebastien, Alexander Gittinger.
Franco-allemand (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

SALAM CINÉMA
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Azadeh Zangeneh, Maryam Keyhan, Feyzolah Ghashghai, Shaghayegh Djodat.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

REPRISES

EN COMPAGNIE DE MAX LINDER
de Maud Linder,
Français, 1963, noir et blanc (1 h 24).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).

FALSTAFF
d'Orson Welles,
avec Orson Welles, Jeanne Moreau, Margaret Rutherford, John Gielgud, Marina Vlady, Fernando Rey.
Espano-suisso-français, 1965, noir et blanc (2 h).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

FRONTIÈRE CHINOISE
de John Ford,
avec Anne Bancroft, Sue Lyon, Flora Robson, Margaret Leighton, Mildred Dunnock.
Américain, 1965 (1 h 26).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE, MAX LINDER
de Maud Linder,
Français, 1983, couleur et noir et blanc (1 h 36).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).

■ **AUDIOVISUEL** : le tribunal de commerce de Paris a prononcé mardi 6 juin la liquidation de *Caméras continentales*, l'une des principales sociétés de production françaises (*Le Monde* du 7 juin). Le PDG, Alain Moreau, dispose de deux mois de « poursuite d'activité » pour tenter de trouver des solutions de reprise et achever les productions en cours. Les difficultés de cette société illustrent la fragilité de ce secteur en France : en 1994 une autre entreprise, CSM, avait été mise en liquidation.

■ **CRYPTAGE** : France Télécom vient de confier à trois industriels – Sagem, Thomson Broadcast System et Philips – la fabrication des matériels de codage, décodage, multiplexage, contrôle d'accès permettant la diffusion de 40 programmes de télévision numérique sur cinq canaux, soit huit chaînes par canal. Les premiers tests en vraie grandeur *« pourront être réalisés dès le premier trimestre 1996 pour des services radio, télévision, données et multimédia »*. Ils auront vraisemblablement lieu sur le réseau câblé de France Télécom, mais des négociations sont en cours pour l'accès aux réseaux de la Lyonnaise des eaux et de la Générale des eaux.

■ **PRESSE** : André Rousselet, directeur-gérant d'*Infomatin*, annonce, dans un entretien au *Figaro* du 7 juin, quelques évolutions de la maquette du quotidien. Selon lui, *« le journal doit se ramasser davantage, car il doit être lu rapidement, et le commentaire devra toujours être davantage musclé »*. Sur le plan financier, l'actionnaire principal reconnaît que le journal perd de l'argent, mais ajoute : *« N'oublions pas qu'*InfoMatin *"recycle" mes propres bénéfices de Canal Plus et, surtout, est adossé à un groupe rentable, les Taxis G7 (...), qui réalise un chiffre d'affaires de près de 1,5 milliard de francs. »*

TF 1 est dans une position moins hégémonique

Les bénéfices de la Une sont encore confortables, mais l'audience de la chaîne s'érode auprès des jeunes, public privilégié des annonceurs

ANALYSE

IL Y A UN MYSTÈRE TF 1. La chaîne gagne beaucoup d'argent et a affiché, en 1994, un bénéfice net (542 millions de francs) supérieur de 30,6 % à celui de 1993. Tout laisse penser que les résultats 1995 seront encore meilleurs que ceux de l'an passé. Et pourtant Patrick Le Lay et Etienne Mougeotte, PDG et vice-PDG, donnent l'impression de n'être pas heureux. Les agressions verbales contre Christophe Dechavanne – le PDG a traité l'animateur d'*« accident industriel »* pour n'avoir pas atteint ses objectifs d'audience –, la brusque réduction horaire de l'émission de Dorothée (de trois heures à quarante minutes), les attaques répétitives contre *« les chaînes d'Etat »* (France 2-France 3), qui mènent *« une politique publicitaire déloyale »*, et les récriminations contre l'Etat, qui a *« démissionné de son droit de regard vis-à-vis du management du service public »*, révèlent la nervosité des dirigeants. Pourquoi la « chaîne-leader » perd-elle son sang-froid ? Est-ce à cause d'une irrésistible progression de la concurrence privée (M 6) et publique (France Télévision) ? Ou est-ce la politique de rajeunissement de l'audience menée depuis deux ans qui montre ses limites ?

Jusqu'à présent, la première chaîne avait parfaitement accrédité l'idée que les audiences attrape-tout (foyers, quatre ans et plus) *n'étaient plus pour elle un critère* déterminant. La généralisation de la télécommande au sein de la population et le Médiamat, qui permet de quantifier l'audience minute après minute, avaient amené TF 1 à mettre progressivement en place une grille sélective, capable de filtrer les individus en fonction des besoins des annonceurs. Il n'était donc pas grave de décrocher des 40 % d'audience-foyers, si la chaîne pouvait rester hégémonique sur les femmes l'après-midi, sur les 15-24 ans et les 15-34 ans entre 17 et 20 heures, sur les 4-10 ans les mercredis et le matin, sur les hommes pour les sports, etc.

La programmation redevenait largement familiale dès 20 heures. Elle restait également généraliste sur un domaine précis, l'information. Pour TF 1, des audiences élevées des journaux sont le signe d'une crédibilité globale. *« Si TF 1 n'est pas reconnu sur l'information, elle ne sera pas reconnue sur le reste de ses programmes »*, affirme depuis longtemps Etienne Mougeotte, vice-PDG.

Cette stratégie cohérente semble toutefois avoir donné des signes de faiblesse. Comme si à force de décroître doucement sur l'ensemble de la population, la chaîne était entraînée à la baisse sur des cibles plus jeunes. En avril, pendant la journée, la chaîne est restée au-dessus de 40 % de part de marché sur les ménagères de 15 à 49 ans, mais en enregistrant un tassement significatif. Sur certains carrefours horaires (11 h 30-12 h 30 par exemple) TF 1 est en butte à une concurrence vigoureuse de France 2. A 19 heures, l'échec de Dechavanne sur les cibles-jeunes a perturbé considérablement les recettes de TF 1. Aux heures de forte écoute, les fictions ont certes continué d'assurer la prééminence de la chaîne les lundi, jeudi et vendredi, mais les secondes parties de soirée ont souffert de la concurrence des stars de la 2 (Delarue, Arthur...). Ce n'est donc pas un hasard si TF 1 annonce pour la rentrée une émission d'information confiée à Guillaume Durand pour une seconde partie de soirée.

Curieusement, toutefois, les objectifs d'audience de TF 1 pour 1995 semblent extrêmement prudents. Le 1er juin, Etienne Mougeotte indiquait que sa chaîne visait une part d'audience comprise entre 36 et 38 % sur les 4 ans et plus, et située entre 38 et 40 % pour les ménagères de 15 à 49 ans. Les recettes publicitaires, elles aussi, ont commencé de s'adapter à ce nouvel environnement : sur les quatre premiers mois de l'année en cours, TF 1 n'a drainé « que » 53 % des recettes (contre 55 % au temps des années fastes).

Les chaînes concurrentes sont les principales bénéficiaires des faiblesses de TF 1. Sur les quatre premiers mois de l'année, France 3 a vu son audience exploser grâce à l'apport des personnes agées de TF 1, mais aussi de France 2, et ses recettes publicitaires ont augmenté de moitié, au grand mécontentement de Patrick Le Lay. Quant à M 6, discrètement mais vigoureusement, elle concurrence TF 1 sur les cibles jeunes les plus rentables. Certes, nul ne sous-estime les capacités de réaction de la première chaîne. Elle a de puissantes réserves en argent et en talents qui lui permettront de muscler sa grille de rentrée. Un habillage nouveau – harmonisations des génériques d'émission, du logo... – devrait même venir renforcer son identité à la fin de l'été.

Yves Mamou

Danièle Gilbert treize ans après

Animatrice célèbre des années 80, Danièle Gilbert va faire un retour sur TF 1. Apparue pour la dernière fois sur le petit écran le 1er janvier 1982 lors de « Midi-Premières », elle animera début juillet un jeu-divertissement à 20 h 50, « Télé-Délires », qui devrait être mis à l'antenne cet été. Elle sera accompagnée par le jeune imitateur Gérald Dahan. Ce couple mettra à l'épreuve la culture télévisuelle de trois équipes de téléspectateurs auxquels il sera proposé de gagner des cadeaux ou des voyages. La première chaîne va encore programmer de nombreuses émissions de divertissement nouvelles au cours de l'été.

Le britannique Emap affiche des résultats en hausse

EMAP a réalisé un chiffre d'affaires de 4,5 milliards de francs lors de l'exercice 1994-1995 (+ 50 % par rapport au précédent), dégageant un bénéfice de 540 millions de francs. Ce groupe de presse régionale britannique a fait une entrée remarquée en France en rachetant les Editions mondiales, mais aussi des magazines dont Robert Hersant s'est dessaisi afin de réduire son endettement.

Pour 970 millions de francs, Emap est ainsi devenu le troisième groupe de presse magazine, derrière Hachette et Prisma Presse. Il possède désormais *Télé Poche, L'Auto-Journal, Auto Plus, Modes et Travaux, Nous Deux, Grands Reportages, Le Chasseur français* (avec Bayard Presse), etc. Emap a également racheté pour 460 millions de francs, en décembre 1994, la branche européenne du canadien MacLean Hunter (presse professionnelle). En revanche, il a cédé *Dépêche Mode*.

La diffusion des principaux titres est à la baisse en 1994 par rapport à 1993, après un sévère nettoyage du fichier des abonnés. *« Nous sommes désormais rentables alors que, il y a moins d'un an, nous avons racheté des sociétés au point mort »*, a déclaré Kevin Hand, PDG de la branche magazine et d'Emap France, mardi 6 juin à Paris, en présentant ses résultats. Le chiffre d'affaires d'Emap France est de 962 millions de francs pour l'exercice 1994-1995 et un résultat d'exploitation de 53,9 millions de francs.

MERCREDI 7 JUIN

TF 1

13.40 Série : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Série : La Croisière foll'amour.
16.50 Club Dorothée.
17.25 Série : Les Garçons de la plage.
17.55 Série : Les Nouvelles *Filles d'à côté*.
18.25 Série : K 2000.
19.15 Magazine : Coucou !
19.50 Le Bébête Show (et 1.25).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.45 Divertissement : Pour la vie. Présenté par Valérie Pascal et Fabrice.
22.40 Magazine : ▶ 37 ° 5 le soir. Comment rester belle après 40 ans.
0.10 Les Rendez-vous de l'entreprise. Pierre Bellon (Sodexho).
0.30 Série : Paire d'as.
1.30 Journal, Météo.
1.45 Programmes de nuit. Histoires naturelles (et 4.15) ; 2.35, TF 1 nuit (et 3.35) ; 2.45, La Pirogue ; 3.45, L'Aventure des plantes ; 4.45, Musique ; 5.05, Histoire de la vie.

FRANCE 2

13.40 Sport : Tennis. En direct de Roland-Garros.
18.10 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 4.55).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 3.00).
19.50 Bonne Nuit les petits. Pauvre Balthazar.
19.55 *Tirage du Loto* (et 20.50).
19.59 Journal, Tennis, Météo.

20.55 Téléfilm : Tout va bien dans le service. De Charlotte Silvera, avec Agnès Soral, Marina Golovine.
22.45 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. Ces sectes qui ne disent pas leur nom. Reportages : Céline ; Le Combat de Stève ; Dominique.
23.55 Les Films Lumière (rediff.).
0.00 Journal, Météo, Journal des courses.
0.30 Côté court.
0.35 Magazine : Le Cercle de minuit. Avec Jane Birkin, Alain Neddam, Emmanuel Hirsch, Christophe Bourdin.
1.30 Programmes de nuit. Internationaux de France de Roland-Garros, le match du jour (rediff.) ; 3.35, Emissions religieuses (rediff.) ; 4.35, 24 heures d'infos ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

13.55 Série : La croisière s'amuse.
14.45 Le Magazine du Sénat.
14.55 Questions au gouvernement en direct de l'Assemblée nationale.
16.55 Les Minikeums. Popeye ; Tintin : Coke en stock (1).
17.40 Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Sept Souris dans le noir*, d'Ed Young.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.05 *Jeu : Fa si la chanter*.
20.40 Tout le sport.
20.42 Sport : Côté court.
20.50 Consomag.

20.55 La Marche du siècle. Bienvenue à l'Académie française à l'occasion du bicentenaire de l'Institut de France. Invités : Marcel Landowski ; Pierre Messmer ; Maurice Béjart, Jean-Denis Bredin, Jean Delumeau, Marianne Grunberg-Manago, Jean-Christophe Yoccoz.
22.35 Météo, Journal.
23.05 Documentaire : Un siècle d'écrivains. Jack London, de Michel Viotte et Michel Le Bris. *Portrait de l'écrivain-aventurier américain.*
23.55 Magazine : Ah ! Quels titres ! Des Nobels s'adressent aux jeunes. Invités : Rita Levi-Montalcini *(Ton avenir)* ; François Jacob *(La Statue intérieure)* ; Marina Picasso *(Les Enfants du bout du monde)* ; Françoise Chandernagor *(L'Enfant Lumière)* ; Michel Fize *(Le Peuple adolescent)*.
0.55 Musique Graffiti. Sonate pour piano nº 18, de Beethoven, par Elda Nebolsin, piano (25 min).

M 6

13.30 M 6 Kid. Présenté par Caroline Avon et Paul Grandpascal. Kid découverte : Malte ; Kidimot : silhouette. Mighty Max ; 14.05, Conan l'aventurier ; 15.05 Moi, Renart ; 15.35, 20 000 lieues dans l'espace ; 16.00, Highlander.
16.20 Variétés : Hit Machine.
16.55 Magazine : Fanzine (et 0.35).
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Wolff, police criminelle.
19.00 Série : Robocop.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : *Ecolo 6*. Présenté par Michel Cellier. Des vautours en direct. *Dans un village de la vallée d'Ossau, dans les Pyrénées, les vautours ont mis fin à l'exode rural.*

20.45 Téléfilm : Le Gourou occidental. De Danièle J. Suissa, avec Jean Lefebvre, Philippe Clay.
22.25 Téléfilm : Meurtres dans l'espace. De Steven Hilliard Stern, avec Wilford Brimley, Martin Balsam.
0.05 Série : Sexy Zap.
1.00 Boulevard des clip (et 5.30).
2.30 Rediffusions. *E = M 6* ; 2.55, *Culture rock (La saga)* ; 3.50, Le Ballet royal ; 4.35, Vahiné, Tahiti ; 5.05, Culture pub

CANAL +

13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Les Plus Beaux Jardins du monde. 9. Gloire et grandeur, de William Howard Adams. *Les jardins à la française...*
14.55 Le Journal du art (rediff.).
15.00 Téléfilm : L'Enfant de la forêt. De John Kent Harrison, avec Christian Campbell, James Brolin.
16.30 Téléfilm : Meurtres dans la maison de poupée. De Bernard Wilets, avec Amanda Rowse, Lindsay Jackson.
18.00 Canaille peluche. Mot.

— *EN CLAIR JUSQU'À 21.00* —

18.30 *Jeu : Pizzarollo*.
18.40 Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.

21.00 *Cinéma* : Un faire-part à part. ■ Film américain de Charlie Peters (1993).
22.30 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Elles n'oublient jamais. ■ Film français de Christopher Frank (1993).
0.23 Pin-Up (rediff.).
0.25 Série : Babylon 5 *[8/22]* Souvenirs mystérieux.
1.07 Surprises.
1.15 Sport : Football. Roumanie-Israël. Match de Championnat d'Europe des nations.
3.00 Sport : Basket-ball américain. Finale NBA du match nº 1 (180 min).

LA CINQUIÈME

13.00 Jeu : Ça déménage.
13.30 Va savoir. Présenté par Gérard Klein. Port-en-Bessin (rediff.).
14.00 L'Esprit du sport. Insep.
15.00 Mag 5.
15.30 Qui vive. La médecine des vacances (rediff.).
15.45 Allô ! La Terre. L'odorat [3/5].
16.00 La Preuve par cinq.
16.35 Inventer demain. Albert Jacquard, généticien [3/5].
16.45 *Les Grandes Inventions*. La Cellule, élément de la vie (rediff.).
17.00 Jeunesse. Les Explorateurs de la connaissance ; 17.25, Téléchat.
17.30 *Les Enfants de John*.
18.00 Eco et compagnie. Dollar, franc, mark et les autres.
18.15 L'Amour en questions. La Procréation médicale assistée.
18.30 Le Monde des animaux. Les yeux de la mer.
18.55 Le Journal du Temps.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Les origines du tennis.
19.30 Documentaire : Virunga. Fleuves de feu et de glace, d'Alan Root.
20.20 Le Dessous des cartes. De part et d'autre du Jourdain : la Jordanie [2/3]. de Natasha Nisic.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Les Mercredis de l'Histoire. *Aqabat Jaber, une paix sans* retour ?, d'Eyal Sivan. *La paix est-elle possible sans le retour des Palestiniens sur leur terre natale ? Un réalisateur israélien pose la question à des réfugiés du camp Aqabat Jaber, construit au début des années 50 près de Jéricho. Un document douloureux, important.*
21.45 Dancing for Mr. B. D'Anne Belle. *Six danseuses et Balanchine.*
23.10 Magazine : Musica Journal. Au Festival de Vienne : Die Wände, d'Adriana Hölszky, d'après Les Paravents, de Jean Genet ; A Vienne : Gesualdo, d'Alfred Schittke ; Au Festival de Berlin : Black Rider, de Michael Simon.
23.45 Entretien. Dominique Schnapper et Claus Leggewie (sociologues).
0.35 Cinéma : Reefer Madness. ■ *Film américain de Louis Gasnier* (1936, N., v.o., rediff.).
1.40 Song for Mary Jane (rediff.).
2.00 L'Herbe qui guérit (rediff.).
2.20 Cinéma d'animation : 7e Art bis. [7], Histoires tristes. Le Pauvre, de Rein Raamat ; Gare terminus, de Petar Kvesie ; La Pause, de Serguei Anibekov (30 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faut pas rêver. 21.00 *Temps présent*. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Feuilleton : Desjardins. 23.15 Bas les masques. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Côté court (10 min).

PLANÈTE 19.40 Des racines et des cendres. D'Elisabeth Dubreuil. 20.30 La Mort en face. De William Karel [3/3]. La Libération des camps. 21.25 Ballerina. De Derek Bailey [3/4]. Les Grands Rôles. 22.25 Nous l'avons tant aimée, la révolution. De Steven Winter et Daniel Cohn-Bendit [1/4]. La Révolte. 23.25 Dix ans de destruction. D'Adrian Cowell [2/5]. Les Cendres de la forêt. 0.20 Contact : Elie Wiesel. De Claude Lortie (55 min).

PARIS PREMIÈRE *19.00 Paris Première infos* (et 23.45). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.15). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Aux arts et caetera (et 21.55). 21.00 Paris *modes. 22.20 Le court en dit long. 0.00* Concert : Galliano. Enregistré en 1994 à Londres. 0.25 Paris déco. 0.55 Buzz (25 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. *18.00 Coup de bleu dans les* étoiles. 18.15 Cajou. 19.15 Domino. 19.30 Série : Océane.

CANAL JIMMY 20.00 Série : Au nom de *la loi. 20.30 Série : Private Eye. Ombres et* lumières. 21.20 Série : Au cœur du temps. La Fin du monde. 22.10 Chronique de mon canapé. 22.15 Série : Seinfeld. 22.35 Série : Les Incorruptibles de Chicago. Héros et héroïne. 23.25 Nonante. 0.25 Série : Dream On. Super freak. 0.55 Série : New York Police Blues (50 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : *Le Grand Chaparral* (et 23.15). 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Les deux font la loi. Sous le ciel de l'Ouest. 20.45 Série : L'Age de cristal (et 0.00). 21.40 Série : Mission impossible. La Cachette. 22.30 Série : Flash. Episode pilote. 0.50 Série : Hong-Kong Connection (50 min).

MCM *19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30)*. 20.10 MCM Mag (et 22.30, 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Radio Mag. 21.30 MCM Rock Legends. Spécial Police. 22.25 *MCM Home vidéo. 23.00 X Kulture. 0.30* Blah-Blah Métal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. *23.30 The Worst of Most Wanted. 0.00 The* End ? (90 min).

EUROSPORT 19.45 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Moto Magazine. 20.30 Formule 1 Magazine. 21.00 Prime Time Magazine. 22.00 Rendez-vous à Roland-Garros. Les quatre meilleures rencontres du jour. 23.00 Football. Euro 96 : qualifications *(120 min)*.

CINÉ CINÉFIL 19.00 La Rose de Broadway. ■ Film américain de Gregory Ratoff (1939, N., v.o.). 20.30 Follow the Sun. ■ Film américain de Sidney Lanfield (1951, N., v.o.). 22.00 Le Scandale Costello. ■ Film britannique de David Miller (1956, N.). 23.40 Naples au baiser de feu. ■ Film français d'Augusto Genina (1937, N., 95 min).

CINÉ CINÉMAS 18.50 J'ai tué Raspoutine. ■ ■ Film français de Robert Hossein *(1967). 20.30 Qiu Ju, une femme chinoise.* ■ ■ ■ Film chinois de Zhang Yimou (1992). 22.05 Les Gaspards. ■ Film français de Pierre Tchernia (1974). 23.40 Documentaire. 0.35 Téléfilm : L'Enfer italien. Classé X (80 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Spécial Grand Large : Alain Cabantous (Les Citoyens du large). 19.30 Perspectives *scientifiques. La raison des émotions (3).* 20.00 Le Rythme et la Raison. Les voix noires au Festival Banlieues bleues. 3. Voix guadeloupéennes. 20.30 Antipodes. *L'amour en Islam. 21.28 Poésie sur Parole.* Les poètes arabes (3) (rediff.). 21.32 Correspondances. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Rencontre avec Jean Rets, *peintre (2). Une émission de* la Radio Belge. 22.40 Les Nuits magnétiques. Pèlerinages singuliers (2). 0.05 Du jour au lendemain. Anne Vincent-Buffault *(L'Exercice de l'amitié).* 0.50 Coda. George Shearing, du jazz au piano bar (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Emile Jaques-Dalcroze (2).

FRANCE-MUSIQUE *19.05 Domaine privé.* Marina Vlady, comédienne. 20.00 Concert. Enregistré à Prague, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Prague, dir. Vladimir Valek, Jan Simon, *piano* : Œuvres de Schulhoff. 22.00 Soliste. Alfred Brendel, pianiste. Fantaisie Wanderer D 760, de Schubert. 22.25 Dépêche-notes (rediff.). 22.30 Musique pluriel. Concert donné le 11 février : Musique à voir et à entendre, de Reibel, Alex Guillo, percussion ; Polarization, de Tanaka, Willy Coquillat et Gaston Sylvestre, percussions. 23.07 Ainsi la nuit. *Œuvres de Haydn, Mozart, Albero. 0.00* Jazz vivant. Concert donné le 2 avril, à la Cité de la musique, à Paris, par le Grand Orchestre de George Russel, l'Ensemble d'élèves du Conservatoire national de musique de Paris : Living Time Events (création mondiale). 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

Les interventions à la radio

Radio-Shalom, 94,8 FM, 18 h 30 : Patrick Devedjian, député, maire d'Antony (« Le Grand Débat »).

France-Inter, 19 h 20 : Michel Péricard, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale (« Objections »).

gémonique

la chaîne s'érode

Le britannique Emap affiche des résultats en hausse

Un directeur de prison pas comme les autres

France 2 présente le reportage réalisé dans le centre de Beer Sheva par Amit Goren et Eytan Harris qui a été primé au FIPA 1995 de Nice

ALIGNÉS au pied du drapeau israélien, les gardiens de prison sont tous au garde-à-vous. L'ancien directeur de la prison de Beer Sheva regarde autour de lui et articule quelques mots avec émotion. *« Je souhaite la bienvenue à mon successeur et ami, Schlomo Tweezer,* lance Ron Levkovitch. *Je lui souhaite bon courage. »* Arrivé en 1991, alors que la prison de Beer Sheva était quasiment contrôlé par les détenus, M. Levkovitch a imposé des mesures disciplinaires sévères. Il n'aime pas que règne la *« pagaille »*, explique-t-il à la caméra.

Son successeur, qui a grandi dans les taudis de Beer Sheva, n'a rien de commun avec lui. Il serre les mains des détenus, accorde des entretiens particuliers, tombe dans les bras des prisonniers qu'il a rencontrés dans d'autres pénitenciers, demande des nouvelles des enfants en souriant. *« De quoi dispose un gars en cellule ? »*, demande-t-il à un surveillant lors de sa première visite. *« Un matelas, une couverture, un drap »*, lui répond-on. *« Et s'il est puni ? – Une heure d'exercice, une douche. Il peut aller trois fois par jour aux WC et il a droit à quatre cigarettes. »* Schlomo Tweezer se retourne vers la caméra. *« J'ai des sentiments contradictoires, je ne peux pas parler maintenant, j'en ai la tête qui tourne. L'étouffement, les lits, tout ça, je dois y réfléchir attentivement pour décider quoi faire. C'est compliqué... »*

Couronné par le FIPA d'or en 1995 dans la catégorie Grands Reportages et faits de société, ce reportage d'Amit Goren et Eytan Harris s'attarde longuement sur ce directeur *« pas comme les autres »*. Brisé par l'assassinat de son frère, un jour de Yom Kippour, alors qu'il était jeune, Schlomo Tweezer affirme qu'il n'en veut pas aux criminels. *« J'ai choisi la loi ; eux, une autre voie. » « Je comprends le langage des criminels,* ajoute-t-il. *Je comprends leur souffrance. Je sais ce que leur fait le ghetto. Et je sais ce qui se passe dans leur univers. Quand vous parlez leur langage, c'est différent. Ils vous acceptent parce que vous êtes l'un des leurs et, quoi que je fasse, je suis l'un des leurs. »*

Le reportage profite de ce portrait pour explorer les coulisses de cette étrange prison plantée au beau milieu du désert. Les fouilles, les chiens du chemin de ronde, la drogue qui circule aisément, les automutilations, les concerts en plein air, les détenus qui téléphonent en demandant à leur femme de venir les voir *« à la maison, euh, non à la prison »*.



Assis sur un lit, l'un des jeunes raconte les premiers cambriolages, la maison de redressement à onze ans, la première condamnation, puis la deuxième, et enfin la troisième. *« Si je sors, je retombe dans la drogue, je le sais »*, soupire-t-il. Et il ajoute : *« Un jour, un psychiatre m'a dit que mon sourire exprimait mon chagrin. »*

Au milieu de cette misère, le directeur circule comme en terrain de connaissance. Il rencontre les détenus, leur dit sa sympathie, ses attentes et noue avec eux une relation à la fois chaleureuse et paternaliste. Lorsqu'un détenu de trente-cinq ans, incarcéré depuis dix-huit ans, lui demande l'autorisation de se marier, il met les choses au point. *« Lorsque je passerai devant le juge des conditionnelles, je pourrai dire que vous avez fait des progrès, que vous voulez fonder une famille et, là, j'aurai des arguments pour discuter. Faites ce que je vous dis et vous réussirez. Mais au moindre dérapage, si j'apprends que vous m'avez menti, si vous mentez, je vous le ferai payer. »*

Les images sont superbes, les moments saisis souvent poignants, mais le reportage, volontairement elliptique, laisse souvent derrière lui de nombreuses interrogations. Ce document ne compte pas un brin de commentaire : le montage, les bruits de la prison, les conversations happées ici et là tiennent lieu d'explication. Parfois, la réussite est totale. Parfois, on se perd dans cette confusion d'images et de bruits. La figure du directeur s'impose petit à petit, pleine de contradictions et d'ambiguïtés : pour ces détenus qui ont derrière eux des histoires souvent tragiques, Schlomo Tweezer est un père à la fois compréhensif et autoritaire.

Anne Chemin

★ « Envoyé spécial », France 2, jeudi 8 juin à 20 h 55.

Tête de veau

par Agathe Logeart

QUE RESTE-T-IL d'une campagne présidentielle, hormis un président, sagement rangé sur l'étagère dorée de son palais ? On l'entend peu, on le voit peu, car il travaille, sûrement. C'est d'ailleurs pour cela qu'il a été élu. Son premier ministre est au front, lui. On le goûte à toutes les sauces. Ses ministres et ministresses, partagés entre leurs campagnes municipales et leurs responsabilités nationales, occupent les antennes. Le président reste dans l'ombre, comme s'il ne voulait pas user sa peau en prenant trop de coups de soleil. Il ne sort que pour les grandes occasions, et il suffirait de pas grand-chose pour l'oublier dans sa studieuse retraite.

De temps en temps, une sourde inquiétude nous prend : que devient Jacques Chirac ? Après le trop-plein de la campagne, une insidieuse angoisse du trop-vide nous étreint. Il était à nos côtés au petit déjeuner, au déjeuner, au dîner. On se réveillait avec lui, il nous poursuivait dans nos rêves. Il nous gavait de pommes jusqu'à l'indigestion. Désormais, nous nous serrons la ceinture.

Soyons sincères, on ne peut pas encore parler de manque. Mais tout de même... Est-ce bien raisonnable de nous laisser ainsi livrés à nous-mêmes, avec pour seule friandise le sérieux de premier de la classe d'Alain Juppé, les ânonnements affectés d'Hervé de Charette, l'accent traînant de Charles Millon ? C'est bien connu, quand on dose mal son régime, la crise de boulimie est souvent la rançon de trop de privations. On espère donc que Jacques Chirac a pu jeter un œil au journal de 20 heures de TF 1. Il y aura vu, comme nous, un petit sujet sans prétention qui en dit plus long sur l'état d'esprit des Français que bien des baromètres de popularité.

Que font, en effet, les Français depuis un mois ? Ils mangent de la tête de veau. Ils s'en goinfrent, ils s'en lèchent le bout des doigts. De tous les restaurants, des plus chics aux plus populaires, monte la même commande : *« Patron, une tête de veau ! »* Gribiche ou ravigote, frite ou panée, la tête de veau est le plat à la mode. Les commandes sont passées du simple au double. Sur les marchés, les tripiers se frottent les mains sur leurs longs tabliers blancs. *« C'est merveilleux, depuis M. Chirac, depuis notre président ! »*, se réjouit une marchande. *« Les gens la demandent d'un air tellement heureux ! »*, renchérit le patron d'un restaurant qui n'a rien d'une gargote. De Sarcelles à Neuilly, les ventres réclament la même pitance, encore et toujours de la tête de veau...

Jacques Chirac entend-il ce cri de la France gourmande monter comme une clameur ? Résonne-t-il à ses oreilles comme un appel ? Que lui disent là ces Français au ventre calé de nourriture bien terrestre, avant de sombrer dans la douce torpeur qui est l'inévitable rançon d'un repas trop riche ? Ils lui parlent de lui, sûrement, en lui rendant ce goûteux hommage. *« Mais ils vont se lasser, quand même... »*, prédit un cuisinier philosophe encore tout ébaubi de cette tête de veau-mania. Le risque est là, à force, de s'écœurer...

JEUDI 8 JUIN

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.50 Club Dorothée.
17.25 Série : Les Garçons de la plage.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : K 2000.
19.15 Magazine : Coucou !
19.50 Le Bébête Show (et 1.40).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50 Série : La Mondaine. La Madone de Lisbonne, de Maurice Frydland.
22.30 Magazine : Sans aucun doute. Présenté par Julien Courbet.
23.55 Série : Chapeau melon et Bottes de cuir.
1.05 Sport : Basket. Le Buckler Challenge à Villeurbanne : Sélection américaine-Equipe de France, et Lituanie-Grèce.
1.45 Journal, Météo.
1.55 Programmes de nuit. Histoires naturelles (et 4.05) ; 2.50 TF 1 nuit (et 3.25) ; 3.35, L'Aventure des plantes ; 4.35, Musique ; 5.00, Histoire de la vie.

FRANCE 2

13.40 Sport : Tennis. En direct de Roland-Garros. Demi-finales dames.
18.10 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 5.25).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 3.20).
19.55 Bonne Nuit les petits. Nicolas et Oscar font des bêtises.
19.59 Journal, Tennis, Météo, Point route.

20.55 Magazine : Envoyé spécial. Prison : un directeur pas comme les autres, d'Amit Goren et Eytan Harris ; Mon village à l'heure du Front national, de Jean-Pierre Métivet et Pascal Pons. *Amit Goren et Eytan Harris ont suivi la vie dans la prison israélienne de Beer Sheva, connue pour être un véritable enfer carcéral, au moment de l'entrée en fonctions d'un nouveau directeur. Fipa d'or du reportage 1995.*
22.40 Expression directe. UNSA.
22.50 Cinéma : L'assassin habite au 21. ■ ■ Film français de Henri-Georges Clouzot (1942).
0.15 Journal, Météo, Journal des courses.
0.40 Côté court.
0.45 Magazine : Le Cercle de minuit.
1.50 Programmes de nuit. Internationaux de France de Roland-Garros, match du jour (rediff.) ; 3.50, Bas les masques (rediff.) ; 5.00, 24 heures d'infos ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

13.05 Série : La croisière s'amuse.
14.00 Magazine : Vincent à l'heure.
15.10 Tiercé.
15.30 Série : Simon et Simon.
16.25 Les Minikeums.
17.40 Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Les Passions modérées*, de Pierre Hebey.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 Magazine : Côté court.
20.50 Keno.

20.55 Cinéma : Le Parrain 3. ■ ■ Film américain de Francis Ford Coppola (1990).
23.40 Météo, Journal.
0.10 Documentaire : Les Dossiers de l'histoire. Mauthausen pour mémoire, de Roy Lekus. *A l'occasion du cinquantième anniversaire de la libération du camp de Mauthausen, un documentaire dont l'idée est venue d'anciens déportés.*
1.05 Court métrage : Libre court. Riri, d'Antoine Gandon avec Olivier Brun, Sandrine Leberre.
1.30 Musique Graffiti. *Quatuor op. 76*, de Haydn, par le Quatuor de Cleveland (10 min).

M 6

13.25 Téléfilm : La Robe blanche de Pamela. De Franck de Felitta.
17.00 Variétés : Hit Machine. Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Wolff, police criminelle.
19.00 Série : Robocop.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Passé simple. Présenté par Marielle Fournier. 1932 : le New Deal de Roosevelt.

20.50 Cinéma : Attention bandits. ■ Film français de Claude Lelouch (1987). Avec Jean Yanne, Marie-Sophie L., Patrick Bruel.
22.50 Téléfilm : Le Jeu du diable. De Lamberto Bava.
0.35 Magazine : Culture rock (et 5.00). Présenté par Christophe Crenel. La saga.
2.30 Rediffusions. Rock express ; 2.55, Le Monde des hélicoptères (1) ; 3.50, Fanzine ; 4.15, Sports et découverte (3).

CANAL +

— *En clair jusqu'à 13.35* —
13.35 Cinéma : Macho. ■ Film espagnol de Bigas Luna (1993).
15.05 Cinéma : La Maison aux esprits. ■ Film. germano-portugo-danois de Bille August (1993).
17.20 Sport : Basket-ball américain. Résumé des meilleurs moments de la finale NBA du match n° 1.
18.00 Canaille peluche. Mot.
— *En clair jusqu'à 20.35* —
18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Documentaire : NTM. Paris sous les bombes, de Seb Janiak. *Articulé autour de trois clips du groupe NTM, figure historique du rap français, ce court-métrage conte l'histoire d'un jeune boxeur qui revient dans son quartier, juste avant son premier match professionnel.*

21.00 Cinéma : Le Ballon d'or. ■ Film franco-guinéen de Cheik Doukouré (1993).
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Sauvez Willy. □ Film américain de Simon Wincer (1993, v.o.).
0.25 Cinéma : La Peau. ■ ■ Film italien de Liliana Cavani (1981).
2.30 Documentaire : Les Allumés. Soutiens de gorges royales, de Benjamin Madonna (22 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Défi. Itinéraires bis.
14.00 Les Grandes Séductrices. Ava Gardner (rediff.).
15.00 Jeux d'encre (rediff.).
15.45 Allô ! La Terre L'odorat [4/5].
16.00 La Preuve par cinq.
16.35 Inventer demain. Albert Jacquard, généticien [4/5].
16.45 Cours de langues vivantes. Anglais.
17.00 Jeunesse. Les Explorateurs de la connaissance ; 17.20, Téléchat.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Cinq sur cinq.
18.15 Affaires publiques. L'Assemblée nationale.
18.30 Le Monde des animaux. Une amitié qui ne trompe pas.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Une troupe de théâtre qui sort de l'ordinaire à Londres.
19.30 Documentaire : L'Autoroute du siècle. Lübeck-Riga-Saint-Pétersbourg, de Peter Paul Kubitz. *Déjà rêvée par les nazis, c'est sous l'égide de la réunification allemande que l'autoroute de la Baltique (A 20) verra le jour. Un rapprochement fraternel avec les peuples de l'Est ?*
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Soirée thématique : De quoi j'me mêle ! Proposée par Daniel Leconte. Télé, amour, violence et liberté.
20.41 Reportage : Telenovelas, le miroir cathodique. D'Alexandre Valenti.
21.35 Débat (et 22.40).
21.55 Reportage : Règlements de comptes à Hollywood. D'Hélène Risacher.
23.30 Oscar Peterson Quartet. Concert enregistré au Festival d'été de Munich 1994. Oscar Peterson (piano), Lorne Lofsky (guitare), Martin Drew (batterie), Niels-Henning Orsted Pederson (contrebasse).
0.20 Cinéma : Je suis le seigneur du château. ■ ■ Film français de Régis Wargnier (1988, rediff.).
1.50 Cinéma d'animation : 7e Art bis. [8] Vivre en ville. Dim, de Marek Skrobecki ; La Ville, de Rein Raamat (30 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents. (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Un mauvais fils. ■ ■ Film français de Claude Sautet (1980). 21.50 3 000 scénarios contre un virus. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 La Marche du siècle. Rediff. de France 3 du 26 avril. 0.00 Tell Quel. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.05 Un Américain en Normandie. De Jean-Pierre Catherine et Jean-Louis Comolli. Le Jour J de Samuel Fuller. 20.05 La Mort monumentale. D'Olivier Descamps. 20.35 New York, vie et mort dans le ghetto. D'Arthur McCaig. 21.30 Des racines et des cendres. D'Elisabeth Dubreuil. 22.20 La Mort en face. De William Karel [3/3]. La Libération des camps. 23.10 Ballerina. De Derek Bailey [3/4]. Les Grands Rôles. 0.15 Nous l'avons tant aimée, la révolution. De Steven Winter et Daniel Cohn-Bendit [1/4]. La Révolte (60 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.55). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.25). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Ecran total. 21.00 Les Quatre Filles du Docteur March. ■ ■ Film américain de Mervyn LeRoy (1949, v.o.). 23.00 Ecran total. 23.30 Concert : Berlioz. *Symphonie fantastique*. Enregistré en 1991 au Conservatoire national supérieur d'art dramatique, dir. John Eliot Gardiner.

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Il était une fois les Amériques ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Skippy ; 18.55, Jeux vidéo ; 19.00, Montre-moi ta ville ; 19.15, Jeux vidéo ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Océane.

CANAL JIMMY 20.00 La Blonde de Pékin. □ Film franco-italien de Nicolas Gessner (1967). 21.40 Road Test. 22.00 Série : M.A.S.H. 22.25 Chronique du front. 22.30 A tombeau ouvert. ■ Film britannique de Ralph Thomas (1956, v.o.). 0.00 Souvenir. Tous en scène (90 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Le Grand Chaparral (et 23.15). 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Flipper le dauphin. 20.45 Série : L'Esprit de famille (et 0.10). 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Flash. 0.00 Le Club. 1.00 Série : Hong-Kong Connection (40 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30). 20.10 MCM Mag (et 22.30, 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Autour du groove. 21.30 MCM Rock Legends. Police. 22.25 MCM Home vidéo. 23.00 Radio Mag. 0.30 Blah-Blah Métal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Concert : The Levellers. 0.00 The Pulse. 0.30 The End ? (60 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Catch. The Ring Warriors. 21.00 Athlétisme. En direct de Rome (Italie). Le Golden Gala IAAF. 23.00 Rendez-vous à Roland-Garros. 0.00 Football. En différé. Euro 96, qualifications (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 Naples au baiser de feu. ■ Film français d'Augusto Genina (1937, N.). Avec Mireille Balin. 20.30 Laurel et Hardy au Far West. ■ ■ Film américain de James Horne (1937, N.). 21.30 Le Club. Invité : Daniel Toscan du Plantier. 22.50 Tornavara. ■ Film français de Jean Dreville (1943, N.). Avec Pierre Renoir. 0.25 Police spéciale. ■ ■ Film américain de Samuel Fuller (1964, N., v.o., 85 min).

CINÉ CINÉMAS 18.35 Manhattan Project : The Deadly Game. ■ Film américain de Marshall Brickman (1986). 20.30 Salomon et la reine de Saba. ■ ■ Film américain de King Vidor (1959). 22.45 L'Apprenti salaud. ■ Film français de Michel Deville (1977). 0.35 Le Chat et la Souris. ■ Film français de Claude Lelouch (1975, 105 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Spécial Grand Large : Titouan Lamazou (Les Naufragés de Dieu, de François Leguat). 19.30 Perspectives scientifiques. La raison des émotions (4). 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Les voix noires au Festival de Banlieues Bleues. 4. Le blues. 20.30 Fiction. Les Nouvelles Frontières, de Henri-Michel Boccara. 21.28 Poésie sur parole. Les poètes arabes (4) (rediff.). 21.32 Profils perdus. Pierre Bromberger ou la passion du cinéma (1). 22.40 Les Nuits magnétiques. Pèlerinages singuliers (3). 0.05 Du jour au lendemain. Jacques Réda (L'Incorrigible). 0.50 Coda. George Shearing, du jazz au piano bar (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Bestiaire chrétien, l'imagerie animale des auteurs du haut Moyen Age ; 2.23, Quêtes récits et rhilas des voyageurs arabes ; 3.44, Les Treize Grains de blé noir, de Dagmar Fink ; 3.59, Sur les pas de Thérèse d'Avila ; 6.28, Michel Serres, philosophe.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Emmanuel Carrère, écrivain. 20.00 Avant-concert. 20.30 Concert. En direct de la basilique de Saint-Denis, par le Chœur de Radio-France, dir. François Polgar, l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit, Véronique Gens (soprano), Laurence Dale (ténor), Jean-Luc Chaignaud (baryton) : Messe solennelle, de Berlioz. 22.25 Dépêche-notes (rediff.) 22.30 Musique pluriel. Concert donné le 19 novembre 1993, à Perpignan, par le Chœur régional de Montpellier, l'Orchestre régional d'harmonie de Montpellier, dir. Michel Dens : Fibres ivres calquées, de Crousier ; Tonalités, de Benterfa ; Concert donné le 4 mai 1994, à Marseille, par l'Ensemble Jacques di Donato : Millefeuilles aquatiques, de Charles. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres d'Alberto, Mozart, Hummel. 0.00 Tapage nocturne. La Terre des quatre coins, de Saint-Pierre. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Ravel, Poulenc, Bartók, Hampton, Miller, Bernstein, Assad, Tedeschi, Cambini, Mercadante, Schubert, Haydn, Forqueray, Charpentier, de Sainte-Colombe, Vivaldi, Rossini, Chopin, Rimski-Korsakov, Albeniz.

Les interventions à la radio

RTL, 8 h 25 : Nicolas Bazire, ancien chef de cabinet d'Edouard Balladur (« L'invité de Florence Belkacem »).

RTL, 18 heures : Claude Goasguen, ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la citoyenneté (« Le Journal de Jean-Marie Lefebvre »).

Le Monde

JEUDI 8 JUIN 1995

Un foyer domestique de 465 000 ans en Bretagne

QUAND L'HOMME a-t-il domestiqué le feu ? Pour répondre à cette question, les paléontologues recherchent des indices matériels : les restes des foyers de nos lointains ancêtres. La découverte près de Plouhinec (Finistère-sud) de ce qui semble être le plus ancien foyer connu (465 000 ans) *vient de leur fournir* une pièce essentielle pour retracer l'histoire de la domestication du feu.

On savait déjà que l'usage du feu était courant il y a 200 000 ans. Le nombre et la fréquence des découvertes de foyers de cet âge en témoigne. D'autres indices, plus rares, montraient déjà que son utilisation était beaucoup plus ancienne et remonte à plus de 400 000 ans, voire, selon certains paléontologues, à 1,5 million d'années. Par exemple, des foyers aménagés (généralement une petite cuvette creusée dans le sol et entourée de galets) ont été découverts sur le site d'habitats vieux de 380 000 ans à Terra-Amata (près de Nice, dans les Alpes-Maritimes) et à Zoukhoutian (Chine).

Le site de Menez-Dregan, une ancienne grotte effondrée située sur la plage de Plouhinec (Finistère) et fouillée depuis six ans par l'équipe de *Jean-Laurent Monnier* (CNRS/Université de Rennes), confirme leurs convictions. Des datations réalisées par l'Institut de paléontologie humaine de Paris et révélées par *France-Soir dans son édition du 7 juin* fixent son âge à 465 000 ans avec une marge d'erreur de plus ou moins 65 000 ans. Les ossements trouvés à proximité montrent qu'il a été utilisé pour la cuisson de viande de *rhinocéros et de grands* bovidés.

M. Juppé loue environ 14 500 francs un appartement de la Ville de Paris

Cette résidence de 180 mètres carrés s'apparenterait à un « logement de fonction »

ALAIN JUPPÉ, premier ministre, dispose dans la capitale d'un appartement de 180 mètres carrés, situé dans le VIe arrondissement, qu'il loue environ 14 500 francs par mois, charges comprises. Ce tarif est de moitié inférieur à ce que les agences immobilières proposent dans le secteur. Explication : ce logement appartient à la Ville de Paris. C'est ce que révèle *Le Canard Enchaîné* du 7 juin. L'information n'est pas démentie par l'hôtel Matignon.

La Ville de Paris possède, en propre, environ quatre mille appartements, anciens pour la majorité d'entre eux. Ils sont théoriquement loués au prix du marché. A la suite de « révélations » identiques, il y a dix ans de cela, Jacques Chirac, alors maire de Paris, avait décidé de revaloriser leurs loyers pour les aligner sur ceux du privé. Ces réajustements ont-ils été réalisés au fur et à mesure du renouvellement des baux ? Apparemment, les tarifs ne sont pas parvenus à rattraper ceux des immeubles alentour.

Ces appartements peuvent être considérés comme des « logements de fonction ». Annexés à des équipements publics, les plus *récemment construits abritent* des directrices de crèches, des responsables d'écoles élementaires et des fonctionnaires municipaux. Les plus anciens sont attribués à des locataires qui bénéficient de ce *privilège grâce à leur notoriété, ou* à celle de leur famille et, bien souvent, grâce à leur appartenance à une formation politique présente au Conseil de Paris. Bien entendu, la liste des bénéficiaires *n'a jamais été communiquée aux* médias.



Ce système, que M. Chirac a hérité des préfets en 1977, est l'une des *nombreuses particularités de* la municipalité parisienne. Elle résulte d'une histoire urbanistique et patrimoniale datant d'un siècle et demi. Les grandes percées pratiquées dans le vieux tissu bâti de la *capitale se sont faites, sous le* Second Empire, puis sous la IIIe République, à coups d'expropriations, généralement suivies de reventes à des promoteurs. Certaines parcelles et les immeubles *correspondants sont restées* propriété de la Ville. C'est le cas, par exemple, des îlots du VIe arrondissement qui devaient sauter pour assurer la prolongation de la rue de Rennes *jusqu'à* la Seine.

Ces pâtés de maisons, dont certaines sont de superbes hôtels particuliers, n'ont jamais été remis sur le marché. Les ingénieurs de la voirie rêvaient sans doute, obscurément, d'achever l'œuvre d'Haussmann. D'où un important et précieux patrimoine municipal, encadré par la rue Bonaparte et la rue de Seine. On connaît aussi, derrière l'église Saint-Gervais, à quelques enjambées de l'Hôtel de Ville, plusieurs îlots, dont certains immeubles appartenaient à des familles juives qui ne sont jamais revenues de déportation. Ces bâtiments ont été récupérés par l'Etat puis la Ville de Paris après-guerre.

L'existence de ce parc immobilier, qui n'a rien de « social », a tendance à irriter l'opposition de gauche, mais aussi certains élus du groupe UDF, notamment depuis que la municipalité éprouve des difficultés financières. On a entendu, dans l'enceinte du Conseil de Paris, Georges Sarre, au nom du Mouvement des citoyens, mais aussi Bertrand Delanoë, pour le groupe socialiste, réclamer la *vente de ce patrimoine pour* financer davantage de logements sociaux. L'ancien UDF Alain Dumait en a fait autant. Discrètement, son idée a été reprise par les amis de Jacques Dominati (UDF), *qui l'avaient inscrite dans leur* programme, mais, après négociation avec le RPR et le CNI, ce chapitre-là n'a pas été retenu dans la plateforme commune présentée par le nouveau maire Jean Tiberi.

Marc Ambroise-Rendu

L'Eglise d'Angleterre ne condamne plus l'union libre

UNE COMMISSION de l'Eglise anglicane d'Angleterre a publié, mardi 6 juin, un rapport qui suggère le retrait de l'expression *« vivre dans le péché » pour désigner les couples* non mariés, hétérosexuels et homosexuels. Tout en affirmant la *« centralité »* de l'institution matrimoniale, ce rapport estime que l'Eglise doit renoncer à la vision d'un *«âge d'or de la famille »*, cesser de *« censurer »* l'union libre et prendre en compte la diversité des situations de cohabitation.

L'expression *« vivre dans le péché»* perpétue l'idée que *« le sexe est coupable et que la culpabilité ne vient que du sexe »*, souligne ce texte, qui demande à l'Eglise d'accueillir les *« couples de gays et de lesbiennes »*. Chef de l'Eglise anglicane, Mgr Carey a déclaré que ces recommandations ne font pas partie de l'enseignement officiel.

■ **RUSSIE : le tremblement de terre qui a ravagé le nord de l'île de Sakhaline** (extrême-orient russe) le 28 mai a provoqué la mort de 1 632 personnes selon le dernier bilan établi mercredi 7 juin. Il resterait encore de 600 à 1 100 personnes sous les décombres. – *(AFP.)*

■ **RUGBY : le trois-quarts aile ivoirien Max Brito** restera tétraplégique. Touché aux vertèbres cervicales au cours du match Côte-d'Ivoire-Tonga, le 3 juin en Coupe du monde, il devait subir une intervention chirurgicale, mardi 6 juin à Pretoria. Cette opération ne lui rendra pas l'usage de ses membres, a indiqué le chirurgien qui l'a pris en charge. Edward Griffiths, directeur exécutif de la Fédération sud-africaine de rugby, a précisé que sa fédération apporterait un soutien financier à Max Brito et à sa famille. – *(AFP.)*

■ **ARTS : dans l'affaire du vrai-faux Poussin,** la cour d'appel de Versailles a confirmé la condamnation de Philippe Bertin-Mourot, mais a réduit de 5 millions de francs à 20 000 francs la somme à verser aux douanes pour contrebande. Celui-ci est accusé d'avoir exporté et vendu en 1981 au musée de Cleveland (Etats-Unis), un tableau aux origines discutées : *La Sainte Famille*. L'oeuvre est considéré aujourd'hui comme un vrai Poussin alors que les experts estimaient à l'époque qu'il s'agissait d'une simple copie. La cour, dans son arrêt rendu le 18 mai, met en cause la sincérité des expertises d'alors, et notamment celle de*Pierre Rosenberg, actuel président* du Grand Louvre, dont elle critique *« les intentions masquées mais réelles de faire rester le tableau sur le territoire français »*, en mettant en doute son authenticité.

Société des rédacteurs du « Monde »

LES ASSOCIÉS de la Société des rédacteurs du *Monde*, société civile à capital variable, sont convoqués, conformément aux statuts, jeudi 22 *juin* 1995 à 15 heures, pour l'assemblée générale annuelle réunie à titre ordinaire et extraordinaire. Cette assemblée se tiendra au Sénat (salle Clemenceau).

Ordre du jour,

– à titre ordinaire :

1. Mouvements d'associés ; 2. rapport d'activité du conseil d'administration ; 3. approbation des comptes clos au 31 décembre 1994 ; 4. quitus au conseil d'administration ; 5. affectation des résultats ; 6. élections de deux administrateurs ; 7. pouvoirs à conférer ; 8. questions diverses.

– à titre extraordinaire :

1. Modification des articles 8, 12 et 13 des statuts ; 2. pouvoirs à conférer.

SOMMAIRE

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 36 15 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 7 juin, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	15661	−1,49	−20,50
Honk Kong Index	9497,83	−0,76	+15,95

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 06/06	Var. en % 06/06	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1965,94	−0,27	+4,51
Londres FT 100	3380	+0,10	+10,25
Zurich	1299,82	−0,03	+4,79
Milan MIB 30	997	+0,81	−2,73
Francfort Dax 30	2146,40	+0,47	+1,89
Bruxelles	1451,30	−0,42	+4,43
Suisse SBS	1176,55	+2,02	+13,33
Madrid Ibex 35	298,12	−0,16	+4,59
Amsterdam CBS	290,90	+0,07	+4,64

DEMAIN dans « Le Monde »

LES ORPHELINS D'AUM : les membres de la secte japonaise sont à la dérive. Leur gourou est inculpé pour meurtre, leur système de références s'est effondré et ils sont considérés comme appartenant à une organisation subversive.

Tirage du *Monde* daté mercredi 7 juin 1995 : 499 714 exemplaires 1 3

DANS LA PRESSE

La reprise des essais nucléaires

LE FIGARO

Une double exigence s'impose au président de la République : conserver à la France une arme de dissuasion crédible, tout en prévenant une nouvelle croisade contre nos intérêts matériels et moraux dans le monde, singulièrement dans le Pacifique. L'enjeu est autant politique que militaire.

Charles Rebois

FRANCE-INTER

Le débat sur les essais nucléaires sera l'un des points chauds du clivage politique au cours des prochains mois et il l'est déjà. La question avait été en quelque sorte gelée au cours de la cohabitation en raison de l'hostilité résolue de François Mitterrand à la reprise des essais. Hostilité justifiée par les engagements diplomatiques de la France et par l'évolution internationale. En raison, aussi, de la volonté d'Edouard Balladur de ne pas en faire un motif de conflit à la veille de la présidentielle.

Pierre Le Marc

EUROPE 1

Pour Jacques Chirac, il y a un *choix à faire qui est un choix* de nature politique, pas de nature technique. Il sait que, sur le plan technique, il y a forcément plus d'avantages que d'inconvénients. Il sait que, sur le plan financier, il y a forcément plus d'inconvénients que d'avantages, évidemment, et donc il a, lui, à arbitrer entre les risques politiques que cela représente pour l'image de la France.

Alain Duhamel

LA CHAÎNE INFO (LCI)

Reprendre les essais placerait la France en porte-à-faux avec la communauté internationale, et particulièrement avec la Russie et les Etats-Unis qui, à notre instar, ont décidé la suspension de ces essais. Cependant, nous ne devons pas jouer les enfants de choeur ! Si ces pays ont mis fin à leurs essais, c'est parce qu'ils estimaient ne plus en avoir besoin.

Pierre-Luc Séguillon

